B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 29 - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 07/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 8

4.1. Liste des pièces visitées 8
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 8
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 8
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 9
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 11

5. Localisations et identifications des prélèvements 12

6. Attestation sur l'honneur : 25

7. Attestation d'assurance 26

8. Certificat de compétences 27

9. Rapports d'analyses du laboratoire 28

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie 59650 VILLENEUVE D´ASCQ

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5971.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 29 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 29 - 57000 METZ

MP4 : Plafond Plâtre + peinture
Cuisine + ZPSO pour : WC, SDB, entrée, débarras

MP6 : Sol plastique collé
Cuisine

MP1 : Mur périphérique Plâtre
Cuisine

MP8 : Colle + faïence
SDB

MP10 : Mur périphérique Plâtre
Séchoir

MP5 : Colle + faïence
Cuisine

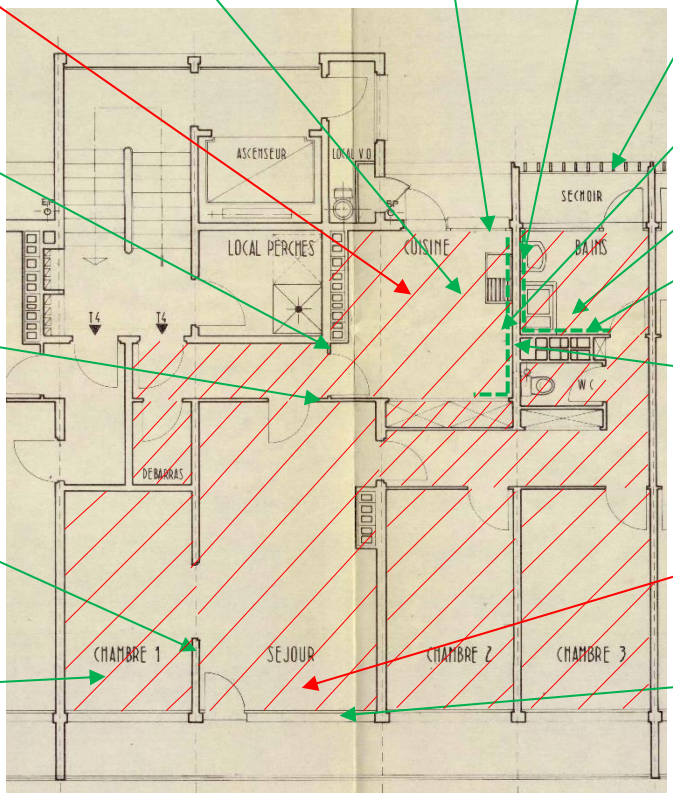
MP2 : Mur cloison Plâtre
Cuisine + ZPSO pour : WC, SDB, entrée, débarras

MP9 : Plafond Polystyrène collé
SDB

MP12 : Mur cloison Plâtre
Séjour + ZPSO pour : chambres 1 et 2, dégagement, placard

MP7 : Colle + faïence
SDB

MP3 : Mur de refend Béton plâtre
Cuisine + ZPSO pour : SDB, entrée, débarras



MP13 : Mur de refend Béton plâtre
Séjour + ZPSO pour : chambres 1, 2 et 3, dégagement

MP14 : Plafond Plâtre
Séjour + ZPSO pour : chambres 1, 2 et 3, dégagement, placard

S1 : Sol Parquet
Chambre 1 + ZPSO pour : chambres 2 et 3, débarras

MP11 : Mur périphérique Plâtre
Séjour + ZPSO pour : chambres 1, 2 et 3

Plafond amianté : Séjour, chambres 1, 2 et 3, dégagement, placard, Cuisine, WC, SDB, entrée, débarras - voir PV d'analyse joint

Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

MP20 : Plafond Béton + peinture Balcon 1 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43

MP18 : Sol Béton Balcon 1+ ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43

MP19 : mur béton peinture Balcon 1+ ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43

MP21 : appui fenêtre Balcon 1 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43

MP23 : enduit mural Cellier + ZPSO pour Lgt 4 / Lgt 18 / Lgt 43

MP24 : Plafond Béton Cellier + ZPSO pour Lgt 4 / Lgt 18 / Lgt 43

MP31 : massif béton Cuisine

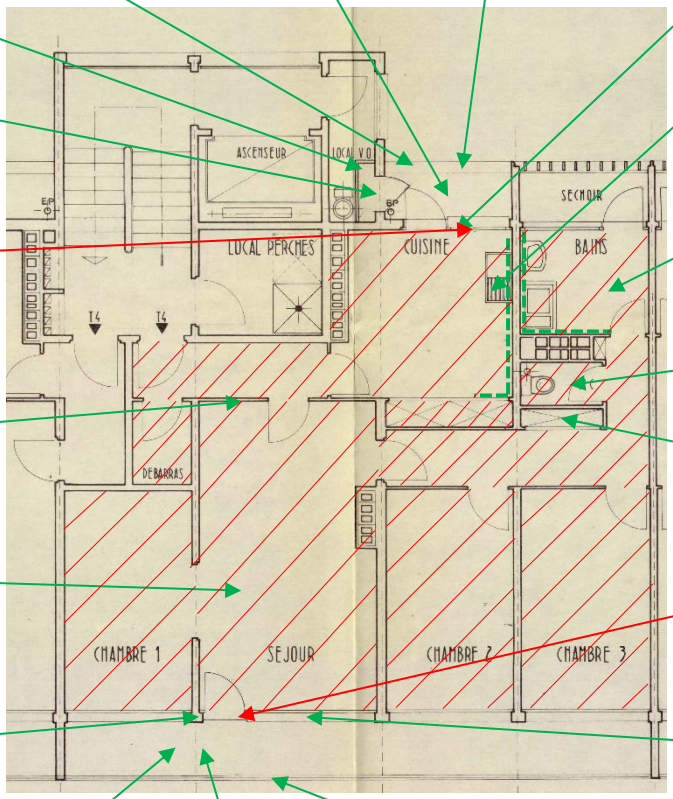
MP22 : mastic tablette Balcon 1+ ZPSO pour Lgt 4 / Lgt 18 / Lgt 43

MP32 : Sol plastique collé SDB

MP33 : Sol plastique collé WC

MP16 : Faïence Plinthe + colle Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement, placard

MP17 : enduit mural Placard



MP15 : Sol colle Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement, placard

MP30 : mastic tablette Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30

MP27 : Mur béton peinture Balcon 2+ ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30

MP29 : appui fenêtre Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30

MP26 : Plafond Béton + peinture Balcon 2+ ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30

MP25 : Sol Béton Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30

MP28 : Plafond joint de dilatation Balcon 2+ ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30

// Plafond amianté : Séjour, chambres 1, 2 et 3, dégagement, placard, Cuisine, WC, SDB, entrée, débarras - voir PV d'analyse joint

----- Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : chambres 1, 2 et 3, débarras, dégagement, séchoir, séjour, SDB, WC, cuisine, placard, entrée, balcons 1 et 2, cellier

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Plafond Plâtre + peinture	Cuisine	MP4	
Plafond Plâtre + peinture	WC	Voir MP4	
Plafond Plâtre + peinture	SDB	Voir MP4	
Plafond Plâtre + peinture	Entrée	Voir MP4	
Plafond Plâtre + peinture	Débarras	Voir MP4	
Plafond Plâtre	Séjour	MP14	
Plafond Plâtre	Chambre 1	Voir MP14	
Plafond Plâtre	Chambre 2	Voir MP14	
Plafond Plâtre	Chambre 3	Voir MP14	
Plafond Plâtre	Dégagement	Voir MP14	
Plafond Plâtre	Placard	Voir MP14	
Mastic tablette	Balcon 1	MP22	
Mastic tablette	Balcon 2	MP30	

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP1
Mur cloison Plâtre	Cuisine	MP2
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	SDB	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Entrée	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Débarras	Voir MP2
Mur de refend Plâtre	Cuisine	MP3
Mur de refend Plâtre	SDB	Voir MP3
Mur de refend Plâtre	Entrée	Voir MP3
Mur de refend Plâtre	Débarras	Voir MP3
Colle + faïence	Cuisine	MP5
Sol plastique collé	Cuisine	MP6
Colle + faïence	SDB	MP7
Colle + faïence	SDB	MP8
Plafond Polystyrène collé	SDB	MP9
Mur périphérique Plâtre	Séchoir	MP10
Mur périphérique Plâtre	Séjour	MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 1	Voir MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 2	Voir MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 3	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Séjour	MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 1	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Dégagement	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Placard	Voir MP12

Mur de refend Béton plâtre	Séjour	MP13
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 1	Voir MP13
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 2	Voir MP13
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 3	Voir MP13
Mur de refend Béton plâtre	Dégagement	Voir MP13
Sol colle	Séjour	MP15
Sol colle	Entrée	Voir MP15
Sol colle	Dégagement	Voir MP15
Sol colle	Placard	Voir MP15
Faïence Plinthe + colle	Séjour	MP16
Faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	Placard	Voir MP16
Enduit mural	Placard	MP17
Sol béton	Balcon 1	MP18
Mur béton peinture	Balcon 1	MP19
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	MP20
Appui fenêtre	Balcon 1	MP21
Enduit mural	Cellier	MP23
Plafond Béton	Cellier	MP24
Sol Béton	Balcon 2	MP25
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	MP26
Mur béton peinture	Balcon 2	MP27
Plafond joint de dilatation	Balcon 2	MP28
Appui fenêtre	Balcon 2	MP29
Massif béton	Cuisine	MP31
Sol plastique collé	SDB	MP32
Sol plastique collé	WC	MP33

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Néant		

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Sol Parquet	chambres 1, 2 et 3, débarras

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, SDB, entrée, débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : SDB, entrée, débarras	
Matériau ou produit :	Mur de refend Béton plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau compact gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

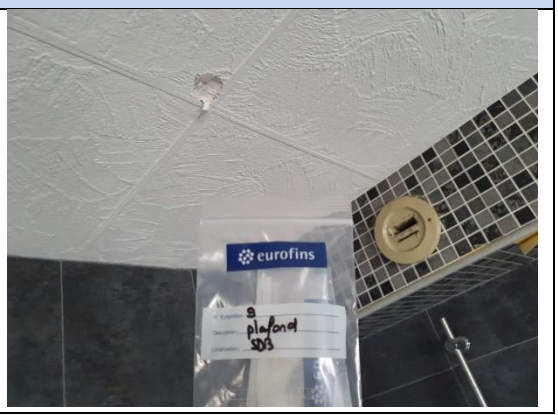
PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, SDB, entrée, débarras	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre + peinture - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Matériau blanc non séparable + Colle beige + Couche plâtreuse blanche non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple marron + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Colle grise	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Carrelage / Colle beige + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Plafond Polystyrène collé - Polystyrène / Colle blanche + Peintures multiples non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Séchoir	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1, 2 et 3	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 2, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture en faible quantité avec couche en toile non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1, 2 et 3, dégagement	
Matériau ou produit :	Mur de refend Béton plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1, 2 et 3, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Sol colle - Colle grise	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Carrelage / Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Placard	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	Balcon 1 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43	
Matériau ou produit :	Sol Béton - Matériau compact gris hétérogène + Peinture en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	Balcon 1 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43	
Matériau ou produit :	Mur béton peinture - Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	Balcon 1 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43	
Matériau ou produit :	Plafond Béton + peinture - Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP21		
Pièce ou Local :	Balcon 1 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP22		
Pièce ou Local :	Balcon 1 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30/ LGT4/ Lgt 18/ Lgt 43	
Matériau ou produit :	Mastic tablette - Matériau noir en faible quantité non séparable + Matériau mou blanc	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP23		
Pièce ou Local :	Cellier + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Enduit compact gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

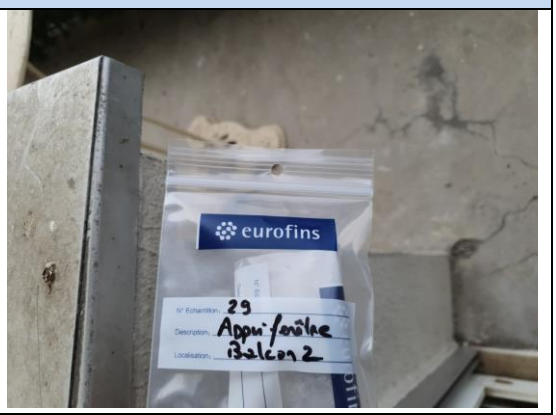
PRELEVEMENT : MP24		
Pièce ou Local :	Cellier+ ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Plafond Béton - Matériau compact gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP25		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Sol Béton - Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP26		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Plafond Béton + peinture - Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peinture non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP27		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Mur béton peinture – Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP28		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Plafond joint de dilatation - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc + Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP29		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP30		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 3 / Lgt 4 / Lgt 30	
Matériau ou produit :	Mastic tablette - Matériau gris en faible quantité non séparable + Matériau mou blanc	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP31		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Massif béton - Matériau compact gris hétérogène + Matériau blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP32		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple gris + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP33		
Pièce ou Local :	WC	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple gris + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 2 et 3, débarras	
Matériau ou produit :	Sol Parquet - bois	
Résultat :	**Matériaux qui ne contient pas d'amiante par nature**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 07/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094
PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable** **Du 31/12/2019** **au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable** **Du 10/11/2016** **au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D´ASCQ
Tel : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61947 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconv

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-19991 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / séchoir / Mur périphérique / Plâtre - séchoir - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-19992 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 11 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 / Mur périphérique / Plâtre - Sejour - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-19993 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 12 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Mur cloison / Plâtre - Sejour - Mur cloison / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-19994 Description ITGA : Peinture en faible quantité avec couche en toile / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité avec couche en toile non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ASK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 13 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 / Mur de refend / Béton plâtre - Sejour - Mur de refend / Béton plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-19995 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 14 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Plafond / Plâtre - Sejour - Plafond / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-19996 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MJT (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 15 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Sol / colle - Sejour - Sol / colle		Réf échantillon ITGA : IT072109-19997 Description ITGA : Colle grise	
▸ Colle grise	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19998	
Réf échantillon client : MP 16 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Faïence / Plinthe + colle - Sejour - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19999	
Réf échantillon client : MP 17 / Placard 1 / Autre / enduit mural - Placard 1 - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ASK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20000	
Réf échantillon client : MP 18 / Balcon / Sol / Béton - Balcon - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peinture en faible quantité	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peinture en faible quantité non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ASK (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20001	
Réf échantillon client : MP 19 / Balcon / Autre / mur beton peinture - Balcon - Autre / mur beton peinture		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ASK (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20002	
Réf échantillon client : MP 2 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée débarras 1 / Mur cloison / Plâtre - Cuisine - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en toile	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20004	
Réf échantillon client : MP 20 / Balcon / Plafond / Béton + peinture - Balcon - Plafond / Béton + peinture		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : MJT (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20005	
Réf échantillon client : MP 21 / Balcon / Autre / appui fenêtre - Balcon - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris	
▸ Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ASK (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20007	
Réf échantillon client : MP 22 / Balcon / Autre / mastic tablette - Balcon - Autre / mastic tablette		Description ITGA : Matériau noir en faible quantité / Matériau mou blanc	
▸ Matériau noir en faible quantité non séparable + Matériau mou blanc	META (B) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : SIS (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20008	
Réf échantillon client : MP 23 / Cellier 1 / Autre / enduit mural - Cellier 1 - Autre / enduit mural		Description ITGA : Enduit compact gris en vrac	
▸ Enduit compact gris en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : PND (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20009	
Réf échantillon client : MP 24 / Cellier 1 / Plafond / Béton - Cellier 1 - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20010	
Réf échantillon client : MP 25 / balcon 2 / Sol / Béton - balcon 2 - Sol / Béton		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20011	
Réf échantillon client : MP 26 / balcon 2 / Plafond / Béton + peinture - balcon 2 - Plafond / Béton + peinture		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peinture	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peinture non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20012	
Réf échantillon client : MP 27 / balcon 2 / Autre / mur béton peinture - balcon 2 - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20013	
Réf échantillon client : MP 28 / balcon 2 / Plafond / joint de dilatation - balcon 2 - Plafond / joint de dilatation		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc / Matériau gris en faible quantité en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc + Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20014	
Réf échantillon client : MP 29 / balcon 2 / Autre / appui fenêtre - balcon 2 - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20015	
Réf échantillon client : MP 3 / Cuisine / Salle de bain 1 / entrée débarras 1 / Mur de refend / Béton plâtre - Cuisine - Mur de refend / Béton plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau compact gris en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau compact gris en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20016	
Réf échantillon client : MP 30 / balcon 2 / Autre / mastic tablette - balcon 2 - Autre / mastic tablette		Description ITGA : Matériau gris en faible quantité / Matériau mou blanc	
▸ Matériau gris en faible quantité non séparable + Matériau mou blanc	META (B) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : LHL (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20017	
Réf échantillon client : MP 31 / cuisine / Autre / massif béton - cuisine - Autre / massif béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Matériau blanc	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Matériau blanc non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20018	
Réf échantillon client : MP 32 / Salle de bain 1 / Sol / Revêtement plastique collé - Salle de bain 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
▸ Revêtement souple gris + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20019	
Réf échantillon client : MP 33 / WC 1 / Sol / Revêtement plastique collé - WC 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
▸ Revêtement souple gris + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : GBH (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20020	
Réf échantillon client : MP 4 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée débarras / Plafond / Plâtre + peinture - Cuisine - Plafond / Plâtre + peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante (1) / Chrysotile	Analyste : ASK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-20021	
Réf échantillon client : MP 5 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Matériau blanc / Colle beige / Couche plâtreuse blanche	
▸ Matériau blanc non séparable + Colle beige + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (3) Analyste : GBH (5)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 6 / Cuisine / Sol / Revêtement plastique collé - Cuisine - Sol / Revêtement plastique collé		Réf échantillon ITGA : IT072109-20022 Description ITGA : Revêtement souple marron / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Revêtement souple marron + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ASK (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 7 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Réf échantillon ITGA : IT072109-20023 Description ITGA : Colle grise	
Colle grise	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : ASK
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 8 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Réf échantillon ITGA : IT072109-20024 Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Couche plâtreuse blanche en faible quantité	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle beige + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : LHL (5)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 29, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 9 / Salle de bain 1 / Plafond / Polystyrene collé - Salle de bain 1 - Plafond / Polystyrene collé		Réf échantillon ITGA : IT072109-20025 Description ITGA : Polystyrène / Colle blanche / Peintures multiples / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Polystyrène	---	Non analysé	
Colle blanche + Peintures multiples non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (2) / -	Analyste : PND (4)

(1) Seules quelques fibres d'amiante ont été détectées.
(2) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(3) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(4) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(5) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

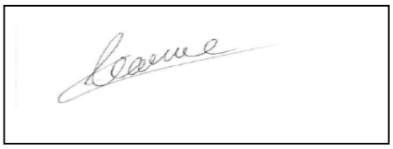
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61947 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

Validé par : Tristan BRAURE Chef d'équipe



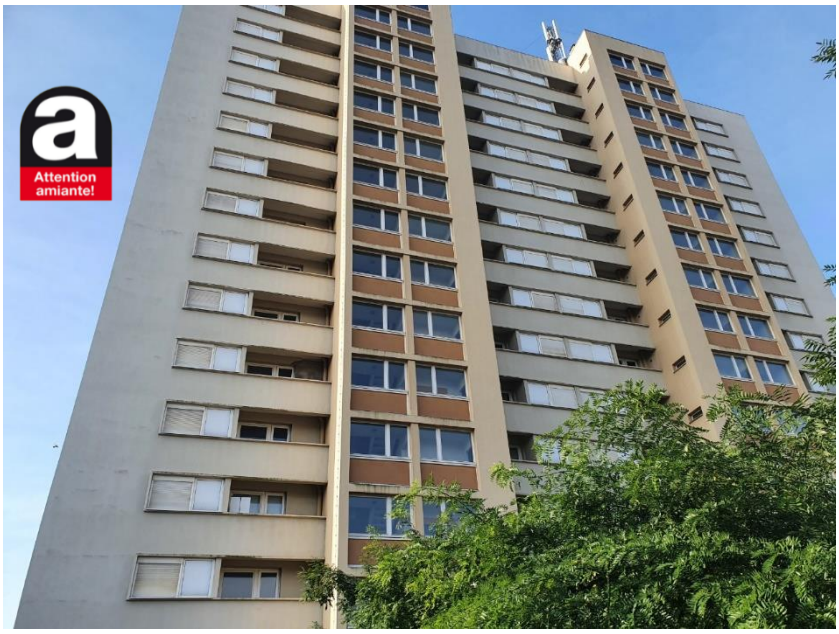
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 30 - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 07/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 8
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 11

5. Localisations et identifications des prélèvements 12

6. Attestation sur l'honneur : 20

7. Attestation d'assurance 21

8. Certificat de compétences 22

9. Rapports d'analyses du laboratoire 23

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 30 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 30 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

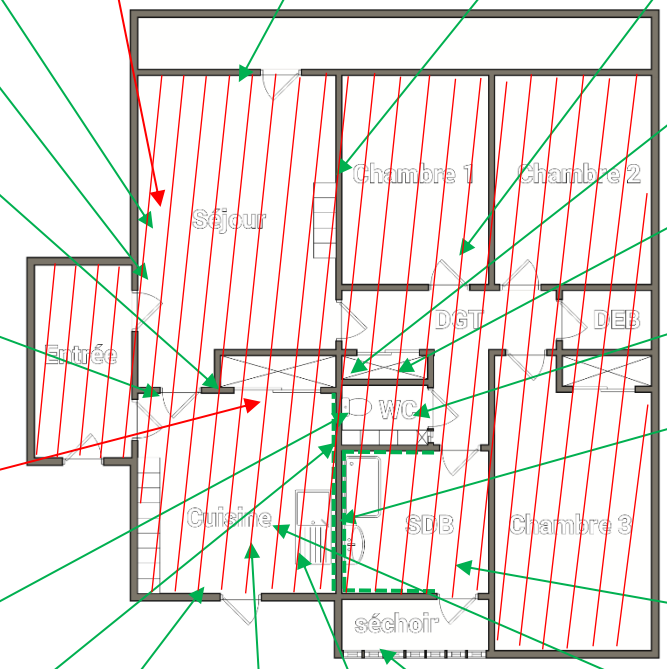
Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 30 - 57000 METZ

faïence ---



MP15 : sol Carrelage + colle Séjour + ZPSO pour : dégagement, Entrée, placard

MP14 : plafond Plâtre + peinture Séjour + ZPSO pour : chambres 1,2 et 3, dégagement, débarras

MP11 : Mur périphérique Plâtre Séjour + ZPSO pour : chambres 1 et 2

MP13 : Mur de refend béton plâtre Séjour + ZPSO pour : chambre 2, dégagement, débarras

S1 : sol parquet Chambre 1 + ZPSO pour : chambres 2 et 3, débarras

MP16 : faïence Plinthe + colle Séjour + ZPSO pour : dégagement, Entrée, placard

MP20 : Plafond Béton + peinture Placard 1

MP2 : Mur cloison Plâtre Cuisine + ZPSO pour : salle de bain, WC, Entrée, placard 1

MP17 : enduit mural Placard 1

MP12 : Mur cloison Plâtre Séjour + ZPSO pour : chambres 1,2 et 3, dégagement, débarras

MP19 : sol plastique collé WC

MP10 : Colle + faïence Salle de bain

MP4 : plafond plâtre Cuisine + ZPSO pour : salle de bain, WC, Entrée, placard 1

MP3 : Mur de refend béton peinture Cuisine + ZPSO pour : salle de bain, Entrée

MP18 : sol plastique collé Salle de bain

MP5 : Colle + faïence Cuisine

MP1 : Mur périphérique Plâtre Cuisine

MP8 : sol plâtre Cuisine

MP7 : sol plastique collé Cuisine

MP6 : Bitumineux - sous évier Cuisine

MP9 : Mur périphérique Plâtre Séchoir + ZPSO pour : chambre 3

/// Plafond amianté, Cuisine, salle de bain, WC, Entrée, placard 1, chambres 1,2 et 3, dégagement, débarras, séjour - Voir PV d'analyse joint

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : Entrée, SDB, WC, cuisine, séjour, chambres 1,2 et 3, débarras, dégagement, placards, séchoir

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée

plafond plâtre	Cuisine	MP4	
plafond plâtre	salle de bain	Voir MP4	
plafond plâtre	WC	Voir MP4	
plafond plâtre	Entrée	Voir MP4	
plafond plâtre	placard 1	Voir MP4	
plafond Plâtre + peinture	Séjour	MP14	
plafond Plâtre + peinture	Chambre 1	Voir MP14	
plafond Plâtre + peinture	Chambre 2	Voir MP14	
plafond Plâtre + peinture	Chambre 3	Voir MP14	
plafond Plâtre + peinture	dégagement	Voir MP14	
plafond Plâtre + peinture	débarras	Voir MP14	

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Mastic tablette	Balcon 2	Voir MP30 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ	
Mastic tablette	Balcon 1	Voir MP22 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ	

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement

Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP1
Mur cloison Plâtre	Cuisine	MP2
Mur cloison Plâtre	salle de bain	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Entrée	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	placard 1	Voir MP2
Mur de refend béton peinture	Cuisine	MP3
Mur de refend béton peinture	salle de bain	Voir MP3
Mur de refend béton peinture	Entrée	Voir MP3
Colle + faïence	Cuisine	MP5
Bitumineux - sous évier	Cuisine	MP6
sol plastique collé	Cuisine	MP7
sol plâtre	Cuisine	MP8
Mur périphérique Plâtre	Séchoir	MP9
Mur périphérique Plâtre	chambre 3	Voir MP9
Colle + faïence	Salle de bain	MP10
Mur périphérique Plâtre	Séjour	MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 1	Voir MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 2	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Séjour	MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 1	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 3	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	dégagement	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	débarras	Voir MP12
Mur de refend béton plâtre	Séjour	MP13
Mur de refend béton plâtre	Chambre 2	Voir MP13
Mur de refend béton plâtre	dégagement	Voir MP13
Mur de refend béton plâtre	débarras	Voir MP13
sol Carrelage + colle	Séjour	MP15
sol Carrelage + colle	dégagement	Voir MP15
sol Carrelage + colle	Entrée	Voir MP15
sol Carrelage + colle	placard 1	Voir MP15

faïence Plinthe + colle	Séjour	MP16
faïence Plinthe + colle	dégagement	Voir MP16
faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP16
faïence Plinthe + colle	placard	Voir MP16
enduit mural	Placard 1	MP17
sol plastique collé	Salle de bain	MP18
sol plastique collé	WC	MP19
Plafond Béton + peinture	Placard 1	MP20

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Sol Béton	Balcon 2	Voir MP25 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	Voir MP26 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 2	Voir MP27 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond joint de dilatation	Balcon 2	Voir MP28 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 2	Voir MP29 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Sol béton	Balcon 1	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 1	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 1	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
sol parquet	chambres 1,2 et 3, débarras

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Cuisine + ZPSO pour : salle de bain, WC, Entrée, placard 1	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture en faible quantité non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Cuisine + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : salle de bain, Entrée	
Matériau ou produit :	Mur de refend béton peinture - Peintures multiples en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

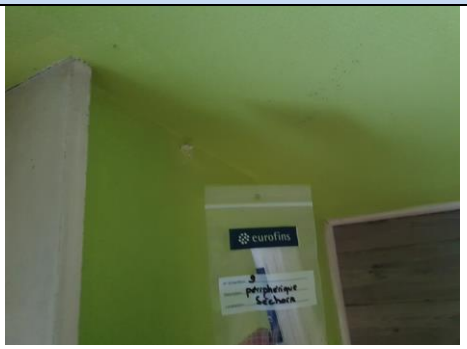
PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Cuisine + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : salle de bain, WC, Entrée, placard 1	
Matériau ou produit :	Plafond plâtre - Peintures multiples en vrac + Papier en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

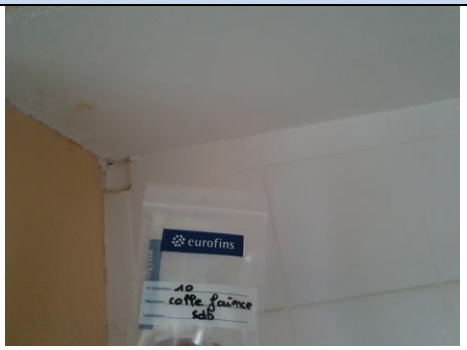
PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peinture + Colle beige séparable + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Bitumineux - sous évier - Matériau bitumineux noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

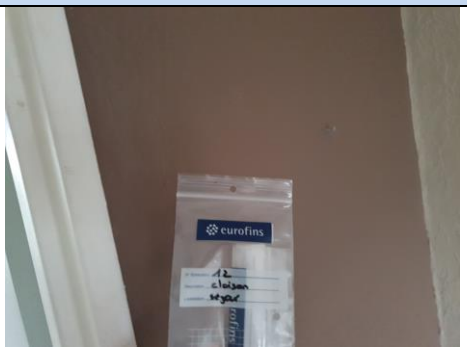
PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	sol plastique collé - Revêtement souple rose + Colle polymère jaune/ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable + Peinture en faible quantité en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	sol plâtre - Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Séchoir + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : chambre 3	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Salle de bain	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peinture non séparable + Joint cassant blanc non séparable + Colle beige + Couche plâtreuse blanche non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Séjour + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : chambres 1 et 2	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Séjour + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : chambres 1,2 et 3, dégagement, débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Séjour + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : chambre 2, dégagement, débarras	
Matériau ou produit :	Mur de refend béton plâtre - Peinture en faible quantité en vrac + Enduit plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Séjour + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : chambres 1,2 et 3, dégagement, débarras	
Matériau ou produit :	plafond Plâtre + peinture - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc + Carton en faible quantité en vrac non séparable	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Séjour + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : dégagement, Entrée, placard	
Matériau ou produit :	sol Carrelage + colle - Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Séjour + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : dégagement, Entrée, placard	
Matériau ou produit :	faïence Plinthe + colle - Peinture non séparable + Joint cassant gris non séparable + Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Placard 1	
Matériau ou produit :	enduit mural - Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	Salle de bain	
Matériau ou produit :	sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	WC	
Matériau ou produit :	sol plastique collé - souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène avec fibres non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	Placard 1	
Matériau ou produit :	Plafond Béton + peinture - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : chambres 2 et 3, débarras	
Matériau ou produit :	Sol parquet bois	
Résultat :	**Matériaux qui ne contient pas d'amiante par nature**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 07/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

itga
Innovateur en fiabilité

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-5967
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61876 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61876 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconv

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France — Réf échantillon ITGA : IT072109-22758 Réf échantillon client : MP 1 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre — Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Matériau plâtreux blanc			
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France — Réf échantillon ITGA : IT072109-22759 Réf échantillon client : MP 10 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence — Description ITGA : Peinture / Joint cassant blanc / Carrelage / Colle beige / Couche plâtreuse blanche			
▸ Peinture non séparable + Joint cassant blanc non séparable + Colle beige + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : APC (4)
Carrelage	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61876 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 11 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 / Mur périphérique / Plâtre - Sejour - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22760 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Matériau plâtreux blanc	
Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CBL (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 12 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Débarras 1 / Mur cloison / Plâtre - Sejour - Mur cloison / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22761 Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Matériau plâtreux blanc	
Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 13 / Sejour / Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 + Débarras 1 / Mur de refend / béton plâtre - Sejour - Mur de refend / béton plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22762 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en faible quantité en vrac + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 14 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Débarras 1 / Plafond / Plâtre + peinture - Sejour - Plafond / Plâtre + peinture		Réf échantillon ITGA : IT072109-22763 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc / Carton en faible quantité en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc + Carton en faible quantité en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 15 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Sol / Carrelage + colle - Sejour - Sol / Carrelage + colle		Réf échantillon ITGA : IT072109-22764 Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61876 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22765	
Réf échantillon client : MP 16 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Faïence / Plinthe + colle - Sejour - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Peinture / Joint cassant gris / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Joint cassant gris non séparable + Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB (4)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22766	
Réf échantillon client : MP 17 / Placard 1 / Autre / enduit mural - Placard 1 - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : APG (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22767	
Réf échantillon client : MP 18 / Salle de bain 1 / Sol / Revêtement plastique collé - Salle de bain 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Matériau gris en vrac	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22768	
Réf échantillon client : MP 19 / WC 1 / Sol / Revêtement plastique collé - WC 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac / Matériau gris en vrac hétérogène avec fibres	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène avec fibres non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61876 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 2 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée placard 1 / Mur cloison / Plâtre - Cuisine - Mur cloison / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22769 Description ITGA : Peinture en faible quantité / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture en faible quantité non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 20 / Placard 1 / Plafond / Béton + peinture - Placard 1 - Plafond / Béton + peinture		Réf échantillon ITGA : IT072109-22770 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 3 / Cuisine / Salle de bain 1 / entrée / Mur de refend / béton peinture - Cuisine - Mur de refend / béton peinture		Réf échantillon ITGA : IT072109-22771 Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peintures multiples en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 4 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée placard 1 / Plafond / Plâtre - Cuisine - Plafond / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22772 Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Papier en vrac / Matériau plâtreux blanc	
Peintures multiples en vrac + Papier en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 5 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Réf échantillon ITGA : IT072109-22773 Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle beige / Couche plâtreuse blanche en faible quantité	
Peinture + Colle beige non séparable + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : APG (4)
Carrelage	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61876 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 6 / Cuisine / Bitumineux / Bitumineux - sous évier - Cuisine - Bitumineux / Bitumineux - sous évier		Réf échantillon ITGA : IT072109-22774 Description ITGA : Matériau bitumineux noir	
▸ Matériau bitumineux noir	META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CTT
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 7 / Cuisine / Sol / Revêtement plastique collé - Cuisine - Sol / Revêtement plastique collé		Réf échantillon ITGA : IT072109-22775 Description ITGA : Revêtement souple rose / Colle polymère jaune / Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac / Peinture en faible quantité en vrac	
▸ Revêtement souple rose + Colle polymère jaune	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : APG
▸ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable + Peinture en faible quantité en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 8 / Cuisine / Sol / plâtre - Cuisine - Sol / plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22776 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc	
▸ Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 30, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 9 / séchoir / ch3 / Mur périphérique / Plâtre - séchoir - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22777 Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

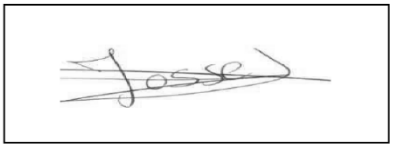
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61876 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

Validé par : Delphine JOSSET Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - ETAGE 9 - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 08/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 8
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 10

5. Localisations et identifications des prélèvements 11

6. Attestation sur l'honneur : 19

7. Attestation d'assurance 20

8. Certificat de compétences 21

9. Rapports d'analyses du laboratoire 22

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom: ITGA

Adresse : 1 rue Graham Bell
Technopole 2000
57070 METZ

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-6091.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL ETAGE 9 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - ETAGE 9 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 d'août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du **05/08/2021.**

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - ETAGE 9 - 57000 METZ

MP6 : Bitumineux - sous évier Cuisine

MP4 : Plafond Plâtre Cuisine + ZPSO pour : WC, Salle de bain, Entrée, Débarras

MP1 : Mur périphérique Plâtre Cuisine

MP5 : Colle + faïence Cuisine

MP8 : Mur périphérique doublage Séchoir

MP10 : Sol plastique collé Salle de bain

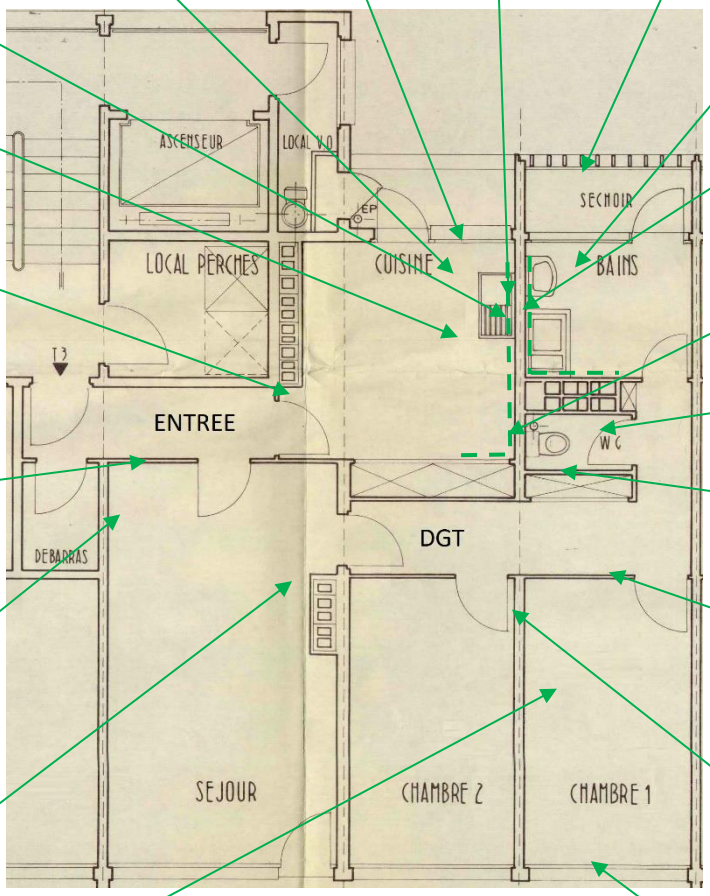
MP7 : Sol plastique collé Cuisine

MP2 : Mur cloison Plâtre Cuisine + ZPSO pour : WC, Salle de bain, Entrée, Débarras

MP16 : Faïence Plinthe + colle Séjour + ZPSO pour : Entrée, Dégagement, Placard

MP17 : Enduit mural Séjour + ZPSO pour : Entrée, Dégagement

MP15 : Sol Carrelage + colle Séjour + ZPSO pour : Entrée, Dégagement, Placard



MP14 : Plafond Plâtre Séjour + ZPSO pour : Chambres 1 et 2, Dégagement, Placard

MP11 : Mur périphérique Plâtre Chambre 1 + ZPSO pour : Séjour, Chambre 2

MP9 : Colle + faïence Salle de bain

MP3 : Mur de refend plâtre Cuisine + ZPSO pour : Salle de bain, Entrée, Débarras

MP19 : Sol plastique collé WC

MP18 : Enduit mural Placard

MP12 : Mur cloison Plâtre Chambre 1 + ZPSO pour : Séjour, Chambre 2, Dégagement, Placard

MP13 : Mur de refend Béton plâtre Chambre 1 + ZPSO pour : Séjour, Chambre 2, Dégagement

– – – – Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : Entrée, Dégagement, Séjour, Chambres 1 et 2, Débarras, Placard, Salle de bain, Cuisine, WC, Séchoir

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Néant			

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Mastic tablette	Balcon 2	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ	
Mastic tablette	Balcon 1	Voir MP22 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ	

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP1
Mur cloison Plâtre	Cuisine	MP2
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Salle de bain	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Entrée	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Débarras	Voir MP2
Mur de refend plâtre	Cuisine	MP3
Mur de refend plâtre	Salle de bain	Voir MP3
Mur de refend plâtre	Entrée	Voir MP3
Mur de refend plâtre	Débarras	Voir MP3
Plafond Plâtre	Cuisine	MP4
Plafond Plâtre	WC	Voir MP4
Plafond Plâtre	Salle de bain	Voir MP4
Plafond Plâtre	Entrée	Voir MP4
Plafond Plâtre	Débarras	Voir MP4
Colle + faïence	Cuisine	MP5
Bitumineux - sous évier	Cuisine	MP6
Sol plastique collé	Cuisine	MP7
Mur périphérique doublage	Séchoir	MP8
Colle + faïence	Salle de bain	MP9
Sol plastique collé	Salle de bain	MP10
Mur périphérique Plâtre	Chambre 1	MP11
Mur périphérique Plâtre	Séjour	Voir MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 2	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Chambre 1	MP12
Mur cloison Plâtre	Séjour	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Dégagement	Voir MP12

Mur cloison Plâtre	Placard	Voir MP12
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 1	MP13
Mur de refend Béton plâtre	Séjour	Voir MP13
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 2	Voir MP13
Mur de refend Béton plâtre	Dégagement	Voir MP13
Plafond Plâtre	Séjour	MP14
Plafond Plâtre	Chambre 1	Voir MP14
Plafond Plâtre	Chambre 2	Voir MP14
Plafond Plâtre	Dégagement	Voir MP14
Plafond Plâtre	Placard	Voir MP14
Sol Carrelage + colle	Séjour	MP15
Sol Carrelage + colle	Entrée	Voir MP15
Sol Carrelage + colle	Dégagement	Voir MP15
Sol Carrelage + colle	Placard	Voir MP15
Faïence Plinthe + colle	Séjour	MP16
Faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	Placard	Voir MP16
Enduit mural	Séjour	MP17
Enduit mural	Entrée	Voir MP17
Enduit mural	Dégagement	Voir MP17
Enduit mural	Placard	MP18
Sol plastique collé	WC	MP19

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif

Joint de dilatation	Balcon 2	Voir MP28 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Rehausse	Balcon 2	Voir MP29 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Sol Béton	Balcon 2	Voir MP17 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Mur béton peinture	Balcon 2	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Appui fenêtre	Balcon 2	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Sol béton	Balcon 1	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 1	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 1	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Enduit mural	Cellier	Voir MP23 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton	Cellier	Voir MP24 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, Salle de bain, Entrée, Débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

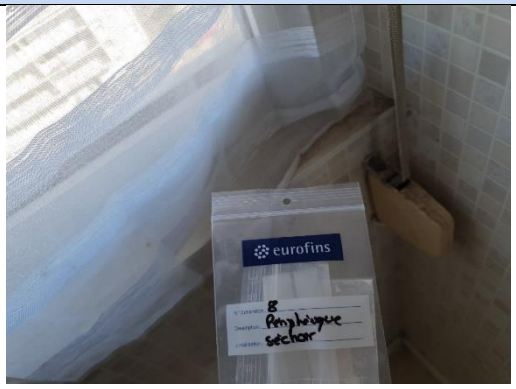
PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Salle de bain, Entrée, Débarras	
Matériau ou produit :	Mur de refend plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en papier	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, Salle de bain, Entrée, Débarras	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Colle beige + Matériau souple gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Bitumineux - sous évier - Matériau bitumineux noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Séchoir	
Matériau ou produit :	Mur périphérique doublage - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Salle de bain	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Colle beige + Couche plâtreuse blanche non séparable + Peinture non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Salle de bain	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Séjour, Chambre 2	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Séjour, Chambre 2, Dégagement, Placard	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Séjour, Chambre 2, Dégagement	
Matériau ou produit :	Mur de refend Béton plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Chambres 1 et 2, Dégagement, Placard	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Entrée, Dégagement, Placard	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Colle grise en vrac + Peinture en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Entrée, Dégagement, Placard	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Colle grise + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Entrée, Dégagement	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Peintures multiples non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	Placard	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	WC	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 08/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

GROUPE CAMACTE – BÂTISSEUR D'ASSURANCES

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

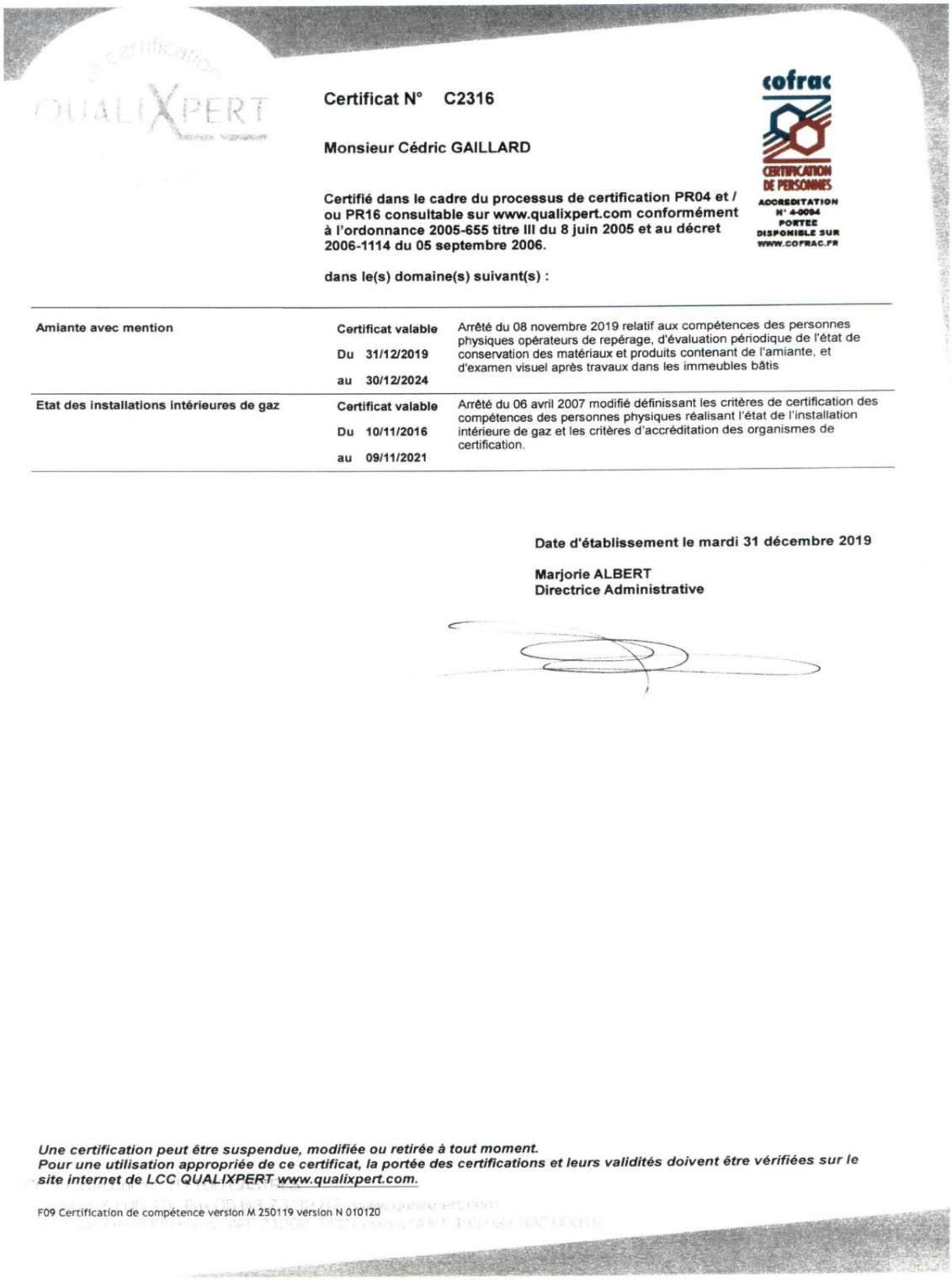
La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

8. Certificat de compétences



Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

1 Rue Graham Bell - Technopole 2000
57070 METZ
Tel : 03.87.35.83.50
Fax : 03.87.35.50.60
www.itga.fr

Accréditation n° 1-6091

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61948 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61948 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval,

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22542 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / Salle de bain 1 / Sol / Revêtement plastique collé - Salle de bain 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Réf échantillon ITGA : IT072109-22543 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61948 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 11 / Chambre 1 / Séjour + Chambre 2 / Mur périphérique / Plâtre - Chambre 1 - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22544 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 12 / Chambre 1 / Séjour + Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Mur cloison / Plâtre - Chambre 1 - Mur cloison / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22545 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 13 / Chambre 1 / Séjour + Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 / Mur de refend / Béton plâtre - Chambre 1 - Mur de refend / Béton plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22546 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 14 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Plafond / Plâtre - Sejour - Plafond / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22548 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 15 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Sol / Carrelage + colle - Sejour - Sol / Carrelage + colle		Réf échantillon ITGA : IT072109-22550 Description ITGA : Carrelage / Colle grise en vrac / Peinture en faible quantité	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise en vrac + Peinture en faible quantité non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61948 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22552	
Réf échantillon client : MP 16 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Faïence / Plinthe + colle - Sejour - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Peintures multiples	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise + Peintures multiples non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22554	
Réf échantillon client : MP 17 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 / Autre / enduit mural - Sejour - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peintures multiples / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peintures multiples non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22556	
Réf échantillon client : MP 18 / Placard 1 / Autre / enduit mural - Placard 1 - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22558	
Réf échantillon client : MP 19 / WC 1 / Sol / Revêtement plastique collé - WC 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22560	
Réf échantillon client : MP 2 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée débarras / Mur cloison / Plâtre - Cuisine - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61948 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22561	
Réf échantillon client : MP 3 / Cuisine / Salle de bain 1 / entrée débarras / Mur de refend / plâtre - Cuisine - Mur de refend / plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en papier	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche en papier	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22562	
Réf échantillon client : MP 4 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée débarras / Plafond / Plâtre - Cuisine - Plafond / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22563	
Réf échantillon client : MP 5 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Matériau souple gris	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle beige + Matériau souple gris non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22564	
Réf échantillon client : MP 6 / Cuisine / Bitumineux / Bitumineux - sous évier - Cuisine - Bitumineux / Bitumineux - sous évier		Description ITGA : Matériau bitumineux noir	
Matériau bitumineux noir	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22565	
Réf échantillon client : MP 7 / Cuisine / Sol / Revêtement plastique collé - Cuisine - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (3)

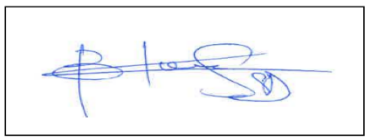
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61948 EN DATE DU **17/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22566	
Réf échantillon client : MP 8 / séchoir / Mur périphérique / doublage - séchoir - Mur périphérique / doublage		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Bâtiment 43, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22567	
Réf échantillon client : MP 9 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Couche plâtreuse blanche / Peinture	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle beige + Couche plâtreuse blanche non séparable + Peinture non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BSD (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Blon Serge DETY Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

AMIANTE NON DETECTE

PRESENCE DE MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE POUR LEQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES DOIVENT AVOIR LIEU

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - TOUR DE SECHAGE - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 13/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 8
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 8

5. Localisations et identifications des prélèvements 9

6. Attestation sur l'honneur : 14

7. Attestation d'assurance 15

8. Certificat de compétences 16

9. Rapports d'analyses du laboratoire 17

B.E. Energ'aire

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 273539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom: ITGA

Adresse : 44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-1761.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	tour de séchage
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL TOUR DE SECHAGE METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - TOUR DE SECHAGE - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

REFECTION TCE

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

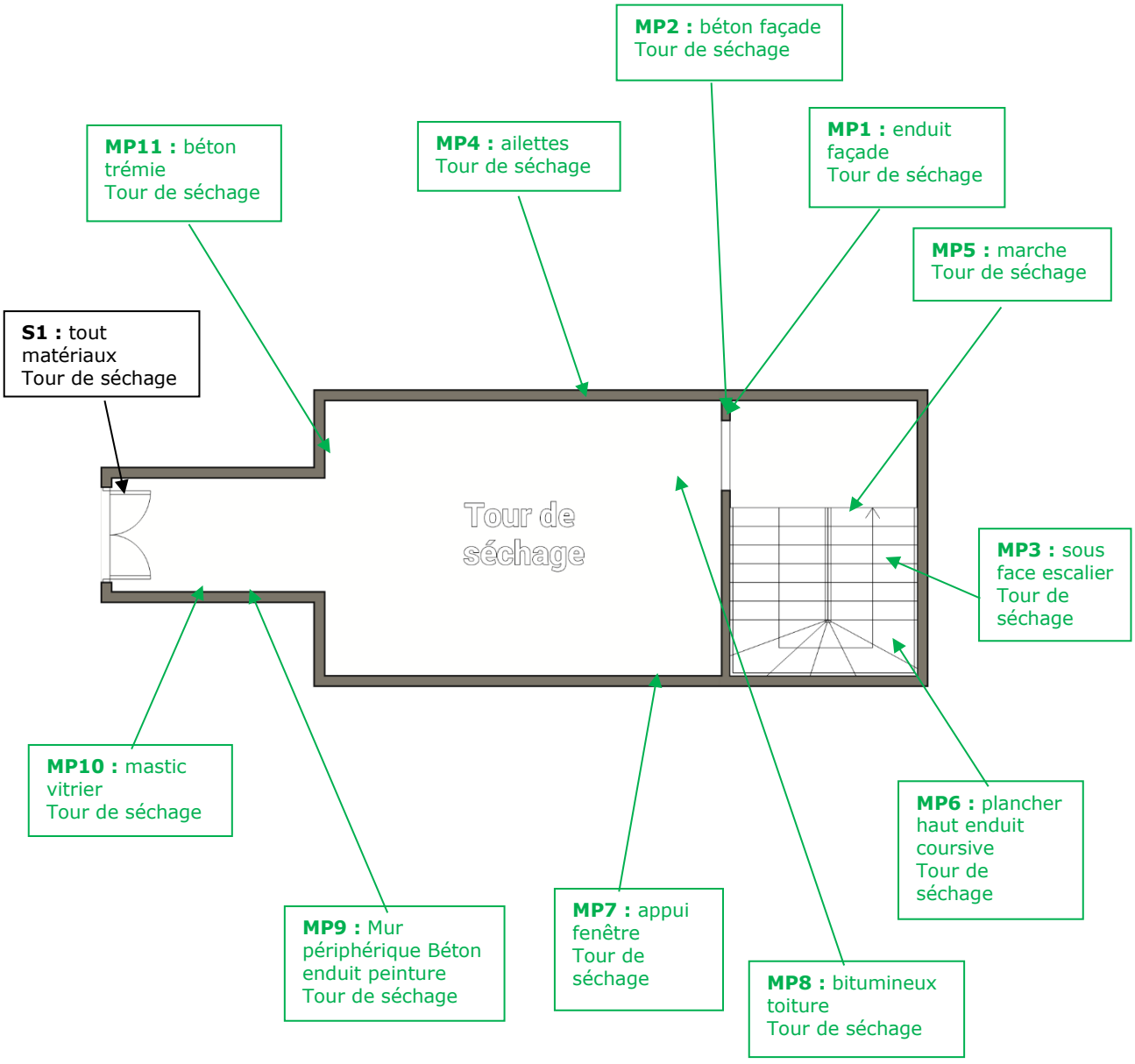
L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - TOUR DE SECHAGE - 57000 METZ



Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Tour de séchage, Escalier

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Néant			

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
enduit façade	Tour de séchage	MP1
béton façade	Tour de séchage	MP2
sous face escalier	Tour de séchage	MP3
ailettes	Tour de séchage	MP4
marche	Tour de séchage	MP5
plancher haut enduit coursive	Tour de séchage	MP6
appui fenêtre	Tour de séchage	MP7
bitumineux toiture	Tour de séchage	MP8
Mur périphérique Béton enduit peinture	Tour de séchage	MP9
mastic vitrier	Tour de séchage	MP10
béton trémie	Tour de séchage	MP11

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Néant		

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
tout matériaux	Tour de séchage	local fermée

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	enduit façade - Peinture non séparable + Enduit compact gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	béton façade - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	sous face escalier - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	Ailettes - Peinture non séparable + Matériau compact gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	Marche - Matériau compact gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	plancher haut enduit coursive - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	appui fenêtre - Matériau compact gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	bitumineux toiture - Matériau bitumineux noir avec gravillons	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Béton enduit peinture - Peinture non séparable + Matériau compact gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	mastic vitrier - Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	béton trémie - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Tour de séchage	
Matériau ou produit :	Tour de séchage - local fermée	
Résultat :	**Investigation complémentaire**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 13/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

itga
Innovateur en fiabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole : ▸

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62495 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-62495 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconv

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 15/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25159	
Réf échantillon client : MP 1 / tour de séchage / Autre / enduit façade - tour de séchage - Autre / enduit façade		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit compact gris en vrac non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25160	
Réf échantillon client : MP 10 / sas tour de séchage / Autre / mastic vitrier - sas tour de séchage - Autre / mastic vitrier		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62495 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25161	
Réf échantillon client : MP 11 / sas tour de séchage / Autre / béton trémie - sas tour de séchage - Autre / béton trémie		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25162	
Réf échantillon client : MP 2 / tour de séchage / Autre / béton façade - tour de séchage - Autre / béton façade		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25163	
Réf échantillon client : MP 3 / tour de séchage / Autre / sous face escalier - tour de séchage - Autre / sous face escalier		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25164	
Réf échantillon client : MP 4 / tour de séchage / Autre / ailettes - tour de séchage - Autre / ailettes		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau compact gris en vrac non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25165	
Réf échantillon client : MP 5 / tour de séchage / Autre / marche - tour de séchage - Autre / marche		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac	
Matériau compact gris en vrac	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

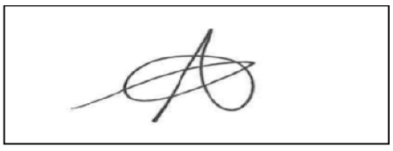
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62495 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 6 / tour de séchage / Autre / plancher haut enduit coursive - tour de séchage - Autre / plancher haut enduit coursive		Réf échantillon ITGA : IT072109-25166 Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 7 / tour de séchage / Autre / appui fenêtre - tour de séchage - Autre / appui fenêtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-25167 Description ITGA : Matériau compact gris en vrac	
▸ Matériau compact gris en vrac	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 8 / tour de séchage / Autre / bitumineux toiture - tour de séchage - Autre / bitumineux toiture		Réf échantillon ITGA : IT072109-25168 Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec gravillons	
▸ Matériau bitumineux noir avec gravillons	META (B) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VGD
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment TOUR DE SECHAGE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 9 / sas tour de séchage / Mur périphérique / Béton enduit peinture - sas tour de séchage - Mur périphérique / Béton enduit peinture		Réf échantillon ITGA : IT072109-25169 Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris en vrac non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Arnaud VARILLON Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 44 - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 08/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 8

4.1. Liste des pièces visitées 8
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 8
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 8
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 9
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 11

5. Localisations et identifications des prélèvements 12

6. Attestation sur l'honneur : 24

7. Attestation d'assurance 25

8. Certificat de compétences 26

9. Rapports d'analyses du laboratoire 27

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 44 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 d'août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du **05/08/2021.**

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 44 - 57000 METZ

MP9 : Sol plastique collé Salle de bain

MP8 : Colle + faïence Salle de bain

MP7 : Mur périphérique doublage Séchoir + ZPSO pour : Chambre 4

MP16 : Allège ciment Cuisine

MP1 : Mur périphérique Plâtre Cuisine

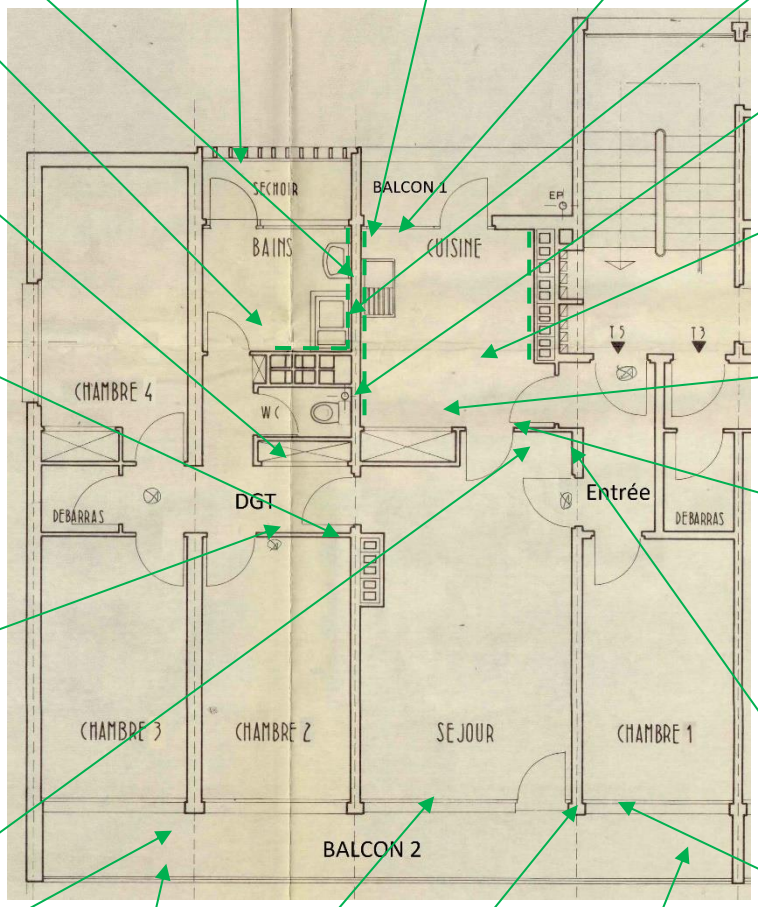
MP3 : Mur de refend Plâtre Cuisine + ZPSO pour : Salle de bain, Entrée, Chambre 1

MP14 : Sol Carrelage + colle Placard + ZPSO pour : Entrée, Séjour, Dégagement

MP5 : Colle + faïence Cuisine

MP6 : Sol plastique collé Cuisine

MP15 : Faïence Plinthe + colle Dégagement + ZPSO pour : Entrée, Séjour, Placard



MP4 : Plafond Plâtre Cuisine + ZPSO pour : WC, Salle de bain, Entrée, Chambre 1

MP11 : Mur cloison Plâtre Dégagement + ZPSO pour : Séjour, Chambres 2, 3 et 4, Placard, Débarras

MP2 : Mur cloison Plâtre Cuisine + ZPSO pour : WC, Salle de bain, Entrée, Chambre 1

MP12 : Mur de refend Plâtre Séjour + ZPSO pour : Chambres 2 et 3, Dégagement, Débarras

MP13 : Plafond Plâtre Séjour + ZPSO pour : Chambres 1, 2, 3 et 4, Dégagement, Placard

MP17 : Sol Béton Balcon 2+ ZPSO pour balcon 2 Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43

MP29 : Rehausse Balcon 2+ ZPSO pour balcon 2 Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43

MP21 : Appui fenêtre Balcon 2+ ZPSO pour balcon 2 Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43

MP18 : Mur béton peinture Balcon 2+ ZPSO pour balcon 2 Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43

MP19 : Plafond Béton + peinture Balcon 2+ ZPSO pour balcon 2 Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43

MP10 : Mur périphérique Plâtre Chambre 1 + ZPSO pour : Séjour, Chambres 2 et 3

– – – Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

MP23 : Mur béton peinture Balcon 1

MP24 : Plafond Béton + peinture Balcon 1

MP26 : Mastic tablette Balcon 1

MP22 : Sol Béton Balcon 1

MP25 : Appui fenêtre Balcon 1

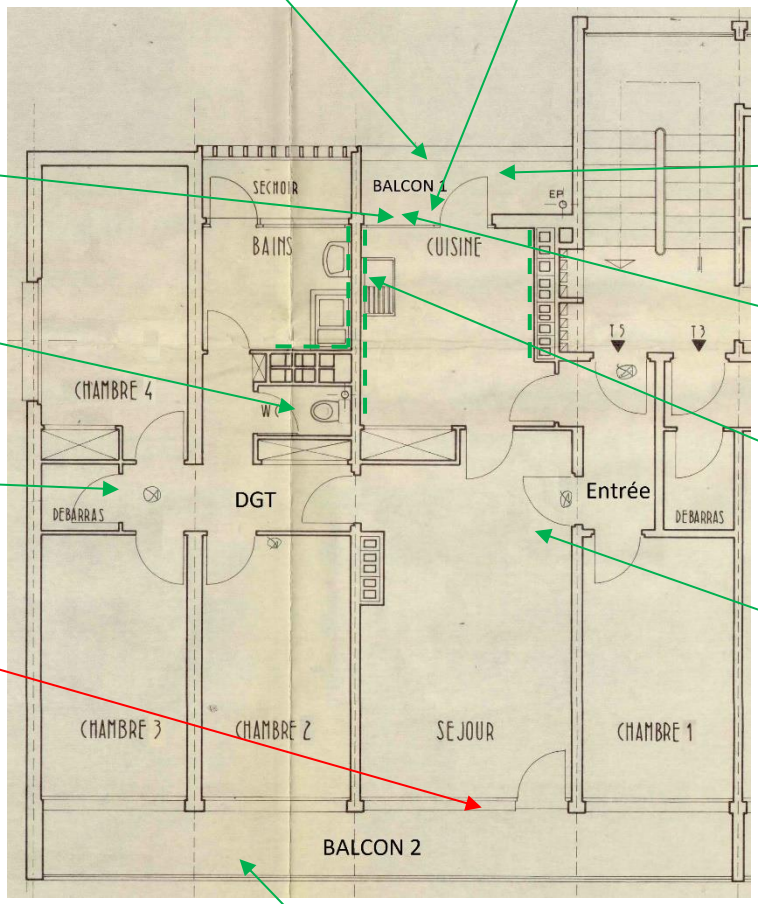
MP27 : Sol plastique collé WC

S2 : Bitumineux - sous évier Cuisine

MP30 : Sol plastique collé Débarras

S1 : Sol Parquet Chambre 1 + ZPSO pour : Chambres 2, 3 et 4, Débarras

MP20 : Mastic tablette Balcon 2+ ZPSO pour balcon 2 Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43



MP28 : Joint de dilatation Balcon 2+ ZPSO pour balcon 2 Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43

Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : Entrée, Séjour, Dégagement, Salle de bain, Cuisine, WC, Placard, Débarras, Chambres 1, 2, 3 et 4, Balcons 1 et 2, Séchoir

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Mastic tablette	Balcon 2	MP20	

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP1
Mur cloison Plâtre	Cuisine	MP2
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Salle de bain	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Entrée	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Chambre 1	Voir MP2
Mur de refend Plâtre	Cuisine	MP3
Mur de refend Plâtre	Salle de bain	Voir MP3
Mur de refend Plâtre	Entrée	Voir MP3
Mur de refend Plâtre	Chambre 1	Voir MP3
Plafond Plâtre	Cuisine	MP4
Plafond Plâtre	WC	Voir MP4
Plafond Plâtre	Salle de bain	Voir MP4
Plafond Plâtre	Entrée	Voir MP4
Plafond Plâtre	Chambre 1	Voir MP4
Colle + faïence	Cuisine	MP5
Sol plastique collé	Cuisine	MP6
Mur périphérique doublage	Séchoir	MP7
Mur périphérique doublage	Chambre 4	Voir MP7
Colle + faïence	Salle de bain	MP8
Sol plastique collé	Salle de bain	MP9
Mur périphérique Plâtre	Chambre 1	MP10
Mur périphérique Plâtre	Séjour	Voir MP10
Mur périphérique Plâtre	Chambre 2	Voir MP10
Mur périphérique Plâtre	Chambre 3	Voir MP10
Mur cloison Plâtre	Dégagement	MP11
Mur cloison Plâtre	Séjour	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	Voir MP11

Mur cloison Plâtre	Chambre 3	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Chambre 4	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Placard	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Débarras	Voir MP11
Mur de refend Plâtre	Séjour	MP12
Mur de refend Plâtre	Chambre 2	Voir MP12
Mur de refend Plâtre	Chambre 3	Voir MP12
Mur de refend Plâtre	Dégagement	Voir MP12
Mur de refend Plâtre	Débarras	Voir MP12
Plafond Plâtre	Séjour	MP13
Plafond Plâtre	Chambre 1	Voir MP13
Plafond Plâtre	Chambre 2	Voir MP13
Plafond Plâtre	Chambre 3	Voir MP13
Plafond Plâtre	Chambre 4	Voir MP13
Plafond Plâtre	Dégagement	Voir MP13
Plafond Plâtre	Placard	Voir MP13
Sol Carrelage + colle	Placard	MP14
Sol Carrelage + colle	Entrée	Voir MP14
Sol Carrelage + colle	Séjour	Voir MP14
Sol Carrelage + colle	Dégagement	Voir MP14
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	MP15
Faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP15
Faïence Plinthe + colle	Séjour	Voir MP15
Faïence Plinthe + colle	Placard	Voir MP15
Allège ciment	Cuisine	MP16
Sol Béton	Balcon 2	MP17
Mur béton peinture	Balcon 2	MP18
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	MP19
Appui fenêtre	Balcon 2	MP21
Sol Béton	Balcon 1	MP22
Mur béton peinture	Balcon 1	MP23
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	MP24
Appui fenêtre	Balcon 1	MP25

Mastic tablette	Balcon 1	MP26
Sol plastique collé	WC	MP27
Joint de dilatation	Balcon 2	MP28
Rehausse	Balcon 2	MP29
Sol plastique collé	Débarras	MP30

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Bitumineux - sous évier	*Cuisine*	*date de 2013*

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Sol Parquet	*Chambres 1, 2, 3 et 4, Débarras*

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, Salle de bain, Entrée, Chambre 1	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Salle de bain, Entrée, Chambre 1	
Matériau ou produit :	Mur de refend Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

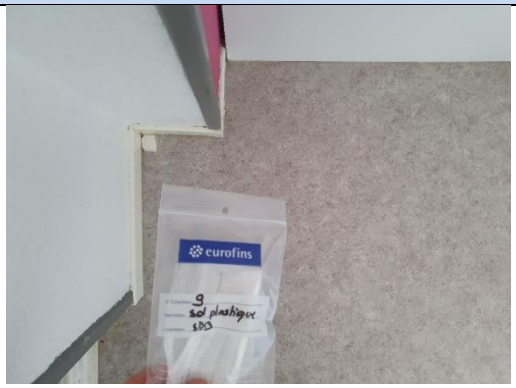
PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, Salle de bain, Entrée, Chambre 1	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Carton non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Colle grise + Matériau blanc en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - souple gris / Colle polymère jaune en faible quantité non séparable + souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac hétérogène non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Séchoir + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Chambre 4	
Matériau ou produit :	Mur périphérique doublage - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

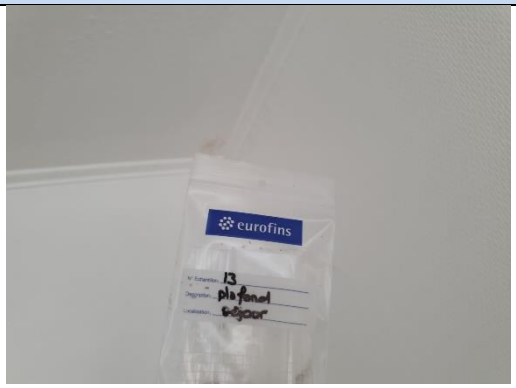
PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Salle de bain	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peintures multiples non séparable + Colle grise + Matériau souple blanc non séparable	
Résultat :	**Non analysé**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Salle de bain	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Matériau souple incolore non séparable + Colle polymère jaune non séparable + souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable / souple gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Séjour, Chambres 2 et 3	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Dégagement + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Séjour, Chambres 2, 3 et 4, Placard, Débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Chambres 2 et 3, Dégagement, Débarras	
Matériau ou produit :	Mur de refend Plâtre - Peinture en faible quantité non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Chambres 1, 2, 3 et 4, Dégagement, Placard	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Carton non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Placard + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Entrée, Séjour, Dégagement	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Dégagement + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Entrée, Séjour, Placard	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Colle beige + Couche plâtreuse blanche en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Allège ciment - Matériau compact blanc hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43	
Matériau ou produit :	Sol Béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43	
Matériau ou produit :	Mur béton peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43	
Matériau ou produit :	Plafond Béton + peinture - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43	
Matériau ou produit :	Mastic tablette - Matériau mou blanc avec poussières + Matériau gris en faible quantité hétérogène non séparable	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP21		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Peinture + Matériau gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP22		
Pièce ou Local :	Balcon 1	
Matériau ou produit :	Sol Béton - Matériau gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP23		
Pièce ou Local :	Balcon 1	
Matériau ou produit :	Mur béton peinture - Peinture + Matériau gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP24		
Pièce ou Local :	Balcon 1	
Matériau ou produit :	Plafond Béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP25		
Pièce ou Local :	Balcon 1	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Peinture + Matériau gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP26		
Pièce ou Local :	Balcon 1	
Matériau ou produit :	Mastic tablette - Matériau souple beige + Matériau blanc en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP27		
Pièce ou Local :	WC	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - souple gris + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Peinture en faible quantité non séparable + Matériau gris hétérogène non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP28		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43	
Matériau ou produit :	Joint de dilatation - Peinture non séparable + Matériau blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP29		
Pièce ou Local :	Balcon 2 + ZPSO pour Lgt 17 / Lgt 18 / Lgt 43	
Matériau ou produit :	Rehausse - Matériau gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP30		
Pièce ou Local :	Débarras	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - souple beige + Colle polymère jaune	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Chambres 2, 3 et 4, Débarras	
Matériau ou produit :	Sol Parquet – bois	
Résultat :	**Matériaux qui ne contient pas d'amiante par nature**	

SONDAGE : S2		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Bitumineux - sous évier - date de 2013	
Résultat :	**Matériaux Non Amianté sur justificatif**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 08/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

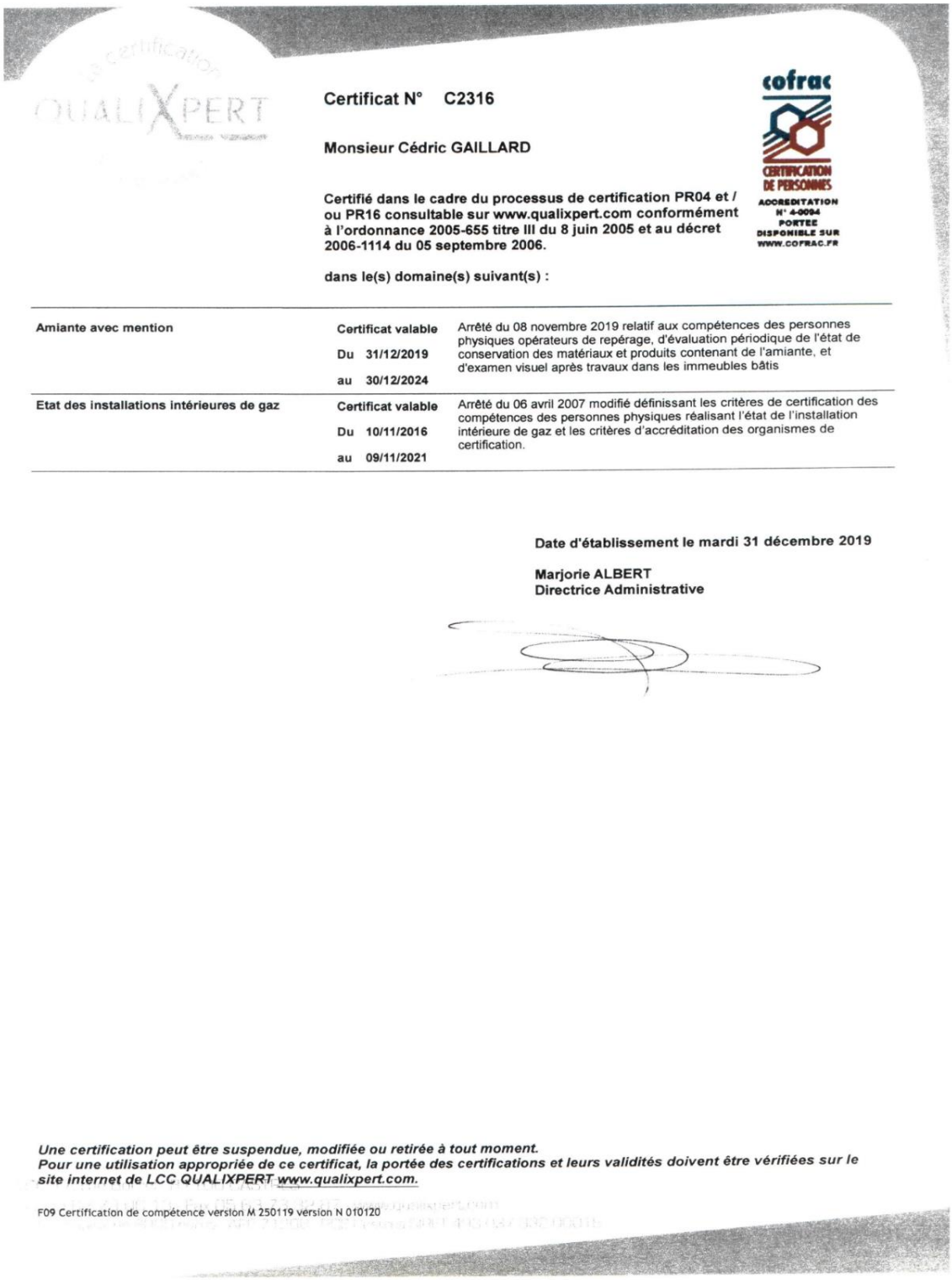
La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences



Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61941 EN DATE DU **16/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61941 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconv

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou - Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
(A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
(B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) : - Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou - Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22466 Description ITGA : Peinture / Toile fibreuse blanche / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / Chambre 1 / Séjour + Chambre 2 + Chambre 3 / Mur périphérique / Plâtre - Chambre 1 - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22469 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61941 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22472	
Réf échantillon client : MP 11 / Dégagement/couloir 1 / Séjour + Chambre 2 + Chambre 3 + Placard 1 + Débarras 1 + Chambre 4 / Mur cloison / Plâtre - Dégagement/couloir 1 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22475	
Réf échantillon client : MP 12 / Sejour / Chambre 2 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Débarras 1 / Mur de refend / Plâtre - Sejour - Mur de refend / Plâtre		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CTT (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22477	
Réf échantillon client : MP 13 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 + Chambre 4 / Plafond / Plâtre - Sejour - Plafond / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Carton / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Carton non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22479	
Réf échantillon client : MP 14 / pl1 / dégagement séjour entree / Sol / Carrelage + colle - pl1 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle grise en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22481	
Réf échantillon client : MP 15 / Dégagement/couloir 1 / Entrée + Séjour + Placard 1 / Faïence / Plinthe + colle - Dégagement/couloir 1 - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Couche plâtreuse blanche en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle beige + Couche plâtreuse blanche en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : ABJ (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61941 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22483	
Réf échantillon client : MP 16 / Cuisine / Autre / allège ciment - Cuisine - Autre / allège ciment		Description ITGA : Matériau compact blanc hétérogène	
▸ Matériau compact blanc hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22485	
Réf échantillon client : MP 17 / balcon 2 / Sol / Béton - balcon 2 - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22487	
Réf échantillon client : MP 18 / balcon 2 / Autre / mur béton peinture - balcon 2 - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22489	
Réf échantillon client : MP 19 / balcon 2 / Plafond / Béton + peinture - balcon 2 - Plafond / Béton + peinture		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22491	
Réf échantillon client : MP 2 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée ch1 / Mur cloison / Plâtre - Cuisine - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : ABJ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22493	
Réf échantillon client : MP 20 / balcon 2 / Autre / mastic tablette - balcon 2 - Autre / mastic tablette		Description ITGA : Matériau mou blanc avec poussières / Matériau gris en faible quantité hétérogène	
▸ Matériau mou blanc avec poussières + Matériau gris en faible quantité hétérogène non séparable	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : PDL (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61941 EN DATE DU **16/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22495	
Réf échantillon client : MP 21 / balcon 2 / Autre / appui fenêtre - balcon 2 - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Peinture / Matériau gris hétérogène	
▸ Peinture + Matériau gris hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22497	
Réf échantillon client : MP 22 / Balcon / Sol / Béton - Balcon - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau gris hétérogène	
▸ Matériau gris hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22499	
Réf échantillon client : MP 23 / Balcon / Autre / mur beton peinture - Balcon - Autre / mur beton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris hétérogène	
▸ Peinture + Matériau gris hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22501	
Réf échantillon client : MP 24 / Balcon / Plafond / Béton + peinture - Balcon - Plafond / Béton + peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22503	
Réf échantillon client : MP 25 / Balcon / Autre / appui fenêtre - Balcon - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Peinture / Matériau gris hétérogène	
▸ Peinture + Matériau gris hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22505	
Réf échantillon client : MP 26 / Balcon / Autre / mastic tablette - Balcon - Autre / mastic tablette		Description ITGA : Matériau souple beige / Matériau blanc en faible quantité	
▸ Matériau souple beige + Matériau blanc en faible quantité non séparable	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61941 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22507	
Réf échantillon client : MP 27 / WC 1 / Sol / Revêtement plastique collé - WC 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Peinture en faible quantité / Matériau gris hétérogène	
▸ Revêtement souple gris + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Peinture en faible quantité non séparable + Matériau gris hétérogène non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22509	
Réf échantillon client : MP 28 / balcon 2 / Autre / joint de dilatation - balcon 2 - Autre / joint de dilatation		Description ITGA : Peinture / Matériau blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : ABJ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22511	
Réf échantillon client : MP 29 / balcon 2 / Autre / rehausse - balcon 2 - Autre / rehausse		Description ITGA : Matériau gris hétérogène	
▸ Matériau gris hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22513	
Réf échantillon client : MP 3 / Cuisine / Salle de bain 1 / entrée ch1 / Mur de refend / Plâtre - Cuisine - Mur de refend / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D. (2) Analyste : ABJ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22514	
Réf échantillon client : MP 30 / Débarras 1 / Sol / revêtement plastique collé - Débarras 1 - Sol / revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune	
▸ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61941 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 4 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée ch1 / Plafond / Plâtre - Cuisine - Plafond / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22515 Description ITGA : Peinture / Carton / Matériau plâtreux blanc en vrac	
• Peinture non séparable + Carton non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 5 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Réf échantillon ITGA : IT072109-22516 Description ITGA : Colle grise / Matériau blanc en faible quantité	
• Colle grise + Matériau blanc en faible quantité non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 6 / Cuisine / Sol / Revêtement plastique collé - Cuisine - Sol / Revêtement plastique collé		Réf échantillon ITGA : IT072109-22517 Description ITGA : Revêtement souple gris / Colle polymère jaune en faible quantité / Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac hétérogène	
• Revêtement souple gris	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ
• Colle polymère jaune en faible quantité non séparable + Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac hétérogène non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 7 / séchoir / ch4 / Mur périphérique / doublage - séchoir - Mur périphérique / doublage		Réf échantillon ITGA : IT072109-22518 Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
• Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61941 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22519	
Réf échantillon client : MP 8 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Peintures multiples / Carrelage blanc / Colle grise / Matériau souple blanc / Carrelage violet	
Peintures multiples non séparable + Colle grise + Matériau souple blanc non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (4)
Carrelage blanc + Carrelage violet	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 44, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22520	
Réf échantillon client : MP 9 / Salle de bain 1 / Sol / Revêtement plastique collé - Salle de bain 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Matériau souple incolore / Revêtement souple gris / Colle polymère jaune / Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac	
Matériau souple incolore non séparable + Colle polymère jaune non séparable + Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ (3)
Revêtement souple gris	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABJ

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine JOSSET Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

AMIANTE NON DETECTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - SEMI PALIER TECHNIQUE - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 10/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 8
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 9

5. Localisations et identifications des prélèvements 10

6. Attestation sur l'honneur : 17

7. Attestation d'assurance 18

8. Certificat de compétences 19

9. Rapports d'analyses du laboratoire 20

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	partie commune d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL SEMI PALIER TECHNIQUE METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

REFECTION TCE

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

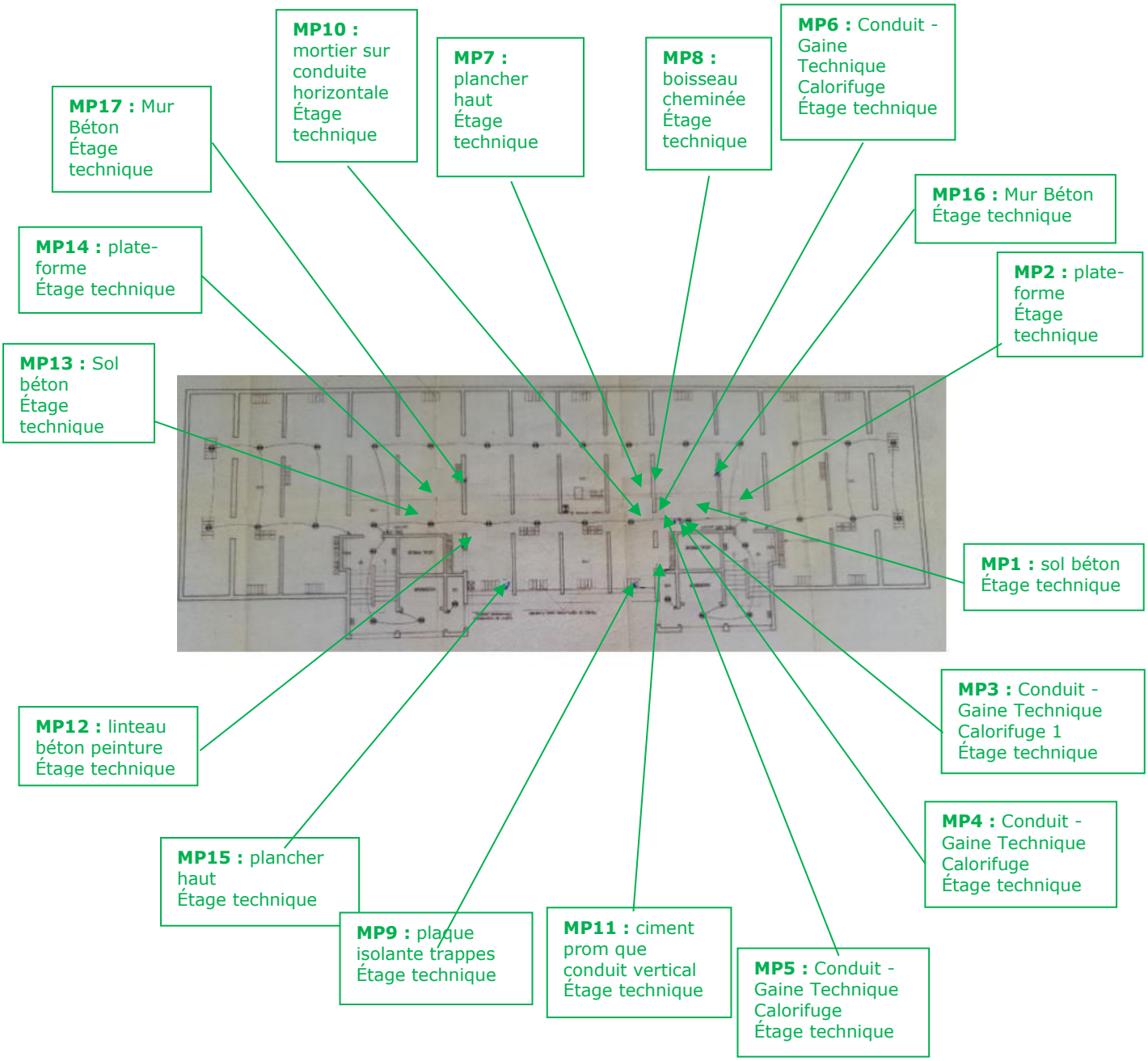
L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ



Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Partie commune : étage technique, escalier

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Néant			

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
sol béton	Étage technique	MP1
plate-forme	Étage technique	MP2
Conduit - Gaine Technique Calorifuge 1	Étage technique	MP3
Conduit - Gaine Technique Calorifuge	Étage technique	MP4
Conduit - Gaine Technique Calorifuge	Étage technique	MP5
Conduit - Gaine Technique Calorifuge	Étage technique	MP6
plancher haut	Étage technique	MP7
boisseau cheminée	Étage technique	MP8
plaque isolante trappes	Étage technique	MP9
mortier sur conduite horizontale	Étage technique	MP10
ciment prom que conduit vertical	Étage technique	MP11
linteau béton peinture	Étage technique	MP12
Sol béton	Étage technique	MP13
plate-forme	Étage technique	MP14
plancher haut	Étage technique	MP15
Mur Béton	Étage technique	MP16
Mur Béton	Étage technique	MP17

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Néant		

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Sol béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	plate-forme - Peintures multiples non séparable + Matériau blanc en faible quantité non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Conduit - Gaine Technique Calorifuge 1 - Matériau plâtreux blanc en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Conduit - Gaine Technique Calorifuge - Matériau plâtreux blanc en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Conduit - Gaine Technique Calorifuge - Matériau plâtreux blanc en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Conduit - Gaine Technique Calorifuge - Peinture en faible quantité non séparable + Couche bitumineuse noire + Matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	plancher haut - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

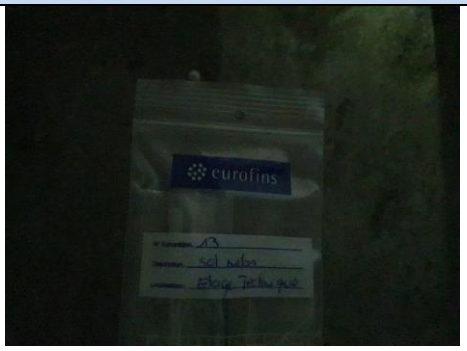
PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	boisseau cheminée - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	plaque isolante trappes -Matériau fibreux marron avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	mortier sur conduite horizontale - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	ciment prom que conduit vertical - Matériau compact gris hétérogène avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	linteau béton peinture - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Sol béton - Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	plate-forme - Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	plancher haut - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Mur Béton - Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Étage technique	
Matériau ou produit :	Mur Béton - Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 10/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61942 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61942 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
ou
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19907	
Réf échantillon client : MP 1 / étage technique / Autre / sol béton - étage technique - Autre / sol béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PDL
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19908	
Réf échantillon client : MP 10 / étage technique / Autre / mortier sur conduite horizontale - étage technique - Autre / mortier sur conduite horizontale		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61942 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19909	
Réf échantillon client : MP 11 / étage technique / Autre / ciment prom que conduit vertical - étage technique - Autre / ciment prom que conduit vertical		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène avec poussières	
▸ Matériau compact gris hétérogène avec poussières	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19910	
Réf échantillon client : MP 12 / étage technique / Autre / linteau béton peinture - étage technique - Autre / linteau béton peinture		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PDL
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19911	
Réf échantillon client : MP 13 / étage technique / Sol / Béton - étage technique - Sol / Béton		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19913	
Réf échantillon client : MP 14 / étage technique / Autre / plate-forme - étage technique - Autre / plate-forme		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19914	
Réf échantillon client : MP 15 / étage technique / Autre / plancher haut - étage technique - Autre / plancher haut		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CBL (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61942 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19915	
Réf échantillon client : MP 16 / étage technique / Mur Béton / Béton - étage technique - Mur Béton / Béton		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris hétérogène	
Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19916	
Réf échantillon client : MP 17 / étage technique / Mur Béton / Béton - étage technique - Mur Béton / Béton		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris hétérogène	
Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19917	
Réf échantillon client : MP 2 / étage technique / Autre / plate-forme - étage technique - Autre / plate-forme		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau blanc en faible quantité / Matériau compact gris hétérogène	
Peintures multiples non séparable + Matériau blanc en faible quantité non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19918	
Réf échantillon client : MP 3 / étage technique / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge 1 - étage technique - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge 1		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Toile fibreuse blanche / Matériau fibreux blanc / Couche bitumineuse noire	
Matériau plâtreux blanc en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	MOLP + META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61942 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19919	
Réf échantillon client : MP 4 / étage technique / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - étage technique - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Toile fibreuse blanche / Matériau fibreux blanc / Couche bitumineuse noire	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	MOLP + META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19920	
Réf échantillon client : MP 5 / étage technique / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - étage technique - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Toile fibreuse blanche / Matériau fibreux blanc / Couche bitumineuse noire	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac + Toile fibreuse blanche non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	MOLP + META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19921	
Réf échantillon client : MP 6 / étage technique / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - étage technique - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Couche bitumineuse noire / Matériau plâtreux blanc en faible quantité / Matériau fibreux blanc	
▸ Peinture en faible quantité non séparable + Couche bitumineuse noire + Matériau plâtreux blanc en faible quantité non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable	MOLP + META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19922	
Réf échantillon client : MP 7 / étage technique / Autre / plancher haut - étage technique - Autre / plancher haut		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

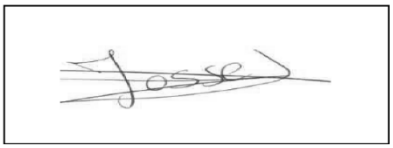
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61942 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19923	
Réf échantillon client : MP 8 / étage technique / Autre / boisseau cheminée - étage technique - Autre / boisseau cheminée		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment SEMI PALLIER TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-19924	
Réf échantillon client : MP 9 / étage technique / Autre / plaque isolante trappes - étage technique - Autre / plaque isolante trappes		Description ITGA : Matériau fibreux marron avec poussières	
▸ Matériau fibreux marron avec poussières	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine JOSSET Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

AMIANTE NON DETECTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 08/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 8
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 10

5. Localisations et identifications des prélèvements 11

6. Attestation sur l'honneur : 22

7. Attestation d'assurance 23

8. Certificat de compétences 24

9. Rapports d'analyses du laboratoire 25

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie 59650 VILLENEUVE D´ASCQ

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5971.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	partie commune d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL PC ETAGE 9 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Travaux TCE

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

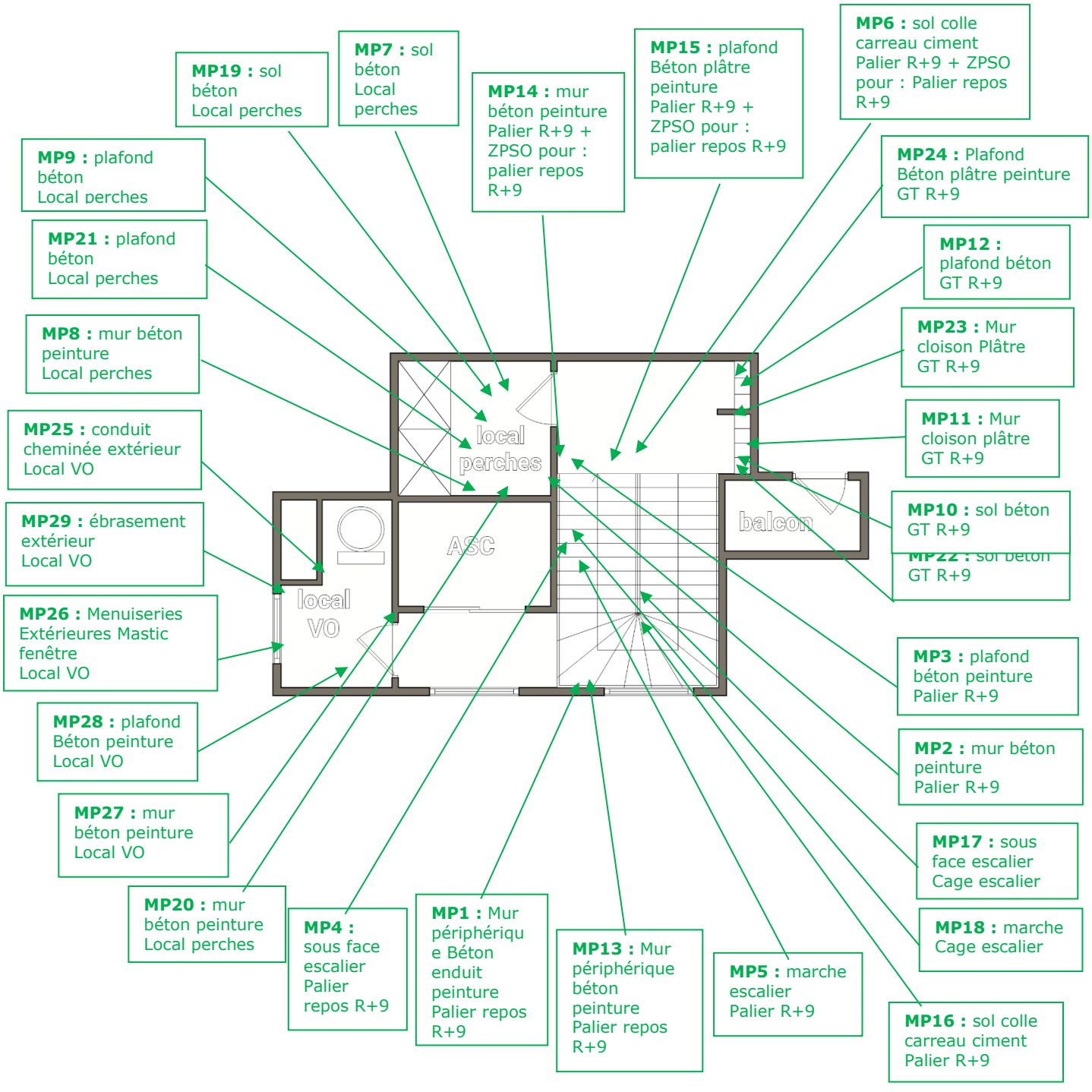
L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ



Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Parties communes: Entrée, local prêches, local vide ordure, escalier, gaines techniques, palier, palier repos

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Néant			

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement

Mur périphérique Béton enduit peinture	Palier repos R+9	MP1
mur béton peinture	Palier R+9	MP2
plafond béton peinture	Palier R+9	MP3
sous face escalier	Palier repos R+9	MP4
marche escalier	Palier R+9	MP5
sol colle carreau ciment	Palier R+9	MP6
sol colle carreau ciment	Palier repos R+9	Voir MP6
sol béton	Local perches	MP7
mur béton peinture	Local perches	MP8
plafond béton	Local perches	MP9
sol béton	GT R+9	MP10
Mur cloison plâtre	GT R+9	MP11
plafond béton	GT R+9	MP12
Mur périphérique béton peinture	Palier repos R+9	MP13
mur béton peinture	Palier R+9	MP14
mur béton peinture	palier repos R+9	Voir MP14
plafond Béton plâtre peinture	Palier R+9	MP15
plafond Béton plâtre peinture	palier repos R+9	Voir MP15
Sol colle carreau ciment	Palier R+9	MP16
sous face escalier	Cage escalier	MP17
marche	Cage escalier	MP18
sol béton	Local perches	MP19
mur béton peinture	Local perches	MP20
plafond béton	Local perches	MP21
sol béton	GT R+9	MP22
Mur cloison Plâtre	GT R+9	MP23
Plafond Béton plâtre peinture	GT R+9	MP24
conduit cheminée extérieur	Local VO	MP25
Menuiseries Extérieures Mastic fenêtre	Local VO	MP26
mur béton peinture	Local VO	MP27
plafond Béton peinture	Local VO	MP28
ébrasement extérieur	Local VO	MP29

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Néant		

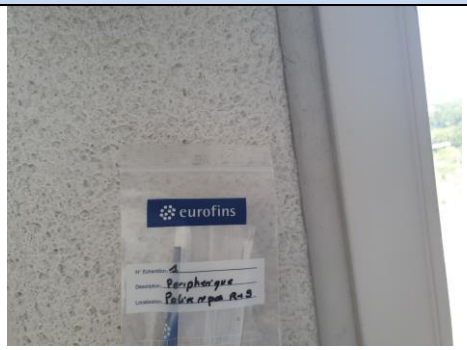
4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

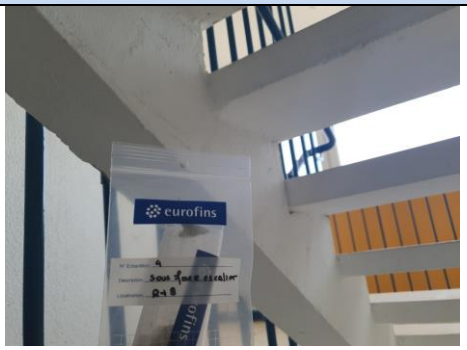
Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Palier repos R+9	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Béton enduit peinture - Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Palier R+9	
Matériau ou produit :	Mur béton peinture - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Palier R+9	
Matériau ou produit :	plafond béton peinture - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Palier repos R+9	
Matériau ou produit :	sous face escalier - Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Palier R+9	
Matériau ou produit :	marche escalier - Matériau compact blanc hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Palier R+9 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Palier repos R+9	
Matériau ou produit :	sol colle carreau ciment - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Local perches	
Matériau ou produit :	sol béton - Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

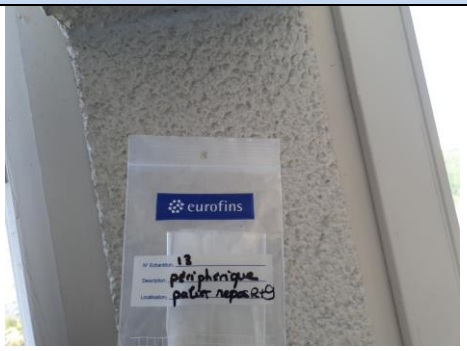
PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	MP8	
Matériau ou produit :	mur béton peinture - Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Local perches	
Matériau ou produit :	plafond béton - Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	GT R+9	
Matériau ou produit :	sol béton - Matériau compact gris hétérogène + Matériau compact gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	GT R+9	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Peintures multiples non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	GT R+9	
Matériau ou produit :	plafond béton - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Palier repos R+9	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton peinture - Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Palier R+9 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : palier repos R+9	
Matériau ou produit :	mur béton peinture - Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

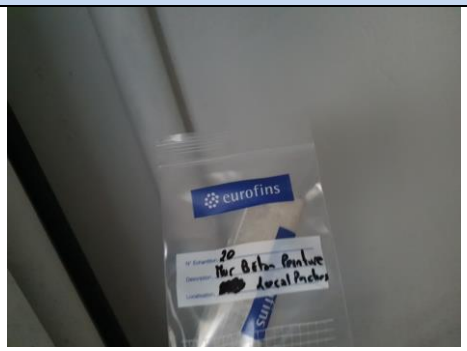
PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Palier R+9 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : palier repos R+9	
Matériau ou produit :	plafond Béton plâtre peinture - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Palier R+9	
Matériau ou produit :	Sol colle carreau ciment - Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Cage escalier	
Matériau ou produit :	sous face escalier - Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	Cage escalier	
Matériau ou produit :	Marche - Matériau compact blanc hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	Local perches	
Matériau ou produit :	sol béton - Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	Local perches	
Matériau ou produit :	mur béton peinture - Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP21		
Pièce ou Local :	Local perches	
Matériau ou produit :	plafond béton - Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP22		
Pièce ou Local :	GT R+9	
Matériau ou produit :	sol béton - Matériau compact gris en vrac hétérogène avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP23		
Pièce ou Local :	GT R+9	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP24		
Pièce ou Local :	GT R+9	
Matériau ou produit :	Plafond Béton plâtre peinture - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP25		
Pièce ou Local :	Local VO	
Matériau ou produit :	conduit cheminée extérieur - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP26		
Pièce ou Local :	Local VO	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures Mastic fenêtre - Peinture non séparable +Matériau compact beige	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP27		
Pièce ou Local :	Local VO	
Matériau ou produit :	mur béton peinture - Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP28		
Pièce ou Local :	Local VO	
Matériau ou produit :	plafond Béton peinture - Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP29		
Pièce ou Local :	Local VO	
Matériau ou produit :	ébrasement extérieur - Colle polymère jaune non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 08/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021
à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

itga
Innovateur en fiabilité

Parc scientifique Haute Borne - Park Plaza II bât D – 31 Av de l'Harmonie
59650 VILLENEUVE D'ASCQ
Tel : 03.20.86.20.72
Fax : 03.20.87.99.78

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-5971

Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62020 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-62020 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz.

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie

ou

- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou

- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / palier repos r+9 / Mur périphérique / Béton enduit peinture - palier repos r+9 - Mur périphérique / Béton enduit peinture		Réf échantillon ITGA : IT022109-14437 Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc / Matériau compact gris	
Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MJT (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / GT R+9 / Sol / Béton - GT R+9 - Sol / Béton		Réf échantillon ITGA : IT022109-14438 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Matériau compact gris	
Matériau compact gris hétérogène + Matériau compact gris non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62020 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 11 / GT R+9 / Mur cloison / Plâtre - GT R+9 - Mur cloison / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT022109-14439 Description ITGA : Peintures multiples / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peintures multiples non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : JAH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 12 / GT R+9 / Plafond / Béton - GT R+9 - Plafond / Béton		Réf échantillon ITGA : IT022109-14440 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ASK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 13 / palier repos r+9 / Mur périphérique / béton peinture - palier repos r+9 - Mur périphérique / béton peinture		Réf échantillon ITGA : IT022109-14441 Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RSC (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 14 / palier r+9 / palier repos r+9 / Autre / mur béton peinture - palier r+9 - Autre / mur béton peinture		Réf échantillon ITGA : IT022109-14442 Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 15 / palier r+9 / palier repos r+9 / Plafond / Béton plâtre peinture - palier r+9 - Plafond / Béton plâtre peinture		Réf échantillon ITGA : IT022109-14443 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc / Matériau compact gris en vrac hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris en vrac hétérogène	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62020 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14444	
Réf échantillon client : MP 16 / palier r+9 / Sol / colle carreau ciment - palier r+9 - Sol / colle carreau ciment		Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche en faible quantité	
▸ Peinture non séparable + Colle grise + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14445	
Réf échantillon client : MP 17 / cage escalier / Autre / sous face escalier - cage escalier - Autre / sous face escalier		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14446	
Réf échantillon client : MP 18 / cage escalier / Autre / marche - cage escalier - Autre / marche		Description ITGA : Poussières / Matériau compact blanc hétérogène	
Poussières	---	Non analysé	
▸ Matériau compact blanc hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MJT
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14447	
Réf échantillon client : MP 19 / local perches / Sol / Béton - local perches - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MJT (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14448	
Réf échantillon client : MP 2 / palier r+9 / Autre / mur béton peinture - palier r+9 - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc / Matériau compact gris	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62020 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14449	
Réf échantillon client : MP 20 / local perches / Autre / mur béton peinture - local perches - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14450	
Réf échantillon client : MP 21 / local perches / Plafond / Béton - local perches - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FEJ (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14451	
Réf échantillon client : MP 22 / GT R+9 / Sol / Béton - GT R+9 - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène avec poussières	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène avec poussières	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14452	
Réf échantillon client : MP 23 / GT R+9 / Mur cloison / Plâtre - GT R+9 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : JAH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14453	
Réf échantillon client : MP 24 / GT R+9 / Plafond / Béton plâtre peinture - GT R+9 - Plafond / Béton plâtre peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FEJ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14454	
Réf échantillon client : MP 25 / local VO / Autre / conduit cheminée extérieur - local VO - Autre / conduit cheminée extérieur		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62020 EN DATE DU 20/09/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14455	
Réf échantillon client : MP 26 / Local VO / Menuiseries Extérieures / Mastic fenêtre - Local VO - Menuiseries Extérieures / Mastic fenêtre		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact beige	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14456	
Réf échantillon client : MP 27 / Local VO / Autre / mur béton peinture - Local VO - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MJT (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14457	
Réf échantillon client : MP 28 / Local VO / Plafond / Béton peinture - Local VO - Plafond / Béton peinture		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14458	
Réf échantillon client : MP 29 / Local VO / Autre / ebrasement extérieur - Local VO - Autre / ebrasement extérieur		Description ITGA : Colle polymère jaune / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Colle polymère jaune non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MJT (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14459	
Réf échantillon client : MP 3 / palier r+9 / Plafond / béton peinture - palier r+9 - Plafond / béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ASK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14460	
Réf échantillon client : MP 4 / palier repos r+9 / palier repos r+9 / Autre / sous face escalier - palier repos r+9 - Autre / sous face escalier		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peintures multiples non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62020 EN DATE DU **20/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14461	
Réf échantillon client : MP 5 / palier r+9 / Autre / marche escalier - palier r+9 - Autre / marche escalier		Description ITGA : Matériau compact blanc hétérogène	
▸ Matériau compact blanc hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ASK
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14462	
Réf échantillon client : MP 6 / palier r+9 / palier repos r+9 / Sol / colle carreau ciment - palier r+9 - Sol / colle carreau ciment		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : JAH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14463	
Réf échantillon client : MP 7 / local perches / Sol / Béton - local perches - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JAH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14464	
Réf échantillon client : MP 8 / local perches / Autre / mur béton peinture - local perches - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ASK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT022109-14465	
Réf échantillon client : MP 9 / local perches / Plafond / Béton - local perches - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris en vrac hétérogène / Peintures multiples	
▸ Matériau compact gris en vrac hétérogène + Peintures multiples non séparable	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FEJ (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

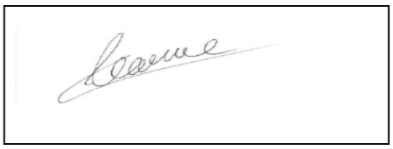
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62020 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

Validé par : Tristan BRAURE Chef d'équipe



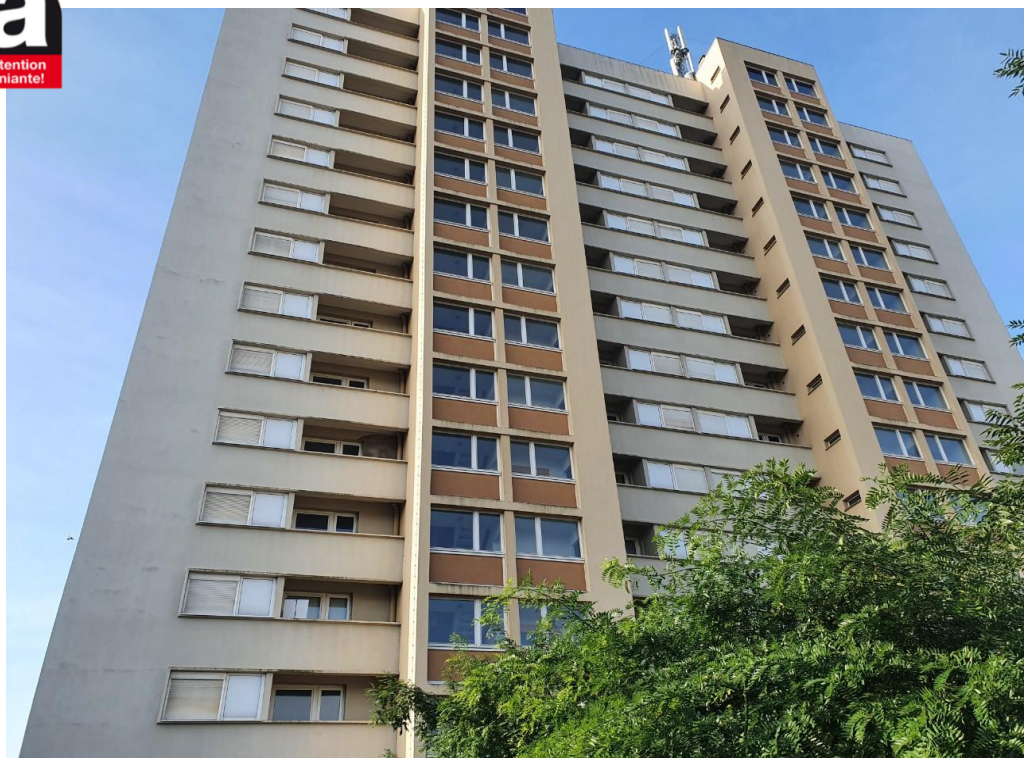
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - SOUS-SOL - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 13/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : Cédric GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 8
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 9

5. Localisations et identifications des prélèvements 10

6. Attestation sur l'honneur : 16

7. Attestation d'assurance 17

8. Certificat de compétences 18

9. Rapports d'analyses du laboratoire 19

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**Cédric GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	3 rue Armand Herpin Lacroix 35000 RENNES

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie commune d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL PC METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE SOUS SOL - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Restructuration des sous-sols

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

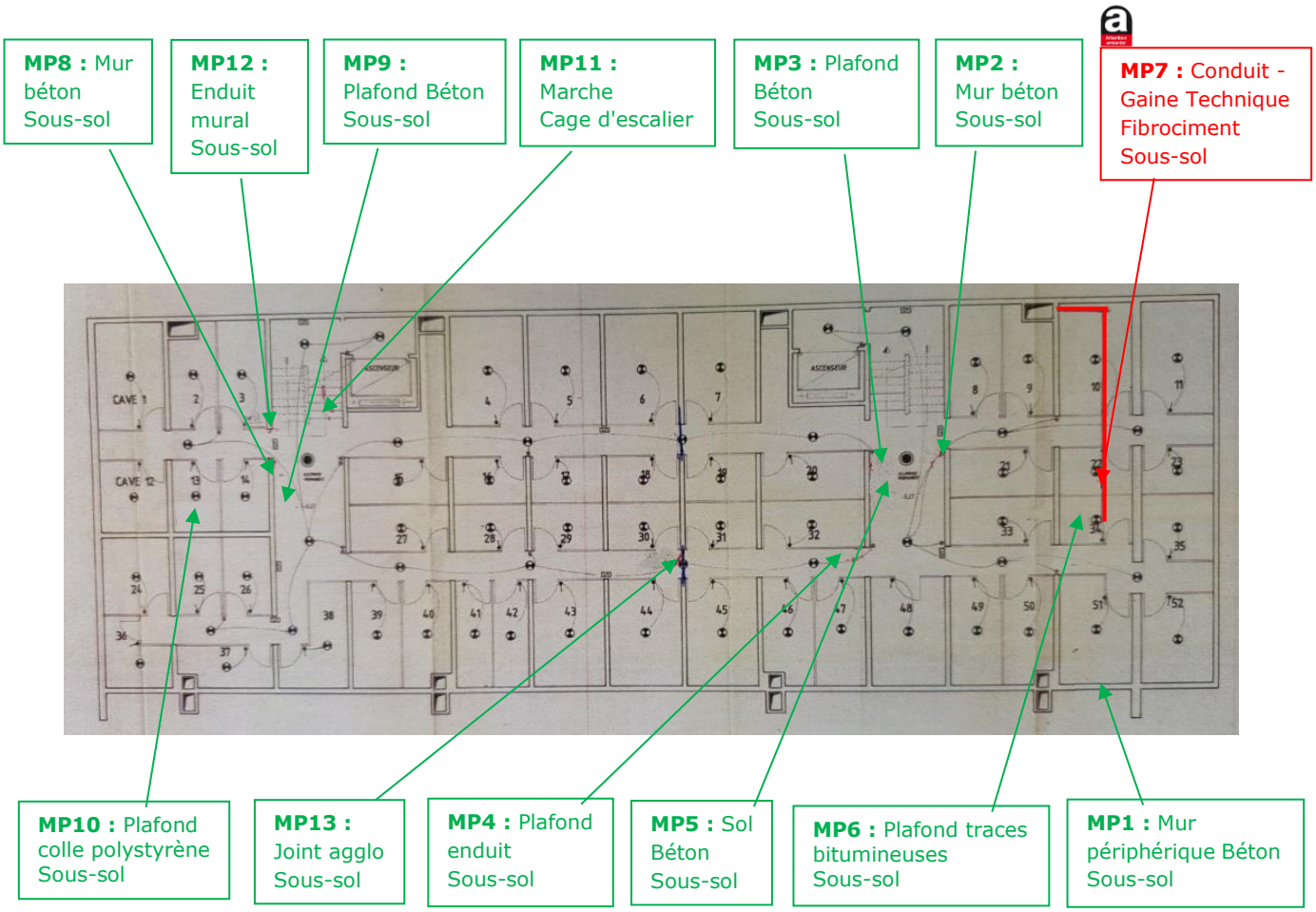
Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE SOUS- SOL - 57000 METZ

2ème Sous-sol :



Conduit Fibres ciment amianté : Sous-sol - voir PV d'analyse joint

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières :
Aucune

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Partie commune : Sous-sol

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Conduit – Fibres ciment	Sous-sol	MP7	3 mètres linéaires

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Mur périphérique Béton	Sous-sol	MP1
Mur béton	Sous-sol	MP2
Plafond Béton	Sous-sol	MP3
Plafond enduit	Sous-sol	MP4
Sol Béton	Sous-sol	MP5
Plafond traces bitumineuses	Sous-sol	MP6
Mur béton	Sous-sol	MP8
Plafond Béton	Sous-sol	MP9
Plafond colle polystyrène	Sous-sol	MP10
Marche	Cage d'escalier	MP11
Enduit mural	Sous-sol	MP12
Joint agglo	Sous-sol	MP13

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Néant		

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

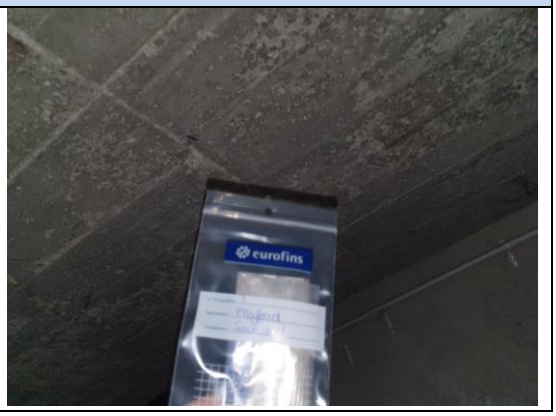
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Mur béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Plafond Béton - Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Plafond enduit - Enduit compact beige en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Sol Béton - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Plafond traces bitumineuses - Matériau bitumineux noir + Matériau compact gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

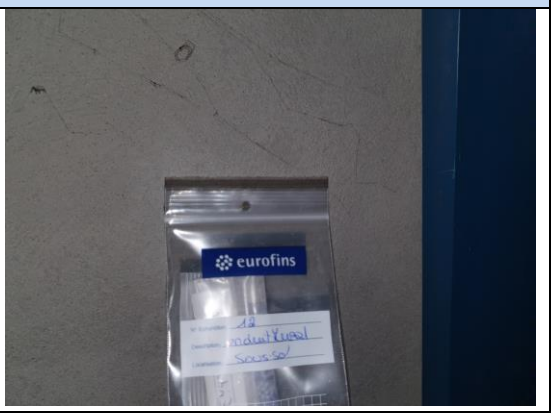
PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Conduit - Fibres ciment – Fibres ciment gris en vrac avec fibres visibles	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Mur béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Plafond Béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Plafond colle polystyrène - Peinture non séparable + Colle blanche Autres fibres inhalables / Polystyrène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Cage d'escalier	
Matériau ou produit :	Marche - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Enduit compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Sous-sol	
Matériau ou produit :	Joint agglo - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

Observations :

Aucune

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 13/09/2021
par : **Cédric GAILLARD**

Rapport édité le : 01/10/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, Cédric GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094
PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable** **Du 31/12/2019** **au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable** **Du 10/11/2016** **au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

3 rue Armand Herpin Lacroix
35000 RENNES
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62534 EN DATE DU 20/09/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-62534 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER,

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 15/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / sous sol / Mur périphérique / Béton - sous sol - Mur périphérique / Béton		Réf échantillon ITGA : IT072109-24991 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BIL
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / sous sol / Plafond / colle polystyrène - sous sol - Plafond / colle polystyrène		Réf échantillon ITGA : IT072109-24992 Description ITGA : Peinture / Polystyrène / Colle blanche	
Peinture non séparable + Colle blanche	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : BJL (4)
Polystyrène	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62534 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 11 / Cage d'escalier / Autre / marche - Cage d'escalier - Autre / marche		Réf échantillon ITGA : IT072109-24993 Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BJL (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 12 / sous sol / Autre / enduit mural - sous sol - Autre / enduit mural		Réf échantillon ITGA : IT072109-24994 Description ITGA : Enduit compact gris hétérogène	
Enduit compact gris hétérogène	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BIL
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 13 / sous sol / Autre / joint agglo - sous sol - Autre / joint agglo		Réf échantillon ITGA : IT072109-24995 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KNG
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 2 / sous sol / Autre / mur béton - sous sol - Autre / mur béton		Réf échantillon ITGA : IT072109-24996 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BIL
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 3 / sous sol / Plafond / Béton - sous sol - Plafond / Béton		Réf échantillon ITGA : IT072109-24997 Description ITGA : Papier / Matériau plâtreux blanc / Matériau compact gris hétérogène	
Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KNG (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62534 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-24998	
Réf échantillon client : MP 4 / sous sol / Plafond / enduit - sous sol - Plafond / enduit		Description ITGA : Enduit compact beige en vrac	
▸ Enduit compact beige en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KNG (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-24999	
Réf échantillon client : MP 5 / sous sol / Sol / Béton - sous sol - Sol / Béton		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KNG (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25000	
Réf échantillon client : MP 6 / sous sol / Plafond / traces bitumineuses - sous sol - Plafond / traces bitumineuses		Description ITGA : Matériau bitumineux noir / Matériau compact gris	
▸ Matériau bitumineux noir + Matériau compact gris non séparable	META (B) le 20/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25001	
Réf échantillon client : MP 7 / sous sol / Conduit - Gaine Technique / Fibro ciment - sous sol - Conduit - Gaine Technique / Fibro ciment		Description ITGA : Fibrociment gris en vrac avec fibres visibles	
▸ Fibrociment gris en vrac avec fibres visibles	MOLP le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 1	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : YAN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25002	
Réf échantillon client : MP 8 / sous sol / Autre / mur béton - sous sol - Autre / mur béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BIL

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

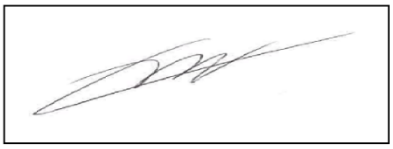
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-62534 EN DATE DU **20/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Porte TOUR RANCONVAL, Bâtiment SOUS SOL PREMIER, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-25003	
Réf échantillon client : MP 9 / sous sol / Plafond / Béton - sous sol - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Emma MIQUEU Analyste



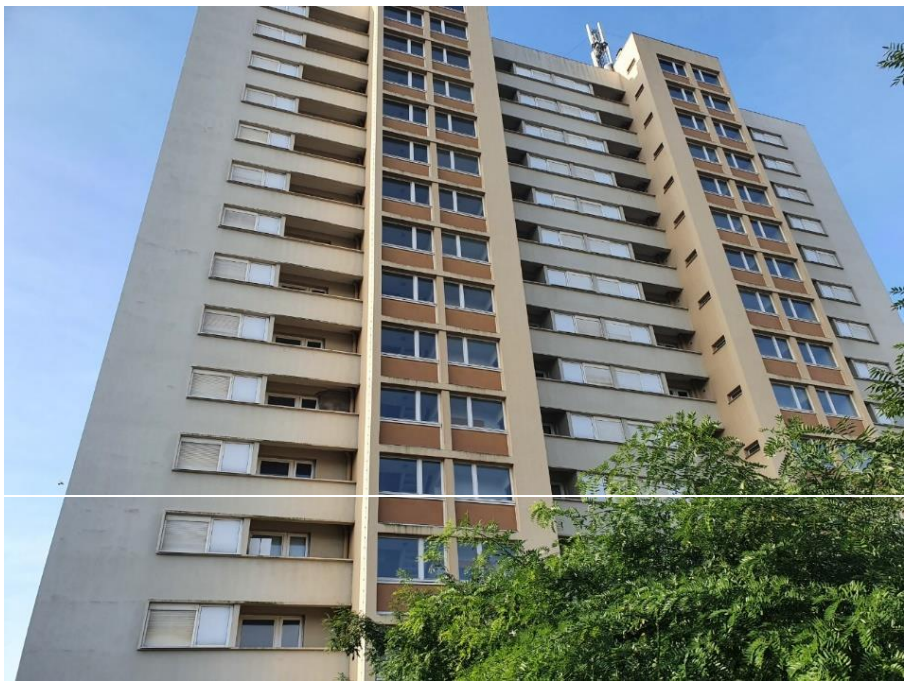
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

AMIANTE NON DETECTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 06/08/2021

DATE DE VISITE : 09/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 7
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 9

5. Localisations et identifications des prélèvements 10

6. Attestation sur l'honneur : 17

7. Attestation d'assurance 18

8. Certificat de compétences 19

9. Rapports d'analyses du laboratoire 20

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	partie commune d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL BAT HALL METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Réfection TCE

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

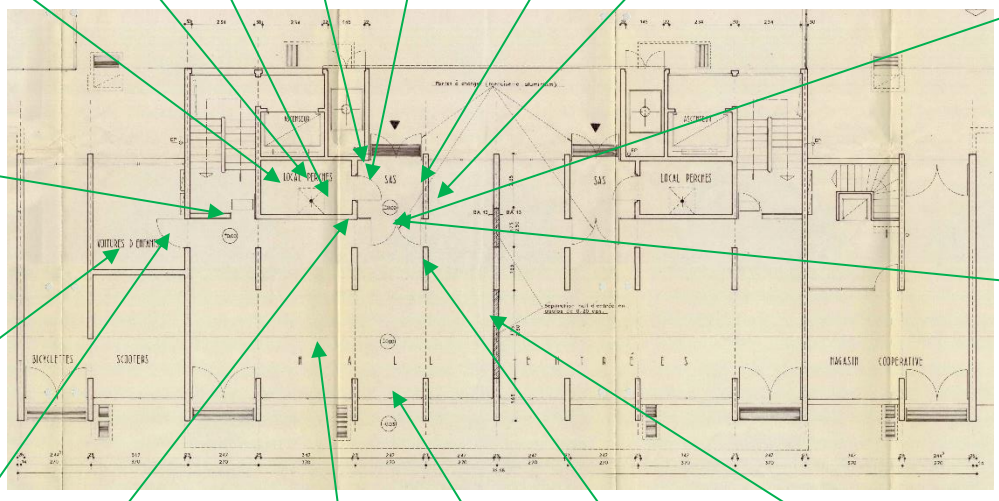
L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PARTIE COMMUNE - 57000 METZ



MP9 : sol béton Z5 + ZPSO pour : Z8

MP16 : Conduit - Gaine Technique Calorifuge Z1

MP5 : sol colle carreau ciment Z1 + ZPSO pour : Z6 et Z7

MP3 : plafond Béton peinture Z1 + ZPSO pour : Z2, Z6 et Z7

MP11 : Plafond Béton peinture Z5 + ZPSO pour : Z8

MP6 : Faïence Plinthe + colle Z2 + ZPSO pour : Z1, Z3, Z6 et Z7

MP17 : Conduit - Gaine Technique Calorifuge Z5

MP8 : Menuiseries Extérieures Joint de parclose Z1 + ZPSO pour : Z2, Z6 et Z7

MP13 : Mur cloison bois peinture Z2 + ZPSO pour : Z7

MP7 : Menuiseries Extérieures Joint de porte alu Z1 + ZPSO pour : Z2, Z6 et Z7

MP12 : Mur cloison bois peinture Z4

MP15 : colle carrelage Z3

MP10 : mur béton peinture Z5 + ZPSO pour : Z8

MP1 : mur béton peinture Z2 + ZPSO pour : Z1, Z3, Z4, Z6 et Z7

MP4 : plafond Béton peinture Z2 + ZPSO pour : Z3, Z6 et Z7

MP14 : Menuiseries Extérieures mastic baie vitre Z2 + ZPSO pour : Z7

MP2 : poteau soutènement Z2 + ZPSO pour : Z7

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Parties communes: Z1,2,3,4,5,6,7 et 8

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Néant			

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement

mur béton peinture	Z2	MP1
mur béton peinture	Z1	Voir MP1
mur béton peinture	Z3	Voir MP1
mur béton peinture	Z4	Voir MP1
mur béton peinture	Z6	Voir MP1
mur béton peinture	Z7	Voir MP1
poteau soutènement	Z2	MP2
poteau soutènement	Z7	Voir MP2
plafond Béton peinture	Z1	MP3
plafond Béton peinture	Z2	Voir MP3
plafond Béton peinture	Z6	Voir MP3
plafond Béton peinture	Z7	Voir MP3
plafond Béton peinture	Z2	MP4
plafond Béton peinture	Z3	Voir MP4
plafond Béton peinture	Z6	Voir MP4
plafond Béton peinture	Z7	Voir MP4
sol colle carreau ciment	Z1	MP5
sol colle carreau ciment	Z6	Voir MP5
sol colle carreau ciment	Z7	Voir MP5
Faïence Plinthe + colle	Z2	MP6
Faïence Plinthe + colle	Z1	Voir MP6
Faïence Plinthe + colle	Z3	Voir MP6
Faïence Plinthe + colle	Z6	Voir MP6
Faïence Plinthe + colle	Z7	Voir MP6
Menuiseries Extérieures Joint de porte alu	Z1	MP7
Menuiseries Extérieures Joint de porte alu	Z2	Voir MP7
Menuiseries Extérieures Joint de porte alu	Z6	Voir MP7
Menuiseries Extérieures Joint de porte alu	Z7	Voir MP7
Menuiseries Extérieures Joint de parclose	Z1	MP8
Menuiseries Extérieures Joint de parclose	Z2	Voir MP8
Menuiseries Extérieures Joint de parclose	Z6	Voir MP8
Menuiseries Extérieures Joint de parclose	Z7	Voir MP8
sol béton	Z5	MP9

sol béton	Z8	Voir MP9
mur béton peinture	Z5	MP10
mur béton peinture	Z8	Voir MP10
Plafond Béton peinture	Z5	MP11
Plafond Béton peinture	Z8	Voir MP11
Mur cloison bois peinture	Z4	MP12
Mur cloison bois peinture	Z2	MP13
Mur cloison bois peinture	Z7	Voir MP13
Menuiseries Extérieures mastic baie vitre	Z2	MP14
Menuiseries Extérieures mastic baie vitre	Z7	Voir MP14
colle carrelage	Z3	MP15
Conduit - Gaine Technique Calorifuge	Z1	MP16
Conduit - Gaine Technique Calorifuge	Z5	MP17

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Néant		

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z1, Z3, Z4, Z6 et Z7	
Matériau ou produit :	mur béton peinture - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc + Matériau gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z7	
Matériau ou produit :	Poteau soutènement - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Z1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z2, Z6 et Z7	
Matériau ou produit :	plafond Béton peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z3, Z6 et Z7	
Matériau ou produit :	Plafond Béton peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

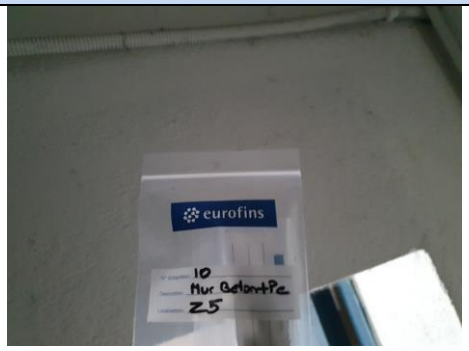
PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Z1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z6 et Z7	
Matériau ou produit :	sol colle carreau ciment - Colle grise	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z1, Z3, Z6 et Z7	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Z1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z2, Z6 et Z7	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures Joint de porte alu - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Z1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z2, Z6 et Z7	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures Joint de parclose - Peinture non séparable + Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Z5 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z8	
Matériau ou produit :	sol béton - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Z5 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z8	
Matériau ou produit :	mur béton peinture - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Z5 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z8	
Matériau ou produit :	Plafond Béton peinture - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Z4	
Matériau ou produit :	Mur cloison bois peinture - Peintures multiples	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z7	
Matériau ou produit :	Mur cloison bois peinture - Peintures multiples	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z7	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures mastic baie vitre - Peinture non séparable + Matériau beige en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Z3	
Matériau ou produit :	colle carrelage - Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Z1	
Matériau ou produit :	Conduit - Gaine Technique Calorifuge - Toile blanche plâtrée avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Z5	
Matériau ou produit :	Conduit - Gaine Technique Calorifuge - Toile blanche plâtrée avec poussières + Matériau fibreux jaune non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 09/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € - 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

itga
Innovateur en fiabilité

7 Rue Charles Jourde
29200 BREST
Tel : 0230821209
Fax :
www.itga.fr

AFEL Made in France

Accréditation n° 1-6090

Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61939 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client :	BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA :	IT0721-61939
		Réf. Commande Client :	CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ra

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / Z2 / Z1 Z3 Z4 Z6 Z7 / Autre / mur béton peinture - Z2 - Autre / mur béton peinture		Réf échantillon ITGA : IT382109-2807 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc / Matériau gris	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc + Matériau gris non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / Z5 / Z8 / Autre / mur béton peinture - Z5 - Autre / mur béton peinture		Réf échantillon ITGA : IT382109-2808 Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61939 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2809	
Réf échantillon client : MP 11 / Z5 / Z8 / Plafond / Béton peinture - Z5 - Plafond / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2810	
Réf échantillon client : MP 12 / Z4 / Mur cloison / bois peinture - Z4 - Mur cloison / bois peinture		Description ITGA : Peintures multiples / Bois en lamelles	
▸ Peintures multiples	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG
Bois en lamelles	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2811	
Réf échantillon client : MP 13 / Z2 / Z7 / Mur cloison / bois peinture - Z2 - Mur cloison / bois peinture		Description ITGA : Peintures multiples / Bois aggloméré	
▸ Peintures multiples	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG
Bois aggloméré	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2812	
Réf échantillon client : MP 14 / Z2 / Z7 / Menuiseries Extérieures / mastic baie vitree - Z2 - Menuiseries Extérieures / mastic baie vitree		Description ITGA : Peinture / Matériau beige en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau beige en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2813	
Réf échantillon client : MP 15 / Z3 / Autre / colle carrelage - Z3 - Autre / colle carrelage		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61939 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2814	
Réf échantillon client : MP 16 / Z1 / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - Z1 - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Toile blanche plâtrée avec poussières	
Toile blanche plâtrée avec poussières	MOLP + META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : LAO
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2815	
Réf échantillon client : MP 17 / Z5 / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - Z5 - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Toile blanche plâtrée avec poussières / Matériau fibreux jaune	
Toile blanche plâtrée avec poussières + Matériau fibreux jaune non séparable	MOLP + META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : LAO (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2816	
Réf échantillon client : MP 2 / Z2 / Z7 / Autre / poteau soutènement - Z2 - Autre / poteau soutènement		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : LAO (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2817	
Réf échantillon client : MP 3 / Z1 / Z2 Z6 Z7 / Plafond / Béton peinture - Z1 - Plafond / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2818	
Réf échantillon client : MP 4 / Z2 / Z3 Z6 Z7 / Plafond / Béton peinture - Z2 - Plafond / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61939 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2819	
Réf échantillon client : MP 5 / Z1 / Z6 Z7 / Sol / colle carreau ciment - Z1 - Sol / colle carreau ciment		Description ITGA : Carrelage / Colle grise	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2820	
Réf échantillon client : MP 6 / Z2 / Z1 Z3 Z6 Z7 / Faïence / Plinthe + colle - Z2 - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Peinture	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2821	
Réf échantillon client : MP 7 / Z1 / Z2 Z6 Z7 / Menuiseries Extérieures / Joint de porte alu - Z1 - Menuiseries Extérieures / Joint de porte alu		Description ITGA : Matériau souple noir	
Matériau souple noir	META (B) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SPF
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2822	
Réf échantillon client : MP 8 / Z1 / Z2 Z6 Z7 / Menuiseries Extérieures / Joint de parclose - Z1 - Menuiseries Extérieures / Joint de parclose		Description ITGA : Peinture / Matériau souple noir	
Peinture non séparable + Matériau souple noir	META (B) le 17/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : SPF (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Hall tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT382109-2823	
Réf échantillon client : MP 9 / Z5 / Z8 / Sol / Béton - Z5 - Sol / Béton		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EEG (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

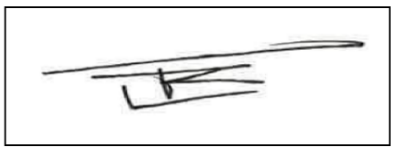
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61939 EN DATE DU **17/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Felix ROUSTAN Responsable Laboratoire



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - FAÇADE - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 09/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 7
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 7
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 7
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 8
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 9

5. Localisations et identifications des prélèvements 10

6. Attestation sur l'honneur : 17

7. Attestation d'assurance 18

8. Certificat de compétences 19

9. Rapports d'analyses du laboratoire 20

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom: ITGA

Adresse : Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Façade
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL FACADES METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - FAÇADE - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 d'août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du **05/08/2021.**

Rénovation façades

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

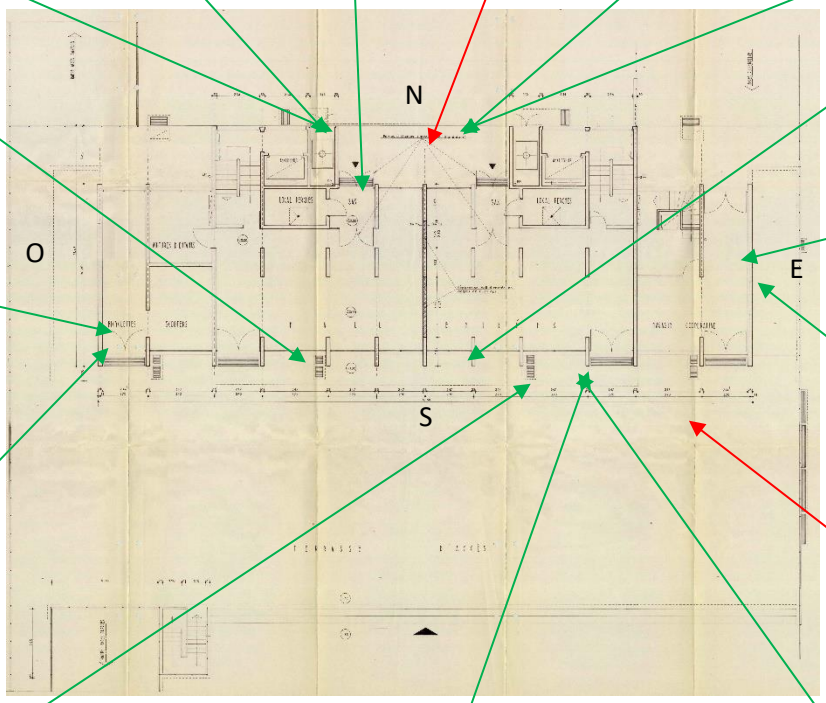
L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - FAÇADE - 57000 METZ



MP4 : Béton enduit peinture Façade Nord

MP5 : Menuiseries Extérieures Joint de rejingot Façade Nord

MP6 : Appui fenêtre Façade Nord

MP1 : Sol joint de dilatation Pré hall

MP2 : Plancher haut béton peinture Pré hall

MP3 : Joint de dilatation Pré hall

MP14 : Menuiseries Extérieures mastic vitrier porte Façade Sud

MP15 : Plancher haut Façade Ouest

MP16 : Béton enduit peinture Façade Ouest

MP12 : Plancher haut auvent Façade Sud

MP9 : Joint de dilatation auvent Façade Sud

MP10 : Bitumineux auvent Façade Sud

MP8 : Plancher haut Contour bâtiment

MP11 : Joint de dilatation Façade Sud

MP7 : Béton enduit peinture Façade Est

MP13 : Poteaux Façade Sud

Sol joint de dilatation amianté : Pré hall – voir PV d'analyse joint

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Façade : Pré hall, Contour bâtiment, Façades Est, Ouest, Sud et Nord

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Sol joint de dilatation	Pré hall	MP1	
Joint de dilatation	Façade Sud	MP11	

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Néant			

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Plancher haut béton peinture	Pré hall	MP2
Joint de dilatation	Pré hall	MP3
Béton enduit peinture	Façade Nord	MP4
Menuiseries Extérieures Joint de rejingot	Façade Nord	MP5
Appui fenêtre	Façade Nord	MP6
Béton enduit peinture	Façade Est	MP7
Plancher haut	Contour bâtiment	MP8
Joint de dilatation auvent	Façade Sud	MP9
Bitumineux auvent	Façade Sud	MP10
Plancher haut auvent	Façade Sud	MP12
Poteaux	Façade Sud	MP13
Menuiseries Extérieures mastic vitrier porte	Façade Sud	MP14
Plancher haut	Façade Ouest	MP15
Béton enduit peinture	Façade Ouest	MP16

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Menuiseries Extérieures joint fenêtre	Façade entrée	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 17 METZ
Menuiseries Extérieures joint parclose	Façade entrée	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 17 METZ
Menuiseries Extérieures joint de fenêtre	Façade arrière	Voir MP22 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 17 METZ
Menuiseries Extérieures joint parclose	Façade arrière	Voir MP23 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 17 METZ

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Pré hall	
Matériau ou produit :	Sol joint de dilatation - Matériau bitumineux noir	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Pré hall	
Matériau ou produit :	Plancher haut béton peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Pré hall	
Matériau ou produit :	Joint de dilatation - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Façade Nord	
Matériau ou produit :	Béton enduit peinture - Peintures multiples + Enduit compact gris non séparable+ Matériau blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Façade Nord	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures Joint de rejingot - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Façade Nord	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Matériau gris en vrac hétérogène + Matériau blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Façade Est	
Matériau ou produit :	Béton enduit peinture - Peinture + Enduit compact gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Contour bâtiment	
Matériau ou produit :	Plancher haut - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Façade Sud	
Matériau ou produit :	Joint de dilatation auvent - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Façade Sud	
Matériau ou produit :	Bitumineux auvent - Matériau bitumineux noir avec aluminium	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Façade Sud	
Matériau ou produit :	Joint de dilatation - Matériau bitumineux noir	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Façade Sud	
Matériau ou produit :	Plancher haut auvent - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Façade Sud	
Matériau ou produit :	Poteaux - Peintures multiples + Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Façade Sud	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures mastic vitrier porte - Peinture non séparable + Matériau beige en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Façade Ouest	
Matériau ou produit :	Plancher haut - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Façade Ouest	
Matériau ou produit :	Béton enduit peinture - Peinture non séparable + Enduit gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 09/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021
à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

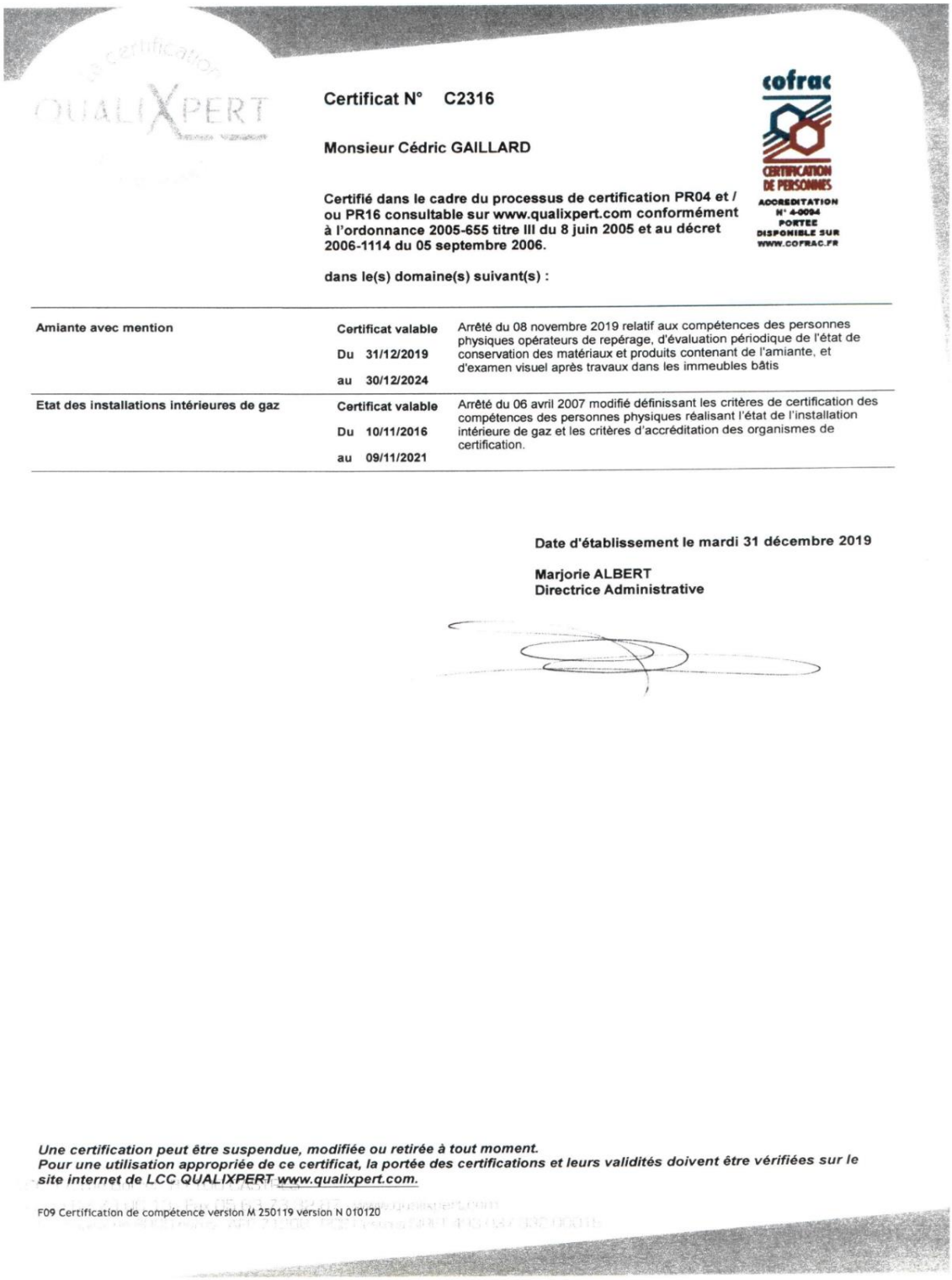
La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences



Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

itga
Innovateur en fiabilité

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

aFEL Made in France

Accréditation n° 1-5967
Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61949 EN DATE DU 16/09/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61949 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / pré hall / Sol / joint de dilatation - pré hall - Sol / joint de dilatation		Réf échantillon ITGA : IT072109-22995 Description ITGA : Matériau bitumineux noir	
Matériau bitumineux noir	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : PDL
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / façade sud / Autre / bitumineux auvent - façade sud - Autre / bitumineux auvent		Réf échantillon ITGA : IT072109-22996 Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec aluminium	
Matériau bitumineux noir avec aluminium	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PDL

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61949 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22997	
Réf échantillon client : MP 11 / façade sud / Autre / joint de dilatation - façade sud - Autre / joint de dilatation		Description ITGA : Matériau bitumineux noir	
Matériau bitumineux noir	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : PDL
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22998	
Réf échantillon client : MP 12 / façade sud / Autre / plancher haut auvent - façade sud - Autre / plancher haut auvent		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JND (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22999	
Réf échantillon client : MP 13 / façade sud / Autre / poteaux - façade sud - Autre / poteaux		Description ITGA : Peintures multiples / Matériau gris en vrac hétérogène	
Peintures multiples + Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MIE (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23000	
Réf échantillon client : MP 14 / façade sud / Menuiseries Extérieures / mastic vitrier porte - façade sud - Menuiseries Extérieures / mastic vitrier porte		Description ITGA : Peinture / Matériau beige en vrac	
Peinture non séparable + Matériau beige en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MIE (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23001	
Réf échantillon client : MP 15 / façade ouest / Autre / plancher haut - façade ouest - Autre / plancher haut		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MIE (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61949 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23002	
Réf échantillon client : MP 16 / façade ouest / Autre / béton enduit peinture - façade ouest - Autre / béton enduit peinture		Description ITGA : Peinture / Enduit gris en vrac hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Enduit gris en vrac hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MIE (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23003	
Réf échantillon client : MP 2 / pré hall / Autre / plancher haut béton peinture - pré hall - Autre / plancher haut béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JND (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23004	
Réf échantillon client : MP 3 / pré hall / Autre / joint de dilatation - pré hall - Autre / joint de dilatation		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23005	
Réf échantillon client : MP 4 / façade Nord / Autre / béton enduit peinture - façade Nord - Autre / béton enduit peinture		Description ITGA : Peintures multiples / Enduit compact gris / Matériau blanc	
▸ Peintures multiples + Enduit compact gris non séparable + Matériau blanc non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23006	
Réf échantillon client : MP 5 / façade Nord / Menuiseries Extérieures / Joint de rejingot - façade Nord - Menuiseries Extérieures / Joint de rejingot		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

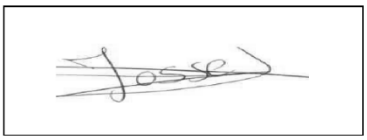
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61949 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23007	
Réf échantillon client : MP 6 / façade Nord / Autre / appui fenêtre - façade Nord - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène / Matériau blanc en vrac	
• Matériau gris en vrac hétérogène + Matériau blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23008	
Réf échantillon client : MP 7 / façade est / Autre / béton enduit peinture - façade est - Autre / béton enduit peinture		Description ITGA : Peinture / Enduit compact gris	
• Peinture + Enduit compact gris	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JND (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23009	
Réf échantillon client : MP 8 / contour bâtiment / Autre / plancher haut - contour bâtiment - Autre / plancher haut		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
• Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MIE (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment Façade Tour RANCONVAL, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-23010	
Réf échantillon client : MP 9 / façade sud / Autre / joint de dilatation auvent - façade sud - Autre / joint de dilatation auvent		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac hétérogène	
• Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : JND (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine JOSSET Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

PRESENCE DE MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE POUR LEQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES DOIVENT AVOIR LIEU

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - BATIMENT TECHNIQUE - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 13/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : EUROFINS

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux sauf toiture, atelier et chaufferie (sous station)

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 18

4.1. Liste des pièces visitées 18
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 18
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 18
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 19
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 28

5. Localisations et identifications des prélèvements 29

6. Attestation sur l'honneur : 73

7. Attestation d'assurance 74

8. Certificat de compétences 75

9. Rapports d'analyses du laboratoire 76

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 Castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024..

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom: ITGA

Adresse : 44 RUE JEAN HUSSE

42000 SAINT ETIENNE

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-1761.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Bâtiment technique
Numéro (indice) :	DAAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL BATIMENT TECHNIQUE PC METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - BATIMENT TECHNIQUE - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 d'Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Réfection TCE

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

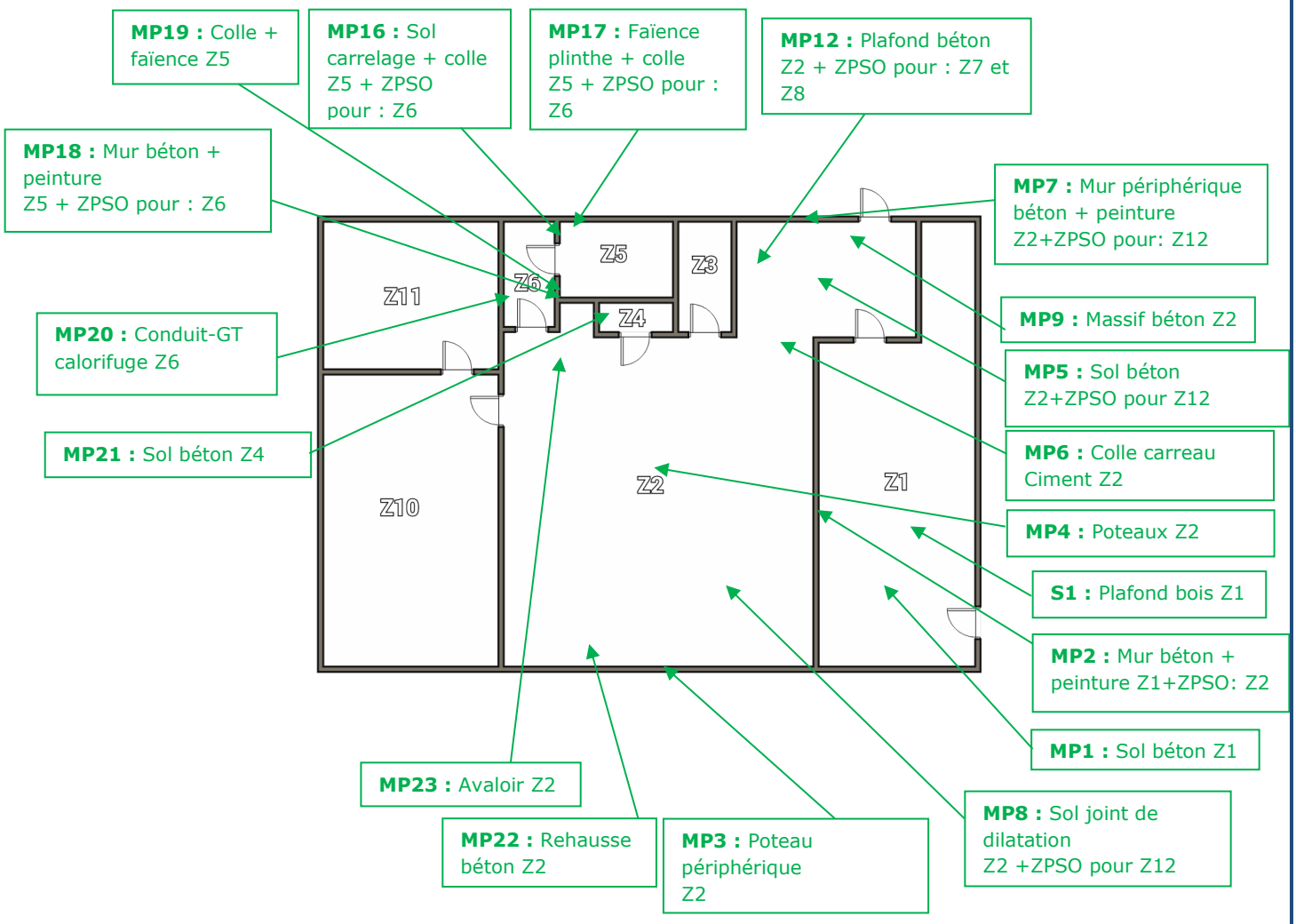
L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

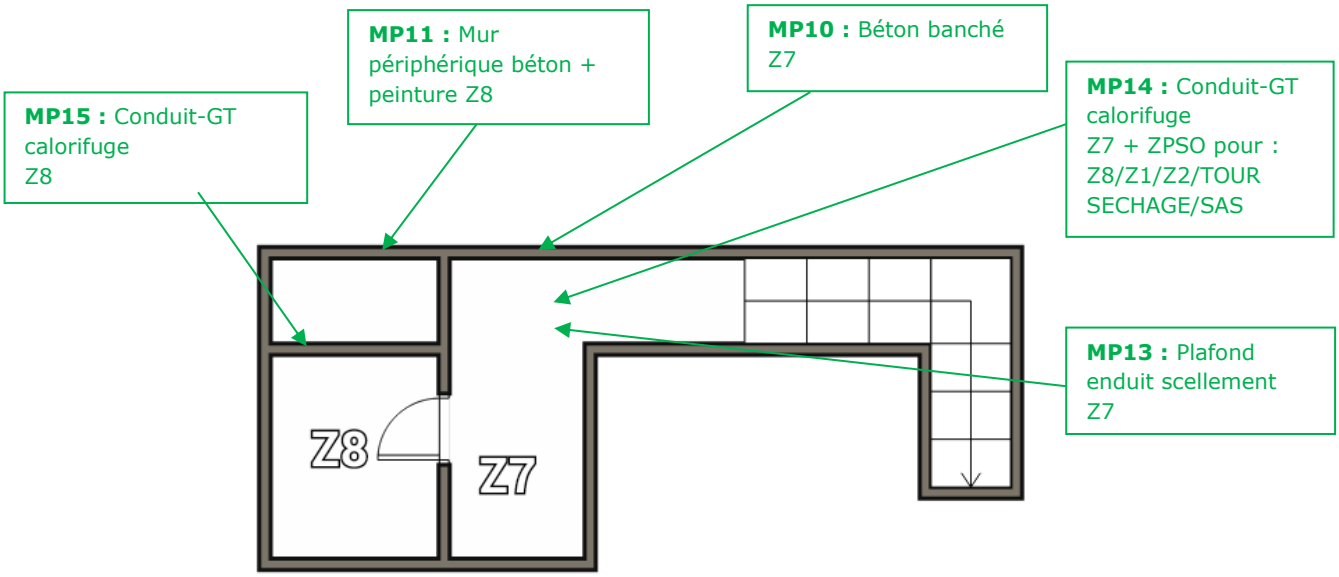
Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

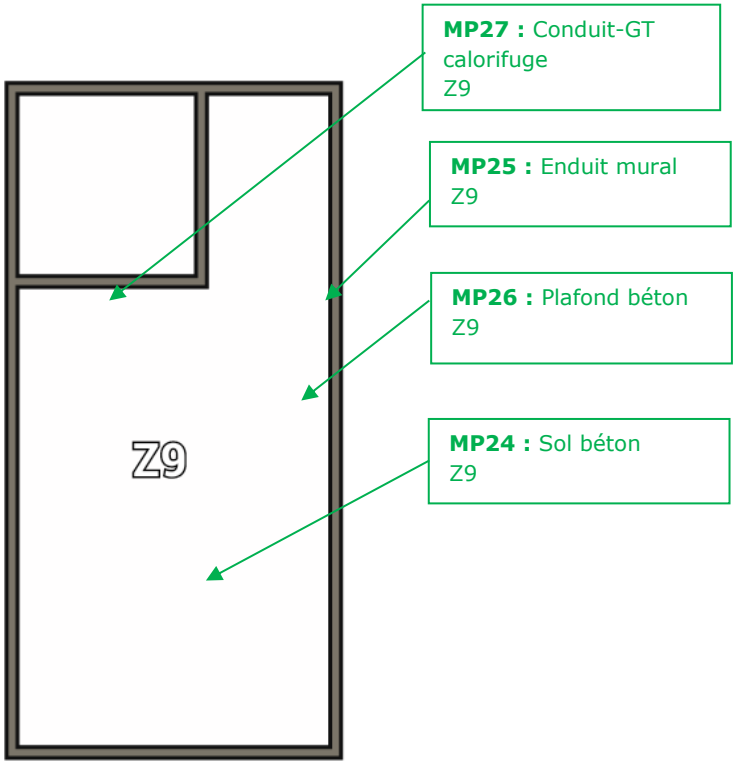
2 RUE HENRY DE RANCONVAL - BATIMENT TECHNIQUE - 57000 METZ



Amiante non détecté

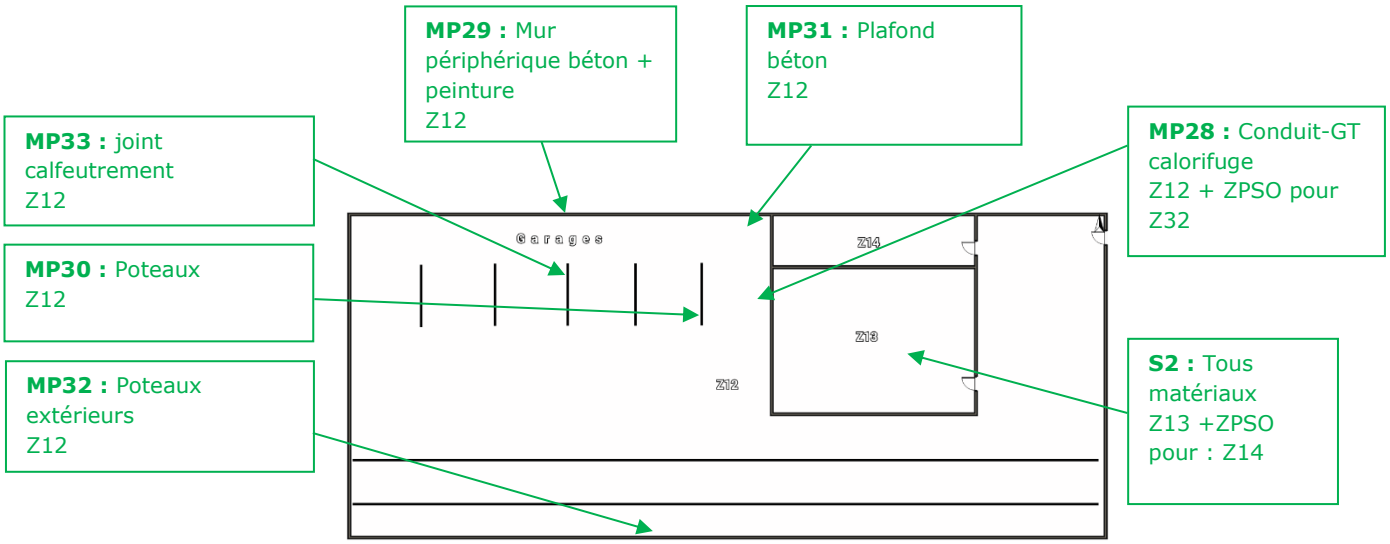
Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante





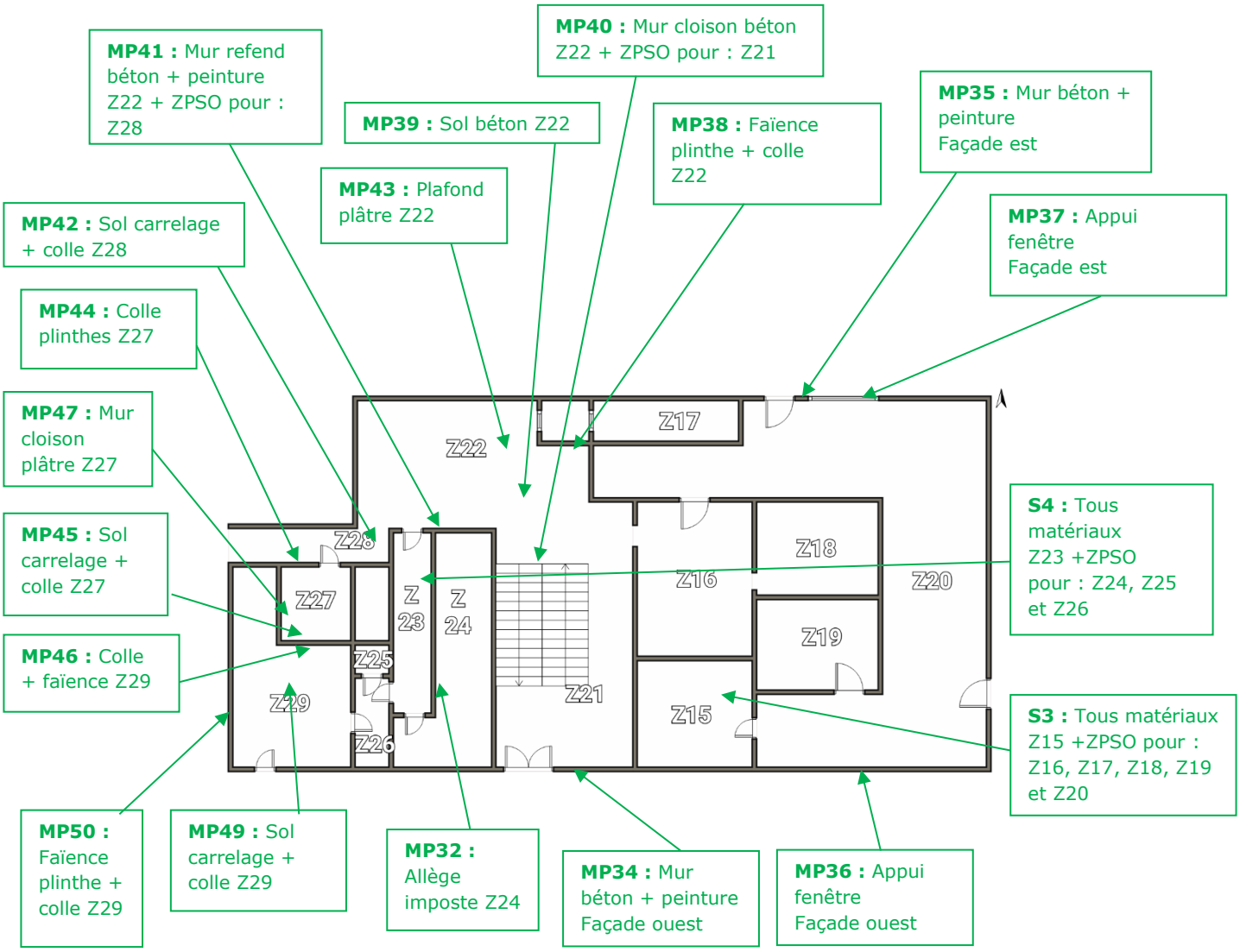
Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



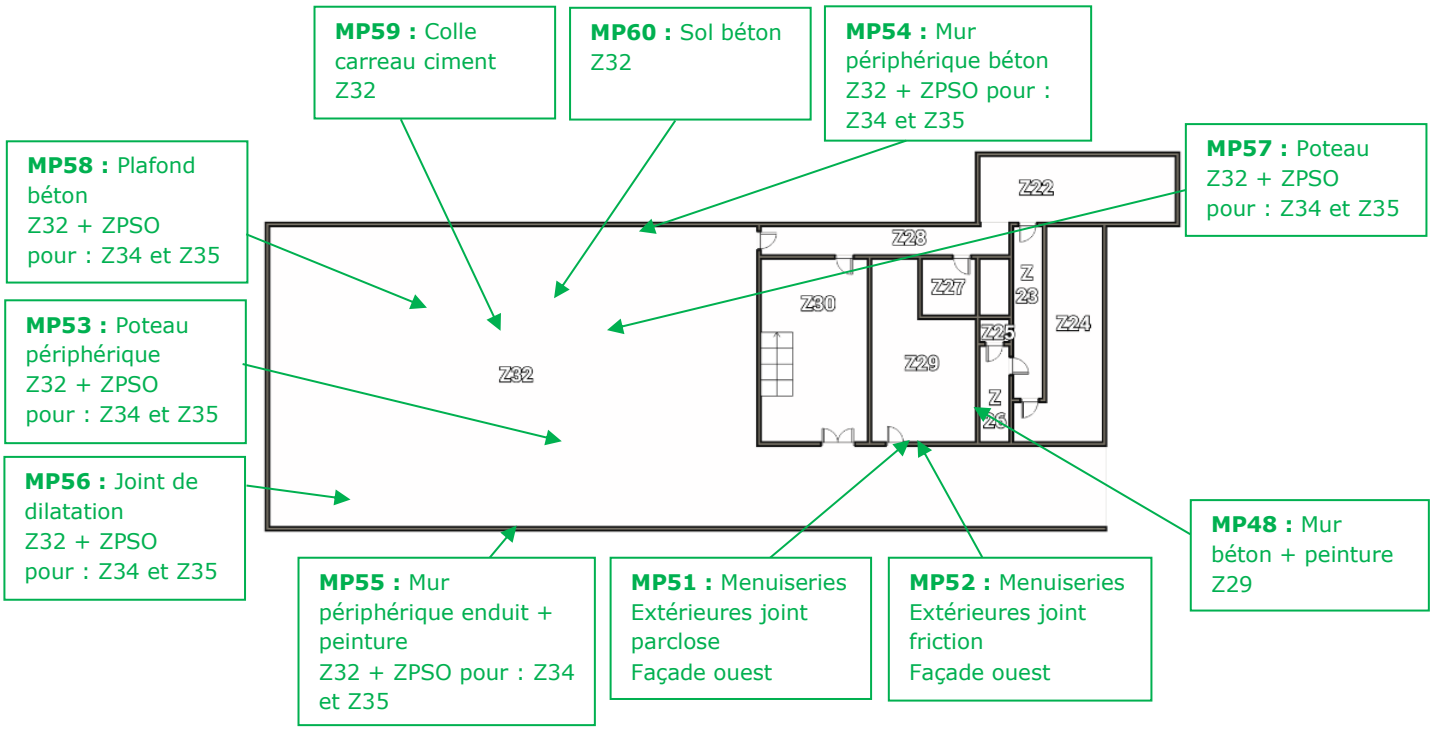
Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



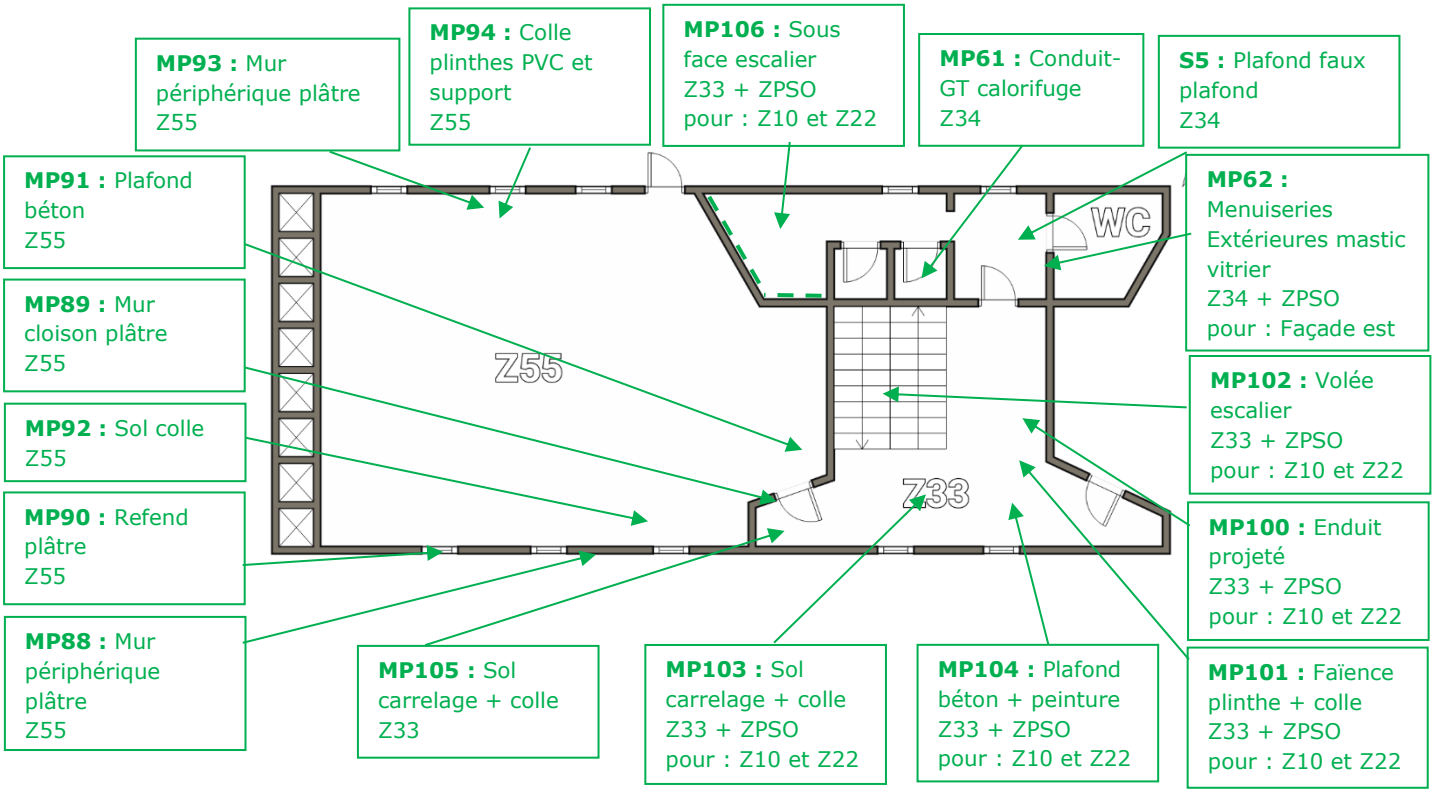
Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



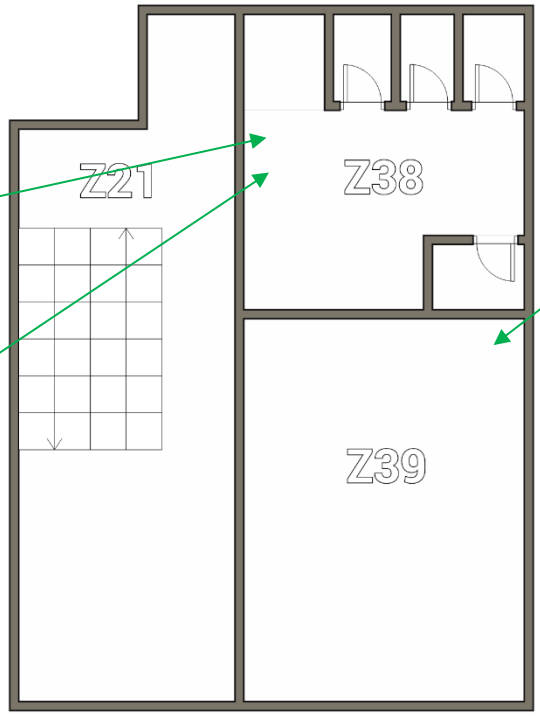
Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



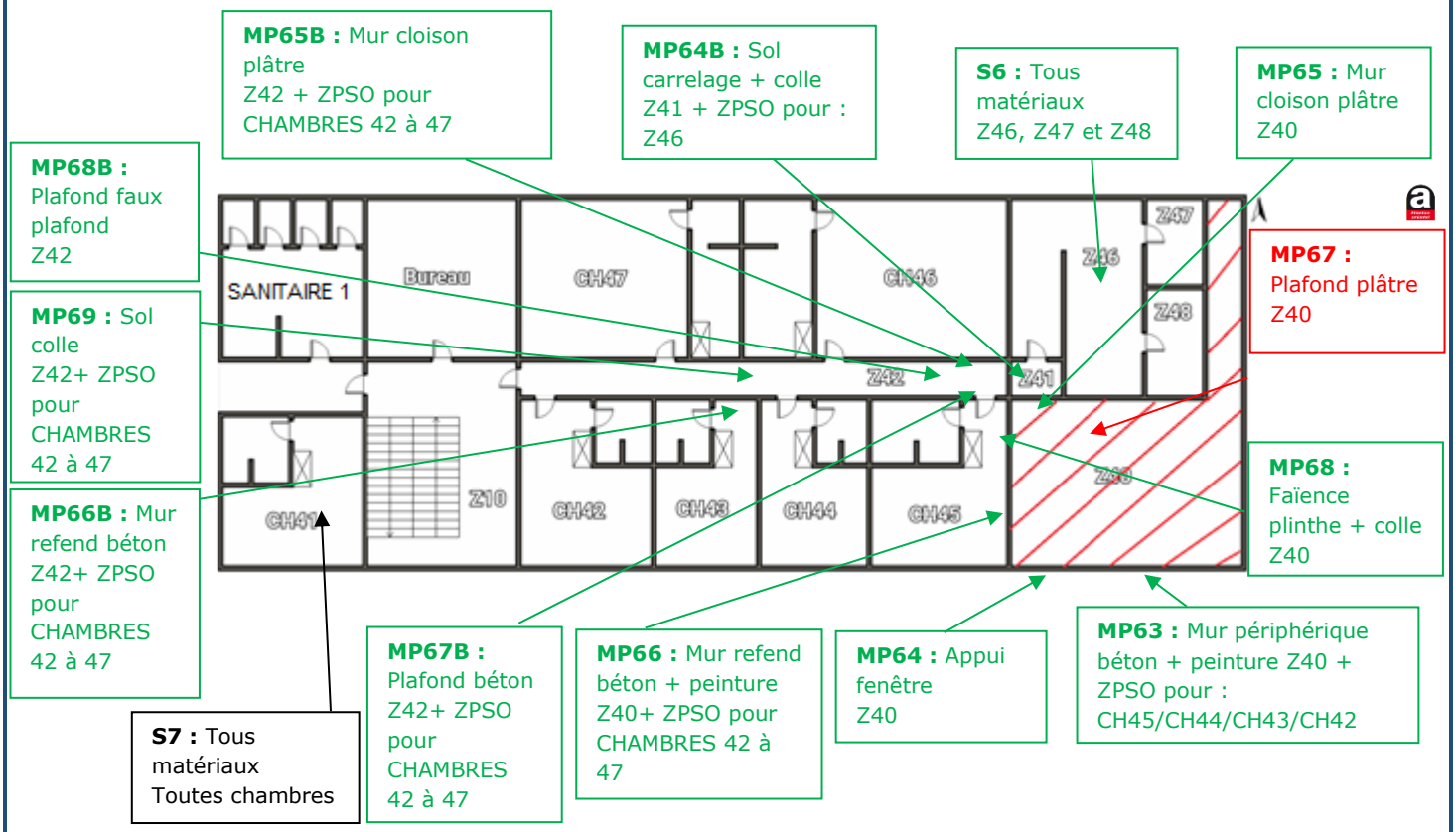
MP112 : Enduit mural
Z38

MP111 : Sol carrelage + colle
Z38

MP113 : Colle + faïence
Z39

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



Plafond amianté : Z40– Voir PV d'analyse joint

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



MP83 : Mur Colle plinthes PVC Vestiaires

MP75 : Menuiseries Extérieures joint friction CH T2 + ZPSO pour : Façade est

MP76 : Menuiseries Extérieures joint parclose CH T2 + ZPSO pour : Façade est

MP71 : Mur périphérique béton CH T2 + ZPSO pour : T1/TV1/TV2/T2/CH48/T3/BUREAUX/CH47/CH46/Z46/Z47/Z40 hors Sanitaires

MP81 : Peinture paillette Sanitaires 1+ ZPSO pour : Sanitaires 2 et 3

MP79 : Sol carrelage + colle Sanitaires 1 + ZPSO pour : Sanitaires 2 et 3

MP73 : Plafond béton CH T2+ ZPSO pour Z43/Z44/TV1/TV2/T1/T3/CH48

MP78 : Mur cloison plâtre Sanitaires 1 + ZPSO pour : Sanitaires 2 et 3

MP74 : Sol ragréage CH T2 + ZPSO pour Z43/Z44/TV1/TV2/T1/T3/CH48

MP72 : Mur cloison plâtre CH T2 + ZPSO pour Z43/Z44/TV1/TV2/T1/T3/CH48

MP80 : Faïence plinthe + colle Sanitaires 1 + ZPSO pour : Sanitaires 2 et 3

MP82 : Colle + faïence Sanitaires 1 + ZPSO pour : Sanitaires 2 et 3

MP77 : Mur périphérique béton CH41+ ZPSO pour : Z10/CHAMBRE 31 à 40

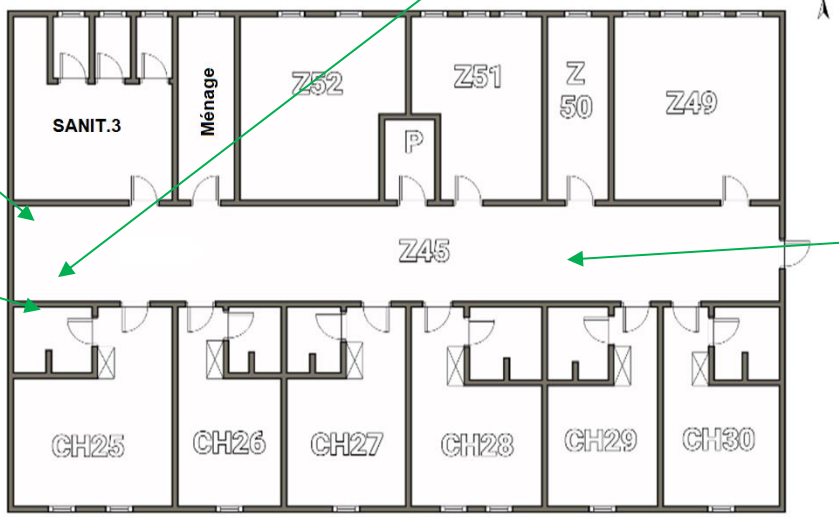
Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

MP85 : Mur refend béton + plâtre Z45+ ZPSO pour : MENAGE/Z52/Z51/Z50/Z49/CH30/CH29/CH28/CH27/CH26/CH25 hors sanitaires

MP87 : Plafond béton Z45+ ZPSO pour : MENAGE/Z52/Z51/Z50/Z49/CH30/CH29/CH28/CH27/CH26/CH25 hors sanitaires

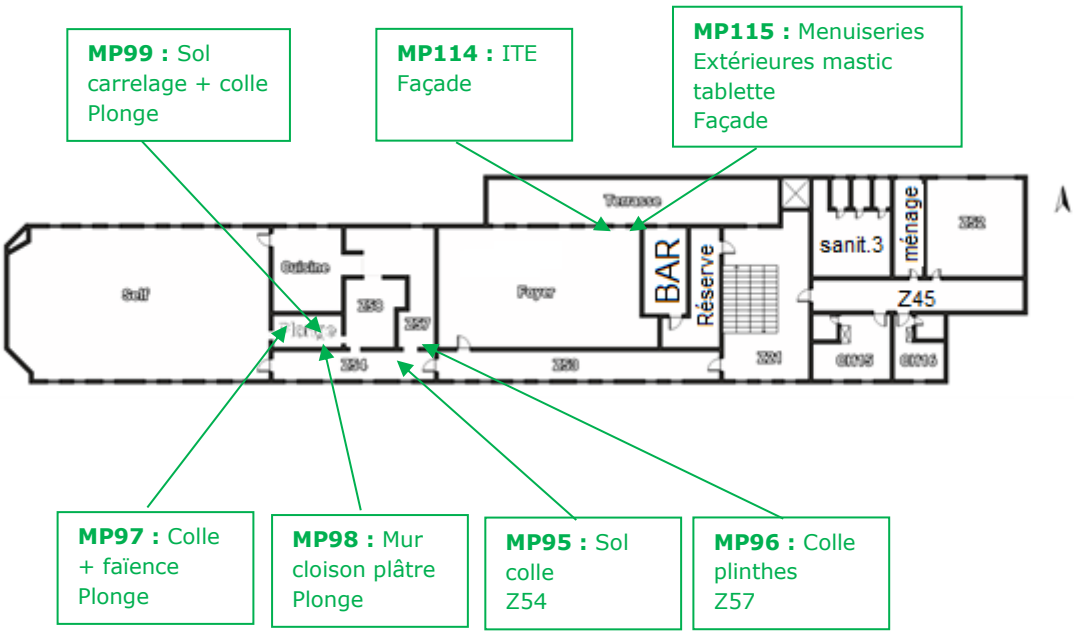
MP86 : Mur cloison plâtre Z45 + ZPSO pour : MENAGE/Z52/Z51/Z50/Z49/CH30/CH29/CH28/CH27/CH26/CH25 hors sanitaires



MP84 : Sol ragréage + colle Z45 + ZPSO pour : MENAGE/Z52/Z51/Z50/Z49/CH30/CH29/CH28/CH27/CH26/CH25 hors sanitaires

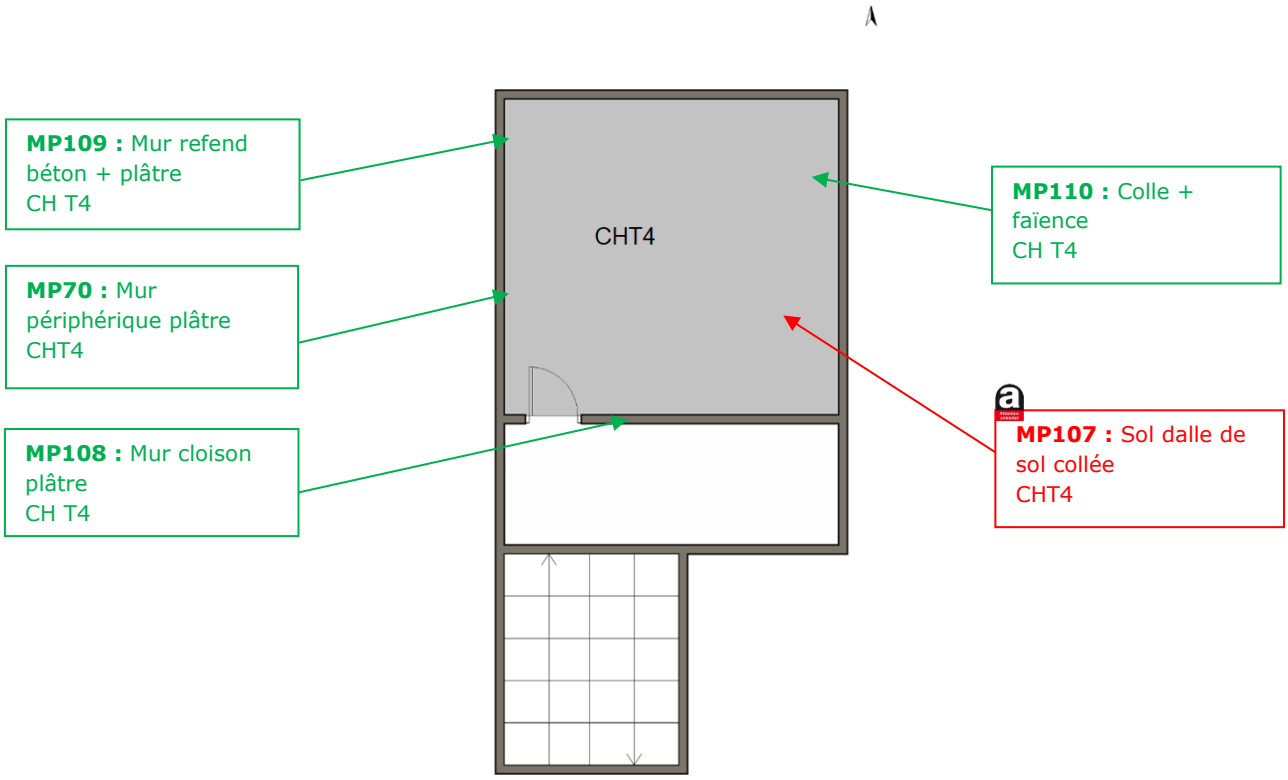
Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante



Sol amianté : CH T4 – Voir PV d'analyse joint

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières :

Les prélèvements dans les chambres n'ont pas été autorisés : aucunes SDB n'a donc été investiguées ni aucunes des chambres collectives

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Bâtiment technique

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
z11/z14/bureau face z10/local perches	Fermés a clefs

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Plafond plâtre	Z40	MP67	
Sol dalle de sol collée	CH T4	MP107	

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Sol béton	Z1	MP1
Mur béton + peinture	Z1	MP2
Mur béton + peinture	Z2	Voir MP2
Poteau périphérique	Z2	MP3
Poteaux	Z2	MP4
Sol béton	Z2	MP5
Sol béton	Z12	Voir MP5
Colle carreau ciment	Z2	MP6
Mur périphérique béton + peinture	Z2	MP7
Mur périphérique béton + peinture	Z12	Voir MP7
Sol joint de dilatation	Z2	MP8
Sol joint de dilatation	Z12	Voir MP8
Massif béton	Z2	MP9
Béton banché	Z8	MP10
Mur périphérique béton + peinture	Z8	MP11
Plafond béton	Z2	MP12
Plafond béton	Z7 et Z8	Voir MP12
Plafond enduit scellement	Z8	MP13
Conduit-GT calorifuge	Z7	MP14
Conduit-GT calorifuge	Z8	Voir MP14
Conduit-GT calorifuge	Z1	Voir MP14
Conduit-GT calorifuge	Z2	Voir MP14
Conduit-GT calorifuge	SAS	Voir MP14
Conduit-GT calorifuge	TOUR SECHAGE	Voir MP14
Conduit-GT calorifuge	Z8	MP15
Sol carrelage + colle	Z5	MP16
Sol carrelage + colle	Z6	Voir MP16
Faïence plinthe + colle	Z5	MP17
Faïence plinthe + colle	Z6	Voir MP17
Mur béton + peinture	Z5	MP18
Mur béton + peinture	Z6	Voir MP18
Colle + faïence	Z5	MP19

Conduit-GT calorifuge	Z8	MP20
Sol béton	Z4	MP21
Rehausse béton	Z2	MP22
Avaloir	Z2	MP23
Sol béton	Z9	MP24
Enduit mural	Z9	MP25
Plafond béton	Z9	MP26
Conduit-GT calorifuge	Z9	MP27
Conduit-GT calorifuge	Z12	MP28
Mur périphérique béton + peinture	Z12	MP29
Poteaux	Z12	MP30
Plafond béton	Z12	MP31
Poteaux extérieurs	Z12	MP32
joint calfeutrement	Z12	MP33
Mur béton + peinture	Façade ouest	MP34
Mur béton + peinture	Façade est	MP35
Appui fenêtre	Façade ouest	MP36
Appui fenêtre	Façade est	MP37
Faïence plinthe + colle	Z22	MP38
Sol béton	Z22	MP39
Mur cloison béton	Z22	MP40
Mur cloison béton	Z21	Voir MP40
Mur refend béton + peinture	Z22	MP41
Mur refend béton + peinture	Z21	Voir MP41
Sol carrelage + colle	Z28	MP42
Plafond plâtre	Z22	MP43
Colle plinthes	Z27	MP44
Sol carrelage + colle	Z27	MP45
Colle + faïence	Z29	MP46
Mur cloison plâtre	Z27	MP47
Mur béton + peinture	Z29	MP48
Sol carrelage + colle	Z29	MP49
Faïence plinthe + colle	Z29	MP50

Menuiseries Extérieures joint parclose	Façade ouest	MP51
Menuiseries Extérieures joint friction	Façade ouest	MP52
Poteau périphérique	Z32	MP53
Poteau périphérique	Z34 et 35	Voir MP53
Mur périphérique béton	Z32	MP54
Mur périphérique béton	Z34 et 35	Voir MP54
Mur périphérique enduit + peinture	Z32	MP55
Mur périphérique enduit + peinture	Z34 et 35	Voir MP55
Joint de dilatation	Z32	MP56
Joint de dilatation	Z34 et 35	Voir MP56
Poteau	Z32	MP57
Poteau	Z34 et 35	Voir MP57
Plafond béton	Z32	MP58
Plafond béton	Z34 et 35	Voir MP58
Colle carreau ciment	Z32	MP59
Sol béton	Z32	MP60
Conduit-GT calorifuge	Z34	MP61
Menuiseries Extérieures mastic vitrier	Z34	MP62
Menuiseries Extérieures mastic vitrier	Façade est	Voir MP62
Mur périphérique béton + peinture	Z40	MP63
Appui fenêtre	Z40	MP64
Sol carrelage + colle	Z41	MP64 Bis
Sol carrelage + colle	Z46	Voir MP64 Bis
Mur cloison plâtre	Z40	MP65
Mur cloison plâtre	Z42	MP65 Bis
Mur cloison plâtre	CH42	VOIR MP65 Bis
Mur cloison plâtre	CH43	VOIR MP65 Bis
Mur cloison plâtre	CH44	VOIR MP65 Bis
Mur cloison plâtre	CH45	VOIR MP65 Bis
Mur cloison plâtre	CH46	VOIR MP65 Bis
Mur cloison plâtre	CH47	VOIR MP65 Bis
Mur refend béton + peinture	Z40	MP66
Mur refend béton	Z42	MP66 Bis

Mur refend béton	CH42	VOIR MP66 BIS
Mur refend béton	CH43	VOIR MP66 BIS
Mur refend béton	CH44	VOIR MP66 BIS
Mur refend béton	CH45	VOIR MP66 BIS
Mur refend béton	CH46	VOIR MP66 BIS
Mur refend béton	CH47	VOIR MP66 BIS
Plafond béton	Z42	MP67 Bis
Plafond béton	CH42	VOIR MP67 BIS
Plafond béton	CH43	VOIR MP67 BIS
Plafond béton	CH44	VOIR MP67 BIS
Plafond béton	CH45	VOIR MP67 BIS
Plafond béton	CH46	VOIR MP67 BIS
Plafond béton	CH47	VOIR MP67 BIS
Faïence plinthe + colle	Z40	MP68
Plafond faux plafond	Z42	MP68 Bis
Sol colle	Z42	MP69
Sol colle	CH42	VOIR MP69
Sol colle	CH43	VOIR MP69
Sol colle	CH44	VOIR MP69
Sol colle	CH45	VOIR MP69
Sol colle	CH46	VOIR MP69
Sol colle	CH47	VOIR MP69
Mur périphérique plâtre	CH T4	MP70
Mur périphérique béton	CH T2	MP71
Mur cloison plâtre	CH T2	MP72
Mur cloison plâtre	Z43	Voir MP72
Mur cloison plâtre	Z44	Voir MP72
Mur cloison plâtre	Tv1	Voir MP72
Mur cloison plâtre	Tv2	Voir MP72
Mur cloison plâtre	T1	Voir MP72
Mur cloison plâtre	T3	Voir MP72
Mur cloison plâtre	Ch48	Voir MP72
Plafond béton	CH T2	MP73

Plafond béton	Z43	Voir mp73
Plafond béton	Z44	Voir mp73
Plafond béton	Tv1	Voir mp73
Plafond béton	Tv2	Voir mp73
Plafond béton	T1	Voir mp73
Plafond béton	T3	Voir mp73
Plafond béton	Ch48	Voir mp73
Sol ragréage	CH T2	MP74
Sol ragréage	Z43	Voir mp74
Sol ragréage	Z44	Voir mp74
Sol ragréage	Tv1	Voir mp74
Sol ragréage	Tv2	Voir mp74
Sol ragréage	T1	Voir mp74
Sol ragréage	T3	Voir mp74
Sol ragréage	Ch48	Voir mp74
Menuiseries Extérieures joint friction	CH T2	MP75
Menuiseries Extérieures joint friction	Façade est	Voir MP75
Menuiseries Extérieures joint parclose	CH T2	MP76
Menuiseries Extérieures joint parclose	Façade est	Voir MP76
Mur périphérique béton	CH41	MP77
Mur périphérique béton	Z10	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH31	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH32	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH33	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH34	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH35	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH36	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH37	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH38	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH39	VOIR MP77
Mur périphérique béton	CH40	VOIR MP77
Mur cloison plâtre	Sanitaires1, 2 et 3	MP78
Sol carrelage + colle	Sanitaires 1	MP79

Sol carrelage + colle	Sanitaires 2 et 3	Voir MP79
Faïence plinthe + colle	Sanitaires 1	MP80
Faïence plinthe + colle	Sanitaires 2 et 3	Voir MP80
Peinture paillette	Sanitaires 1	MP81
Colle + faïence	Sanitaires 1	MP82
Colle + faïence	Sanitaires 2 et 3	Voir MP82
Mur Colle plinthes PVC	Vestiaires	MP83
Sol ragréage + colle	Z45	MP84
Sol ragréage + colle	MENAGE	Voir MP84
Sol ragréage + colle	Z52	Voir MP84
Sol ragréage + colle	Z51	Voir MP84
Sol ragréage + colle	Z50	Voir MP84
Sol ragréage + colle	Z49	Voir MP84
Sol ragréage + colle	CH30	Voir MP84
Sol ragréage + colle	CH29	Voir MP84
Sol ragréage + colle	CH28	Voir MP84
Sol ragréage + colle	CH27	Voir MP84
Sol ragréage + colle	CH26	Voir MP84
Sol ragréage + colle	CH25	Voir MP84
Mur refend béton + plâtre	Z45	MP85
Mur refend béton + plâtre	MENAGE	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	Z52	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	Z51	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	Z50	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	Z49	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	CH30	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	CH29	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	CH28	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	CH27	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	CH26	Voir MP85
Mur refend béton + plâtre	CH25	Voir MP85
Mur cloison plâtre	Z45	MP86
Mur cloison plâtre	MENAGE	Voir MP86

Mur cloison plâtre	Z52	Voir MP86
Mur cloison plâtre	Z51	Voir MP86
Mur cloison plâtre	Z50	Voir MP86
Mur cloison plâtre	Z49	Voir MP86
Mur cloison plâtre	CH30	Voir MP86
Mur cloison plâtre	CH29	Voir MP86
Mur cloison plâtre	CH28	Voir MP86
Mur cloison plâtre	CH27	Voir MP86
Mur cloison plâtre	CH26	Voir MP86
Mur cloison plâtre	CH25	Voir MP86
Plafond béton	Z45	MP87
Plafond béton	MENAGE	Voir MP87
Plafond béton	Z52	Voir MP87
Plafond béton	Z51	Voir MP87
Plafond béton	Z50	Voir MP87
Plafond béton	Z49	Voir MP87
Plafond béton	CH30	Voir MP87
Plafond béton	CH29	Voir MP87
Plafond béton	CH28	Voir MP87
Plafond béton	CH27	Voir MP87
Plafond béton	CH26	Voir MP87
Plafond béton	CH25	Voir MP87
Mur périphérique plâtre	Z55	MP88
Mur cloison plâtre	Z55	MP89
Refend plâtre	Z55	MP90
Plafond béton	Z55	MP91
Sol colle	Z55	MP92
Mur périphérique plâtre	Z55	MP93
Colle plinthes PVC et support	Z55	MP94
Sol colle	Z54	MP95
Colle plinthes	Plonge	MP96
Colle + faïence	Plonge	MP97
Mur cloison plâtre	Plonge	MP98

Sol carrelage + colle	Plonge	MP99
Enduit projeté	Z33	MP100
Enduit projeté	Z10 et Z22	Voir MP100
Faïence plinthe + colle	Z33	MP101
Faïence plinthe + colle	Z10 et Z22	Voir MP101
Volée escalier	Z33	MP102
Volée escalier	Z10 et Z22	Voir MP102
Sol carrelage + colle	Z33	MP103
Sol carrelage + colle	Z10 et Z22	Voir MP103
Plafond béton + peinture	Z33	MP104
Plafond béton + peinture	Z10 et Z22	Voir MP104
Sol carrelage + colle	Z33	MP105
Sous face escalier	Z33	MP106
Sous face escalier	Z10 et Z22	Voir MP106
Mur cloison plâtre	CH T4	MP108
Mur refend béton + plâtre	CH T4	MP109
Colle + faïence	CH T4	MP110
Sol carrelage + colle	Z38	MP111
Enduit mural	Z38	MP112
Colle + faïence	Z39	MP113
ITE	Façade	MP114
Menuiseries Extérieures mastic tablette	Façade	MP115

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif

Plafond bois	Z1	Bois
Tous matériaux	Z13 et Z14	Posée après 2000
Tous matériaux	Z15, 16, 17, 18, 19 et 20	Récent
Tous matériaux	Z23, 24, 25, 26 et 27	Récent
Plafond faux plafond	Z34	Laine de roche
Tous matériaux	Z46, 47 et 48	Refait après 2000
Tous matériaux	Z24 et Z25	Refait après 1998
Tous matériaux	Z15 à Z20	Refait après 1998

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Néant	

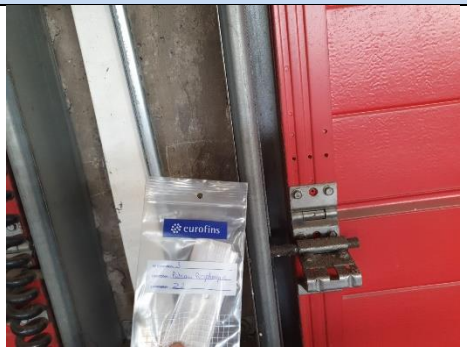
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Tous matériaux	Toutes chambres	Refus de capitaine

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Z1	
Matériau ou produit :	Sol bois - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Z1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z12	
Matériau ou produit :	Mur béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Z2	
Matériau ou produit :	Poteau périphérique - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Z2	
Matériau ou produit :	Poteaux - Peinture en vrac non séparable + Matériau gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z12	
Matériau ou produit :	Sol béton - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Z2	
Matériau ou produit :	Colle carreau ciment - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Z2+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z12	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Z2+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z12	
Matériau ou produit :	Sol joint de dilatation - Matériau bitumineux noir en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Z2	
Matériau ou produit :	Massif béton - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

.

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Z8	
Matériau ou produit :	Béton banché - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Z8	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Z2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z7 et Z8	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Z8	
Matériau ou produit :	Plafond enduit scellement - Enduit gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

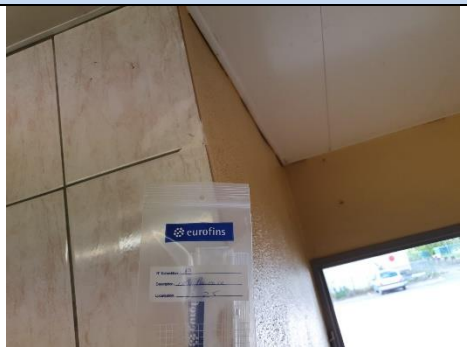
PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Z7 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z8 / Z1/Z2/TOUR SECHAGE/SAS	
Matériau ou produit :	Conduit-GT calorifuge - Peinture non séparable + Toile beige plâtrée non séparable + Carton non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Z8	
Matériau ou produit :	Conduit-GT calorifuge - Toile beige enduite non séparable + Matériau fibreux blanc avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Z5 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z6	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Carrelage en vrac - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Non analysé**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Z5 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z6	
Matériau ou produit :	Faïence plinthe + colle – Carrelage - Joint cassant gris non séparable + Colle grise en vrac	
Résultat :	**Non analysé**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	Z5 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z6	
Matériau ou produit :	Mur béton + peinture - Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	Z5	
Matériau ou produit :	Colle + faïence – Carrelage - Peinture en faible quantité non séparable + Colle beige en vrac	
Résultat :	**Non analysé**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	Z8	
Matériau ou produit :	Conduit-GT calorifuge - Peinture non séparable + Toile beige plâtrée non séparable + Carton non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP21		
Pièce ou Local :	Z4	
Matériau ou produit :	Sol béton - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP22		
Pièce ou Local :	Z2	
Matériau ou produit :	Rehausse béton - Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP23		
Pièce ou Local :	Z2	
Matériau ou produit :	Avaloir - Matériau compact beige avec fibres	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP24		
Pièce ou Local :	Z9	
Matériau ou produit :	Sol béton - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP25		
Pièce ou Local :	Z9	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Enduit gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP26		
Pièce ou Local :	Z9	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP27		
Pièce ou Local :	Z9	
Matériau ou produit :	Conduit-GT calorifuge - Carton non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP28		
Pièce ou Local :	Z12 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z32	
Matériau ou produit :	Conduit-GT calorifuge - Matériau plâtreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP29		
Pièce ou Local :	Z12	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton + peinture - Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP30		
Pièce ou Local :	Z12	
Matériau ou produit :	Poteaux - Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP31		
Pièce ou Local :	Z12	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP32		
Pièce ou Local :	Z12	
Matériau ou produit :	Poteaux extérieurs - Matériau compact gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP33		
Pièce ou Local :	Z12	
Matériau ou produit :	joint calfeutrement - Matériau beige en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP34		
Pièce ou Local :	Façade ouest	
Matériau ou produit :	Mur béton + peinture - Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP35		
Pièce ou Local :	Façade est	
Matériau ou produit :	Mur béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau compact gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP36		
Pièce ou Local :	Façade ouest	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP37		
Pièce ou Local :	Façade est	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP38		
Pièce ou Local :	Z22	
Matériau ou produit :	Faïence plinthe + colle - Colle grise en vrac avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP39		
Pièce ou Local :	Z22	
Matériau ou produit :	Sol béton - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP40		
Pièce ou Local :	Z22 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z21	
Matériau ou produit :	Mur cloison béton - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP41		
Pièce ou Local :	Z22 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z28	
Matériau ou produit :	Mur refend béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP42		
Pièce ou Local :	Z28	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Colle beige	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

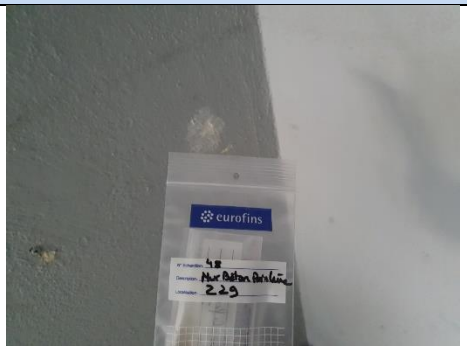
PRELEVEMENT : MP43		
Pièce ou Local :	Z22	
Matériau ou produit :	Plafond plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP44		
Pièce ou Local :	Z27	
Matériau ou produit :	Colle plinthes - Peinture non séparable + Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP45		
Pièce ou Local :	Z27	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : M46		
Pièce ou Local :	Z29	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Carrelage en vrac - Colle blanche en vrac non séparable + Peinture en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP47		
Pièce ou Local :	Z27	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP48		
Pièce ou Local :	Z29	
Matériau ou produit :	Mur béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP49		
Pièce ou Local :	Z29	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Carrelage en vrac - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP50		
Pièce ou Local :	Z29	
Matériau ou produit :	Faïence plinthe + colle - Colle grise en vrac + Couche plâtreuse blanche en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP51		
Pièce ou Local :	Façade ouest	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures joint parclose - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP52		
Pièce ou Local :	Façade ouest	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures joint friction - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP53		
Pièce ou Local :	Z32 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z34 et 35	
Matériau ou produit :	Poteau périphérique - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP54		
Pièce ou Local :	Z32 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z34 et 35	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP55		
Pièce ou Local :	Z32 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z34 et 35	
Matériau ou produit :	Mur périphérique enduit + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

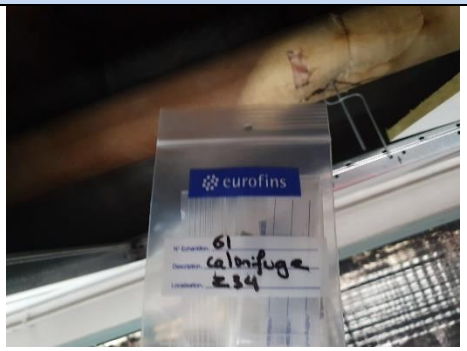
PRELEVEMENT : MP56		
Pièce ou Local :	Z32 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z34 et 35	
Matériau ou produit :	Joint de dilatation - Matériau blanc en vrac avec couche en papier non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP57		
Pièce ou Local :	Z32 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z34 et 35	
Matériau ou produit :	Poteau - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP58		
Pièce ou Local :	Z32 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z34 et 35	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP59		
Pièce ou Local :	Z32	
Matériau ou produit :	Colle carreau ciment - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP60		
Pièce ou Local :	Z32	
Matériau ou produit :	Sol béton - Matériau gris en vrac C hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP61		
Pièce ou Local :	Z34	
Matériau ou produit :	Conduit-GT calorifuge - Toile blanche plâtrée en vrac non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP62		
Pièce ou Local :	Z34 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Façade est	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures mastic vitrier - Peinture non séparable + Matériau beige en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP63		
Pièce ou Local :	Z40 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : CHAMBRE 42 à 45	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP64		
Pièce ou Local :	Z40	
Matériau ou produit :	Appui fenêtre - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP64 BIS		
Pièce ou Local :	Z41 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z46	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP65		
Pièce ou Local :	Combles	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP65 BIS		
Pièce ou Local :	Z42 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : CHAMBRE 42 à 47	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

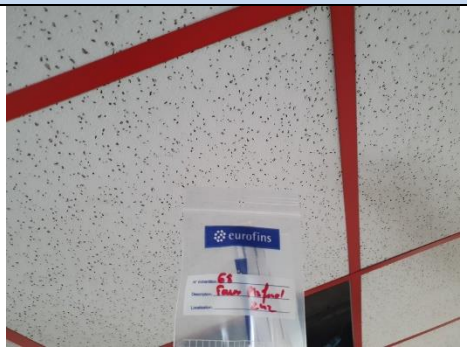
PRELEVEMENT : MP66		
Pièce ou Local :	Z40	
Matériau ou produit :	Mur refend béton + peinture - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP66 BIS		
Pièce ou Local :	Z42+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : CHAMBRE 42 à 47	
Matériau ou produit :	Mur refend béton - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP67		
Pièce ou Local :	Z40	
Matériau ou produit :	Plafond plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP67 BIS		
Pièce ou Local :	Z42+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : CHAMBRE 42 à 47	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP68		
Pièce ou Local :	Z40	
Matériau ou produit :	Faïence plinthe + colle - Peinture non séparable + Colle grise en vrac non séparable + Colle blanche	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP68 BIS		
Pièce ou Local :	Z42	
Matériau ou produit :	Plafond faux plafond - Enduit blanc en vrac non séparable + Matériau fibreux beige en vrac avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP69		
Pièce ou Local :	Z42 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : CHAMBRE 42 à 47	
Matériau ou produit :	Sol colle - Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac hétérogène avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP70		
Pièce ou Local :	CH T4	
Matériau ou produit :	Mur périphérique plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

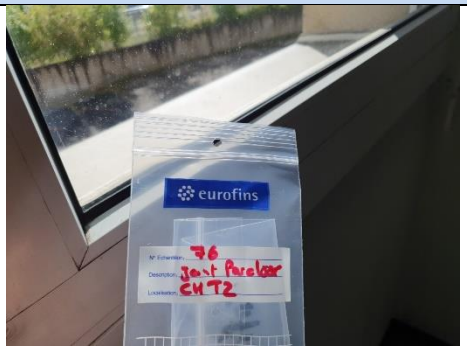
PRELEVEMENT : MP71		
Pièce ou Local :	CH T2	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

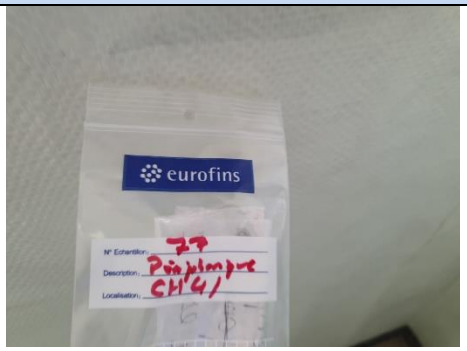
PRELEVEMENT : MP72		
Pièce ou Local :	CH T2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z43/Z44/TV1/TV2/T1/T3/CH48	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

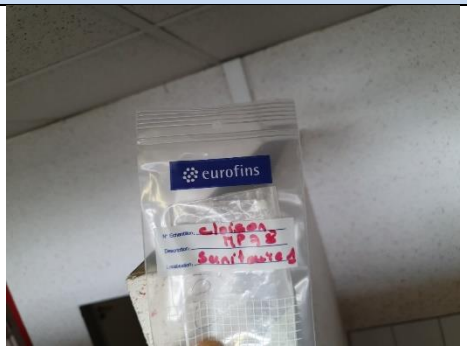
PRELEVEMENT : MP73		
Pièce ou Local :	CH T2+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z43/Z44/TV1/TV2/T1/T3/CH48	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP74		
Pièce ou Local :	CH T2+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z43/Z44/TV1/TV2/T1/T3/CH48	
Matériau ou produit :	Sol ragréage - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP75		
Pièce ou Local :	CH T2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Façade est	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures joint friction - Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP76		
Pièce ou Local :	CH T2 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Façade est	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures joint parclose - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP77		
Pièce ou Local :	CH41 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z10+CHAMBRE 31 à 40	
Matériau ou produit :	Mur périphérique béton - Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP78		
Pièce ou Local :	Sanitaires 1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Sanitaires 2 et 3	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP79		
Pièce ou Local :	Sanitaires 1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Sanitaires 2 et 3	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Carrelage en vrac - Colle beige en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP80		
Pièce ou Local :	Sanitaires 1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Sanitaires 2 et 3	
Matériau ou produit :	Faïence plinthe + colle - Peinture non séparable + Colle grise non séparable + Colle beige	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP81		
Pièce ou Local :	Sanitaires 1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Sanitaires 2 et 3	
Matériau ou produit :	Peinture paillette - Peintures multiples en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP82		
Pièce ou Local :	Sanitaires 1 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Sanitaires 2 et 3	
Matériau ou produit :	Colle + faïence – Carrelage - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP83		
Pièce ou Local :	Vestiaires	
Matériau ou produit :	Mur Colle plinthes PVC - Peinture en vrac non séparable + Colle beige en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP84		
Pièce ou Local :	Z45+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour :ménage/z52/z51/z50/z49/ch30/ch29/ch28/ch27/ch26/ch25	
Matériau ou produit :	Sol ragréage + colle - Colle polymère jaune non séparable + Ragréage blanc non séparable + Colle bitumineuse noire non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau mou noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP85		
Pièce ou Local :	Z45+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour :ménage/z52/z51/z50/z49/ch30/ch29/ch28/ch27/ch26/ch25	
Matériau ou produit :	Mur refend béton + plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP86		
Pièce ou Local :	Z45+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour: ménage/z52/z51/z50/z49/ch30/ch29/ch28/ch27/ch26/ch25	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP87		
Pièce ou Local :	Z45+ Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour: ménage/z52/z51/z50/z49/ch30/ch29/ch28/ch27/ch26/ch25	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

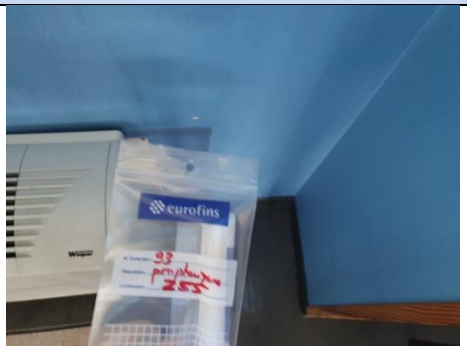
PRELEVEMENT : MP88		
Pièce ou Local :	Z55	
Matériau ou produit :	Mur périphérique plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

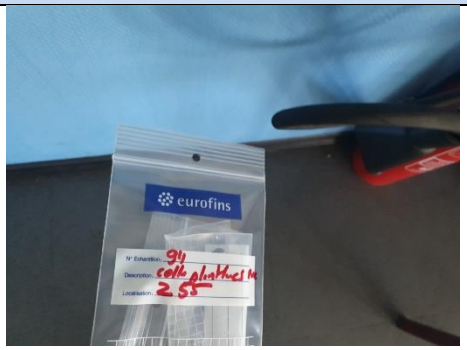
PRELEVEMENT : MP89		
Pièce ou Local :	Z55	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux vert en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP90		
Pièce ou Local :	Z55	
Matériau ou produit :	Refend plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP91		
Pièce ou Local :	Z55	
Matériau ou produit :	Plafond béton - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP92		
Pièce ou Local :	Z55	
Matériau ou produit :	Sol colle - Colle bitumineuse noire non séparable + Ragréage gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP93		
Pièce ou Local :	Z55	
Matériau ou produit :	Mur périphérique plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP94		
Pièce ou Local :	Z55	
Matériau ou produit :	Colle plinthes PVC et support - Colle polymère bleue + Couche plâtreuse blanche en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP95		
Pièce ou Local :	Z54	
Matériau ou produit :	Sol colle - Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP96		
Pièce ou Local :	Z54	
Matériau ou produit :	Colle plinthes - Colle grise + Peinture non séparable + Couche plâtreuse verte non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP97		
Pièce ou Local :	Plonge	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peinture non séparable + Colle beige	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP98		
Pièce ou Local :	Plonge	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Matériau plâtreux vert en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP99		
Pièce ou Local :	Plonge	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Carrelage en vrac - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP100		
Pièce ou Local :	Z33 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z10 et Z22	
Matériau ou produit :	Enduit projeté - Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP101		
Pièce ou Local :	Z33 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z10 et Z22	
Matériau ou produit :	Faïence plinthe + colle - Matériau souple blanc - Colle blanche en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP102		
Pièce ou Local :	Z33 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z10 et Z22	
Matériau ou produit :	Volée escalier - Matériau gris en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP103		
Pièce ou Local :	Z33 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z10 et Z22	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle – Carrelage - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP104		
Pièce ou Local :	Z33 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z10 et Z22	
Matériau ou produit :	Plafond béton + peinture - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

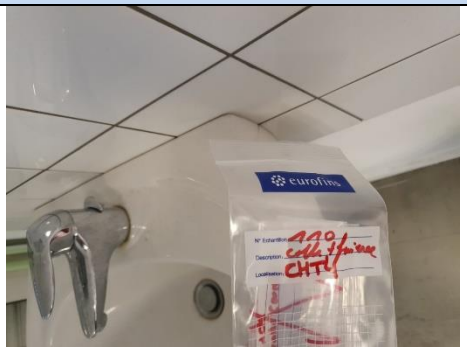
PRELEVEMENT : MP105		
Pièce ou Local :	Z33	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle - Peinture en faible quantité non séparable + Colle grise	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP106		
Pièce ou Local :	Z33 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z10 et Z22	
Matériau ou produit :	Sous face escalier - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP107		
Pièce ou Local :	CH T4	
Matériau ou produit :	Sol dalle de sol collée - Dalle dure cassante verte	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP108		
Pièce ou Local :	CH T4	
Matériau ou produit :	Mur cloison plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP109		
Pièce ou Local :	CH T4	
Matériau ou produit :	Mur refend béton + plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP110		
Pièce ou Local :	CH T4	
Matériau ou produit :	Colle + faïence – Carrelage - Peinture non séparable + Colle grise	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP111		
Pièce ou Local :	Z38	
Matériau ou produit :	Sol carrelage + colle – Carrelage - Colle grise - Matériau compact noir avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP112		
Pièce ou Local :	Z38	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP113		
Pièce ou Local :	Z39	
Matériau ou produit :	Colle + faïence – Carrelage - Peinture non séparable + Colle beige non séparable + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

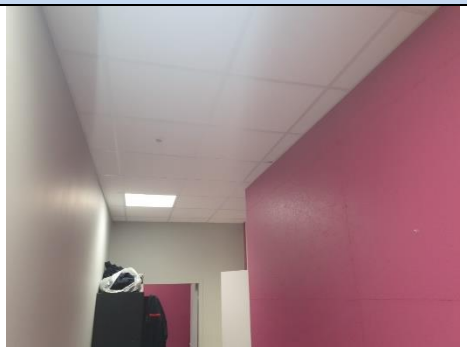
PRELEVEMENT : MP114		
Pièce ou Local :	Façade	
Matériau ou produit :	ITE - Matériau compact beige - Polystyrène expansé (billes)	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP115		
Pièce ou Local :	Façade	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures mastic tablette - Matériau souple gris avec poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGES : S1		
Pièce ou Local :	Z1	
Matériau ou produit :	Plafond bois - Bois	
Résultat :	**Matériaux Non Amianté sur justificatif**	

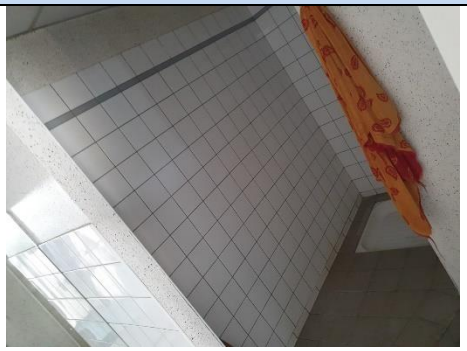
SONDAGES : S2		
Pièce ou Local :	Z13 et Z14	
Matériau ou produit :	Tous matériaux - Posée après 2000	
Résultat :	**Matériaux Non Amianté sur justificatif**	

SONDAGES : S3		
Pièce ou Local :	Z15 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : 16, 17, 18, 19 et 20	
Matériau ou produit :	Tous matériaux - Récent	
Résultat :	**Matériaux Non Amianté sur justificatif**	

SONDAGES : S4		
Pièce ou Local :	Z23 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z24, 25, 26 et 27	
Matériau ou produit :	Tous matériaux - Récent	
Résultat :	**Matériaux Non Amianté sur justificatif**	

SONDAGES : S5		
Pièce ou Local :	Z34	
Matériau ou produit :	Plafond faux plafond – Laine de roche	
Résultat :	**Matériaux Non Amianté sur justificatif**	

SONDAGES : S6		
Pièce ou Local :	Z46 + Zone présentant des similitudes d'ouvrage pour : Z47 et 48	
Matériau ou produit :	Tous matériaux - Refait après 2000	
Résultat :	**Matériaux Non Amianté sur justificatif**	

SONDAGES : S7		
Pièce ou Local :	Toutes chambres	
Matériau ou produit :	Tous matériaux - Refus de capitaine	
Résultat :	**Investigation complémentaire**	

Observations :

Les prélèvements dans les chambres n'ont pas été autorisés : aucunes SDB n'a donc été investiguées ni aucunes des chambres collectives

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 13/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 05/10/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable Du 31/12/2019 au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU 24/09/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERC AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-64119 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranc

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 21/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSC 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23389	
Réf échantillon client : MP 1 / Z1 / Sol / Béton - Z1 - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23390	
Réf échantillon client : MP 10 / Z8 / Autre / béton banché - Z8 - Autre / béton banché		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23391	
Réf échantillon client : MP 100 / Z33 / Z22 Z10 / Autre / enduit projeté - Z33 - Autre / enduit projeté		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23392	
Réf échantillon client : MP 101 / Z33 / Z22 Z10 / Faience / Plinthe + colle - Z33 - Faience / Plinthe + colle		Description ITGA : Matériau souple blanc / Colle blanche en vrac	
Matériau souple blanc	META (B) le 23/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM
Colle blanche en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23393	
Réf échantillon client : MP 102 / Z33 / Z22 Z10 / Autre / volée escalier - Z33 - Autre / volée escalier		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
Matériau gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23395	
Réf échantillon client : MP 103 / Z33 / Z22 Z10 / Sol / Carrelage + colle - Z33 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle grise en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23397	
Réf échantillon client : MP 104 / Z33 / Z22 Z10 / Plafond / Béton peinture - Z33 - Plafond / Béton peinture		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23399	
Réf échantillon client : MP 105 / Z33 / Sol / Carrelage + colle - Z33 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Colle grise	
▸ Peinture en faible quantité non séparable + Colle grise	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23401	
Réf échantillon client : MP 106 / Z33 / Z22 Z10 / Autre / sous face escalier - Z33 - Autre / sous face escalier		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23403	
Réf échantillon client : MP 107 / ch t4 / Sol / Dalle de sol collée - ch t4 - Sol / Dalle de sol collée		Description ITGA : Dalle dure cassante verte / Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac	
▸ Dalle dure cassante verte	META (B) le 23/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : ZAR
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23405	
Réf échantillon client : MP 108 / ch t4 / Mur cloison / Plâtre - ch t4 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : AFR (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23407	
Réf échantillon client : MP 109 / ch t4 / Mur de refend / Béton plâtre - ch t4 - Mur de refend / Béton plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : AFR (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23409	
Réf échantillon client : MP 11 / Z8 / Mur périphérique / Béton peinture - Z8 - Mur périphérique / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23410	
Réf échantillon client : MP 110 / ch t4 / Faience / Colle + faience - ch t4 - Faience / Colle + faience		Description ITGA : Carrelage / Peinture / Colle grise	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Peinture non séparable + Colle grise	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : AFR (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23411	
Réf échantillon client : MP 111 / Z38 / Sol / Carrelage + colle - Z38 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Matériau compact noir avec poussières	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR
▸ Matériau compact noir avec poussières	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23412	
Réf échantillon client : MP 112 / Z38 / Autre / enduit mural - Z38 - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : AFR (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23413	
Réf échantillon client : MP 113 / Z39 / Faïence / Colle + faïence - Z39 - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Carrelage / Peinture / Colle beige / Couche plâtreuse blanche en faible quantité	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Peinture non séparable + Colle beige non séparable + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23414	
Réf échantillon client : MP 114 / façade / Autre / ITE - façade - Autre / ITE		Description ITGA : Matériau compact beige / Polystyrène expansé (billes)	
▸ Matériau compact beige	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR
Polystyrène expansé (billes)	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23415	
Réf échantillon client : MP 115 / façade / Menuiseries Extérieures / mastic tablette - façade - Menuiseries Extérieures / mastic tablette		Description ITGA : Matériau souple gris avec poussières	
▸ Matériau souple gris avec poussières	META (B) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23416	
Réf échantillon client : MP 12 / Z2 / Z7 Z8 / Plafond / Béton - Z2 - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23417	
Réf échantillon client : MP 13 / Z8 / Plafond / enduit scellement - Z8 - Plafond / enduit scellement		Description ITGA : Enduit gris en vrac	
▸ Enduit gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23418	
Réf échantillon client : MP 14 / Z7 / Z8 / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - Z7 - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Peinture / Toile beige plâtrée / Carton	
▸ Peinture non séparable + Toile beige plâtrée non séparable + Carton non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23419	
Réf échantillon client : MP 15 / Z8 / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - Z8 - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Toile beige enduite / Matériau fibreux blanc avec poussières	
▸ Toile beige enduite non séparable + Matériau fibreux blanc avec poussières	MOLP + META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23420	
Réf échantillon client : MP 16 / Z5 / Z6 / Sol / Carrelage + colle - Z5 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage en vrac / Colle grise en vrac	
Carrelage en vrac	---	Non analysé	
▸ Colle grise en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23421	
Réf échantillon client : MP 17 / Z5 / Z6 / Faience / Plinthe + colle - Z5 - Faience / Plinthe + colle		Description ITGA : Carrelage / Joint cassant gris / Colle grise en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Joint cassant gris non séparable + Colle grise en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23422	
Réf échantillon client : MP 18 / Z5 / Z6 / Autre / mur béton peinture - Z5 - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23423	
Réf échantillon client : MP 19 / Z5 / Faience / Colle + faience - Z5 - Faience / Colle + faience		Description ITGA : Carrelage / Peinture en faible quantité / Colle beige en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Peinture en faible quantité non séparable + Colle beige en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23424	
Réf échantillon client : MP 2 / Z1 / Autre / mur béton peinture - Z1 - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23425	
Réf échantillon client : MP 20 / Z6 / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - Z6 - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Peinture / Toile beige plâtrée / Carton	
▸ Peinture non séparable + Toile beige plâtrée non séparable + Carton non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23426	
Réf échantillon client : MP 21 / Z3 / Z4 / Sol / Béton - Z3 - Sol / Béton		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23427	
Réf échantillon client : MP 22 / Z2 / Autre / rehausse béton - Z2 - Autre / rehausse béton		Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23428	
Réf échantillon client : MP 23 / Z2 / Autre / avaloir - Z2 - Autre / avaloir		Description ITGA : Matériau compact beige avec fibres	
▸ Matériau compact beige avec fibres	MOLP + META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23429	
Réf échantillon client : MP 24 / Z9 / Sol / Béton - Z9 - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23430	
Réf échantillon client : MP 25 / Z9 / Autre / enduit.mural - Z9 - Autre / enduit.mural		Description ITGA : Enduit gris en vrac	
▸ Enduit gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23431	
Réf échantillon client : MP 26 / Z9 / Plafond / Béton - Z9 - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23432	
Réf échantillon client : MP 27 / Z9 / Conduit - Caisse Technique / Calorifuge - Z9 - Conduit - Caisse Technique / Calorifuge		Description ITGA : Carton / Matériau fibreux blanc / Couche bitumineuse noire	
▸ Carton non séparable + Matériau fibreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire	MOLP + META (B) le 23/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ZAR (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23433	
Réf échantillon client : MP 28 / Z12 / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - Z12 - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc / Couche bitumineuse noire / Matériau fibreux jaune avec poussières	
▸ Matériau plâtreux blanc non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable + Matériau fibreux jaune avec poussières	MOLP + META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23434	
Réf échantillon client : MP 29 / Z12 / Mur périphérique / Béton peinture - Z12 - Mur périphérique / Béton peinture		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23435	
Réf échantillon client : MP 3 / Z2 / Autre / poteau périphérique - Z2 - Autre / poteau périphérique		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23436	
Réf échantillon client : MP 30 / Z12 / Autre / poteaux - Z12 - Autre / poteaux		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23437	
Réf échantillon client : MP 31 / Z12 / béton / Autre / plafond - Z12 - Autre / plafond		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU **24/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23438	
Réf échantillon client : MP 32 / Z12 / Autre / poteaux extérieurs - Z12 - Autre / poteaux extérieurs		Description ITGA : Matériau compact gris	
▸ Matériau compact gris	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23439	
Réf échantillon client : MP 33 / Z12 / Autre / joint calfeutrement - Z12 - Autre / joint calfeutrement		Description ITGA : Matériau beige en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Matériau beige en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23440	
Réf échantillon client : MP 34 / façade ouest / Autre / mur béton peinture - façade ouest - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23441	
Réf échantillon client : MP 35 / façade est / Autre / mur béton peinture - façade est - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23442	
Réf échantillon client : MP 36 / façade Ouest / Autre / appui fenêtre - façade Ouest - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : AFR (3)

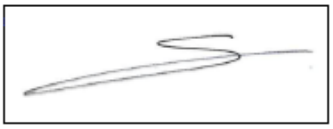
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64119 EN DATE DU 24/09/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23443	
Réf échantillon client : MP 37 / Façade Est / Autre / appui fenêtre - Façade Est - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Peinture / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau compact gris hétérogène non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23444	
Réf échantillon client : MP 38 / Z22 / Faience / Plinthe + colle - Z22 - Faience / Plinthe + colle		Description ITGA : Colle grise en vrac avec poussières	
▸ Colle grise en vrac avec poussières	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23445	
Réf échantillon client : MP 39 / Z22 / Sol / Béton - Z22 - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23446	
Réf échantillon client : MP 4 / Z2 / Autre / poteaux - Z2 - Autre / poteaux		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau gris	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau gris non séparable	META (A) le 24/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Sabiré CIFCI Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga
Innovateur en liabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU 27/09/2021
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERC AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-64120 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranc

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 21/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscope
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSC 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23560	
Réf échantillon client : MP 40 / Z22 / Z21 / Mur cloison / Béton - Z22 - Mur cloison / Béton		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23561	
Réf échantillon client : MP 41 / Z22 / Z28 / Mur de refend / Béton peinture - Z22 - Mur de refend / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23562	
Réf échantillon client : MP 42 / Z28 / Sol / Carrelage + colle - Z28 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Colle beige	
▸ Colle beige	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23563	
Réf échantillon client : MP 43 / Z22 / Plafond / Plâtre - Z22 - Plafond / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ZAR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23564	
Réf échantillon client : MP 44 / Z27 / Autre / colle plinthes - Z27 - Autre / colle plinthes		Description ITGA : Peinture / Colle grise en vrac	
▸ Peinture non séparable + Colle grise en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ZAR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23565	
Réf échantillon client : MP 45 / Z27 / Sol / Carrelage + colle - Z27 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Colle grise en vrac	
▸ Colle grise en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23566	
Réf échantillon client : MP 46 / Z29 / Faïence / Colle + faïence - Z29 - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Carrelage en vrac / Colle blanche en vrac / Peinture en vrac	
Carrelage en vrac	---	Non analysé	
▸ Colle blanche en vrac non séparable + Peinture en vrac non séparable	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23567	
Réf échantillon client : MP 47 / Z29 / Z27 / Mur cloison / Plâtre - Z29 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23568	
Réf échantillon client : MP 48 / Z29 / Z27 / Autre / mur béton peinture - Z29 - Autre / mur béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23569	
Réf échantillon client : MP 49 / Z29 / Sol / Carrelage + colle - Z29 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage en vrac / Colle grise en vrac	
Carrelage en vrac	---	Non analysé	
▸ Colle grise en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23570	
Réf échantillon client : MP 5 / Z2 / Sol / Béton - Z2 - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23571	
Réf échantillon client : MP 50 / Z29 / Faïence / Plinthe + colle - Z29 - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Colle grise en vrac / Couche plâtreuse blanche en vrac	
▸ Colle grise en vrac + Couche plâtreuse blanche en vrac non séparable	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D. (2) Analyste : MDK (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23572	
Réf échantillon client : MP 51 / Façade Ouest / Menuiseries Extérieures / joint parclose - Façade Ouest - Menuiseries Extérieures / joint parclose		Description ITGA : Matériau souple noir	
▸ Matériau souple noir	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VCD
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23573	
Réf échantillon client : MP 52 / façade Ouest / Menuiseries Extérieures / joint friction - façade Ouest - Menuiseries Extérieures / joint friction		Description ITGA : Matériau souple noir	
▸ Matériau souple noir	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23574	
Réf échantillon client : MP 53 / Z32 / Z34 Z35 / Autre / poteau périphérique - Z32 - Autre / poteau périphérique		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23575	
Réf échantillon client : MP 54 / Z32 / Z34 Z35 / Mur périphérique / Béton - Z32 - Mur périphérique / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
▸ Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23576	
Réf échantillon client : MP 55 / Z32 / Z34 Z35 / Mur périphérique / enduit peinture - Z32 - Mur périphérique / enduit peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23577	
Réf échantillon client : MP 56 / Z32 / Z34 Z35 / Autre / joint de dilatation - Z32 - Autre / joint de dilatation		Description ITGA : Matériau blanc en vrac avec couche en papier / Matériau gris en vrac	
▸ Matériau blanc en vrac avec couche en papier non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23578	
Réf échantillon client : MP 57 / Z32 / Z34 Z35 / Autre / poteau - Z32 - Autre / poteau		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23579	
Réf échantillon client : MP 58 / Z32 / Z34 Z35 / Plafond / Béton - Z32 - Plafond / Béton		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23580	
Réf échantillon client : MP 59 / Z32 / Sol / colle carreau ciment - Z32 - Sol / colle carreau ciment		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23581	
Réf échantillon client : MP 6 / Z2 / Autre / colle carreau ciment - Z2 - Autre / colle carreau ciment		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23582	
Réf échantillon client : MP 60 / Z32 / Sol / Béton - Z32 - Sol / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23583	
Réf échantillon client : MP 61 / Z34 / Conduit - Gaine Technique / Calorifuge - Z34 - Conduit - Gaine Technique / Calorifuge		Description ITGA : Toile blanche plâtrée en vrac / Couche bitumineuse noire	
▸ Toile blanche plâtrée en vrac non séparable + Couche bitumineuse noire non séparable	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23584	
Réf échantillon client : MP 62 / Z34 / façade Est / Menuiseries Extérieures / mastic vitrier - Z34 - Menuiseries Extérieures / mastic vitrier		Description ITGA : Peinture / Matériau beige en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau beige en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23585	
Réf échantillon client : MP 63 / Z40 / Mur périphérique / Béton peinture - Z40 - Mur périphérique / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : BRM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23586	
Réf échantillon client : MP 64 / Z40 / Autre / appui fenêtre - Z40 - Autre / appui fenêtre		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23587	
Réf échantillon client : MP 64 / Z41 / Z46 / Sol / Carrelage + colle - Z41 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Colle grise en vrac	
▸ Colle grise en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23588	
Réf échantillon client : MP 65 / Z40 / Mur cloison / Plâtre - Z40 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23589	
Réf échantillon client : MP 65 / Z42 / Mur cloison / Plâtre - Z42 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D. (2) Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23590	
Réf échantillon client : MP 66 / Z40 / Mur de refend / Béton peinture - Z40 - Mur de refend / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23591	
Réf échantillon client : MP 66 / Z42 / Mur de refend / Béton - Z42 - Mur de refend / Béton		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23592	
Réf échantillon client : MP 67 / Z40 / Plafond / Plâtre - Z40 - Plafond / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23593	
Réf échantillon client : MP 67 / Z42 / Plafond / Béton - Z42 - Plafond / Béton		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ZAR (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23594	
Réf échantillon client : MP 68 / Z40 / Faience / Plinthe + colle - Z40 - Faience / Plinthe + colle		Description ITGA : Peinture / Colle grise en vrac / Colle blanche	
▸ Peinture non séparable + Colle grise en vrac non séparable + Colle blanche	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23595	
Réf échantillon client : MP 68 / Z42 / Plafond / Faux plafond - Z42 - Plafond / Faux plafond		Description ITGA : Enduit blanc en vrac / Matériau fibreux beige en vrac avec poussières	
▸ Enduit blanc en vrac non séparable + Matériau fibreux beige en vrac avec poussières	MOLP + META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FHC (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23596	
Réf échantillon client : MP 69 / Z42 / Sol / colle - Z42 - Sol / colle		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac hétérogène avec poussières	
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac hétérogène avec poussières	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23597	
Réf échantillon client : MP 7 / Z2 / Mur périphérique / Béton peinture - Z2 - Mur périphérique / Béton peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau gris en vrac	
Peinture non séparable + Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23598	
Réf échantillon client : MP 70 / ch tampon 4 / Mur périphérique / Plâtre - ch tampon 4 - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23599	
Réf échantillon client : MP 71 / ch t2 / Mur périphérique / Béton - ch t2 - Mur périphérique / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23600	
Réf échantillon client : MP 72 / ch t2 / Mur cloison / Plâtre - ch t2 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : TIN (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23601	
Réf échantillon client : MP 73 / ch t2 / Plafond / Béton - ch t2 - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac	
Matériau gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23602	
Réf échantillon client : MP 74 / ch t2 / Façade Est / Menuiseries Extérieures / joint parclose - ch t2 - Menuiseries Extérieures / joint parclose		Description ITGA : Matériau souple noir	
▸ Matériau souple noir	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23603	
Réf échantillon client : MP 74 / ch t2 / Sol / colle ragreage - ch t2 - Sol / colle ragreage		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage rose en vrac	
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23604	
Réf échantillon client : MP 75 / cht2 / Façade Est / Menuiseries Extérieures / joint friction - cht2 - Menuiseries Extérieures / joint friction		Description ITGA : Matériau souple noir	
▸ Matériau souple noir	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23605	
Réf échantillon client : MP 77 / ch41 / Mur périphérique / Béton - ch41 - Mur périphérique / Béton		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23606	
Réf échantillon client : MP 78 / sanitaires 1 / sanitaires 2 sanitaires 3 / Mur cloison / Plâtre - sanitaires 1 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64120 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23607	
Réf échantillon client : MP 79 / sanitaires 1 / sanitaires 2 sanitaires 3 / Sol / colle carrelage - sanitaires 1 - Sol / colle carrelage		Description ITGA : Carrelage en vrac / Colle beige en vrac	
Carrelage en vrac	---	Non analysé	
▸ Colle beige en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23608	
Réf échantillon client : MP 8 / Z2 / Sol / joint de dilatation - Z2 - Sol / joint de dilatation		Description ITGA : Matériau bitumineux noir en vrac	
▸ Matériau bitumineux noir en vrac	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VCD (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23609	
Réf échantillon client : MP 80 / sanitaires 1 / sanitaires 2 sanitaires 3 / Faïence / Plinthe + colle - sanitaires 1 - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Peinture / Colle grise / Colle beige	
▸ Peinture non séparable + Colle grise non séparable + Colle beige	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (4)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Arnaud VARILLON Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

itga
Innovateur en liabilité

44 rue Jean Huss
42000 SAINT ETIENNE
Tel : 04.77.79.52.80
Fax : 04.77.79.52.99
www.itga.fr

aFEL Made in France

Accréditation n° 1-1761

Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64121 EN DATE DU 27/09/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERC AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-64121 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranc

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 21/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSC 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 81 / sanitaires 1 / Autre / peinture paillette - sanitaires 1 - Autre / peinture paillette		Réf échantillon ITGA : IT112109-23672 Description ITGA : Peintures multiples en vrac	
Peintures multiples en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 82 / sanitaires 1 / sanitaires 2 sanitaires 3 / Faience / Colle + faience - sanitaires 1 - Faience / Colle + faience		Réf échantillon ITGA : IT112109-23673 Description ITGA : Carrelage / Colle grise en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64121 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23674	
Réf échantillon client : MP 83 / vestiaires / Autre / colle plinthes pvc - vestiaires - Autre / colle plinthes pvc		Description ITGA : Peinture en vrac / Colle beige en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Colle beige en vrac non séparable	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23675	
Réf échantillon client : MP 84 / Z45 / Sol / colle ragreage - Z45 - Sol / colle ragreage		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage blanc / Colle bitumineuse noire / Ragréage gris / Matériau mou noir	
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage blanc non séparable + Colle bitumineuse noire non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau mou noir	MOLP + META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : VGD (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23676	
Réf échantillon client : MP 85 / Z45 / Mur de refend / béton plâtre - Z45 - Mur de refend / béton plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23678	
Réf échantillon client : MP 86 / Z45 / Mur cloison / Plâtre - Z45 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23679	
Réf échantillon client : MP 87 / Z45 / Plafond / Béton - Z45 - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64121 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23680	
Réf échantillon client : MP 88 / Z55 / Mur périphérique / Plâtre - Z55 - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23681	
Réf échantillon client : MP 89 / Z55 / Mur cloison / Plâtre - Z55 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux vert en vrac	
▸ Matériau plâtreux vert en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23682	
Réf échantillon client : MP 9 / Z2 / Autre / massif béton - Z2 - Autre / massif béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23683	
Réf échantillon client : MP 90 / Z55 / Autre / refobd plâtre - Z55 - Autre / refobd plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23684	
Réf échantillon client : MP 91 / Z55 / Plafond / Béton - Z55 - Plafond / Béton		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
▸ Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MZH (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23685	
Réf échantillon client : MP 92 / Z55 / Sol / colle - Z55 - Sol / colle		Description ITGA : Colle bitumineuse noire / Ragréage gris	
▸ Colle bitumineuse noire non séparable + Ragréage gris	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64121 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23686	
Réf échantillon client : MP 93 / Z55 / Mur périphérique / Plâtre - Z55 - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23687	
Réf échantillon client : MP 94 / Z55 / Autre / colle plinthes pvc et support - Z55 - Autre / colle plinthes pvc et support		Description ITGA : Colle polymère bleue / Couche plâtreuse blanche en vrac	
▸ Colle polymère bleue + Couche plâtreuse blanche en vrac non séparable	META (B) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WPM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23688	
Réf échantillon client : MP 95 / Z54 / Sol / colle - Z54 - Sol / colle		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac	
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23689	
Réf échantillon client : MP 96 / Z57 / Faïence / colle plinthes - Z57 - Faïence / colle plinthes		Description ITGA : Colle grise / Peinture / Couche plâtreuse verte	
▸ Colle grise + Peinture non séparable + Couche plâtreuse verte non séparable	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D. (2) Analyste : MDK (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23690	
Réf échantillon client : MP 97 / plonge / Faïence / Colle + faïence - plonge - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Peinture / Colle beige	
▸ Peinture non séparable + Colle beige	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : KAZ (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-64121 EN DATE DU **27/09/2021**
RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Eléments analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23691	
Réf échantillon client : MP 98 / plonge / Mur cloison / Plâtre - plonge - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux vert en vrac	
▸ Matériau plâtreux vert en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D. (2) Analyste : MDK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Bâtiment BATIMENT TECHNIQUE, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT112109-23692	
Réf échantillon client : MP 99 / plonge / Sol / Carrelage + colle - plonge - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage en vrac / Colle grise en vrac	
Carrelage en vrac	---	Non analysé	
▸ Colle grise en vrac	META (A) le 27/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MDK (3)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.

Validé par : Arnaud VARILLON Responsable de Laboratoire



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 03 - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 07/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 8

4.1. Liste des pièces visitées 8
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 8
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 8
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 9
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 11

5. Localisations et identifications des prélèvements 12

6. Attestation sur l'honneur : 21

7. Attestation d'assurance 22

8. Certificat de compétences 23

9. Rapports d'analyses du laboratoire 24

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-1751.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 03 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 03 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 03 - 57000 METZ

MP12 : Mur cloison Plâtre Cuisine + ZPSO pour : entrée, chambre 4, WC, SDB

MP11 : Mur périphérique Plâtre Cuisine

MP10 : Sol Carrelage + colle Placard 1

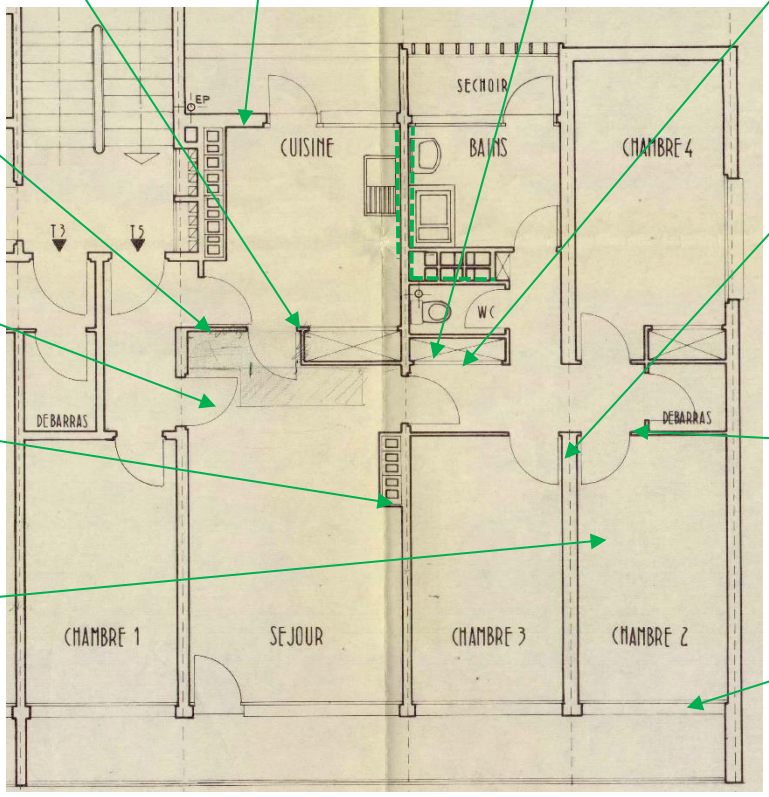
MP9 : faïence Plinthe + colle Dégagement

MP8 : faïence Plinthe + colle Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement, placard 1

MP7 : Sol Carrelage + colle Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement

MP1 : enduit mural Séjour

MP6 : Plafond Plâtre + peinture Chambre 2 + ZPSO pour : séjour, chambres 1 et 3, dégagement, placards 1 et 2, débarras



MP5 : Mur de refend béton plâtre Chambre 2 + ZPSO pour : séjour, chambres 1 et 3, dégagement, placard 2

MP4 : Mur cloison Plâtre Chambre 2 + ZPSO pour : chambres 1 et 3, dégagement, placards 1 et 2, débarras

MP3 : Mur périphérique Béton plâtre peinture Chambre 2 + ZPSO pour : séjour, chambres 3 et 4

----- Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

MP16 : Colle + faïence
Cuisine

MP20 : plaque béton plâtre
Cuisine

MP18 : colle faïence
tablette
SDB + ZPSO pour : séchoir

MP19 : Mur
périphérique Plâtre
Séchoir + ZPSO pour
: chambre 1

MP13 : Mur de
refend Béton
Cuisine + ZPSO
pour : Entrée,
chambre 4, SDB

MP23 : Sol
Carrelage + colle
SDB + ZPSO pour :
séchoir

MP14 : Plafond
Plâtre + peinture
Cuisine + ZPSO
pour : WC, SDB,
entrée, chambre 4

MP17 : Colle +
faïence
SDB

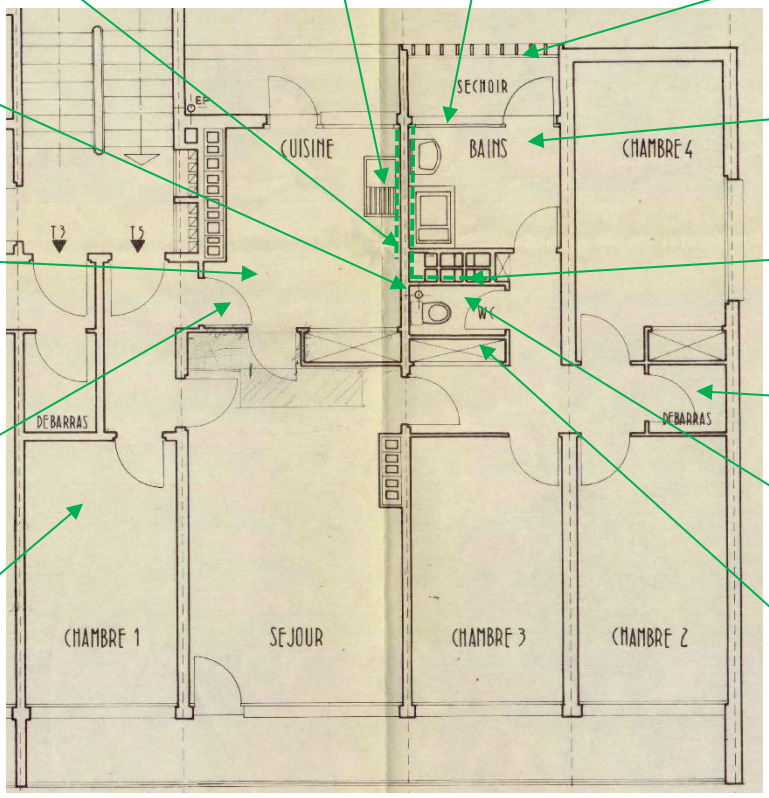
MP2 : enduit
Débarras

MP15 : Sol
Carrelage + colle
Cuisine

MP21 : Sol
Carrelage + colle
WC

S1 : Sol Parquet
Chambre 1 +
ZPSO pour :
chambres 2, 3 et
4, placard 2

MP22 : enduit
Placard 1



----- Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : chambres 1, 2, 3 et 4, débarras, dégagement, séchoir, séjour, SDB, WC, cuisine, placards 1 et 2, entrée

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Néant			

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Mastic tablette	Balcon 2	Voir MP30 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ	

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Enduit mural	Séjour	MP1
Enduit	Débarras	MP2
Mur périphérique Béton plâtre peinture	Chambre 2	MP3
Mur périphérique Béton plâtre peinture	Séjour	Voir MP3
Mur périphérique Béton plâtre peinture	Chambre 3	Voir MP3
Mur périphérique Béton plâtre peinture	Chambre 4	Voir MP3
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	MP4
Mur cloison Plâtre	Chambre 1	Voir MP4
Mur cloison Plâtre	Chambre 3	Voir MP4
Mur cloison Plâtre	Dégagement	Voir MP4
Mur cloison Plâtre	Placard 1	Voir MP4
Mur cloison Plâtre	Placard 2	Voir MP4
Mur cloison Plâtre	Débarras	Voir MP4
Mur de refend béton plâtre	Chambre 2	MP5
Mur de refend béton plâtre	Séjour	Voir MP5
Mur de refend béton plâtre	Chambre 1	Voir MP5
Mur de refend béton plâtre	Chambre 3	Voir MP5
Mur de refend béton plâtre	Dégagement	Voir MP5
Mur de refend béton plâtre	Placard 2	Voir MP5
Plafond Plâtre + peinture	Chambre 2	MP6
Plafond Plâtre + peinture	Séjour	Voir MP6
Plafond Plâtre + peinture	Chambre 1	Voir MP6
Plafond Plâtre + peinture	Chambre 3	Voir MP6
Plafond Plâtre + peinture	Dégagement	Voir MP6
Plafond Plâtre + peinture	Placard 1	Voir MP6
Plafond Plâtre + peinture	Placard 2	Voir MP6
Plafond Plâtre + peinture	Débarras	Voir MP6
Sol Carrelage + colle	Séjour	MP7

Sol Carrelage + colle	Entrée	Voir MP7
Sol Carrelage + colle	Dégagement	Voir MP7
Faïence Plinthe + colle	Séjour	MP8
Faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP8
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	Voir MP8
Faïence Plinthe + colle	Placard 1	Voir MP8
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	MP9
Sol Carrelage + colle	Placard 1	MP10
Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP11
Mur cloison Plâtre	Cuisine	MP12
Mur cloison Plâtre	Entrée	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 4	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	SDB	Voir MP12
Mur de refend Béton	Cuisine	MP13
Mur de refend Béton	Entrée	Voir MP13
Mur de refend Béton	Chambre 4	Voir MP13
Mur de refend Béton	SDB	Voir MP13
Plafond Plâtre + peinture	Cuisine	MP14
Plafond Plâtre + peinture	WC	Voir MP14
Plafond Plâtre + peinture	SDB	Voir MP14
Plafond Plâtre + peinture	Entrée	Voir MP14
Plafond Plâtre + peinture	Chambre 4	Voir MP14
Sol Carrelage + colle	Cuisine	MP15
Colle + faïence	Cuisine	MP16
Colle + faïence	SDB	MP17
Colle faïence tablette	SDB	MP18
Colle faïence tablette	Séchoir	Voir MP18
Mur périphérique Plâtre	Séchoir	MP19
Mur périphérique Plâtre	Chambre 1	Voir MP19
Plaque béton plâtre	Cuisine	MP20
Sol Carrelage + colle	WC	MP21
Enduit	Placard 1	MP22
Sol Carrelage + colle	SDB	MP 23

Sol Carrelage + colle	Séchoir	Voir MP23

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Sol Béton	Balcon 2	Voir MP25 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	Voir MP26 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 2	Voir MP27 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond joint de dilatation	Balcon 2	Voir MP28 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 2	Voir MP29 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Sol béton	Balcon 1	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 1	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 1	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Sol Parquet	*chambres 1, 2, 3 et 4, placard 2*

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

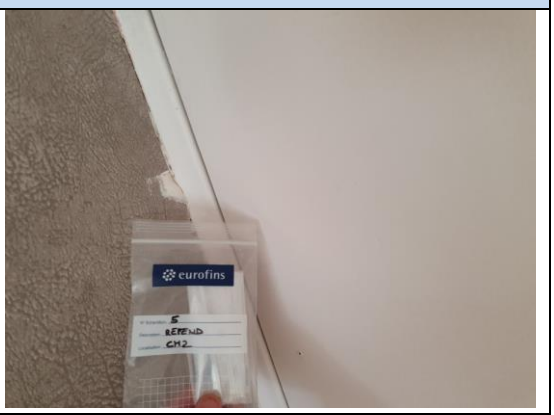
5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Séjour	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Peinture + Matériau compact beige en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Débarras	
Matériau ou produit :	Enduit - Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Chambre 2 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : séjour, chambres 3 et 4	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Béton plâtre peinture - Peinture + Matériau plâtreux blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Chambre 2 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 3, dégagement, placards 1 et 2, débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Chambre 2 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : séjour, chambres 1 et 3, dégagement, placard 2	
Matériau ou produit :	Mur de refend béton plâtre - Peinture en vrac + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Chambre 2 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : séjour, chambres 1 et 3, dégagement, placards 1 et 2, débarras	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre + peinture - Peinture en vrac + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Carrelage / Colle grise + Couche plâtreuse blanche en vrac avec couche cartonnée	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

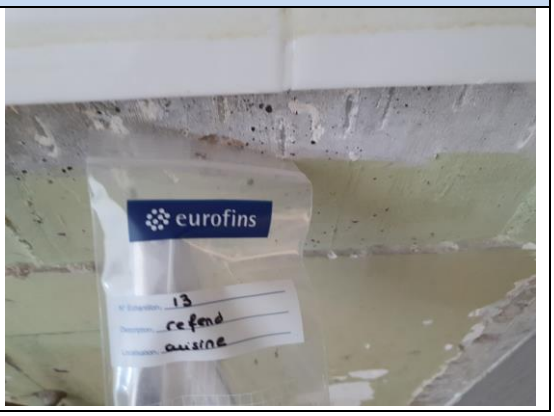
PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement, placard 1	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Peinture + Matériau blanc en vrac non séparable + Colle grise en faible quantité en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

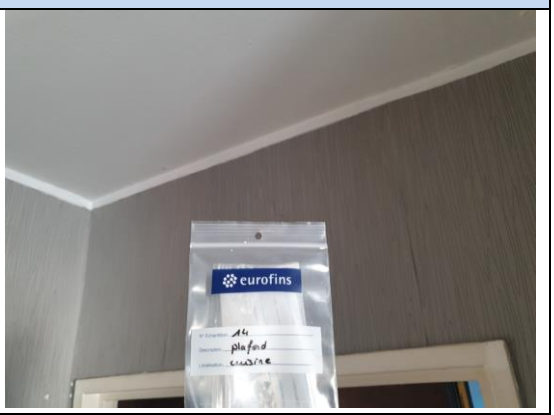
PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Dégagement	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Carrelage / Colle beige + Matériau gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Placard 1	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Carrelage / Colle blanche + Matériau gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Papier peint + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau plâtreux beige en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, chambre 4, WC, SDB	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Entrée, chambre 4, SDB	
Matériau ou produit :	Mur de refend Béton - Matériau compact gris hétérogène + Peinture en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, SDB, entrée, chambre 4	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre + peinture - Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

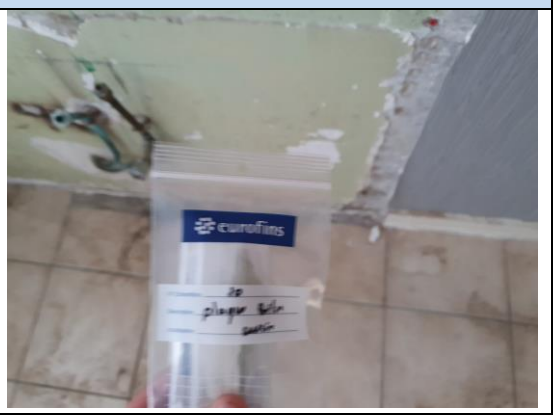
PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Carrelage / Matériau souple blanc non séparable + Colle grise + Peintures multiples en rac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Colle blanche en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Colle beige + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	SDB + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : séchoir	
Matériau ou produit :	Colle faïence tablette - Carrelage / Colle beige non séparable + Peintures multiples non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	Séchoir + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambre 1	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Papier peint + Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Plaque béton plâtre - Peinture en vrac + Matériau plâtreux beige en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP21		
Pièce ou Local :	WC	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Carrelage / Colle grise en vrac + Matériau blanc en vrac non séparable + Joint cassant gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP22		
Pièce ou Local :	Placard 1	
Matériau ou produit :	Enduit - Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP23		
Pièce ou Local :	SDB + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : séchoir	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Matériau souple blanc avec poussières non séparable + Matériau blanc non séparable + Colle grise non séparable + Joint cassant gris non séparable / Carrelage	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 2, 3 et 4, placard 2	
Matériau ou produit :	Sol Parquet - bois	
Résultat :	**Matériaux qui ne contient pas d'amiante par nature**	

Observations :

Voir rapport du logement 29 pour les prélèvements du balcon

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 07/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094
PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable** **Du 31/12/2019** **au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable** **Du 10/11/2016** **au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61915 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61915 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconva

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22735	
Réf échantillon client : MP 1 / Sejour / Autre / enduit mural - Sejour - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peinture / Matériau compact beige en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Matériau compact beige en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22736	
Réf échantillon client : MP 10 / Placard 1 / Sol / Carrelage + colle - Placard 1 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle blanche / Matériau gris	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle blanche + Matériau gris	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61915 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22737	
Réf échantillon client : MP 11 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Papier peint / Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau plâtreux beige en vrac	
▸ Papier peint + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau plâtreux beige en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : APG (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22738	
Réf échantillon client : MP 12 / cuisine / Entrée + Chambre 4 / wc salle de bain / Mur cloison / Plâtre - cuisine - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22739	
Réf échantillon client : MP 13 / cuisine / Entrée + Chambre 4 / salle de bain / Mur de refend / Béton - cuisine - Mur de refend / Béton		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène / Peinture en faible quantité	
▸ Matériau compact gris hétérogène + Peinture en faible quantité non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22740	
Réf échantillon client : MP 14 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée ch4 / Plafond / Plâtre + peinture - Cuisine - Plafond / Plâtre + peinture		Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22741	
Réf échantillon client : MP 15 / Cuisine / Sol / Carrelage + colle - Cuisine - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Matériau souple blanc / Carrelage / Colle grise / Peintures multiples en vrac / Matériau gris en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Matériau souple blanc non séparable + Colle grise + Peintures multiples en vrac non séparable + Matériau gris en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : APG (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61915 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22742	
Réf échantillon client : MP 16 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Colle blanche en vrac	
Colle blanche en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22743	
Réf échantillon client : MP 17 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Colle beige / Couche plâtreuse blanche en faible quantité	
Colle beige + Couche plâtreuse blanche en faible quantité non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22744	
Réf échantillon client : MP 18 / Salle de bain 1 / séchoir / Autre / colle faïence tablette - Salle de bain 1 - Autre / colle faïence tablette		Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Peintures multiples / Matériau plâtreux blanc	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle beige non séparable + Peintures multiples non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M/D/A. (2) Analyste : APG (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22745	
Réf échantillon client : MP 19 / séchoir / ch1 / Mur périphérique / Plâtre - séchoir - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Papier peint / Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Papier peint + Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22746	
Réf échantillon client : MP 2 / Débarras 1 / Autre / enduit - Débarras 1 - Autre / enduit		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61915 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22747	
Réf échantillon client : MP 20 / Cuisine / Autre / plaque béton.platre - Cuisine - Autre / plaque béton.platre		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux beige en vrac	
Peinture en vrac + Matériau plâtreux beige en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22748	
Réf échantillon client : MP 21 / WC 1 / Sol / Carrelage + colle - WC 1 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle grise en vrac / Matériau blanc en vrac / Joint cassant gris en vrac	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise en vrac + Matériau blanc en vrac non séparable + Joint cassant gris en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22749	
Réf échantillon client : MP 22 / Placard 1 / Autre / enduit - Placard 1 - Autre / enduit		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
Peinture + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22750	
Réf échantillon client : MP 23 / Salle de bain 1 / séchoir / Sol / Carrelage + colle - Salle de bain 1 - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Matériau souple blanc avec poussières / Matériau blanc / Carrelage / Colle grise / Joint cassant gris	
Matériau souple blanc avec poussières non séparable + Matériau blanc non séparable + Colle grise non séparable + Joint cassant gris non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (4)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22751	
Réf échantillon client : MP 3 / Chambre 2 / Séjour + Chambre 3 + Chambre 4 / Mur périphérique / Béton plâtre peinture - Chambre 2 - Mur périphérique / Béton plâtre peinture		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc	
Peinture + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61915 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22752	
Réf échantillon client : MP 4 / Chambre 2 / Chambre 1 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 + Débarras 1 + Placard 2 / Mur cloison / Plâtre - Chambre 2 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22753	
Réf échantillon client : MP 5 / Chambre 2 / Séjour + Chambre 1 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Placard 2 / Mur de refend / béton plâtre - Chambre 2 - Mur de refend / béton plâtre		Description ITGA : Peinture en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac / Papier en vrac	
Peinture en vrac + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22754	
Réf échantillon client : MP 6 / Chambre 2 / Séjour + Chambre 1 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 + Débarras 1 + Placard 2 / Plafond / Plâtre + peinture - Chambre 2 - Plafond / Plâtre + peinture		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac / Papier / Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Peinture en vrac + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22755	
Réf échantillon client : MP 7 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 / Sol / Carrelage + colle - Sejour - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche en vrac avec couche cartonnée	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle grise + Couche plâtreuse blanche en vrac avec couche cartonnée	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : WIK (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

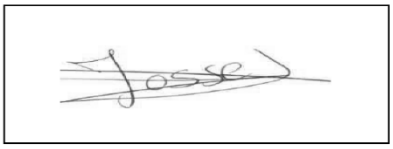
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61915 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22756	
Réf échantillon client : MP 8 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Faïence / Plinthe + colle - Sejour - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Peinture / Matériau blanc en vrac / Colle grise en faible quantité en vrac	
Peinture + Matériau blanc en vrac non séparable + Colle grise en faible quantité en vrac	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : MLZ (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 3, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22757	
Réf échantillon client : MP 9 / Dégagement/couloir 1 / Faïence / Plinthe + colle - Dégagement/couloir 1 - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Matériau gris	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle beige + Matériau gris non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (4)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine JOSSET Analyste



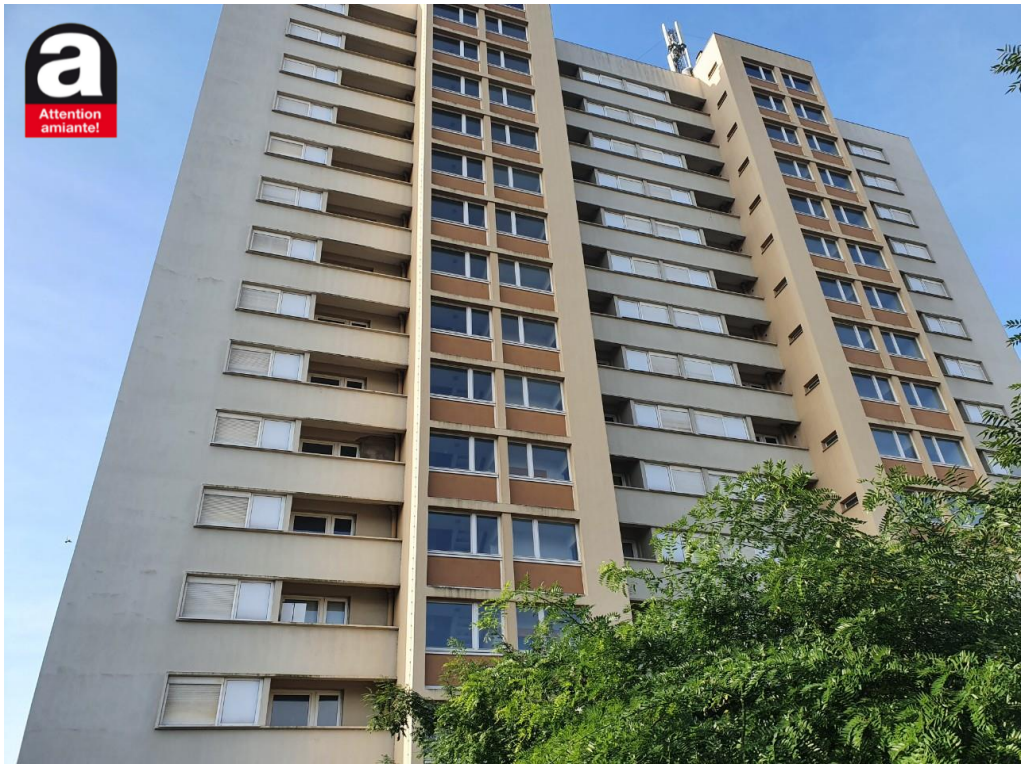
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 04- 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 07/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 8

4.1. Liste des pièces visitées 8
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 8
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 8
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 9
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 11

5. Localisations et identifications des prélèvements 12

6. Attestation sur l'honneur : 21

7. Attestation d'assurance 22

8. Certificat de compétences 23

9. Rapports d'analyses du laboratoire 24

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 04 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 04 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 04 - 57000 METZ

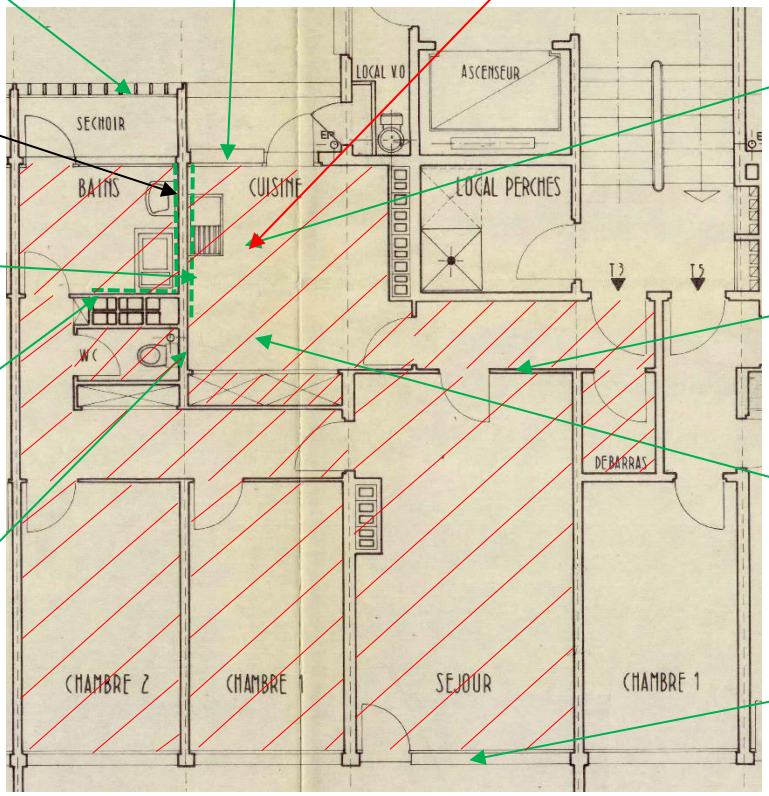
MP8 : Mur périphérique Plâtre Séchoir

MP1 : Mur périphérique Plâtre Cuisine

MP4 : Plafond Plâtre Cuisine + ZPSO pour : WC, SDB, entrée, débarras

MP9 : Colle + faïence SDB

MP5 : Plafond Béton banché Cuisine



MP6 : Colle + faïence Cuisine

MP12 : Mur cloison Plâtre Séjour + ZPSO pour : chambres 1 et 2, dégagement, placard 1

MP10 : mortier sous baignoire SDB

MP7 : Sol plastique collé Cuisine

MP3 : Mur de refend Plâtre Cuisine + ZPSO pour : SDB, entrée, débarras

MP11 : Mur périphérique Plâtre Séjour + ZPSO pour : chambres 1 et 2

Plafond Plâtre amianté : Cuisine, WC, SDB, entrée, débarras, Séjour, chambres 1 et 2, dégagement, placard 1 - voir PV d'analyse joint

Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

MP19 : Sol béton sous baignoire SDB

MP20 : Sol plastique collé WC

MP2 : Mur cloison Plâtre
Cuisine + ZPSO pour : WC, SDB, entrée, débarras

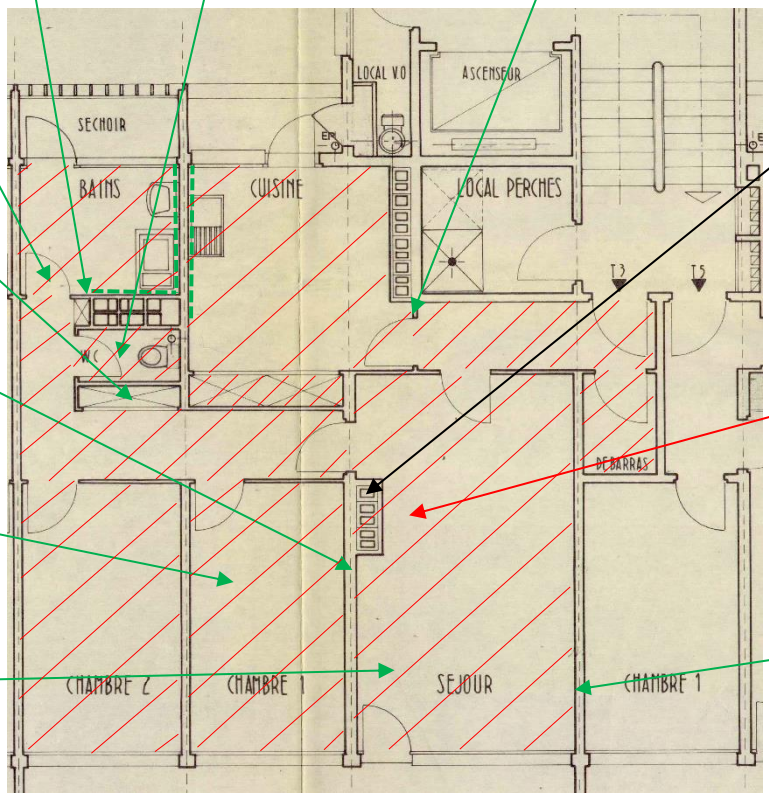
MP18 : Sol colle SDB

MP17 : enduit mural
Placard 1

MP13 : Mur de refend Béton plâtre
Séjour + ZPSO pour : chambres 1 et 2, dégagement

S1 : Sol Parquet
Chambre 1 + ZPSO pour : chambre 2

MP15 : Sol Carrelage + colle
Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement



S2 : coffrage enrouleur
Séjour + ZPSO pour : logement

MP14 : Plafond Plâtre
Séjour + ZPSO pour : chambres 1 et 2, dégagement, placard 1

MP16 : Faïence
Plinthe + colle
Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement, placard 1

Plafond Plâtre amianté : Cuisine, WC, SDB, entrée, débarras, Séjour, chambres 1 et 2, dégagement, placard 1 - voir PV d'analyse joint

Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : chambres 1 et 2, débarras, dégagement, séchoir, séjour, SDB, WC, cuisine, placard 1, entrée

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Plafond Plâtre	Cuisine	MP4	
Plafond Plâtre	WC	Voir MP4	
Plafond Plâtre	SDB	Voir MP4	
Plafond Plâtre	Entrée	Voir MP4	
Plafond Plâtre	Débarras	Voir MP4	
Plafond Plâtre	Séjour	MP14	
Plafond Plâtre	Chambre 1	Voir MP14	
Plafond Plâtre	Chambre 2	Voir MP14	
Plafond Plâtre	Dégagement	Voir MP14	
Plafond Plâtre	Placard 1	Voir MP14	

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Mastic tablette	Balcon 1	Voir MP22 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ	
Mastic tablette	Balcon 2	Voir MP30 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ	

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP1
Mur cloison Plâtre	Cuisine	MP2
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	SDB	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Entrée	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Débarras	Voir MP2
Mur de refend Plâtre	Cuisine	MP3
Mur de refend Plâtre	SDB	Voir MP3
Mur de refend Plâtre	Entrée	Voir MP3
Mur de refend Plâtre	Débarras	Voir MP3
Plafond Béton banché	Cuisine	MP5
Colle + faïence	Cuisine	MP6
Sol plastique collé	Cuisine	MP7
Mur périphérique Plâtre	Séchoir	MP8
Colle + faïence	SDB	MP9
Mortier sous baignoire	SDB	MP10
Mur périphérique Plâtre	Séjour	MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 1	Voir MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 2	Voir MP11
Mur cloison Plâtre	Séjour	MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 1	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Dégagement	Voir MP12

Mur cloison Plâtre	Placard 1	Voir MP12
Mur de refend Béton plâtre	Séjour	MP13
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 1	Voir MP13
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 2	Voir MP13
Mur de refend Béton plâtre	Dégagement	Voir MP13
Sol Carrelage + colle	Séjour	MP15
Sol Carrelage + colle	Entrée	Voir MP15
Sol Carrelage + colle	Dégagement	Voir MP15
Faïence Plinthe + colle	Séjour	MP16
Faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	placard 1	Voir MP16
Enduit mural	Placard 1	MP17
Sol colle	SDB	MP18
Sol béton sous baignoire	SDB	MP19
Sol plastique collé	WC	MP20

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif

Sol béton	Balcon 1	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 1	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 1	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Sol Béton	Balcon 2	Voir MP25 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	Voir MP26 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 2	Voir MP27 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond joint de dilatation	Balcon 2	Voir MP28 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 2	Voir MP29 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Sol béton	Balcon 1	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 1	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 1	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Enduit mural	Cellier	Voir MP23 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton	Cellier	Voir MP24 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Sol Parquet	chambres 1 et 2

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Coffrage enrouleur	*Séjour, logement*	Non démontable

5. Localisations et identifications des prélèvements

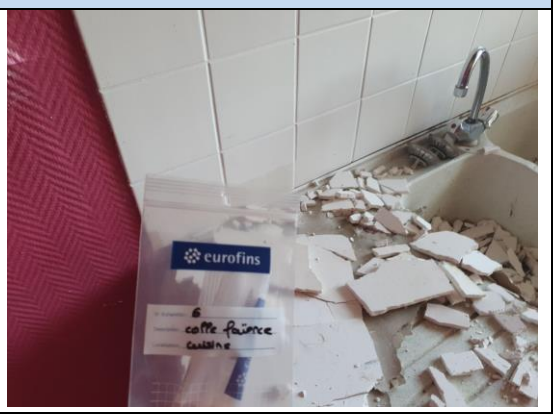
PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, SDB, entrée, débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peintures multiples en vrac non séparable + Toile fibreuse blanche en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : SDB, entrée, débarras	
Matériau ou produit :	Mur de refend Plâtre - Peinture en faible quantité en vrac + Matériau plâtreux blanc en vrac + Papier en faible quantité en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, SDB, entrée, débarras	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Plafond Béton banché - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peinture en faible quantité non séparable + Colle grise + Matériau beige non séparable + Couche plâtreuse blanche non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige / Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Colle bitumineuse noire + Matériau compact gris hétérogène non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Séchoir	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Matériau souple blanc non séparable + Peinture non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable / Carrelage	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Mortier sous baignoire - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 2	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Papier peint + Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux beige non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 2, dégagement, placard 1	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Papier en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 2, dégagement	
Matériau ou produit :	Mur de refend Béton plâtre - Papier peint + Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 2, dégagement, placard 1	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Poussières + Carrelage / Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche en papier	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

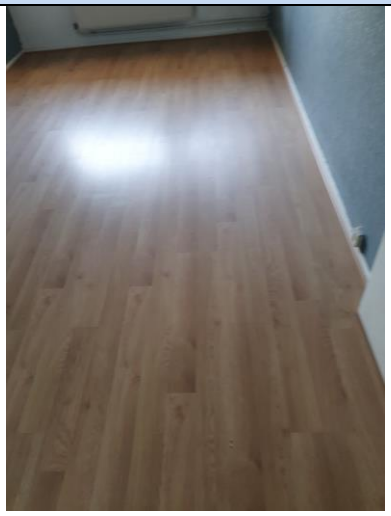
PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement, placard 1	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Papier peint non séparable + Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Placard 1	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol colle - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable / Colle bitumineuse noire + Matériau gris	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol béton sous baignoire - Colle polymère jaune avec couche en mousse non séparable + Matériau gris en vrac non séparable + Colle bitumineuse noire non séparable + Matériau beige en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	WC	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Colle polymère noire non séparable + Colle bitumineuse noire en faible quantité non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambre 2	
Matériau ou produit :	Sol Parquet	
Résultat :	**Matériaux qui ne contient pas d'amiante par nature**	

SONDAGE : S2		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : logement	
Matériau ou produit :	Coffrage enrouleur - Non démontable	
Résultat :	**Investigation complémentaire**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 07/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise – 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094
PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable** **Du 31/12/2019** **au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable** **Du 10/11/2016** **au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61925 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61925 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconva

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22674 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / Salle de bain 1 / Autre / mortier sous baignoire - Salle de bain 1 - Autre / mortier sous baignoire		Réf échantillon ITGA : IT072109-22675 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PAB

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61925 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22676	
Réf échantillon client : MP 11 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 / Mur périphérique / Plâtre - Sejour - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Papier peint / Peinture en vrac / Matériau plâtreux beige	
▸ Papier peint + Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux beige non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : FRA (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22677	
Réf échantillon client : MP 12 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Mur cloison / Plâtre - Sejour - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Papier en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Papier en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22678	
Réf échantillon client : MP 13 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 / Mur de refend / Béton plâtre - Sejour - Mur de refend / Béton plâtre		Description ITGA : Papier peint / Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Papier peint + Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : MIE (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22679	
Réf échantillon client : MP 14 / Sejour / Chambre 1 + Chambre 2 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Plafond / Plâtre - Sejour - Plafond / Plâtre		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22680	
Réf échantillon client : MP 15 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 / Sol / Carrelage + colle - Sejour - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Poussières / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche avec couche en papier	
Poussières + Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche en papier	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61925 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22681	
Réf échantillon client : MP 16 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Faïence / Plinthe + colle - Sejour - Faïence / Plinthe + colle		Description ITGA : Papier peint / Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac / Colle grise en vrac	
▸ Papier peint non séparable + Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Colle grise en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : MIE (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22682	
Réf échantillon client : MP 17 / Placard 1 / Autre / enduit mural - Placard 1 - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en faible quantité en vrac non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : FRA (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22683	
Réf échantillon client : MP 18 / Salle de bain 1 / Sol / colle - Salle de bain 1 - Sol / colle		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Colle bitumineuse noire / Matériau gris	
▸ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP (4)
▸ Colle bitumineuse noire + Matériau gris	MOLP + META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22684	
Réf échantillon client : MP 19 / Salle de bain 1 / Sol / béton sous baignoire - Salle de bain 1 - Sol / béton sous baignoire		Description ITGA : Colle polymère jaune avec couche en mousse / Matériau gris en vrac / Colle bitumineuse noire / Matériau beige en vrac	
▸ Colle polymère jaune avec couche en mousse non séparable + Matériau gris en vrac non séparable + Colle bitumineuse noire non séparable + Matériau beige en vrac non séparable	MOLP + META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61925 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22685	
Réf échantillon client : MP 2 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée débarras / Mur cloison / Plâtre - Cuisine - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peintures multiples en vrac / Toile fibreuse blanche en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peintures multiples en vrac non séparable + Toile fibreuse blanche en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22686	
Réf échantillon client : MP 20 / WC / Sol / revêtement plastique collé - WC - Sol / revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Colle polymère noire / Colle bitumineuse noire en faible quantité / Ragréage gris / Matériau blanc	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Colle polymère noire non séparable + Colle bitumineuse noire en faible quantité non séparable + Ragréage gris non séparable + Matériau blanc non séparable	MOLP + META (A) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FFM (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22687	
Réf échantillon client : MP 3 / Cuisine / Salle de bain 1 / entrée débarras / Mur de refend / Plâtre - Cuisine - Mur de refend / Plâtre		Description ITGA : Peinture en faible quantité en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac / Papier en faible quantité en vrac	
Peinture en faible quantité en vrac + Matériau plâtreux blanc en vrac + Papier en faible quantité en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : MIE (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22688	
Réf échantillon client : MP 4 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée débarras / Plafond / Plâtre - Cuisine - Plafond / Plâtre		Description ITGA : Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	
Matériau plâtreux blanc en vrac avec couche cartonnée	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : FRA (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61925 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22689	
Réf échantillon client : MP 5 / Cuisine / Plafond / Béton banché - Cuisine - Plafond / Béton banché		Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ROS
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22690	
Réf échantillon client : MP 6 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Peinture en faible quantité / Colle grise / Matériau beige / Couche plâtreuse blanche	
▸ Peinture en faible quantité non séparable + Colle grise + Matériau beige non séparable + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22691	
Réf échantillon client : MP 7 / Cuisine / Sol / Revêtement plastique collé - Cuisine - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Colle bitumineuse noire / Matériau compact gris hétérogène	
▸ Revêtement souple beige	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP
▸ Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Colle bitumineuse noire + Matériau compact gris hétérogène non séparable	MOLP + META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 4 Nombre de supports d'analyse : 6	Amiante non détecté (1) / -	Analyste(s) : FBB / MLZ (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22692	
Réf échantillon client : MP 8 / séchoir / Mur périphérique / Plâtre - séchoir - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : MIE (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

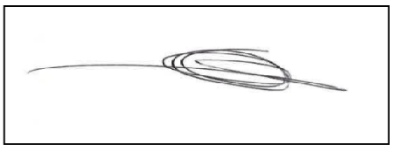
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61925 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 2, Appartement 4, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22693	
Réf échantillon client : MP 9 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Matériau souple blanc / Peinture / Toile fibreuse blanche / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Matériau souple blanc non séparable + Peinture non séparable + Toile fibreuse blanche non séparable + Colle grise + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : MIE (4)
Carrelage	---	Non analysé	

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Nathan BARATON Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

PRESENCE DE MATERIAUX SUSCEPTIBLE DE CONTENIR DE L'AMIANTE POUR LEQUELS DES INVESTIGATIONS COMPLEMENTAIRES DOIVENT AVOIR LIEU

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 17 - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 07/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 7

4.1. Liste des pièces visitées 8
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 8
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 8
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 9
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 11

5. Localisations et identifications des prélèvements 12

6. Attestation sur l'honneur : 22

7. Attestation d'assurance 23

8. Certificat de compétences 24

9. Rapports d'analyses du laboratoire 25

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	3 rue Armand Herpin Lacroix 35000 RENNES

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 17 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 17 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 17 - 57000 METZ

MP4 : Plafond Plâtre + peinture
Cuisine + ZPSO pour : WC, SDB, entrée, séchoir

MP5 : Colle + faïence
Cuisine

MP25 : Mur périphérique doublage
Séchoir + ZPSO pour : chambre 1

MP1 : Mur périphérique Plâtre
Cuisine

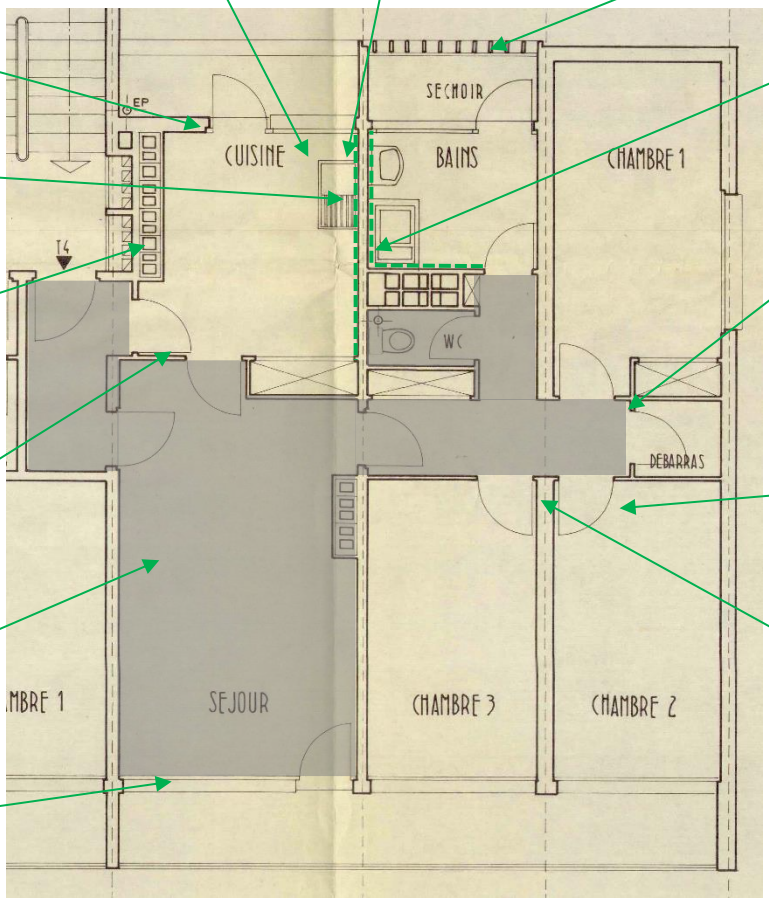
MP6 : Bitumineux - sous évier
Cuisine

MP3 : Mur de refend Plâtre
Cuisine + ZPSO pour : SDB, entrée

MP2 : Mur cloison Plâtre
Cuisine + ZPSO pour : WC, SDB, entrée, séchoir

MP12 : Plafond béton branché
Séjour

MP8 : Mur périphérique Béton plâtre
Séjour + ZPSO pour : chambres 2 et 3



MP7 : Colle + faïence
SDB

MP9 : Mur cloison Plâtre
Dégagement + ZPSO pour : Chambres 1, 2 et 3, Placards 1 et 2, Débarras

MP11 : Plafond Plâtre
Chambre 2 + ZPSO pour : séjour, Chambres 1 et 3, dégagement, Placards 1 et 2, Débarras

MP10 : Mur de refend Béton plâtre
Chambre 2 + ZPSO pour : séjour, Chambres 1 et 3, dégagement

Sol Carrelage + colle amianté : Séjour, entrée, dégagement, WC - voir PV d'analyse joint

Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

MP21 : Menuiseries Extérieures joint parclose
Cuisine + ZPSO pour : façade entrée

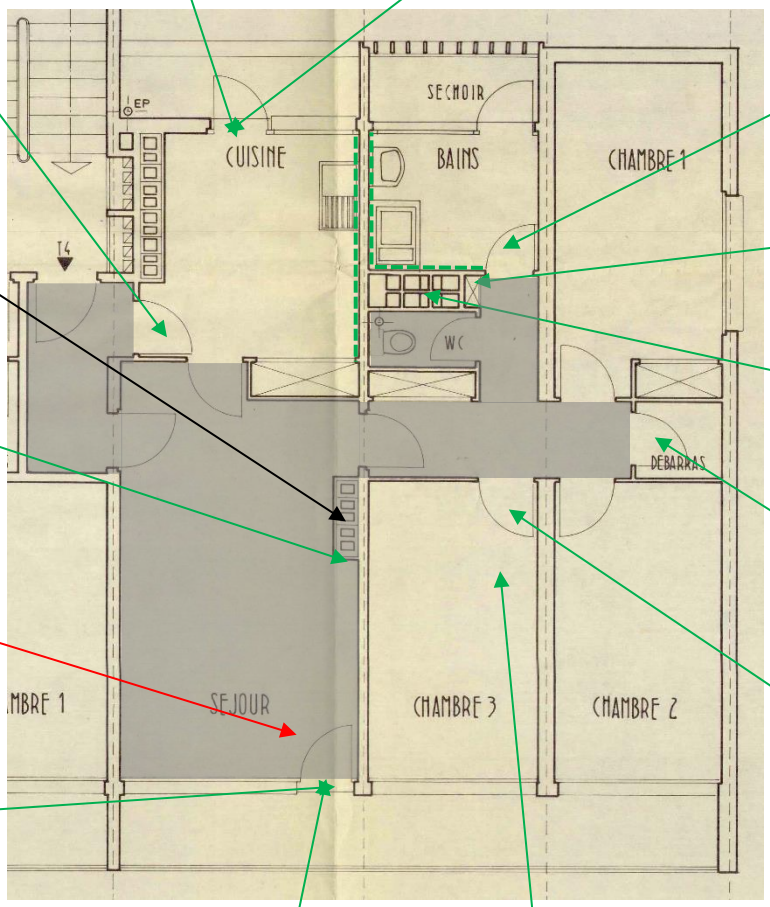
MP20 : Menuiseries Extérieures joint fenêtre
Cuisine + ZPSO pour : façade entrée

MP24 : Sol plastique collé
Cuisine

MP15 : Sol plastique collé
SDB

S1 : coffrage enrouleur
Séjour + ZPSO pour : logement

MP16 : Sol plastique collé sous GT
SDB



MP14 : sol sous baignoire
SDB

MP13 : faïence
Plinthe + colle
Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement

MP19 : Sol plastique collé
Débarras + ZPSO pour : placard 2

MP17 : Sol Carrelage + colle
Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement, WC

MP18 : Sol plastique collé
Chambre 3

MP23 : Menuiseries Extérieures joint parclose
Séjour + ZPSO pour : façade arrière

MP22 : Menuiseries Extérieures Joint de fenêtre
Séjour + ZPSO pour : façade arrière

S2 : Sol Parquet
Chambre 3 + ZPSO pour : chambres 1 et 2

Sol Carrelage + colle amianté : Séjour, entrée, dégagement, WC - voir PV d'analyse joint

Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : chambres 1, 2 et 3, débarras, dégagement, séchoir, séjour, SDB, WC, cuisine, placards 1 et 2, entrée

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Sol Carrelage + colle	Séjour	MP17	
Sol Carrelage + colle	Entrée	Voir MP17	
Sol Carrelage + colle	Dégagement	Voir MP17	
Sol Carrelage + colle	WC	Voir MP17	

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Mastic tablette	Balcon 2	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ	

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP1
Mur cloison Plâtre	Cuisine	MP2
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	SDB	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Entrée	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Séchoir	Voir MP2
Mur de refend Plâtre	Cuisine	MP3
Mur de refend Plâtre	SDB	Voir MP3
Mur de refend Plâtre	Entrée	Voir MP3
Plafond Plâtre + peinture	Cuisine	MP4
Plafond Plâtre + peinture	WC	Voir MP4
Plafond Plâtre + peinture	SDB	Voir MP4
Plafond Plâtre + peinture	Entrée	Voir MP4
Plafond Plâtre + peinture	Séchoir	Voir MP4
Colle + faïence	Cuisine	MP5
Bitumineux - sous évier	Cuisine	MP6
Colle + faïence	SDB	MP7
Mur périphérique Béton plâtre	Séjour	MP8
Mur périphérique Béton plâtre	Chambre 2	Voir MP8
Mur périphérique Béton plâtre	Chambre 3	Voir MP8
Mur cloison Plâtre	Dégagement	MP9
Mur cloison Plâtre	Chambre 1	Voir MP9
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	Voir MP9
Mur cloison Plâtre	Chambre 3	Voir MP9
Mur cloison Plâtre	Placard 1	Voir MP9
Mur cloison Plâtre	Placard 2	Voir MP9
Mur cloison Plâtre	Débarras	Voir MP9
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 2	MP10

Mur de refend Béton plâtre	Séjour	Voir MP10
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 1	Voir MP10
Mur de refend Béton plâtre	Chambre 3	Voir MP10
Mur de refend Béton plâtre	Dégagement	Voir MP10
Plafond Plâtre	Chambre 2	MP11
Plafond Plâtre	Séjour	Voir MP11
Plafond Plâtre	Chambre 1	Voir MP11
Plafond Plâtre	Chambre 3	Voir MP11
Plafond Plâtre	Dégagement	Voir MP11
Plafond Plâtre	Placard 1	Voir MP11
Plafond Plâtre	Placard 2	Voir MP11
Plafond Plâtre	Débarras	Voir MP11
Plafond béton branché	Séjour	MP12
Faïence Plinthe + colle	Séjour	MP13
Faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP13
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	Voir MP13
Sol sous baignoire	SDB	MP14
Sol plastique collé	SDB	MP15
Sol plastique collé sous GT	SDB	MP16
Sol plastique collé	Chambre 3	MP18
Sol plastique collé	Débarras	MP19
Sol plastique collé	Placard 2	Voir MP19
Menuiseries Extérieures joint fenêtre	Cuisine	MP20
Menuiseries Extérieures joint fenêtre	Façade entrée	Voir MP20
Menuiseries Extérieures joint parclose	Cuisine	MP21
Menuiseries Extérieures joint parclose	Façade entrée	Voir MP21
Menuiseries Extérieures Joint de fenêtre	Séjour	MP22
Menuiseries Extérieures joint de fenêtre	Façade arrière	Voir MP22
Menuiseries Extérieures joint parclose	Séjour	MP23
Menuiseries Extérieures joint parclose	Façade arrière	Voir MP23
Sol plastique collé	Cuisine	MP24
Mur périphérique doublage	Séchoir	MP25
Mur périphérique doublage	Chambre 1	Voir MP25

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Joint de dilatation	Balcon 2	Voir MP28 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Rehausse	Balcon 2	Voir MP29 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Sol Béton	Balcon 2	Voir MP17 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Mur béton peinture	Balcon 2	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Appui fenêtre	Balcon 2	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Sol Parquet	chambres 1, 2 et 3

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Coffrage enrouleur	*Séjour, logement*	Non démontable

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, SDB, entrée, séchoir	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : SDB, entrée	
Matériau ou produit :	Mur de refend Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

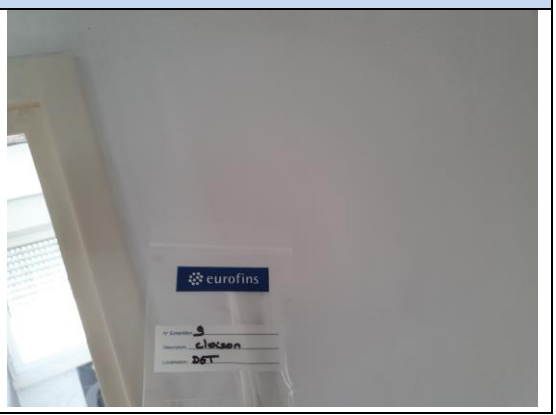
PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, SDB, entrée, séchoir	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre + peinture - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peinture non séparable + Colle blanche / Carrelage	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Bitumineux - sous évier - Matériau bitumineux noir avec couche souple	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peinture non séparable + Colle beige / Carrelage	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 2 et 3	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Béton plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Dégagement + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Chambres 1, 2 et 3, Placards 1 et 2, Débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Chambre 2 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : séjour, Chambres 1 et 3, dégagement	
Matériau ou produit :	Mur de refend Béton plâtre - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Chambre 2 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : séjour, Chambres 1 et 3, dégagement, Placards 1 et 2, Débarras	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Séjour	
Matériau ou produit :	Plafond béton branché - Matériau compact gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Colle grise non séparable + Matériau plâtreux blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol sous baignoire - Matériau compact blanc en vrac + Matériau compact gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé sous GT - Colle polymère jaune + Ragréage rose non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

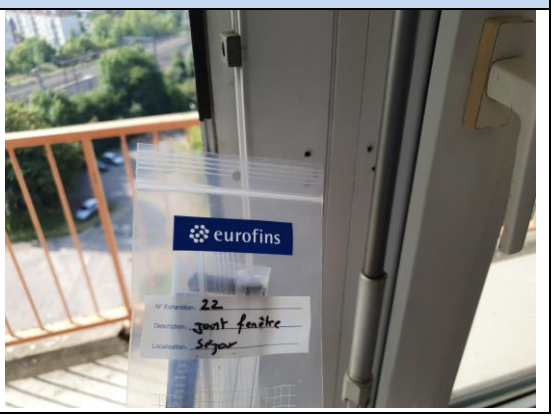
PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement, WC	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Matériau mou blanc non séparable + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Présence de fibres d'amiante**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	Chambre 3	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose non séparable + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	Débarras + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : placard 2	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : façade entrée	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures joint fenêtre - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP21		
Pièce ou Local :	Cuisine + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : façade entrée	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures joint parclose - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP22		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : façade arrière	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures Joint de fenêtre - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP23		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : façade arrière	
Matériau ou produit :	Menuiseries Extérieures joint parclose - Matériau souple noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP24		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple vert + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose avec fibres non séparable / Colle bitumineuse noire	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP25		
Pièce ou Local :	Séchoir + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambre 1	
Matériau ou produit :	Mur périphérique doublage - Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : logement	
Matériau ou produit :	Coffrage enrouleur - Non démontable	
Résultat :	**Investigation complémentaire**	

SONDAGE : S2		
Pièce ou Local :	Chambre 3 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 2	
Matériau ou produit :	Sol Parquet - bois	
Résultat :	**Matériaux qui ne contient pas d'amiante par nature**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 07/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021
à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094
PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable** **Du 31/12/2019** **au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable** **Du 10/11/2016** **au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

3 rue Armand Herpin Lacroix
35000 RENNES
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61879 EN DATE DU 16/09/2021

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61879 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconv

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :
ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.
ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 1 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3388 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 10 / Chambre 2 / Séjour + Chambre 1 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 / Mur de refend / Béton plâtre - Chambre 2 - Mur de refend / Béton plâtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3389 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac / Matériau gris en faible quantité en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Matériau gris en faible quantité en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (2)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61879 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 11 / Chambre 2 / Séjour + Chambre 1 + Chambre 3 + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 + Débarras 1 + Placard 2 / Plafond / Plâtre - Chambre 2 - Plafond / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3390 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc avec couche cartonnée	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RMT (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 12 / Sejour / Plafond / béton branché - Sejour - Plafond / béton branché		Réf échantillon ITGA : IT152109-3391 Description ITGA : Matériau compact gris hétérogène	
▸ Matériau compact gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 13 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 / Faïence / Plinthe + colle - Sejour - Faïence / Plinthe + colle		Réf échantillon ITGA : IT152109-3392 Description ITGA : Colle grise / Matériau plâtreux blanc	
▸ Colle grise non séparable + Matériau plâtreux blanc	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 14 / Salle de bain 1 / Sol / sol sous baignoire - Salle de bain 1 - Sol / sol sous baignoire		Réf échantillon ITGA : IT152109-3393 Description ITGA : Matériau compact blanc en vrac / Matériau compact gris	
▸ Matériau compact blanc en vrac + Matériau compact gris non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 15 / Salle de bain 1 / Sol / Revêtement plastique collé - Salle de bain 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Réf échantillon ITGA : IT152109-3394 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris	
▸ Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61879 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3395	
Réf échantillon client : MP 16 / Salle de bain 1 / Sol / Revêtement plastique collé sous gt - Salle de bain 1 - Sol / Revêtement plastique collé sous gt		Description ITGA : Colle polymère jaune / Ragréage rose	
Colle polymère jaune + Ragréage rose non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3396	
Réf échantillon client : MP 17 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 / wc / Sol / Carrelage + colle - Sejour - Sol / Carrelage + colle		Description ITGA : Revêtement souple beige / Matériau mou blanc / Peintures multiples / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée	
Carrelage	---	Non analysé	
Revêtement souple beige	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CTP
Matériau mou blanc non séparable + Peintures multiples non séparable	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Présence de fibres d'amiante / Chrysotile	Analyste : BJL (3)
Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CTP (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3397	
Réf échantillon client : MP 18 / Chambre 3 / Sol / revêtement plastique collé - Chambre 3 - Sol / revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage rose / Peintures multiples	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose non séparable + Peintures multiples non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3398	
Réf échantillon client : MP 19 / Débarras 1 / Placard 2 / Sol / revêtement plastique collé - Débarras 1 - Sol / revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris en faible quantité	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en faible quantité non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61879 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 2 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée séchoir / Mur cloison / Plâtre - Cuisine - Mur cloison / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3399 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc	
‣ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RMT (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 20 / cuisine / façade entrée / Menuiseries Extérieures / joint fenêtre - cuisine - Menuiseries Extérieures / joint fenêtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3400 Description ITGA : Matériau souple noir	
‣ Matériau souple noir	META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 21 / cuisine / façade entrée / Menuiseries Extérieures / joint parclose - cuisine - Menuiseries Extérieures / joint parclose		Réf échantillon ITGA : IT152109-3401 Description ITGA : Matériau souple noir	
‣ Matériau souple noir	META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 22 / Sejour / façade arrière / Menuiseries Extérieures / Joint de fenêtre - Sejour - Menuiseries Extérieures / Joint de fenêtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3402 Description ITGA : Matériau souple noir	
‣ Matériau souple noir	META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 23 / Sejour / façade arrière / Menuiseries Extérieures / joint parclose - Sejour - Menuiseries Extérieures / joint parclose		Réf échantillon ITGA : IT152109-3403 Description ITGA : Matériau souple noir	
‣ Matériau souple noir	META (B) le 15/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61879 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3404	
Réf échantillon client : MP 24 / Cuisine / Sol / Revêtement plastique collé - Cuisine - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple vert / Colle polymère jaune / Ragréage rose avec fibres / Colle bitumineuse noire	
▸ Revêtement souple vert + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage rose avec fibres non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RMT (3)
▸ Colle bitumineuse noire	MOLP + META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 3 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3405	
Réf échantillon client : MP 25 / séchoir / ch1 / Mur périphérique / doublage - séchoir - Mur périphérique / doublage		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac / Papier	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3406	
Réf échantillon client : MP 3 / Cuisine / Salle de bain 1 / entrée / Mur de refend / Plâtre - Cuisine - Mur de refend / Plâtre		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3407	
Réf échantillon client : MP 4 / Cuisine / WC 1 + Salle de bain 1 / entrée séchoir / Plafond / Plâtre + peinture - Cuisine - Plafond / Plâtre + peinture		Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac / Papier	
▸ Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Papier	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT152109-3408	
Réf échantillon client : MP 5 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle blanche	
▸ Peinture non séparable + Colle blanche	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (3)
Carrelage	---	Non analysé	

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61879 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 6 / Cuisine / Bitumineux / Bitumineux - sous évier - Cuisine - Bitumineux / Bitumineux - sous évier		Réf échantillon ITGA : IT152109-3409 Description ITGA : Matériau bitumineux noir avec couche souple	
Matériau bitumineux noir avec couche souple	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : CTP
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 7 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Réf échantillon ITGA : IT152109-3410 Description ITGA : Peinture / Carrelage / Colle beige	
Peinture non séparable + Colle beige	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : EWB (3)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 8 / Sejour / Chambre 2 + Chambre 3 / Mur périphérique / Béton plâtre - Sejour - Mur périphérique / Béton plâtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3411 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : ABE (2)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 17, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 9 / Dégagement/couloir 1 / Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 + Placard 1 + Débarras 1 + Placard 2 / Mur cloison / Plâtre - Dégagement/couloir 1 - Mur cloison / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT152109-3412 Description ITGA : Peinture en vrac / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture en vrac non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RMT (2)

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(3) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client.
Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

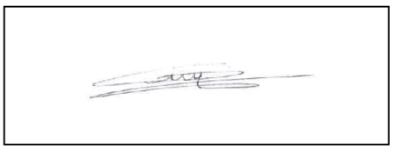
La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61879 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques

Validé par : Kévin GUY Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. ENERG'AIRE

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux

PRESENCE DE MATERIAUX CONTENANT DES FIBRES D'AMIANTE

Le repérage porte sur les zones concernées directement ou indirectement par les travaux prévus. Le périmètre du présent repérage est défini par le programme des travaux tel que transmis par le donneur d'ordre. ***Le repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante doit être transmis à toute personne physique ou morale appelée à concevoir ou à réaliser les travaux.***



Adresse du bien :

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 18 - 57000 METZ

DATE DE COMMANDE : 05/08/2021

DATE DE VISITE : 07/09/2021

Donneur d'ordre : SAREMM

Laboratoire ayant effectué les éventuelles analyses : ITGA

Opérateur de repérage : CEDRIC GAILLARD

Accompagnateur : Aucun

Partie de bien visitée : Totalité selon le périmètre des travaux

Code du Travail – articles R4412-97
Décret n° 2006-761 du 30 juin 2006
Décret n° 2006-1114 du 5 septembre 2006
Décret n°2011-629 du 3 juin 2011
Décret n°2012-639 du 4 mai 2012
Arrêté du 26 juin 2013
Norme NFX 46-020 – Août 2017

⇨ **Attention : Le présent rapport ne peut être reproduit que dans son intégralité.**

Sommaire :

1. Organisme chargé de la mission : 3

1.1. Désignation du client : 3
1.2. Désignation de l'opérateur de repérage : 3
1.3. Désignation du laboratoire d'analyse : 4
1.4. Désignation du bâtiment 4
1.5. Rapports précédemment réalisés 4

2. Avertissement et définition du champ de la mission : 5

3. Plan de localisation des prélèvements 6

4. Conclusions du rapport 8

4.1. Liste des pièces visitées 8
4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées 8
4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante 8
4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante 9
4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués 11

5. Localisations et identifications des prélèvements 12

6. Attestation sur l'honneur : 22

7. Attestation d'assurance 23

8. Certificat de compétences 24

9. Rapports d'analyses du laboratoire 25

1. Organisme chargé de la mission :

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	3 rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	523383974400076
Code NAF :	7112B
N° TVA :	FR31523839744
N° RCS :	523 839 744
Compagnie d'assurance :	Nom de la compagnie : CIE ACTE IARD N° de police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

1.1. Désignation du client :

Désignation du Propriétaire :

Nom du client :	SAREMM
Adresse :	48 Place Mazelle 57045 METZ

Désignation du commanditaire *(si le propriétaire n'est pas le commanditaire)* **:**

Qualité (sur déclaration de l'intéressé) :

Nom :

Adresse :

Email :

1.2. Désignation de l'opérateur de repérage :

Nom :	**CEDRIC GAILLARD**
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétences :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 castres. Le N° du certificat est C2316 délivré le 31/12/2019 et expirant le 30/12/2024.

1.3. Désignation du laboratoire d'analyse :

Nom:	ITGA
Adresse :	Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862 35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX

Laboratoire titulaire d'une accréditation en cours de validité référencée sous le n° 1-5967.

1.4. Désignation du bâtiment

Type et fonction du bâtiment :	Partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 18 METZ (1)
Date du permis de construire :	Entre 1950 et 1980
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 18 - 57000 METZ
Référence cadastrale :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Bien en copropriété :	Sans objet

1.5. Rapports précédemment réalisés

Numéro de référence du rapport de repérage	Date du rapport	Nom de la société et de l'opérateur de repérage	Objet du repérage	Conclusion
Néant				

2. Avertissement et définition du champ de la mission :

L'attention du propriétaire est attirée sur le fait que la recherche des matériaux et produits contenant de l'amiante s'applique aux matériaux et produits incorporés ou faisant indissociablement corps avec l'immeuble bâti (cf. annexe A de la norme NF X 46-020 de Août 2017 « Repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante dans les immeubles bâtis »).
Le repérage est réalisé dans toutes les zones et les parties de l'immeuble sur lesquelles les travaux auront un impact direct ou indirect (vibrations, chocs, etc.)
Dans le cadre de la réalisation de cette mission de repérage avant travaux, **la liste des matériaux de construction concernés par le repérage est directement en lien avec la nature des travaux envisagés** (matériaux concernés directement ou indirectement par les travaux). L'annexe A1 de la norme NFX 46-020 représente la base du repérage.

L'inspection des ouvrages doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

- ***Nature et périmètre des travaux envisagés :***

Suivant périmètre des travaux en date du 05/08/2021

Travaux TCE dans l'ensemble du logement

- ***Documents fournis par le commanditaire justifiant la nature et le périmètre des travaux envisagés :***

Ordre de service

L'inspection des ouvrages, compris dans le périmètre de repérage défini par le programme des travaux, doit être exhaustive. Le repérage peut nécessiter des investigations approfondies destructives ou des démontages particuliers.

Si, à l'issue des travaux, des matériaux ou produits contenant de l'amiante repérés lors de la présente mission sont laissés en place, il est ici rappelé au propriétaire du bâtiment qu'il reste à leur égard tributaire des obligations réglementaires définies par le Code de la santé publique.

3. Plan de localisation des prélèvements

Sont précisés sur le plan ou croquis les informations suivantes :
- La localisation des prélèvements
- Et éventuellement l'homogénéité des investigations et des analyses ultérieures doivent être effectuées pour conclure.

2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 18 - 57000 METZ

MP1 : Mur périphérique doublage Séchoir

MP5 : Colle + faïence SDB

MP8 : Plafond Béton banché Cuisine

MP11 : Mur périphérique Plâtre Cuisine

MP4 : Plafond Plâtre SDB + ZPSO pour : WC, cuisine, dégagement, placard

MP9 : Bitumineux - sous évier Cuisine

MP6 : Sol plastique collé SDB

MP7 : Colle + faïence Cuisine

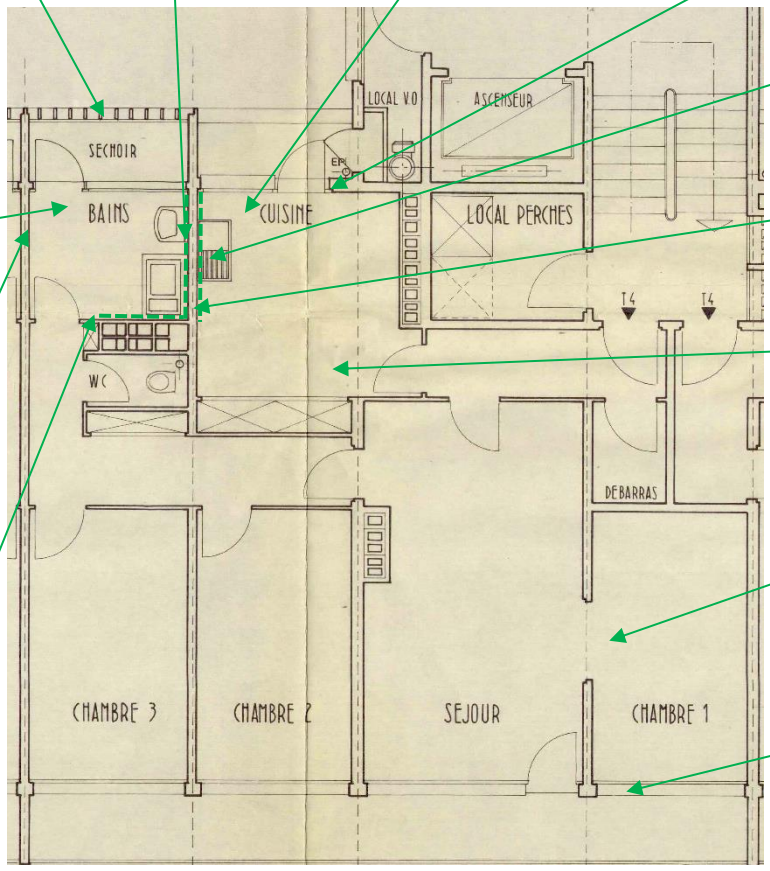
MP3 : Mur de refend Béton enduit SDB + ZPSO pour : Cuisine, séchoir, dégagement, chambre 3

MP10 : Sol plastique collé Cuisine

MP15 : Plafond Plâtre Chambre 1 + ZPSO pour : entrée, Séjour, chambres 2 et 3, débarras

MP2 : Mur cloison Plâtre SDB + ZPSO pour : WC, cuisine, dégagement, placard

MP12 : Mur périphérique Plâtre Chambre 1 + ZPSO pour : chambres 2 et 3



Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

MP19 : Mur périphérique allège plâtre peinture
Séchoir

MP16 : Faïence Plinthe + colle
Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement, placard

MP23 : jambage baignoire
SDB

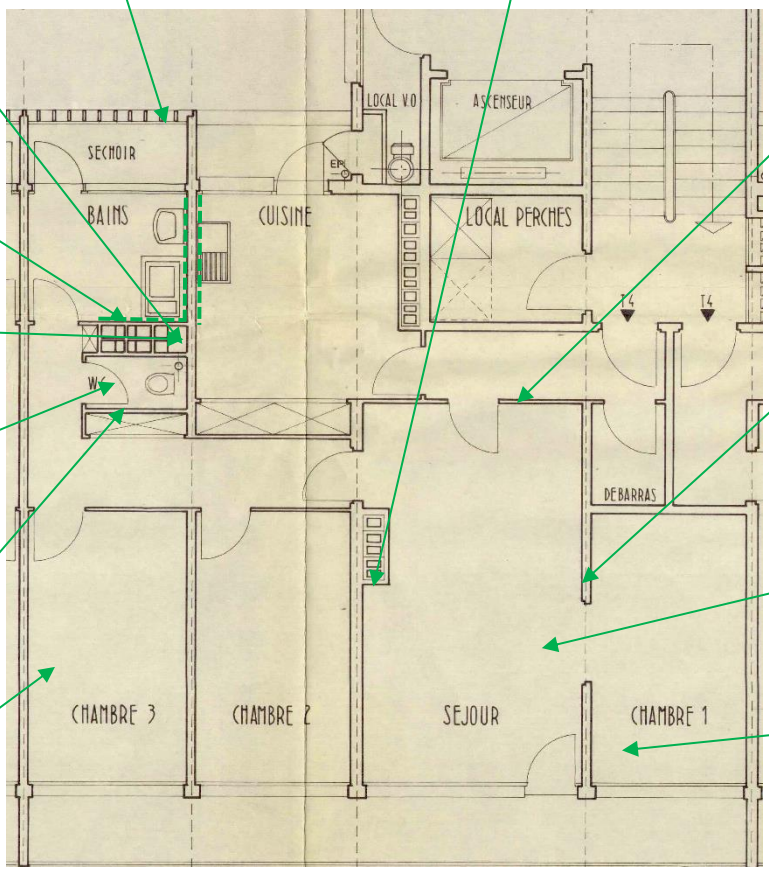
MP20 : Colle + faïence baignoire
SDB

MP24 : sol sous baignoire
SDB

MP18 : Sol plastique collé
WC

MP22 : enduit mural
Placard

S1 : Sol Parquet
Chambre 3 + ZPSO pour : chambres 1 et 2, débarras



MP13 : Mur cloison Plâtre
Entrée + ZPSO pour : Séjour, chambres 1, 2 et 3, débarras

MP14 : Mur de refend Plâtre
Chambre 1 + ZPSO pour : entrée, Séjour, chambres 2 et 3, débarras

MP17 : Sol Carrelage + colle
Séjour + ZPSO pour : entrée, dégagement, placard

MP21 : mortier scellement
Chambre 1

----- Faïence

Amiante non détecté

Présence de matériaux contenant des fibres d'amiante

4. Conclusions du rapport

Dans le cadre de la mission décrit en tête de rapport, il a été repéré des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Remarques particulières : Néant

Site occupé : ☐ OUI / ☒ NON

4.1. Liste des pièces visitées

Appartement : chambres 1, 2 et 3, débarras, dégagement, séchoir, séjour, SDB, WC, cuisine, placard, entrée

4.2. Pièces ou parties de l'immeuble non visitées

Pièces ou parties d'immeuble	Raison de l'absence de visite
Néant	

4.3. Liste des matériaux ou produits contenant de l'amiante

4.3.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement	Quantité estimée
Néant			

4.3.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif	Quantité estimée
Mastic tablette	Balcon 1	Voir MP22 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ	
Mastic tablette	Balcon 2	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ	

4.4. Liste des matériaux ou produits ne contenant pas d'amiante

4.4.1 Après analyse en laboratoire

Description	Localisation	Prélèvement
Mur périphérique doublage	Séchoir	MP1
Mur cloison Plâtre	SDB	MP2
Mur cloison Plâtre	WC	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Cuisine	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Dégagement	Voir MP2
Mur cloison Plâtre	Placard	Voir MP2
Mur de refend Béton enduit	SDB	MP3
Mur de refend Béton enduit	Cuisine	Voir MP3
Mur de refend Béton enduit	Séchoir	Voir MP3
Mur de refend Béton enduit	Dégagement	Voir MP3
Mur de refend Béton enduit	Chambre 3	Voir MP3
Plafond Plâtre	SDB	MP4
Plafond Plâtre	WC	Voir MP4
Plafond Plâtre	Cuisine	Voir MP4
Plafond Plâtre	Dégagement	Voir MP4
Plafond Plâtre	Placard	Voir MP4
Colle + faïence	SDB	MP5
Sol plastique collé	SDB	MP6
Colle + faïence	Cuisine	MP7
Plafond Béton banché	Cuisine	MP8
Bitumineux - sous évier	Cuisine	MP9
Sol plastique collé	Cuisine	MP10
Mur périphérique Plâtre	Cuisine	MP11
Mur périphérique Plâtre	Chambre 1	MP12
Mur périphérique Plâtre	Chambre 2	Voir MP12
Mur périphérique Plâtre	Chambre 3	Voir MP12
Mur cloison Plâtre	Entrée	MP13
Mur cloison Plâtre	Séjour	Voir MP13

Mur cloison Plâtre	Chambre 1	Voir MP13
Mur cloison Plâtre	Chambre 2	Voir MP13
Mur cloison Plâtre	Chambre 3	Voir MP13
Mur cloison Plâtre	Débarras	Voir MP13
Mur de refend Plâtre	Chambre 1	MP14
Mur de refend Plâtre	Entrée	Voir MP14
Mur de refend Plâtre	Séjour	Voir MP14
Mur de refend Plâtre	Chambre 2	Voir MP14
Mur de refend Plâtre	Chambre 3	Voir MP14
Mur de refend Plâtre	Débarras	Voir MP14
Plafond Plâtre	Chambre 1	MP15
Plafond Plâtre	Entrée	Voir MP15
Plafond Plâtre	Séjour	Voir MP15
Plafond Plâtre	Chambre 2	Voir MP15
Plafond Plâtre	Chambre 3	Voir MP15
Plafond Plâtre	Débarras	Voir MP15
Faïence Plinthe + colle	Séjour	MP16
Faïence Plinthe + colle	Entrée	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	Dégagement	Voir MP16
Faïence Plinthe + colle	Placard	Voir MP16
Sol Carrelage + colle	Séjour	MP17
Sol Carrelage + colle	Entrée	Voir MP17
Sol Carrelage + colle	Dégagement	Voir MP17
Sol Carrelage + colle	Placard	Voir MP17
Sol plastique collé	WC	MP18
Mur périphérique allège plâtre peinture	Séchoir	MP19
Colle + faïence baignoire	SDB	MP20
Mortier scellement	Chambre 1	MP21
Enduit mural	Placard	MP22
Jambage baignoire	SDB	MP23
Sol sous baignoire	SDB	MP24

4.4.2 Sur justificatif

Description	Localisation	Justificatif
Joint de dilatation	Balcon 2	Voir MP28 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Rehausse	Balcon 2	Voir MP29 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Sol Béton	Balcon 2	Voir MP17 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Mur béton peinture	Balcon 2	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 2	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Appui fenêtre	Balcon 2	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 44 METZ
Sol béton	Balcon 1	Voir MP18 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Mur béton peinture	Balcon 1	Voir MP19 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton + peinture	Balcon 1	Voir MP20 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Appui fenêtre	Balcon 1	Voir MP21 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Enduit mural	Cellier	Voir MP23 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ
Plafond Béton	Cellier	Voir MP24 dans le rapport DAT 2 RUE HENRY DE RANCONVAL LGT 29 METZ

4.4.3 Matériau ou produit qui par nature ne contient pas d'amiante

Description	Localisation
Sol Parquet	chambres 1, 2 et 3, débarras

4.5. Liste des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante pour lesquels des investigations et/ou des analyses ultérieures devront être effectués

Description	Localisation	Cause de non-prélèvement
Néant		

5. Localisations et identifications des prélèvements

PRELEVEMENT : MP1		
Pièce ou Local :	Séchoir	
Matériau ou produit :	Mur périphérique doublage - Carton en faible quantité non séparable + matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP2		
Pièce ou Local :	SDB + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, Cuisine, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP3		
Pièce ou Local :	SDB + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Cuisine, séchoir, dégagement, chambre 3	
Matériau ou produit :	Mur de refend Béton enduit - Papier peint non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Enduit gris hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP4		
Pièce ou Local :	SDB + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : WC, Cuisine, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Carton en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP5		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Carrelage / Colle beige + Peintures multiples non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP6		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Ragréage rose non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP7		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Colle + faïence - Peinture non séparable + Matériau souple blanc non séparable + Colle grise non séparable + Couche plâtreuse blanche non séparable / Carrelage	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP8		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Plafond Béton banché - Matériau gris en vrac hétérogène	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP9		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Bitumineux - sous évier - Matériau bitumineux noir	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP10		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable / Dalle dure cassante rose + Colle bitumineuse noire en faible quantité non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP11		
Pièce ou Local :	Cuisine	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP12		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 2 et 3	
Matériau ou produit :	Mur périphérique Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP13		
Pièce ou Local :	Entrée + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : Séjour, chambres 1, 2 et 3, débarras	
Matériau ou produit :	Mur cloison Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP14		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, Séjour, chambres 2 et 3, débarras	
Matériau ou produit :	Mur de refend Plâtre - Papier peint en faible quantité non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP15		
Pièce ou Local :	Chambre 1 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, Séjour, chambres 2 et 3, débarras	
Matériau ou produit :	Plafond Plâtre - Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP16		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Faïence Plinthe + colle - Colle grise en vrac	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP17		
Pièce ou Local :	Séjour + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : entrée, dégagement, placard	
Matériau ou produit :	Sol Carrelage + colle - Bois massif + Carrelage + Poussières / Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP18		
Pièce ou Local :	WC	
Matériau ou produit :	Sol plastique collé - Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP19		
Pièce ou Local :	Séchoir	
Matériau ou produit :	Mur périphérique allège plâtre peinture - Peintures multiples non séparable + Matériau compact blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP20		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Colle + faïence baignoire - Carrelage / Colle beige non séparable + Couche grise non séparable + Couche plâtreuse blanche non séparable + Matériau souple blanc non séparable + Joint cassant blanc non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP21		
Pièce ou Local :	Chambre 1	
Matériau ou produit :	Mortier scellement - Matériau compact beige	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP22		
Pièce ou Local :	Placard	
Matériau ou produit :	Enduit mural - Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP23		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	jambage baignoire - Matériau compact blanc	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

PRELEVEMENT : MP24		
Pièce ou Local :	SDB	
Matériau ou produit :	Sol sous baignoire - Matériau compact gris / Poussières	
Résultat :	**Amiante non détecté**	

SONDAGE : S1		
Pièce ou Local :	Chambre 3 + zone présentant une similitude d'ouvrage pour : chambres 1 et 2, débarras	
Matériau ou produit :	Sol Parquet - bois	
Résultat :	**Matériaux qui ne contient pas d'amiante par nature**	

Observations :

Sans objet

Cachet de l'entreprise

SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

Date de visite et d'établissement de l'état

Visite effectuée le : 07/09/2021
par : **CEDRIC GAILLARD**

Rapport édité le : 24/09/2021

à : AUGNY

Signature de l'opérateur :



6. Attestation sur l'honneur :

Je soussigné, CEDRIC GAILLARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7. Attestation d'assurance

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

8. Certificat de compétences

QUALIXPERT

Certificat N° C2316

Monsieur Cédric GAILLARD

cofrac
CERTIFICATION DE PERSONNES
ACCREDITATION N° 4-0094
PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Amiante avec mention	**Certificat valable** **Du 31/12/2019** **au 30/12/2024**	Arrêté du 08 novembre 2019 relatif aux compétences des personnes physiques opérateurs de repérage, d'évaluation périodique de l'état de conservation des matériaux et produits contenant de l'amiante, et d'examen visuel après travaux dans les immeubles bâtis
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable** **Du 10/11/2016** **au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 31 décembre 2019

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

9. Rapports d'analyses du laboratoire

Parc Edonia - Bât. R - Rue de la Terre Adélie - CS n° 66862
35768 SAINT-GREGOIRE CEDEX
Tel : 02.99.35.41.41
Fax : 02.99.35.41.42
www.itga.fr

Accréditation n° 1-5967

Portée disponible sur www.cofrac.fr

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation qui sont identifiés par le symbole :

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61936 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'analyse tels qu'ils ont été reçus au laboratoire.
Le laboratoire n'est pas responsable des données fournies par le client qui sont simplement retranscrites et identifiées comme telles.

Client : BE ENERG AIRE 6 rue de Godmay 57680 NOVEANT SUR MOSELLE	Réf. Commande ITGA : IT0721-61936 Réf. Commande Client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconv

Prélèvement(s) : Reçu au laboratoire le : 13/09/2021

Préparation(s) : Effectuée de façon à être représentative de l'échantillon conformément à l'arrêté du 1er octobre 2019 :

ou
- Pour une analyse au Microscope Optique à Lumière Polarisée (MOLP) : Prélèvement et montage adapté sur lame de microscopie
- Pour une analyse au Microscope Electronique à Transmission Analytique (META) en fonction de la nature de la prise d'essai :
  (A) - Traitement mécanique en milieu aqueux
  (B) - Traitement chimique et mécanique au chloroforme

Technique(s) Analytique(s) :
- Microscopie Optique à Lumière Polarisée (guide HSG 248 - Appendice 2) : Morphologie et critères optiques
La détection de fibres d'amiante optiquement observables est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

ou
- Microscopie Electronique à Transmission Analytique (parties pertinentes de la norme NF X 43-050) : Morphologie, EDX et diffraction électronique
La détection de fibres d'amiante est garantie si la teneur est supérieure ou égale à 0,1 % en masse.

Résultat(s) :

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22329	
Réf échantillon client : MP 1 / séchoir / Mur périphérique / doublage - séchoir - Mur périphérique / doublage		Description ITGA : Carton en faible quantité / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Carton en faible quantité non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61936 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22330	
Réf échantillon client : MP 10 / Cuisine / Sol / Revêtement plastique collé - Cuisine - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Dalle dure cassante rose / Colle bitumineuse noire en faible quantité	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (4)
Dalle dure cassante rose + Colle bitumineuse noire en faible quantité non séparable	MOLP + META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 5 Nombre de supports d'analyse : 8	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22331	
Réf échantillon client : MP 11 / Cuisine / Mur périphérique / Plâtre - Cuisine - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : PDL (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22332	
Réf échantillon client : MP 12 / Chambre 1 / Chambre 2 + Chambre 3 / Mur périphérique / Plâtre - Chambre 1 - Mur périphérique / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22333	
Réf échantillon client : MP 13 / Entrée / Séjour + Chambre 1 + Chambre 2 + Chambre 3 + Débarras 1 / Mur cloison / Plâtre - Entrée - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22334	
Réf échantillon client : MP 14 / Chambre 1 / Entrée + Séjour + Chambre 2 + Chambre 3 + Débarras 1 / Mur de refend / Plâtre - Chambre 1 - Mur de refend / Plâtre		Description ITGA : Papier peint en faible quantité / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Papier peint en faible quantité non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : FRA (3)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61936 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 15 / Chambre 1 / Entrée + Séjour + Chambre 2 + Chambre 3 + Débarras 1 / Plafond / Plâtre - Chambre 1 - Plafond / Plâtre		Réf échantillon ITGA : IT072109-22335 Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 16 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Faïence / Plinthe + colle - Sejour - Faïence / Plinthe + colle		Réf échantillon ITGA : IT072109-22336 Description ITGA : Colle grise en vrac	
Colle grise en vrac	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 17 / Sejour / Entrée + Dégagement/couloir 1 + Placard 1 / Sol / Carrelage + colle - Sejour - Sol / Carrelage + colle		Réf échantillon ITGA : IT072109-22338 Description ITGA : Bois massif / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée / Poussières	
Bois massif + Carrelage + Poussières	---	Non analysé	
Colle grise + Couche plâtreuse blanche avec couche cartonnée	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : FRA
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 18 / WC 1 / Sol / Revêtement plastique collé - WC 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Réf échantillon ITGA : IT072109-22342 Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris en vrac	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France Réf échantillon client : MP 19 / séchoir / Mur périphérique / allège plâtre peinture - séchoir - Mur périphérique / allège plâtre peinture		Réf échantillon ITGA : IT072109-22345 Description ITGA : Peintures multiples / Matériau compact blanc	
Peintures multiples non séparable + Matériau compact blanc	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 2 Nombre de supports d'analyse : 4	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61936 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22348	
Réf échantillon client : MP 2 / Salle de bain 1 / Cuisine + WC 1 / dgt pl1 / Mur cloison / Plâtre - Salle de bain 1 - Mur cloison / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22351	
Réf échantillon client : MP 20 / salle de bain / Faïence / Colle + faïence baignoire - salle de bain - Faïence / Colle + faïence baignoire		Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Couche grise / Couche plâtreuse blanche / Matériau souple blanc / Joint cassant blanc	
Carrelage	---	Non analysé	
▸ Colle beige non séparable + Couche grise non séparable + Couche plâtreuse blanche non séparable + Matériau souple blanc non séparable + Joint cassant blanc non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22353	
Réf échantillon client : MP 21 / Chambre 1 / Autre / mortier scellement - Chambre 1 - Autre / mortier scellement		Description ITGA : Matériau compact beige	
▸ Matériau compact beige	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22356	
Réf échantillon client : MP 21 / Placard 1 / Autre / enduit mural - Placard 1 - Autre / enduit mural		Description ITGA : Peinture / Enduit plâtreux blanc en vrac	
▸ Peinture non séparable + Enduit plâtreux blanc en vrac non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22359	
Réf échantillon client : MP 23 / Salle de bain 1 / Autre / jambage baignoire - Salle de bain 1 - Autre / jambage baignoire		Description ITGA : Matériau compact blanc	
▸ Matériau compact blanc	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61936 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22362	
Réf échantillon client : MP 24 / Salle de bain 1 / Sol / sol.sous baignoire - Salle de bain 1 - Sol / sol.sous baignoire		Description ITGA : Matériau compact gris / Poussières	
Matériau compact gris	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : RLP
Poussières	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22365	
Réf échantillon client : MP 3 / Salle de bain 1 / Cuisine / séchoir dgt ch3 / Mur de refend / Béton enduit - Salle de bain 1 - Mur de refend / Béton enduit		Description ITGA : Papier peint / Matériau plâtreux blanc / Enduit gris hétérogène	
Papier peint non séparable + Matériau plâtreux blanc non séparable + Enduit gris hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Autres fibres inhalables distinguées par M. (2) Analyste : PDL (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22367	
Réf échantillon client : MP 4 / Salle de bain 1 / Cuisine + WC 1 / dgt pl1 / Plafond / Plâtre - Salle de bain 1 - Plafond / Plâtre		Description ITGA : Peinture / Matériau plâtreux blanc en vrac / Carton en faible quantité	
Peinture non séparable + Matériau plâtreux blanc en vrac non séparable + Carton en faible quantité non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : GGS (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22369	
Réf échantillon client : MP 5 / Salle de bain 1 / Faïence / Colle + faïence - Salle de bain 1 - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Carrelage / Colle beige / Peintures multiples	
Carrelage	---	Non analysé	
Colle beige + Peintures multiples non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PDL (4)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22370	
Réf échantillon client : MP 6 / Salle de bain 1 / Sol / Revêtement plastique collé - Salle de bain 1 - Sol / Revêtement plastique collé		Description ITGA : Revêtement souple beige / Colle polymère jaune / Ragréage gris / Ragréage rose	
Revêtement souple beige + Colle polymère jaune non séparable + Ragréage gris non séparable + Ragréage rose non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FRA (4)

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

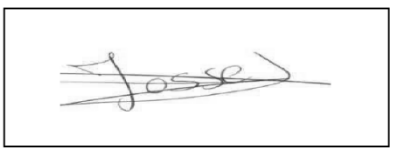
RAPPORT SYNTHÉTIQUE D'ANALYSE NUMÉRO IT0721-61936 EN DATE DU **16/09/2021**

RECHERCHE ET IDENTIFICATION D'AMIANTE SUR PRELEVEMENT(S) DE MATERIAU(X)

Fraction analysée	Technique analytique (Méthode de préparation et date d'analyse)	Résultat / Variété d'amiante	Elements analytiques
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22372	
Réf échantillon client : MP 7 / Cuisine / Faïence / Colle + faïence - Cuisine - Faïence / Colle + faïence		Description ITGA : Peinture / Matériau souple blanc / Carrelage / Colle grise / Couche plâtreuse blanche	
Peinture non séparable + Matériau souple blanc non séparable + Colle grise non séparable + Couche plâtreuse blanche non séparable	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PDL (4)
Carrelage	---	Non analysé	
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22374	
Réf échantillon client : MP 8 / Cuisine / Plafond / Béton banché - Cuisine - Plafond / Béton banché		Description ITGA : Matériau gris en vrac hétérogène	
Matériau gris en vrac hétérogène	META (A) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : PDL (3)
Réf dossier client : CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ - Province Moselle, Etage 9, Appartement 18, 2 Rue Henry de Ranconval, 57000, Metz, France		Réf échantillon ITGA : IT072109-22376	
Réf échantillon client : MP 9 / Cuisine / Bitumineux / Bitumineux - sous évier - Cuisine - Bitumineux / Bitumineux - sous évier		Description ITGA : Matériau bitumineux noir	
Matériau bitumineux noir	META (B) le 16/09/2021 Nombre de préparations : 1 Nombre de supports d'analyse : 2	Amiante non détecté (1) / -	Analyste : FBB

(1) Aucune fibre d'amiante n'a été détectée, l'échantillon objet de l'essai peut éventuellement renfermer une teneur en fibre d'amiante inférieure à la limite de détection.
(2) D'autres fibres minérales susceptibles d'être inhalées (dont la largeur est inférieure à 3 µm) ont été détectées. Ces fibres ont pu être différenciées de fibres d'amiante via les critères d'identification reportés dans les données analytiques (M : Morphologie / D: Diffraction électronique / A: Analyse EDX).
(3) Pour les couches réceptionnées en vrac et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie uniquement sur la prise d'essai et non par couche.
(4) Pour les couches non-séparables et identifiées comme telles, la limite de détection est garantie sur la prise d'essai. La limite de détection est garantie sur chaque couche si la prise d'essai contient au plus 2 couches en quantité suffisante pour analyse.
Les couches formalisées en gras dans la description ITGA ont été identifiées par le laboratoire alors qu'elles n'avaient pas été distinguées par le client. Si les couches étaient susceptibles de contenir de l'amiante par nature elles ont fait l'objet d'une analyse.
Dans le cas d'une demande d'analyse de couche(s) spécifique(s), seules les couches non distinguables à l'œil nu par le client, ont été analysées.

Validé par : Delphine JOSSET Analyste



La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale ; ce rapport ne doit pas être reproduit partiellement sans l'approbation du laboratoire.
Sauf demande particulière et écrite du client, les échantillons sont conservés pendant 6 mois et les rapports pendant 10 ans.

B.E. Energ'aire

ENERGAIRE
BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES ET FLUIDES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

BA 128- 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX
57685 AUGNY

Compagnie d'assurance : CIE ACTE I.A.R.D.
N° de police : 2712373 valable jusqu'au 31/12/2020

Tél. : 07 61 52 32 54
Fax :
Email : energaire@energaire.fr
Site web :
Siret : 52383974400076
Code NAF : 7112B
N° TVA : FR31523839744
N° RCS : 523 839 744

Diagnostic Plomb Avant Travaux

Rapport Diagnostic Plomb Avant Travaux CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ PC ETAGE 2 (1)
Etabli en un exemplaire original le 07/10/2021

Rappel du cadre règlementaire et normatif du diagnostic plomb avant travaux

Hors champ du Code de la Santé Publique.
Code du Travail, article L4121-2 : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR.
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au diagnostic de risque d'intoxication par le plomb des peintures.
Norme NF X 46 031 d'Avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Bien objet de la mission :

Lieu d'intervention	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PC - 57000 METZ
Commanditaire	SAREMM
Propriétaire	SAREMM - 48 PLACE MAZELLE - 57045 METZ
Date de commande	05/08/2021
Date de visite	09/09/2021
Appareil(s) à fluorescence X	Modèle : Fondis FenX 800 N° Série : 2-0466 Nature : 109 Cd Date de chargement : 21/08/2019 Activité initiale : 850 MBq
Nature des travaux	Rénovation / Réhabilitation

Conclusions :

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.
- Conduite, Local perche
- Goulotte, Local perche
- Tableau électrique, Local perche

JORDAN GASPARD



Diagnostic Plomb Avant Travaux

Sommaire

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux 3
2. Renseignements concernant la mission 3
   2.1. Auteur du diagnostic 3
   2.2. Organisme chargé de la mission 3
   2.3. Appareil à fluorescence X 3
   2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements) 4
   2.5. Bien objet de la mission 4
   2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire 4
3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux 5
   3.1. Identification du bien objet de la mission : 5
   3.2. Identification des locaux : 5
   3.3. Identification des zones : 5
   3.4. Identification des matériaux et revêtements : 5
   3.5. Identification des unités de diagnostic : 5
   3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements : 6
4. Résultats des mesures 7
5. Description générale du bien 8
   5.1. Description générale 8
   5.2. Tableau récapitulatif des pièces 8
6. Conclusion 9
   6.1. Conclusion du diagnostic 9
   6.2. Commentaires 9
7. Annexes 10
   7.1. Croquis 10
   7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X 11
   7.3. Notice d'information 12
   7.4. Attestation sur l'honneur 15
   7.5. Certificat de compétences 16
   7.6. Attestation d'assurance 17

Diagnostic Plomb Avant Travaux

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Auteur du diagnostic

Nom :	JORDAN GASPARD
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétence :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 Castres. Le N° du certificat est C2364 délivré le 25/01/2018 et expirant le 24/01/2023.

2.2. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	BA 128 – 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	52383974400076
Compagnie d'assurance :	Compagnie : CIA ACTE I.A.R.D. N° police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

2.3. Appareil à fluorescence X

Appareil à fluorescence X :	Modèle :	Fondis FenX 800
	N° Série :	2-0466
Source radioactive :	Nature :	109 Cd
	Date de chargement :	21/08/2019
	Activité initiale :	850 MBq

L'opérateur du constat dispose d'une attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source.(cf. annexe) Pendant cette durée, l'appareil garantit que 95% des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : valeur cible – 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²
En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

Mesures de test

Ref. Etalon	Mesure	Prise
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En début de constat
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En fin de constat

2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements)

Laboratoire :	ITGA Saint-Etienne
Adresse :	Technopole – Le Polygone 46 rue de la Télématique 42950 Saint-Etienne Cedex 9
Méthode d'analyse :	

2.5. Bien objet de la mission

Type de bâtiment :	Parties communes d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ PC ETAGE 2 (1)
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - PC - 57000 METZ
Références cadastrales :	Section : NC - Parcelle : NC
Croquis :	Cf. annexes

Locaux	
Visités	Local perche, Palier de repos, Palier, Etage 9.
Non visités	
Annexes non à usage courant	

2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire

TRAVAUX DE RENOVATION DES PARTIES COMMUNES

3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux

La méthodologie utilisée est basée sur l'annexe 1 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb et sur la norme NF X 46-030 *« Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ».*

3.1. Identification du bien objet de la mission :

L'auteur du constat identifie, localise et décrit succinctement le bien, objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.
L'auteur du constat consigne les renseignements suivants, qu'il se fait préciser, ou à défaut, le motif pour lequel il n'en a pas connaissance :

- Dans le cas d'un repérage réalisé en parties privative, si celles-ci sont occupées ;
- Dans le cas où les parties privatives sont occupées, s'il y a des enfants mineurs dont des enfants de moins de six ans ;

3.2. Identification des locaux :

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

3.3. Identification des zones :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C.…) selon la convention décrite ci-dessous :

La zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

3.4. Identification des matériaux et revêtements :

Les matériaux en plomb font l'objet du repérage par le diagnostiqueur par fluorescence X et/ou par constat visuel.

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.
Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb et sont à mesurer comme tous les autres revêtements contrairement à ce qui est indiqué pour la réalisation d'un CREP.

3.5. Identification des unités de diagnostic :

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser, telle que définie à l'article 2 de l'arrêté suscité. Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre…) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.
L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).
En application de l'article 2 de l'arrêté suscité, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- Les différents murs d'une même pièce ;
- Des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- Les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- Des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- Une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.
Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- L'ensemble des plinthes d'un même local ;
- Une porte et son huisserie dans un même local ;
- Une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- Chaque palier ;
- Chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- L'ensemble des marches ;
- L'ensemble des contremarches ;
- L'ensemble des balustres ;
- Le limon ;
- La crémaillère ;
- La main courante ;
- Le plafond.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements :

Dans chaque local, toutes les unités de diagnostic font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Les unités de diagnostic manifestement récentes ou dépourvues de revêtement (exemples : porte, fenêtre, plinthe, ...), font également l'objet de mesure.

Sur chaque unité de diagnostic, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Les mesures sont réalisées sur une partie saine de l'unité de diagnostic.

Lorsque l'auteur du constat réalise, en application de l'article 4, un prélèvement pour analyse chimique, il réalise ce prélèvement sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaire à cette exigence.
L'ensemble des mesures est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée dans le tableau.

4. *Résultats des mesures*

N° mesure	Local / Structure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Justification de l'absence de mesure/ Observation
	Local perche		Conduite x2	Métal	Peinture		1,75	
	Local perche		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Local perche		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Local perche		Garde-corps	Métal	Peinture		0 - 0	
	Local perche		Perche	Métal	-		0 - 0	
	Local perche		Conduite	Métal	-		0 - 0	
	Local perche		Socle perche	Métal	Peinture		0 - 0	
	Local perche		Goulotte	PVC	-		2,75	
	Local perche		Tableau électrique	PVC	-		7,24	
	Local perche		Sol	Béton	-		0 - 0	
	Local perche		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Local perche		Plafond	Béton	-		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Sol	Carreaux ciment	-		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Rambarde	Métal	Peinture		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Garde-corps	Métal	Peinture		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Allège	Aluminium	Peinture		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Fenêtre	Bois	Peinture		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Palier 9/10 de repos		Support fenêtre	Béton	Peinture		0 - 0	
	Palier 9		Sol	Carreaux ciment	-		0 - 0	
	Palier 9		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Palier 9		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Palier 9		Escalier sous face	Béton	Peinture		0 - 0	
	Palier 9		Remborde	Métal	Peinture		0 - 0	
	Palier 9		Escalier sous face	Béton	-		0 - 0	
	Etage 9		Sol	Béton	-		0 - 0	
	Etage 9		Mur	Plâtre	-		0 - 0	
	Etage 9		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Etage 9		Encadrement	Bois	Peinture		0 - 0	
	Etage 9		Plafond	Béton	-		0 - 0	

5. Description générale du bien

5.1. Description générale

Parties communes 2é etage

5.2. Tableau récapitulatif des pièces

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Local perche		Néant
Palier		Néant
Palier de repos		Néant
Etage 9		Néant

6. Conclusion

6.1. Conclusion du diagnostic

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Conduite, Local perche
- Goulotte, Local perche
- Tableau électrique, Local perche

6.2. Commentaires

Néant

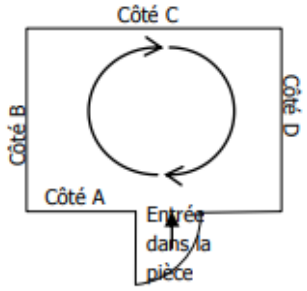
Fait à AUGNY, **le 07/10/2021**
Par : JORDAN GASPARD



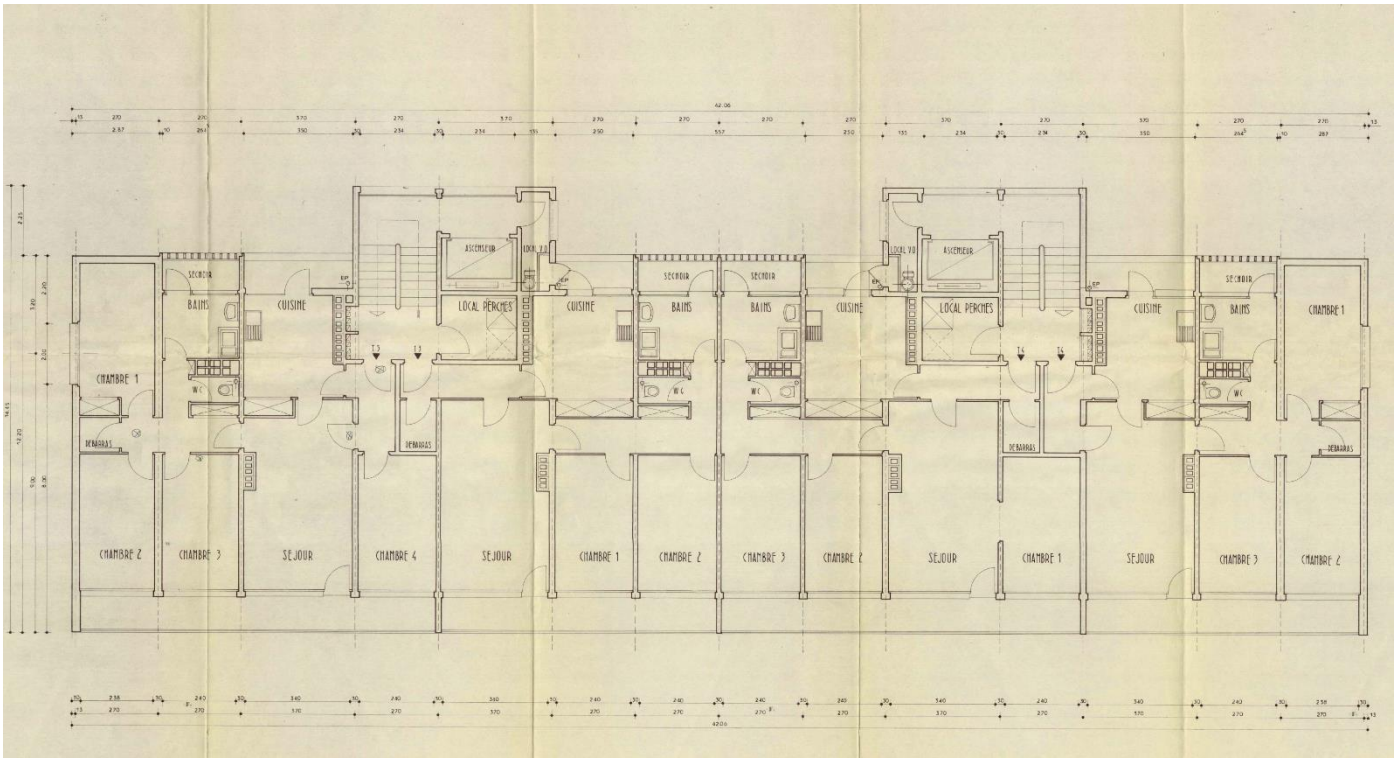
SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

7. Annexes

7.1. Croquis



L'intérieur d'une pièce est repéré par les côtés (côté A, B, C, …). La visite se fait dans le sens des aiguilles d'une montre, de gauche à droite, de bas en haut. Les ouvertures du côté sont repérées par leur numéro en commençant à gauche par l'élément 1 (porte 1, fenêtre 1, …)



7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X

Néant

7.3. *Notice d'information*

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
  - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
  - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
  - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
  - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)



Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)



7.4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, JORDAN GASPARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7.5. *Certificat de compétences*

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2363

Monsieur Jordan GASPARD

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable Du 25/01/2018 au 24/01/2023**	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Amiante avec mention	**Certificat valable Du 16/11/2020 au 15/11/2027**	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 29 septembre 2020

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

LCC 77 rue Lothaire - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

7.6. *Attestation d'assurance*

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

ACTE iard
POUR LA SOCIÉTÉ
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

B.E. Energ'aire

BA 128- 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX
57685 AUGNY

Compagnie d'assurance : CIE ACTE I.A.R.D.
N° de police : 2712373 valable jusqu'au 31/12/2020

Tél. : 07 61 52 32 54
Fax :
Email : energaire@energaire.fr
Site web :
Siret : 52383974400076
Code NAF : 7112B
N° TVA : FR31523839744
N° RCS : 523 839 744

Diagnostic Plomb Avant Travaux

Rapport Diagnostic Plomb Avant Travaux CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT4 (1)
Etabli en un exemplaire original le 07/10/2021

Rappel du cadre règlementaire et normatif du diagnostic plomb avant travaux

Hors champ du Code de la Santé Publique.
Code du Travail, article L4121-2 : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR.
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au diagnostic de risque d'intoxication par le plomb des peintures.
Norme NF X 46 031 d'Avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Bien objet de la mission :

Lieu d'intervention	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 4 - 57000 METZ
Commanditaire	SAREMM
Propriétaire	SAREMM - 48 PLACE MAZELLE - 57045 METZ
Date de commande	05/08/2021
Date de visite	09/09/2021
Appareil(s) à fluorescence X	Modèle : Fondis FenX 800 N° Série : 2-0466 Nature : 109 Cd Date de chargement : 21/08/2019 Activité initiale : 850 MBq
Nature des travaux	Rénovation / Réhabilitation

Conclusions :

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Sol, Entrée
- Plinthe, Entrée
- Goulotte, Entrée
- Encadrement, Débarras
- Tableau électrique, Débarras
- Goulotte, Débarras
- Sol, Séjour
- Plinthe, Séjour
- Fenêtre, Séjour
- Fenêtre volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Encadrement, Séjour
- Conduit, Balcon 1

- Garde-corps, Balcon 2
- Encadrement, Cuisine
- Faïence, cuisine
- Goulotte, Cuisine
- Fenêtre, Cuisine
- Sol, Placard
- Plinthe, Placard
- Encadrement, WC
- Encadrement, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Fenêtre volet, Chambre 1
- Encadrement, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Fenêtre volet, Chambre 2
- Encadrement, SDB
- Faïence, SDB
- Fenêtre, SDB
- Fenêtre volet, SDB
- Tuyaux, SDB
- Sol, Dégagement
- Plinthe, Dégagement

JORDAN GASPARD



Diagnostic Plomb Avant Travaux

Sommaire

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux 4
2. Renseignements concernant la mission 4
   2.1. Auteur du diagnostic 4
   2.2. Organisme chargé de la mission 4
   2.3. Appareil à fluorescence X 4
   2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements) 5
   2.5. Bien objet de la mission 5
   2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire 5
3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux 6
   3.1. Identification du bien objet de la mission : 6
   3.2. Identification des locaux : 6
   3.3. Identification des zones : 6
   3.4. Identification des matériaux et revêtements : 6
   3.5. Identification des unités de diagnostic : 6
   3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements : 7
4. Résultats des mesures 8
5. Description générale du bien 10
   5.1. Description générale 10
   5.2. Tableau récapitulatif des pièces 10
6. Conclusion 11
   6.1. Conclusion du diagnostic 11
   6.2. Commentaires 12
7. Annexes 13
   7.1. Croquis 13
   7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X 14
   7.3. Notice d'information 15
   7.4. Attestation sur l'honneur 18
   7.5. Certificat de compétences 19
   7.6. Attestation d'assurance 20

Diagnostic Plomb Avant Travaux

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Auteur du diagnostic

Nom :	JORDAN GASPARD
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétence :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 Castres. Le N° du certificat est C2364 délivré le 25/01/2018 et expirant le 24/01/2023.

2.2. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	BA 128 – 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	52383974400076
Compagnie d'assurance :	Compagnie : CIA ACTE I.A.R.D. N° police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

2.3. Appareil à fluorescence X

Appareil à fluorescence X :	Modèle :	Fondis FenX 800
	N° Série :	2-0466
Source radioactive :	Nature :	109 Cd
	Date de chargement :	21/08/2019
	Activité initiale :	850 MBq

L'opérateur du constat dispose d'une attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source.(cf. annexe) Pendant cette durée, l'appareil garantit que 95% des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : valeur cible – 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²
En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

Mesures de test

Ref. Etalon	Mesure	Prise
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En début de constat
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En fin de constat

2.4. *Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements)*

Laboratoire :	ITGA Saint-Etienne
Adresse :	Technopole – Le Polygone 46 rue de la Télématique 42950 Saint-Etienne Cedex 9
Méthode d'analyse :	

2.5. *Bien objet de la mission*

Type de bâtiment :	Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT4 (1)
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 4 - 57000 METZ
Références cadastrales :	Section : NC - Parcelle : NC
Croquis :	Cf. annexes

Locaux	
Visités	Entrée, Dégagement, Balcons 1 et 2, Placard, Débarras, SDB, WC, Cuisine, Séjour, chambres 1 et 2, GT.
Non visités	
Annexes non à usage courant	

2.6. *Périmètre des travaux donné par le commanditaire*

TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT

3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux

La méthodologie utilisée est basée sur l'annexe 1 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb et sur la norme NF X 46-030 *« Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ».*

3.1. Identification du bien objet de la mission :

L'auteur du constat identifie, localise et décrit succinctement le bien, objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.
L'auteur du constat consigne les renseignements suivants, qu'il se fait préciser, ou à défaut, le motif pour lequel il n'en a pas connaissance :

- Dans le cas d'un repérage réalisé en parties privative, si celles-ci sont occupées ;
- Dans le cas où les parties privatives sont occupées, s'il y a des enfants mineurs dont des enfants de moins de six ans ;

3.2. Identification des locaux :

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

3.3. Identification des zones :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C.…) selon la convention décrite ci-dessous :

La zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

3.4. Identification des matériaux et revêtements :

Les matériaux en plomb font l'objet du repérage par le diagnostiqueur par fluorescence X et/ou par constat visuel.

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.
Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb et sont à mesurer comme tous les autres revêtements contrairement à ce qui est indiqué pour la réalisation d'un CREP.

3.5. Identification des unités de diagnostic :

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser, telle que définie à l'article 2 de l'arrêté suscité. Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre…) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.
L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).
En application de l'article 2 de l'arrêté suscité, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- Les différents murs d'une même pièce ;
- Des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- Les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- Des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- Une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.
Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- L'ensemble des plinthes d'un même local ;
- Une porte et son huisserie dans un même local ;
- Une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- Chaque palier ;
- Chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- L'ensemble des marches ;
- L'ensemble des contremarches ;
- L'ensemble des balustres ;
- Le limon ;
- La crémaillère ;
- La main courante ;
- Le plafond.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements :

Dans chaque local, toutes les unités de diagnostic font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Les unités de diagnostic manifestement récentes ou dépourvues de revêtement (exemples : porte, fenêtre, plinthe, ...), font également l'objet de mesure.

Sur chaque unité de diagnostic, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Les mesures sont réalisées sur une partie saine de l'unité de diagnostic.

Lorsque l'auteur du constat réalise, en application de l'article 4, un prélèvement pour analyse chimique, il réalise ce prélèvement sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaire à cette exigence.
L'ensemble des mesures est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée dans le tableau.

4. *Résultats des mesures*

N° mesure	Local / Structure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Justification de l'absence de mesure/ Observation
	Entrée		Porte	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Sol	Carrelage	-		0,31 – 0,29	
	Entrée		Plinthe	Carrelage	-		0,31– 0,29	
	Entrée		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Goulotte	PVC	Peinture		1,47	
	Débarras		Encadrement	Métal	Peinture		0,20 – 0,16	
	Débarras		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Parquet	Bois	-		0 - 0	
	Débarras		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Débarras		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Débarras		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Tableau électrique	PVC	-		5,27	
	Débarras		Goulotte	PVC	Peinture		0,33 – 0,32	
	Séjour		Sol	Carrelage	-		0,31 – 0,29	
	Séjour		Plinthe	Carrelage	-		0,31 – 0,29	
	Séjour		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Fenêtre	PVC	-		8,84	
	Séjour		Fenêtre - volet	PVC	-		2,85	
	Séjour		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Encadrement	Métal	Peinture		0,19 – 0,11	
	Séjour		Goulotte	PVC	-		1,70	
	Cuisine		Sol	Plastique	-		0 - 0	
	Cuisine		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Encadrement	Métal	Peinture		0,13 – 0,10	
	Cuisine		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Faïence	Carrelage	-		0,49 – 0,31	
	Cuisine		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Goulotte	PVC	-		1,78	
	Cuisine		Fenêtre	PVC	-		10,60	
	Cuisine		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Placard		Sol	Carrelage	-		0,36 – 0,13	
	Placard		Plinthe	Carrelage	-		0,36 – 0,13	
	Placard		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Placard		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Placard		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Placard		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	WC		Sol	Plastique	-		0 - 0	

	WC		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	WC		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	WC		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	WC		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Encadrement	Métal	Peinture		0,20 – 0,12	
	WC		Chute	PVC	-		0 - 0	
	Chambre 1		Parquet	Bois	-		0 - 0	
	Chambre 1		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Encadrement	Métal	Peinture		0,12 – 0,07	
	Chambre 1		Fenêtre	PVC	-		9,68	
	Chambre 1		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Coffret volet	Bois	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Fenêtre volet	PVC	-		1,88	
	Chambre 1		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Parquet	Bois	-		0 - 0	
	Chambre 2		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Encadrement	Métal	Peinture		0,12 – 0,07	
	Chambre 2		Fenêtre	PVC	-		9,68	
	Chambre 2		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Coffret volet	Bois	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Fenêtre volet	PVC	-		1,88	
	Chambre 2		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Sol	Plastique	-		0 - 0	
	SDB		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	SDB		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Encadrement	Métal	Peinture		0,21– 0,19	
	SDB		Faïence	Carrelage	-		0,52– 0,48	
	SDB		Fenêtre	PVC	-		6,05	
	SDB		Fenêtre - volet	PVC	-		1,92	
	SDB		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Tuyaux	Métal	Peinture		9,70	
	SDB		Tablette	Bois	Vernis		0 - 0	
	GT		Mur	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	GT		Parois	Bois	peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Sol	Béton	-		0 - 0	
	Balcon 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Garde-corps	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Tablette	Aluminium	-		0 - 0	
	Balcon 1		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Conduit	Fonte	Peinture		4,12	
	Balcon 2		Sol	Béton	-		0 - 0	
	Balcon 2		Garde-corps	Métal	Peinture		3,27	

	Balcon 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Tablette	Aluminium	-		0 - 0	
	Balcon 2		Pissette	PVC	-		0 - 0	
	Local		Sol	Béton	-		0 - 0	
	Local		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Local		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Local		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Local		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Sol	Carrelage	-		0,31 – 0,29	
	Dégagement		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Dégagement		Plinthe	Carrelage	-		0,31 – 0,29	
	Dégagement		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	

5. *Description générale du bien*

5.1. *Description générale*

Logement type T3 au 2e étage

5.2. *Tableau récapitulatif des pièces*

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Entrée		Néant
Séjour		Néant
Dégagement		Néant
Placard		Néant
Balcon 1		Néant
Balcon 2		Néant
Cuisine		Néant
SDB		Néant
WC		Néant
CH 1		Néant
CH 2		Néant
Débarras		Néant
GT		Néant

6. Conclusion

6.1. Conclusion du diagnostic

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Sol, Entrée
- Plinthe, Entrée
- Goulotte, Entrée
- Encadrement, Débarras
- Tableu électrique, Débarras
- Goulotte, Débarras
- Sol, Séjour
- Plinthe, Séjour
- Fenêtre, Séjour
- Fenêtre volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Encadrement, Séjour
- Conduit, Balcon 1
- Garde-corps, Balcon 2
- Encadrement, Cuisine
- Faïence, cuisine
- Goulotte, Cuisine
- Fenêtre, Cuisine
- Sol, Placard
- Plinthe, Placard
- Encadrement, WC
- Encadrement, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Fenêtre volet, Chambre 1
- Encadrement, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Fenêtre volet, Chambre 2
- Encadrement, SDB
- Faïence, SDB
- Fenêtre, SDB
- Fenêtre volet, SDB
- Tuyaux, SDB
- Sol, Dégagement
- Plinthe, Dégagement

6.2. *Commentaires*

Néant

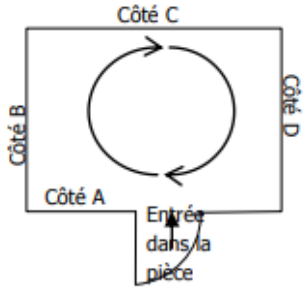
Fait à AUGNY**, le 07/10/2021**
Par : JORDAN GASPARD



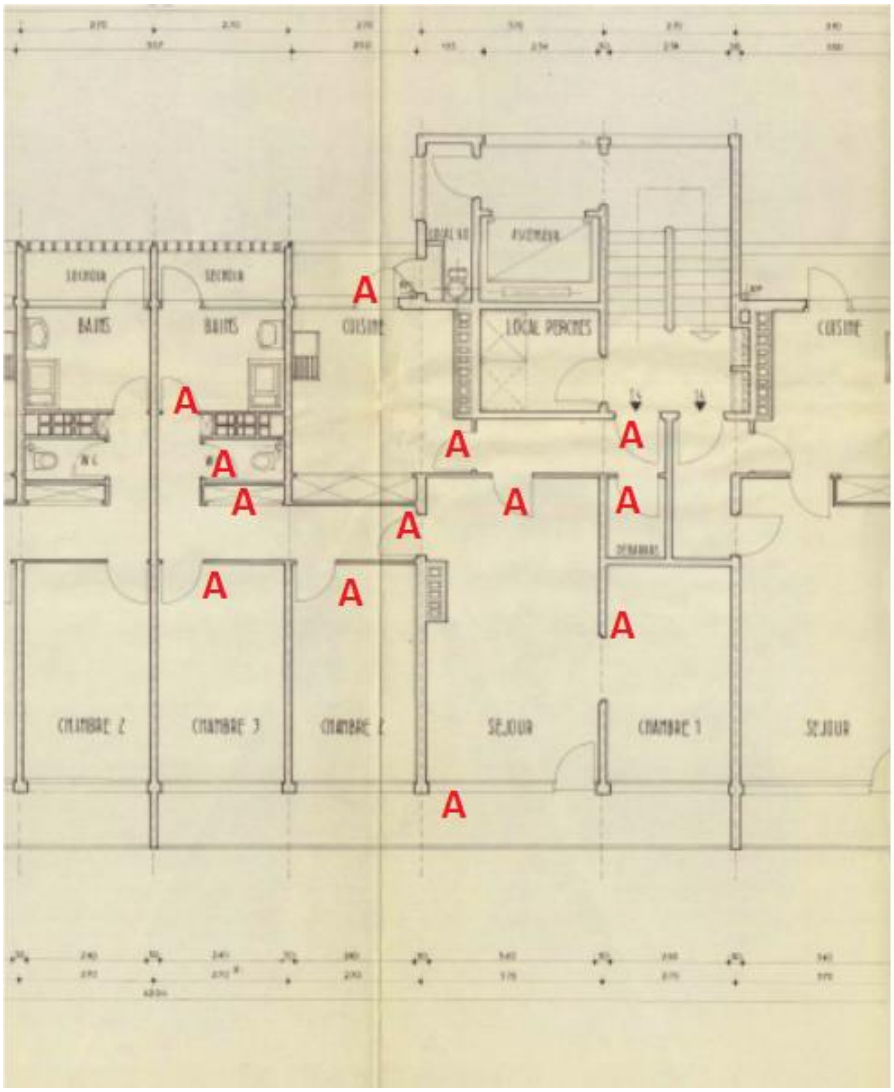
SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

7. Annexes

7.1. Croquis



L'intérieur d'une pièce est repéré par les côtés (côté A, B, C, …). La visite se fait dans le sens des aiguilles d'une montre, de gauche à droite, de bas en haut. Les ouvertures du côté sont repérées par leur numéro en commençant à gauche par l'élément 1 (porte 1, fenêtre 1, …)


A
A
A

7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X

Néant

7.3. *Notice d'information*

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
  - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
  - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
  - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
  - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)



Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)



7.4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, JORDAN GASPARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7.5. *Certificat de compétences*

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2363

Monsieur Jordan GASPARD

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable Du 25/01/2018 au 24/01/2023**	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Amiante avec mention	**Certificat valable Du 16/11/2020 au 15/11/2027**	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 29 septembre 2020

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

LCC 77 rue Lothaire - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

7.6. *Attestation d'assurance*

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

B.E. Energ'aire

BA 128- 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX
57685 AUGNY

Compagnie d'assurance : CIE ACTE I.A.R.D.
N° de police : 2712373 valable jusqu'au 31/12/2020

Tél. : 07 61 52 32 54
Fax :
Email : energaire@energaire.fr
Site web :
Siret : 52383974400076
Code NAF : 7112B
N° TVA : FR31523839744
N° RCS : 523 839 744

Diagnostic Plomb Avant Travaux

Rapport Diagnostic Plomb Avant Travaux CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT30 (1)
Etabli en un exemplaire original le 07/10/2021

Rappel du cadre règlementaire et normatif du diagnostic plomb avant travaux

Hors champ du Code de la Santé Publique.
Code du Travail, article L4121-2 : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR.
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au diagnostic de risque d'intoxication par le plomb des peintures.
Norme NF X 46 031 d'Avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Bien objet de la mission :

Lieu d'intervention	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 30 - 57000 METZ
Commanditaire	SAREMM
Propriétaire	SAREMM - 48 PLACE MAZELLE - 57045 METZ
Date de commande	05/08/2021
Date de visite	09/09/2021
Appareil(s) à fluorescence X	Modèle : Fondis FenX 800 N° Série : 2-0466 Nature : 109 Cd Date de chargement : 21/08/2019 Activité initiale : 850 MBq
Nature des travaux	Rénovation / Réhabilitation

Conclusions :

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Sol, Entrée
- Plinthe, Entrée
- Tableau électrique, Entrée
- Goulotte, Entrée
- Sol, Séjour
- Plinthe, Séjour
- Fenêtre, Séjour
- Fenêtre volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Encadre, Séjour
- Encadre, Dégagement
- Porte, Dégagement
- Sol, Dégagement

- Plinthe, Dégagement
- Sol, Placard 1
- Plinthe, Placard 1
- Porte, Chambre 1
- Encadre, Chambre 1
- Goulotte, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Porte, Chambre 2
- Encadre, Chambre 2
- Goulotte, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Porte, Chambre 3
- Encadre, Chambre 3
- Goulotte, Chambre 3
- Fenêtre, Chambre 3
- Fenêtre, Chambre 3
- Plinthe, cuisine
- Faïence, cuisine
- Fenêtre, cuisine
- Conduit, Balcon 1
- Garde-corps, Balcon 2
- Pissette, Balcon 2
- Sol, Débarras
- Plinthe, Débarras
- Encadre, Débarras
- Porte, Débarras
- Encadre, SDB
- Porte, SDB
- Fenêtre, SDB
- Fenêtre, SDB
- Coffret, SDB
- Faïence, SDB
- Conduit, SDB
- Encadre, WC
- Porte, WC
- Mur, GT

JORDAN GASPARD



Diagnostic Plomb Avant Travaux

Sommaire

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux 4
2. Renseignements concernant la mission 4
   2.1. Auteur du diagnostic 4
   2.2. Organisme chargé de la mission 4
   2.3. Appareil à fluorescence X 4
   2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements) 5
   2.5. Bien objet de la mission 5
   2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire 5
3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux 6
   3.1. Identification du bien objet de la mission : 6
   3.2. Identification des locaux : 6
   3.3. Identification des zones : 6
   3.4. Identification des matériaux et revêtements : 6
   3.5. Identification des unités de diagnostic : 6
   3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements : 7
4. Résultats des mesures 8
5. Description générale du bien 11
   5.1. Description générale 11
   5.2. Tableau récapitulatif des pièces 11
6. Conclusion 12
   6.1. Conclusion du diagnostic 12
   6.2. Commentaires 13
7. Annexes 14
   7.1. Croquis 14
   7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X 15
   7.3. Notice d'information 16
   7.4. Attestation sur l'honneur 19
   7.5. Certificat de compétences 20
   7.6. Attestation d'assurance 21

Diagnostic Plomb Avant Travaux

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Auteur du diagnostic

Nom :	JORDAN GASPARD
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétence :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 Castres. Le N° du certificat est C2364 délivré le 25/01/2018 et expirant le 24/01/2023.

2.2. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	BA 128 – 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	52383974400076
Compagnie d'assurance :	Compagnie : CIA ACTE I.A.R.D. N° police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

2.3. Appareil à fluorescence X

Appareil à fluorescence X :	Modèle :	Appareil à fluorescence X :
	N° Série :	24117
Source radioactive :	Nature :	Source radioactive :
	Date de chargement :	19/03/2015
	Activité initiale :	1470 MBq

L'opérateur du constat dispose d'une attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source.(cf. annexe) Pendant cette durée, l'appareil garantit que 95% des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : valeur cible – 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²
En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

Mesures de test

Ref. Etalon	Mesure	Prise
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En début de constat
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En fin de constat

2.4. *Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements)*

Laboratoire :	ITGA Saint-Etienne
Adresse :	Technopole – Le Polygone 46 rue de la Télématique 42950 Saint-Etienne Cedex 9
Méthode d'analyse :	

2.5. *Bien objet de la mission*

Type de bâtiment :	Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	PLAT-2 RUE HENRY DE RANCONVAL-LGT 30-METZ (1)
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 30 - 57000 METZ
Références cadastrales :	Section : NC - Parcelle : NC
Croquis :	Cf. annexes

Locaux	
Visités	Entrée, Dégagement, Balcons 1 et 2, Placards 1 et 2, Débarras, SDB, WC, Cuisine, Séjour, chambres 1-2 et 3, GT.
Non visités	
Annexes non à usage courant	

2.6. *Périmètre des travaux donné par le commanditaire*

TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT

3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux

La méthodologie utilisée est basée sur l'annexe 1 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb et sur la norme NF X 46-030 *« Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ».*

3.1. Identification du bien objet de la mission :

L'auteur du constat identifie, localise et décrit succinctement le bien, objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.
L'auteur du constat consigne les renseignements suivants, qu'il se fait préciser, ou à défaut, le motif pour lequel il n'en a pas connaissance :

- Dans le cas d'un repérage réalisé en parties privative, si celles-ci sont occupées ;
- Dans le cas où les parties privatives sont occupées, s'il y a des enfants mineurs dont des enfants de moins de six ans ;

3.2. Identification des locaux :

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

3.3. Identification des zones :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C.…) selon la convention décrite ci-dessous :

La zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

3.4. Identification des matériaux et revêtements :

Les matériaux en plomb font l'objet du repérage par le diagnostiqueur par fluorescence X et/ou par constat visuel.

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.
Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb et sont à mesurer comme tous les autres revêtements contrairement à ce qui est indiqué pour la réalisation d'un CREP.

3.5. Identification des unités de diagnostic :

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser, telle que définie à l'article 2 de l'arrêté suscité. Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre…) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.
L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).
En application de l'article 2 de l'arrêté suscité, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- Les différents murs d'une même pièce ;
- Des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- Les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- Des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- Une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.
Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- L'ensemble des plinthes d'un même local ;
- Une porte et son huisserie dans un même local ;
- Une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- Chaque palier ;
- Chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- L'ensemble des marches ;
- L'ensemble des contremarches ;
- L'ensemble des balustres ;
- Le limon ;
- La crémaillère ;
- La main courante ;
- Le plafond.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements :

Dans chaque local, toutes les unités de diagnostic font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Les unités de diagnostic manifestement récentes ou dépourvues de revêtement (exemples : porte, fenêtre, plinthe, ...), font également l'objet de mesure.

Sur chaque unité de diagnostic, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Les mesures sont réalisées sur une partie saine de l'unité de diagnostic.

Lorsque l'auteur du constat réalise, en application de l'article 4, un prélèvement pour analyse chimique, il réalise ce prélèvement sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaire à cette exigence.
L'ensemble des mesures est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée dans le tableau.

Diagnostic Plomb Avant Travaux

4. *Résultats des mesures*

N° mesure	Local / Structure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Justification de l'absence de mesure/ Observation
	Entrée		Sol	Carrelage			0,15 – 0,14	
	Entrée		Plinthe	Carrelage			0,34 – 0,16	
	Entrée		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Porte + encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Tableau électrique	PVC			4,52	
	Entrée		Goulotte	PVC			1,38	
	Séjour		Sol	Carrelage			0,15 – 0,14	
	Séjour		Plinthe	Carrelage			0,34 – 0,16	
	Séjour		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Fenêtre	PVC			7,02	
	Séjour		Fenêtre - volet	PVC			1,22	
	Séjour		Caisson volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Goulotte	PVC			0,24 – 0,23	
	Séjour		Encadrement	Métal	Peinture		0,24 – 0,20	
	Séjour		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Encadrement	Métal	Peinture		0,26 – 0,16	
	Dégagement		Porte	Bois	Peinture		0,23 – 0,21	
	Dégagement		Sol	Carrelage			0,15 – 0,14	
	Dégagement		Plinthe	Carrelage			0,34 – 0,12	
	Dégagement		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Sol	Carrelage			0,16 – 0,15	
	Placard 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Encadrement	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Plinthe	Carrelage			0,34 – 0,16	
	Placard 1		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Sol	Bois			0 - 0	
	Placard 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Encadrement	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Porte	Bois	Peinture		0,19 – 0,14	
	Chambre 1		Encadrement	Métal	Peinture		0,17 – 0,13	
	Chambre 1		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Parquet	Bois			0 - 0	

	Chambre 1		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Goulotte	PVC			1,64	
	Chambre 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Fenêtre	PVC			13,71	
	Chambre 1		Fenêtre - volet	PVC			1,66	
	Chambre 2		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Porte	Bois	Peinture		0,19 – 0,14	
	Chambre 2		Encadrement	Métal	Peinture		0,17 – 0,13	
	Chambre 2		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Parquet	Bois			0 - 0	
	Chambre 2		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Goulotte	PVC			1,64	
	Chambre 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Fenêtre	PVC			13,71	
	Chambre 2		Fenêtre - volet	PVC			1,66	
	Chambre 3		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Porte	Bois	Peinture		0,19 – 0,14	
	Chambre 3		Encadrement	Métal	Peinture		0,17 – 0,13	
	Chambre 3		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Parquet	Bois			0 - 0	
	Chambre 3		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Goulotte	PVC			1,64	
	Chambre 3		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Fenêtre	PVC			13,71	
	Chambre 3		Fenêtre - volet	PVC			1,66	
	Cuisine		Sol	PM			0 - 0	
	Cuisine		Plinthe	Bois	Peinture		0,17 – 0,13	
	Cuisine		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Lambris	PVC			0 - 0	
	Cuisine		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Faïence	Carrelage			0,32 – 0,50	
	Cuisine		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Goulotte	PVC			0, 0 - 0	
	Cuisine		Coffrage	Bois	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Fenêtre	PVC			8,91	
	Cuisine		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Plaque mur	PM			0 - 0	
	Balcon 1		Sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 1		Conduit	Forte	Peinture		2,79	
	Balcon 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Garde-corps	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Tablette	Aluminium			0 - 0	
	Balcon 2		Sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Garde-corps	Métal	Peinture		3,47	

	Balcon 2		Pissette	PVC	Peinture		0,67 – 0,62	
	Balcon 2		Tablette	Aluminium			0 - 0	
	Débarras		Sol	Carrelage			0,16 – 0,14	
	Débarras		Plinthe	Carrelage			0,34 – 0,13	
	Débarras		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Porte	Bois	Peinture		0,17 – 0,15	
	Débarras		Encadrement	Métal	Peinture		0,19 – 0,18	
	SDB		Sol	Papier peint			0 - 0	
	SDB		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Encadrement	Métal	Peinture		0,20 – 0,12	
	SDB		Porte	Bois	Peinture		0,21 – 0,18	
	SDB		Fenêtre	PVC			8,14	
	SDB		Fenêtre - volet	PVC			2,68	
	SDB		Coffret volet	PVC			11,26	
	SDB		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Faïence Bleu	Carrelage			0,73 – 0,64	
	SDB		Conduit	PVC			1,52	
	SDB		Tablette	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Faïence Bleu	Carrelage			0 - 0	
	SDB		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	WC		Sol	Plastique			0 - 0	
	WC		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	WC		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	WC		Encadrement	Métal	Peinture		0,26 – 0,16	
	WC		Porte	Bois	Peinture		0,22 – 0,17	
	WC		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	WC		Conduit	PVC			0 - 0	
	GT		Parois	Bois	Peinture		0 - 0	
	GT		Mur	Plâtre	Papier peint		0,20 – 0,18	

5. Description générale du bien

5.1. Description générale

Logement type T4 au 2e étage

5.2. Tableau récapitulatif des pièces

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Entrée		Néant
Séjour		Néant
Dégagement		Néant
Placard 1		Néant
Placard 2		Néant
Balcon 1		Néant
Balcon 2		Néant
Cuisine		Néant
SDB		Néant
WC		Néant
CH 1		Néant
CH 2		Néant
CH 3		Néant
Débarras		Néant
GT		Néant

6. Conclusion

6.1. Conclusion du diagnostic

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Sol, Entrée
- Plinthe, Entrée
- Tableau électrique, Entrée
- Goulotte, Entrée
- Sol, Séjour
- Plinthe, Séjour
- Fenêtre, Séjour
- Fenêtre volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Encadre, Séjour
- Encadre, Dégagement
- Porte, Dégagement
- Sol, Dégagement
- Plinthe, Dégagement
- Sol, Placard 1
- Plinthe, Placard 1
- Porte, Chambre 1
- Encadre, Chambre 1
- Goulotte, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Porte, Chambre 2
- Encadre, Chambre 2
- Goulotte, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Porte, Chambre 3
- Encadre, Chambre 3
- Goulotte, Chambre 3
- Fenêtre, Chambre 3
- Fenêtre, Chambre 3
- Plinthe, cuisine
- Faïence, cuisine
- Fenêtre, cuisine
- Conduit, Balcon 1
- Garde-corps, Balcon 2
- Pissette, Balcon 2
- Sol, Débarras
- Plinthe, Débarras
- Encadre, Débarras
- Porte, Débarras
- Encadre, SDB
- Porte, SDB
- Fenêtre, SDB
- Fenêtre, SDB
- Coffret, SDB
- Faïence, SDB
- Conduit, SDB
- Encadre, WC
- Porte, WC
- Mur, GT

6.2. *Commentaires*

Néant

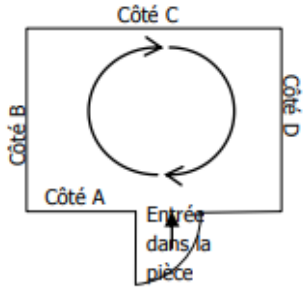
Fait à AUGNY**, le 07/10/2021**
Par : JORDAN GASPARD



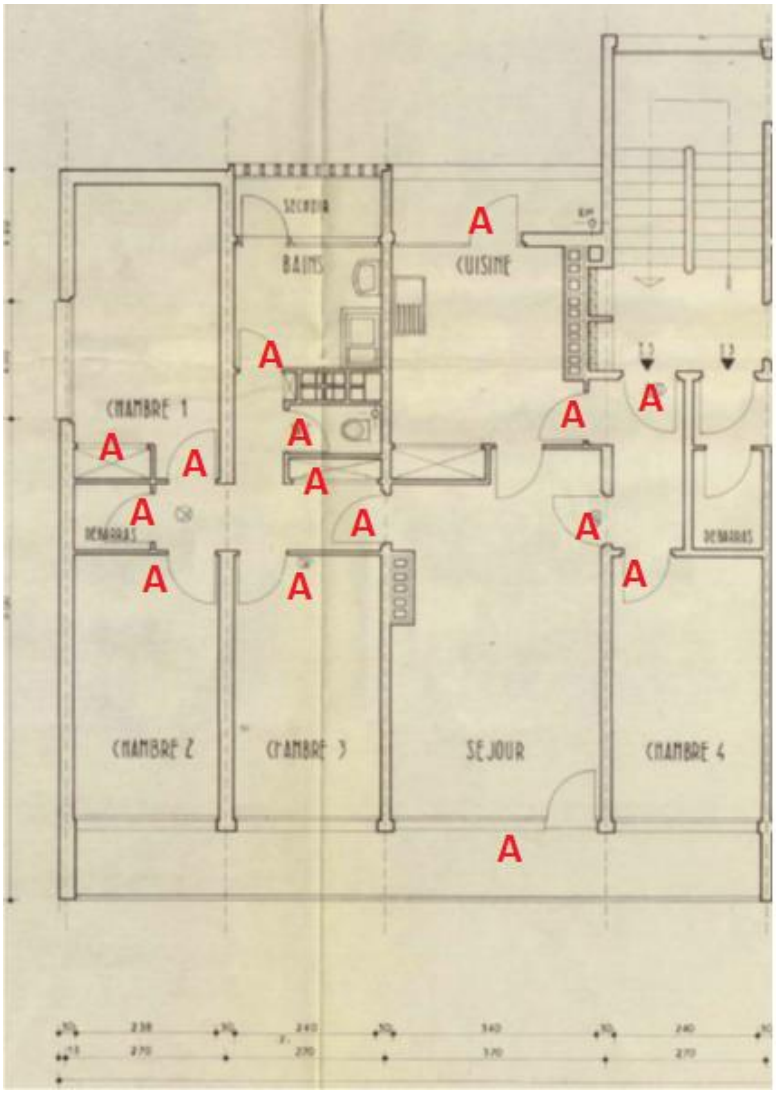
SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

7. Annexes

7.1. Croquis



L'intérieur d'une pièce est repéré par les côtés (côté A, B, C, …). La visite se fait dans le sens des aiguilles d'une montre, de gauche à droite, de bas en haut. Les ouvertures du côté sont repérées par leur numéro en commençant à gauche par l'élément 1 (porte 1, fenêtre 1, …)



7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X

Néant

7.3. *Notice d'information*

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
  - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
  - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
  - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
  - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)



Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)



7.4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, JORDAN GASPARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7.5. *Certificat de compétences*

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2363

Monsieur Jordan GASPARD

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable Du 25/01/2018 au 24/01/2023**	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Amiante avec mention	**Certificat valable Du 16/11/2020 au 15/11/2027**	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 29 septembre 2020

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

LCC 77 rue Lothaire - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

7.6. *Attestation d'assurance*

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

B.E. Energ'aire

BA 128- 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX
57685 AUGNY

Compagnie d'assurance : CIE ACTE I.A.R.D.
N° de police : 2712373 valable jusqu'au 31/12/2020

Tél. : 07 61 52 32 54
Fax :
Email : energaire@energaire.fr
Site web :
Siret : 52383974400076
Code NAF : 7112B
N° TVA : FR31523839744
N° RCS : 523 839 744

Diagnostic Plomb Avant Travaux

Rapport Diagnostic Plomb Avant Travaux CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT3 (1)
Etabli en un exemplaire original le 07/10/2021

Rappel du cadre règlementaire et normatif du diagnostic plomb avant travaux

Hors champ du Code de la Santé Publique.
Code du Travail, article L4121-2 : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR.
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au diagnostic de risque d'intoxication par le plomb des peintures.
Norme NF X 46 031 d'Avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Bien objet de la mission :

Lieu d'intervention	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 03 - 57000 METZ
Commanditaire	SAREMM
Propriétaire	SAREMM - 48 PLACE MAZELLE - 57045 METZ
Date de commande	05/08/2021
Date de visite	08/09/2021
Appareil(s) à fluorescence X	Modèle : Fondis FenX 800 N° Série : 2-0466 Nature : 109 Cd Date de chargement : 21/08/2019 Activité initiale : 850 MBq
Nature des travaux	Rénovation / Réhabilitation

Conclusions :

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Tableau électrique, Entrée
- Goulotte , Entrée
- Faïence , Cuisine
- Fenêtre , Cuisine
- Volet , Chambre 1
- Goulotte, Chambre 1
- Radiateur , Chambre 2
- Goulotte, Chambre 2
- Radiateur , Chambre 3

- Goulotte, Chambre 3
- Radiateur , Chambre 4
- Goulotte, Chambre 4
- Fenêtre , Séjour
- Volet , Séjour
- Goulotte, Séjour
- Garde-corps , Balcon 2
- Goulotte, Dégagement
- sol, SDB
- Tuyaux , SDB
- Fenêtre , SDB
- Volet, SDB
- Coffret volet, SDB
- Goulotte, SDB

JORDAN GASPARD



Diagnostic Plomb Avant Travaux

Sommaire

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux 4
2. Renseignements concernant la mission 4
   2.1. Auteur du diagnostic 4
   2.2. Organisme chargé de la mission 4
   2.3. Appareil à fluorescence X 4
   2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements) 5
   2.5. Bien objet de la mission 5
   2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire 5
3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux 6
   3.1. Identification du bien objet de la mission : 6
   3.2. Identification des locaux : 6
   3.3. Identification des zones : 6
   3.4. Identification des matériaux et revêtements : 6
   3.5. Identification des unités de diagnostic : 6
   3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements : 7
4. Résultats des mesures 8
5. Description générale du bien 11
   5.1. Description générale 11
   5.2. Tableau récapitulatif des pièces 11
6. Conclusion 12
   6.1. Conclusion du diagnostic 12
   6.2. Commentaires 13
7. Annexes 14
   7.1. Croquis 14
   7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X 15
   7.3. Notice d'information 16
   7.4. Attestation sur l'honneur 19
   7.5. Certificat de compétences 20
   7.6. Attestation d'assurance 21

Diagnostic Plomb Avant Travaux

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Auteur du diagnostic

Nom :	JORDAN GASPARD
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétence :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17 Rue Borrel 81100 CASTRES. Le N° du certificat est C2363 délivré le 25/012018 et expirant le 24/01/2023.

2.2. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	BA 128 – 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	52383974400076
Compagnie d'assurance :	Compagnie : CIA ACTE I.A.R.D. N° police : 2712373 Valide jusqu'au : 31/12/2020

2.3. Appareil à fluorescence X

Appareil à fluorescence X :	Modèle :	Fondis FenX 800
	N° Série :	2-0466
Source radioactive :	Nature :	109 Cd
	Date de chargement :	21/08/2019
	Activité initiale :	850 MBq

L'opérateur du constat dispose d'une attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source.(cf. annexe) Pendant cette durée, l'appareil garantit que 95% des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : valeur cible – 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²
En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

Mesures de test

Ref. Etalon	Mesure	Prise
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En début de constat
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En fin de constat

2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements)

Laboratoire :	ITGA Saint-Etienne
Adresse :	Technopole – Le Polygone 46 rue de la Télématique 42950 Saint-Etienne Cedex 9
Méthode d'analyse :	

2.5. Bien objet de la mission

Type de bâtiment :	partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT 3 (1)
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 03 - 57000 METZ
Références cadastrales :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Croquis :	Cf. annexes

Locaux	
Visités	Entrée, Cuisine, chambres 1,2,3 et 4, séjour, balcon 1 et 2, dégagement, placards 1 et 2, WC, GT, SDB, Débarras
Non visités	
Annexes non à usage courant	

2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire

TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT

3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux

La méthodologie utilisée est basée sur l'annexe 1 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb et sur la norme NF X 46-030 *« Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ».*

3.1. Identification du bien objet de la mission :

L'auteur du constat identifie, localise et décrit succinctement le bien, objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.
L'auteur du constat consigne les renseignements suivants, qu'il se fait préciser, ou à défaut, le motif pour lequel il n'en a pas connaissance :

- Dans le cas d'un repérage réalisé en parties privative, si celles-ci sont occupées ;
- Dans le cas où les parties privatives sont occupées, s'il y a des enfants mineurs dont des enfants de moins de six ans ;

3.2. Identification des locaux :

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

3.3. Identification des zones :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C...) selon la convention décrite ci-dessous :

La zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

3.4. Identification des matériaux et revêtements :

Les matériaux en plomb font l'objet du repérage par le diagnostiqueur par fluorescence X et/ou par constat visuel.

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.
Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb et sont à mesurer comme tous les autres revêtements contrairement à ce qui est indiqué pour la réalisation d'un CREP.

3.5. Identification des unités de diagnostic :

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser, telle que définie à l'article 2 de l'arrêté sus-cité. Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre…) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.
L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).
En application de l'article 2 de l'arrêté sus-cité, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- les différents murs d'une même pièce ;
- des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.
Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- une porte et son huisserie dans un même local ;
- une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- chaque palier ;
- chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- l'ensemble des marches ;
- l'ensemble des contremarches ;
- l'ensemble des balustres ;
- le limon ;
- la crémaillère ;
- la main courante ;
- le plafond.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements :

Dans chaque local, toutes les unités de diagnostic font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Les unités de diagnostic manifestement récentes ou dépourvues de revêtement (exemples : porte, fenêtre, plinthe, ...), font également l'objet de mesure.

Sur chaque unité de diagnostic, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Les mesures sont réalisées sur une partie saine de l'unité de diagnostic.

Lorsque l'auteur du constat réalise, en application de l'article 4, un prélèvement pour analyse chimique, il réalise ce prélèvement sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaire à cette exigence.
L'ensemble des mesures est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée dans le tableau.

4. *Résultats des mesures*

N° mesure	Local / Structure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Justification de l'absence de mesure/ Observation
	Entrée		encadrement	Carrelage	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Porte	métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Sol	Carrelage			0 - 0	
	Entrée		Plinthe	Carrelage	Peinture		0 - 0	
	Entrée		mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		plafond	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Tableau électrique	PVC			5.98	
	Entrée		Goulotte	PVC			0.69-0.49	
	Cuisine		Sol	Carrelage			0 - 0	
	Cuisine		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Cloison	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Faïence	Carrelage			0.63 - 0.28	
	Cuisine		Fenêtre	PVC			11.14	
	Cuisine		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Goulotte	PVC			0 - 0	
	Cuisine		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		plafond	plâtre	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Coffrage	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Parquet	Bois	Vernis		0 - 0	
	Chambre 1		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		plafond	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Fenêtre	PVC			0 - 0	
	Chambre 1		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Volet	PVC			1.76	
	Chambre 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Goulotte	PVC			1.78	
	Chambre 2		Parquet	Bois	Vernis		0 - 0	
	Chambre 2		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		plafond	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Fenêtre	PVC			0 - 0	
	Chambre 2		Radiateur	Métal	Peinture		1.76	
	Chambre 2		Volet	PVC			0 - 0	
	Chambre 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		cloison	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Goulotte	PVC			1.78	
	Chambre 3		Parquet	Bois	Vernis		0 - 0	
	Chambre 3		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		plafond	plâtre	Papier peint		0 - 0	

	Chambre 3		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Fenêtre	PVC			0 - 0	
	Chambre 3		Radiateur	Métal	Peinture		1.76	
	Chambre 3		Volet	PVC			0 - 0	
	Chambre 3		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Goulotte	PVC			1.78	
	Chambre 3		cloison	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 4		Parquet	Bois	Vernis		0 - 0	
	Chambre 4		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 4		plafond	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 4		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		Fenêtre	PVC			0 - 0	
	Chambre 4		Radiateur	Métal	Peinture		1.76	
	Chambre 4		Volet	PVC			0 - 0	
	Chambre 4		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		cloison	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 4		Goulotte	PVC			1.78	
	Séjour		sol	Carrelage			0 - 0	
	Séjour		Plinthe	Carrelage			0 - 0	
	Séjour		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Mur	béton	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Plafond	béton	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Fenêtre	PVC			11.35	
	Séjour		Volet	PVC			1.76	
	Séjour		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Coffre volet	bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Goulotte	PVC			0.63-0.49	
	Séjour		cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Balcon 2		Garde-corps	Métal	Peinture		1.50	
	Balcon 2		sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 2		mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Plafond	béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Tablette alu	alu			0 - 0	
	Dégagement		sol	Carrelage			0 - 0	
	Dégagement		Plinthe	Carrelage			0 - 0	
	Dégagement		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Dégagement		Mur	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Dégagement		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Goulotte	PVC			1.74	
	Placard 1		sol	Carrelage			0 - 0	
	Placard 1		Plinthe	Carrelage	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		plafond	béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Porte	bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	WC		sol	Carrelage			0 - 0	
	WC		Plinthe	bois	Peinture		0 - 0	

	WC		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	WC		cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	WC		Plafond	plâtre	Peinture		0 - 0	
	WC		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Gaine technique		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Gaine technique		Parois	bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		sol	Carrelage			0.54-0.47	
	SDB		plinthe	bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Encadre	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Faïence	Carrelage			0 - 0	
	SDB		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	SDB		cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Coffrage	bois	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Tuyaux	PVC			0.31-0.43	
	SDB		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	SDB		tablette	bois	Carrelage		0 - 0	
	SDB		Fenêtre	PVC			12.47	
	SDB		Volet	PVC			1.83	
	SDB		Coffret volet	PVC			9.31	
	SDB		Tablette électrique	bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		radiateur	métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Goulotte	PVC			1.45	
	Débarras		Parquet	bois	Vernis		0 - 0	
	Débarras		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Débarras		cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Porte	bois	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Plinthe	bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		sol	bois			0 - 0	
	Placard 2		Plinthe	bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		porte	bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 1		mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Garde-corps	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Tablette alu	Alu			0 - 0	

5. Description générale du bien

5.1. Description générale

Logement type T5 au 2eme étage

5.2. Tableau récapitulatif des pièces

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Entrée		Néant
Cuisine		Néant
Chambre 1		Néant
Chambre 2		Néant
Chambre 3		Néant
Chambre 4		Néant
Séjour		Néant
Balcon 2		Néant
Dégagement		Néant
Placard 1		Néant
WC		Néant
Gaine technique		Néant
SDB		Néant
Débarras		Néant
Placard 2		Néant
Balcon 1		Néant

6. Conclusion

6.1. Conclusion du diagnostic

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Tableau électrique, Entrée
- Goulotte , Entrée
- Faïence , Cuisine
- Fenêtre , Cuisine
- Volet , Chambre 1
- Goulotte, Chambre 1
- Radiateur , Chambre 2
- Goulotte, Chambre 2
- Radiateur , Chambre 3
- Goulotte, Chambre 3
- Radiateur , Chambre 4
- Goulotte, Chambre 4
- Fenêtre , Séjour
- Volet , Séjour
- Goulotte, Séjour
- Garde-corps , Balcon 2
- Goulotte, Dégagement
- sol, SDB
- Tuyaux , SDB
- Fenêtre , SDB
- Volet, SDB
- Coffret volet, SDB
- Goulotte, SDB

6.2. *Commentaires*

Néant

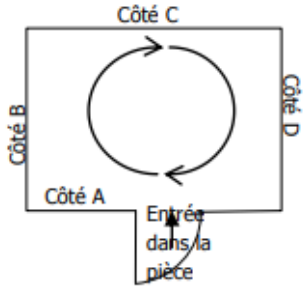
Fait à AUGNY**, le 07/10/2021**
Par : JORDAN GASPARD



SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

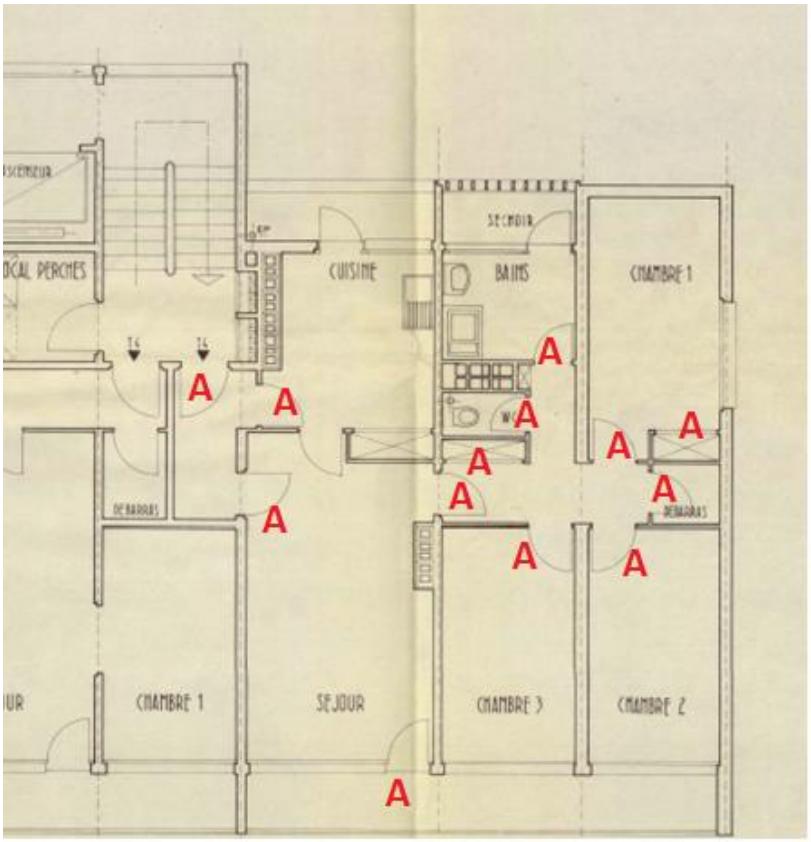
7. Annexes

7.1. Croquis



L'intérieur d'une pièce est repéré par les côtés (côté A, B, C, …). La visite se fait dans le sens des aiguilles d'une montre, de gauche à droite, de bas en haut. Les ouvertures du côté sont repérées par leur numéro en commençant à gauche par l'élément 1 (porte 1, fenêtre 1, …)

LOGEMENT 3 AU 2eme ETAGE



7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X

Néant

7.3. *Notice d'information*

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
  - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
  - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
  - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
  - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)



Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)



7.4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, Sylvain MOUREY, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7.5. *Certificat de compétences*

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2363

Monsieur Jordan GASPARD

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable Du 25/01/2018 au 24/01/2023**	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Amiante avec mention	**Certificat valable Du 16/11/2020 au 15/11/2027**	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 29 septembre 2020

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

LCC QUALIXPERT - 4 rue Louis Lépine - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 06 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

7.6. *Attestation d'assurance*

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social **:** Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale **:** CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : **Relevés de mesures Loi CARREZ**
DIAG : **Diagnostic Amiante**
DIDE : **Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11**
DITI : **Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006**

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

POUR LA SOCIETE
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

B.E. Energ'aire

ENERGAIRE
BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES ET FLUIDES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

BA 128- 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX
57685 AUGNY

Compagnie d'assurance : CIE ACTE I.A.R.D.
N° de police : 2712373 valable jusqu'au 31/12/2020

Tél. : 07 61 52 32 54
Fax :
Email : energaire@energaire.fr
Site web :
Siret : 52383974400076
Code NAF : 7112B
N° TVA : FR31523839744
N° RCS : 523 839 744

Diagnostic Plomb Avant Travaux

Rapport Diagnostic Plomb Avant Travaux CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT 29 (1)
Etabli en un exemplaire original le 07/10/2021

Rappel du cadre règlementaire et normatif du diagnostic plomb avant travaux

Hors champ du Code de la Santé Publique.
Code du Travail, article L4121-2 : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR.
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au diagnostic de risque d'intoxication par le plomb des peintures.
Norme NF X 46 031 d'Avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Bien objet de la mission :

Lieu d'intervention	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 29 - 57000 METZ
Commanditaire	SAREMM
Propriétaire	SAREMM - 48 PLACE MAZELLE - 57045 METZ
Date de commande	05/08/2021
Date de visite	09/09/2021
Appareil(s) à fluorescence X	Modèle : Fondis FenX 800 N° Série : 2-0466 Nature : 109 Cd Date de chargement : 21/08/2019 Activité initiale : 850 MBq
Nature des travaux	Rénovation / Réhabilitation

Conclusions :

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- sol, , Entrée
- plinthe, , Entrée
- goullotte, , Entrée
- fenetre, Cuisine
- goulotte cuisine
- tableau électrique débarras
- tableau, , débarras
- goullotte, , débarras
- conduit, Balcon
- encadre, local
- sol, séjour
- plinthe, séjour
- fenetre, Séjour

- volet, séjour
- plinthe, chambre 1
- encadre, chambre 1
- fentere, chambre 1
- volet, chambre 1
- Goulotte, chambre 1
- plinthe, chambre 2
- encadre, chambre 2
- fentere, chambre 2
- volet, chambre 2
- Goulotte, chambre 2
- plinthe, chambre 3
- encadre, chambre 3
- fentere, chambre 3
- volet, chambre 3
- Goulotte, chambre 3
- garde corps, balcon 2
- pissette, , balcon 2
- sol, dégagement
- plinthe, dégagement
- porte, dégagement
- encadre, dégagement
- sol, placard
- plinthe, placard
- tablette, SDB
- Conduit, SDB
- Fentere, SDB
- volet, SDB
- coffret volet, SDB
- tuyaux, SDB
- faience belu, SDB
- goulotte SDB

JORDAN GASPARD



Diagnostic Plomb Avant Travaux

Sommaire

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux 4
2. Renseignements concernant la mission 4
   2.1. Auteur du diagnostic 4
   2.2. Organisme chargé de la mission 4
   2.3. Appareil à fluorescence X 4
   2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements) 5
   2.5. Bien objet de la mission 5
   2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire 5
3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux 6
   3.1. Identification du bien objet de la mission : 6
   3.2. Identification des locaux : 6
   3.3. Identification des zones : 6
   3.4. Identification des matériaux et revêtements : 6
   3.5. Identification des unités de diagnostic : 6
   3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements : 7
4. Résultats des mesures 8
5. Description générale du bien 11
   5.1. Description générale 11
   5.2. Tableau récapitulatif des pièces 11
6. Conclusion 12
   6.1. Conclusion du diagnostic 12
   6.2. Commentaires 13
7. Annexes 14
   7.1. Croquis 14
   7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X 15
   7.3. Notice d'information 16
   7.4. Attestation sur l'honneur 19
   7.5. Certificat de compétences 20
   7.6. Attestation d'assurance 21

Diagnostic Plomb Avant Travaux

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptibles d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Auteur du diagnostic

Nom :	JORDAN GASPARD
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétence :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17 Rue Borrel 81100 CASTRES. Le N° du certificat est C2363 délivré le 25/012018 et expirant le 24/01/2023.

2.2. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	BA 128 – 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	52383974400076
Compagnie d'assurance :	Compagnie : CIA ACTE I.A.R.D. N° police : 2723539 Valide jusqu'au : 31/12/2021

2.3. Appareil à fluorescence X

Appareil à fluorescence X :	Modèle :	Appareil à fluorescence X :
	N° Série :	24117
Source radioactive :	Nature :	Source radioactive :
	Date de chargement :	19/03/2015
	Activité initiale :	1470 MBq

L'opérateur du constat dispose d'une attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source.(cf. annexe) Pendant cette durée, l'appareil garantit que 95% des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : valeur cible – 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²
En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

Mesures de test

Ref. Etalon	Mesure	Prise
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En début de constat
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En fin de constat

2.4. *Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements)*

Laboratoire :	ITGA Saint-Etienne
Adresse :	Technopole – Le Polygone 46 rue de la Télématique 42950 Saint-Etienne Cedex 9
Méthode d'analyse :	

2.5. *Bien objet de la mission*

Type de bâtiment :	partie privative d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ (1)
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 29 - 57000 METZ
Références cadastrales :	Section : 16 01 - Parcelle : 66
Croquis :	Cf. annexes

Locaux	
Visités	Entrée, cuisine, débarras, balcon 1 et 2, local, séjour, chambres 1,2 et 3, dégagement, placard, WC, GT, SDB,
Non visités	
Annexes non à usage courant	

2.6. *Périmètre des travaux donné par le commanditaire*

TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT

3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux

La méthodologie utilisée est basée sur l'annexe 1 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb et sur la norme NF X 46-030 *« Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ».*

3.1. Identification du bien objet de la mission :

L'auteur du constat identifie, localise et décrit succinctement le bien, objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.
L'auteur du constat consigne les renseignements suivants, qu'il se fait préciser, ou à défaut, le motif pour lequel il n'en a pas connaissance :

- Dans le cas d'un repérage réalisé en parties privative, si celles-ci sont occupées ;
- Dans le cas où les parties privatives sont occupées, s'il y a des enfants mineurs dont des enfants de moins de six ans ;

3.2. Identification des locaux :

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

3.3. Identification des zones :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C...) selon la convention décrite ci-dessous :

La zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

3.4. Identification des matériaux et revêtements :

Les matériaux en plomb font l'objet du repérage par le diagnostiqueur par fluorescence X et/ou par constat visuel.

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anti-corrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.
Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb et sont à mesurer comme tous les autres revêtements contrairement à ce qui est indiqué pour la réalisation d'un CREP.

3.5. Identification des unités de diagnostic :

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser, telle que définie à l'article 2 de l'arrêté sus-cité. Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre…) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.
L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).
En application de l'article 2 de l'arrêté sus-cité, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- les différents murs d'une même pièce ;
- des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.
Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- l'ensemble des plinthes d'un même local ;
- une porte et son huisserie dans un même local ;
- une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- chaque palier ;
- chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- l'ensemble des marches ;
- l'ensemble des contremarches ;
- l'ensemble des balustres ;
- le limon ;
- la crémaillère ;
- la main courante ;
- le plafond.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements :

Dans chaque local, toutes les unités de diagnostic font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Les unités de diagnostic manifestement récentes ou dépourvues de revêtement (exemples : porte, fenêtre, plinthe, ...), font également l'objet de mesure.

Sur chaque unité de diagnostic, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Les mesures sont réalisées sur une partie saine de l'unité de diagnostic.

Lorsque l'auteur du constat réalise, en application de l'article 4, un prélèvement pour analyse chimique, il réalise ce prélèvement sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaire à cette exigence.
L'ensemble des mesures est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée dans le tableau.

4. *Résultats des mesures*

N° mesure	Local / Structure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Justification de l'absence de mesure/ Observation
	Entrée		sol	carrelage			0.32 – 0.12	
	Entrée		plinthe	Carrelage			0.32 – 0.12	
	Entrée		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Porte	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Goulotte	PVC			2.02	
	Cuisine		Sol	plastique			0 - 0	
	Cuisine		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Faïence	Carrelage			0 - 0	
	Cuisine		Fenêtre	PVC			11.34	
	Cuisine		Goulotte	PVC	Peinture		0.64 - 0.24	
	Cuisine		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Tuyaux	métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Parquet	bois			0 - 0	
	Débarras		plinthe	Bois			0 - 0	
	Débarras		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Débarras		Mur	béton	Papier peint		0 - 0	
	Débarras		Tableau électrique	PVC			8.78	
	Débarras		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Encadre	Métal	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Goulotte	PVC			1.46	
	Débarras		Porte	bois	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 1		Garde-corps	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Conduit	Fonte	Peinture		2.26	
	Balcon 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Tablette alu	alu			0 - 0	
	Local		Sol	Béton			0 - 0	
	Local		Mur	Béton			0 - 0	
	Local		Plafond	Béton			0 - 0	
	Local		Porte	bois	Peinture		0 - 0	
	Local		Encadrement	Métal	Peinture		4.14	
	Séjour		sol	Carrelage			0.32 - 0.12	
	Séjour		Plinthe	carrelage			0.32 - 0.12	
	Séjour		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Cloison	plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Plafond	plâtre	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Encadre	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Fenêtre	PVC			7.78	
	Séjour		Volet	PVC			2.80	

	Séjour		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Coffret volet	bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Parquet	bois			0 - 0	
	Chambre 1		Plinthe	Bois	Peinture		0.11 – 0.06	
	Chambre 1		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Encadrement	Métal	Peinture		0.12 – 0.08	
	Chambre 1		Fenêtre	PVC			10.88	
	Chambre 1		Volet	PVC			3.25	
	Chambre 1		Goulotte	PVC			0.22 – 0.2	
	Chambre 1		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Parquet	bois			0 - 0	
	Chambre 2		Plinthe	Bois	Peinture		0.11 – 0.06	
	Chambre 2		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Encadrement	Métal	Peinture		0.12 – 0.08	
	Chambre 2		Fenêtre	PVC			10.88	
	Chambre 2		Volet	PVC			3.25	
	Chambre 2		Goulotte	PVC			0.22 – 0.2	
	Chambre 2		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		Parquet	bois			0 - 0	
	Chambre 3		Plinthe	Bois	Peinture		0.11 – 0.06	
	Chambre 3		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Encadrement	Métal	Peinture		0.12 – 0.08	
	Chambre 3		Fenêtre	PVC			10.88	
	Chambre 3		Volet	PVC			3.25	
	Chambre 3		Goulotte	PVC			0.22 – 0.2	
	Chambre 3		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Balcon 2		Sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Tablette alu	Alu			0 - 0	
	Balcon 2		Garde-corps	Métal	Peinture		0 – 1.84	
	Balcon 2		Pissette	PVC	Peinture		0.66 – 0.45	
	Dégagement		Sol	Carrelage			0.34 – 0.13	
	Dégagement		Plinthe	Carrelage			0.34 – 0.13	
	Dégagement		Porte	Bois	Peinture		0.14 – 0.12	
	Dégagement		Encadrement	Métal	Peinture		0.12 – 0.1	
	Dégagement		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard		Sol	carrelage			0.34 – 0.13	
	Placard		Plinthe	Carrelage			0.34 – 0.13	
	Placard		Mur	béton	Peinture		0 - 0	

	Placard		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	WC		Sol	Plâtre			0 - 0	
	WC		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	WC		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	WC		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	WC		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	WC		Conduit	PVC	Peinture		0 - 0	
	GT		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	GT		Mur	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Sol	Plâtre			0 - 0	
	SDB		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Faïence	Carrelage			0 - 0	
	SDB		Tablette	Bois	Peinture		0.1 - 0.06	
	SDB		conduit	PVC	Peinture		4.48	
	SDB		Fenêtre	PVC			7.73	
	SDB		Volet	PVC			2.01	
	SDB		Coffret volet	PVC			9.84	
	SDB		Plafond	Plâtre	Polystyrène		0 - 0	
	SDB		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Tuyaux	Métal	Peinture		0.45 – 0.1	
	SDB		Goulotte	PVC	Peinture		0.23 – 0.17	
	SDB		Faïence bleu	Carrelage			0.6 – 0.59	

5. Description générale du bien

5.1. Description générale

Logement type T4 au 2e étage

5.2. Tableau récapitulatif des pièces

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Entrée		Néant
Cuisine		Néant
Débarras		Néant
Balcon 1		Néant
local		Néant
Séjour		Néant
Chambre 1		Néant
Chambre 2		Néant
Chambre 3		Néant
Balcon 2		Néant
Dégagement		Néant
Placard		Néant
WC		Néant
GT		Néant
SDB		Néant

6. Conclusion

6.1. Conclusion du diagnostic

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- sol, , Entrée
- plinthe, , Entrée
- goullotte, , Entrée
- fenetre, Cuisine
- goulotte cuisine
- tableau électrique débarras
- tableau, , débarras
- goullotte, , débarras
- conduit, Balcon
- encadre, local
- sol, séjour
- plinthe, séjour
- fenetre, Séjour
- volet, séjour
- plinthe, chambre 1
- encadre, chambre 1
- fentere, chambre 1
- volet, chambre 1
- Goulotte, chambre 1
- plinthe, chambre 2
- encadre, chambre 2
- fentere, chambre 2
- volet, chambre 2
- Goulotte, chambre 2
- plinthe, chambre 3
- encadre, chambre 3
- fentere, chambre 3
- volet, chambre 3
- Goulotte, chambre 3
- garde corps, balcon 2
- pissette, , balcon 2
- sol, dégagement
- plinthe, dégagement
- porte, dégagement
- encadre, dégagement
- sol, placard
- plinthe, placard
- tablette, SDB
- Conduit, SDB
- Fentere, SDB
- volet, SDB
- coffret volet, SDB
- tuyaux, SDB
- faience belu, SDB
- goulotte SDB

6.2. *Commentaires*

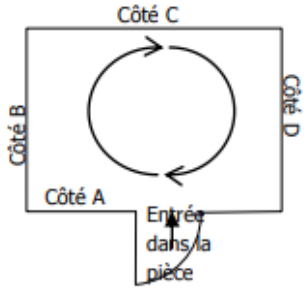
Néant

Fait à AUGNY**, le 07/10/2021**
Par : JORDAN GASPARD

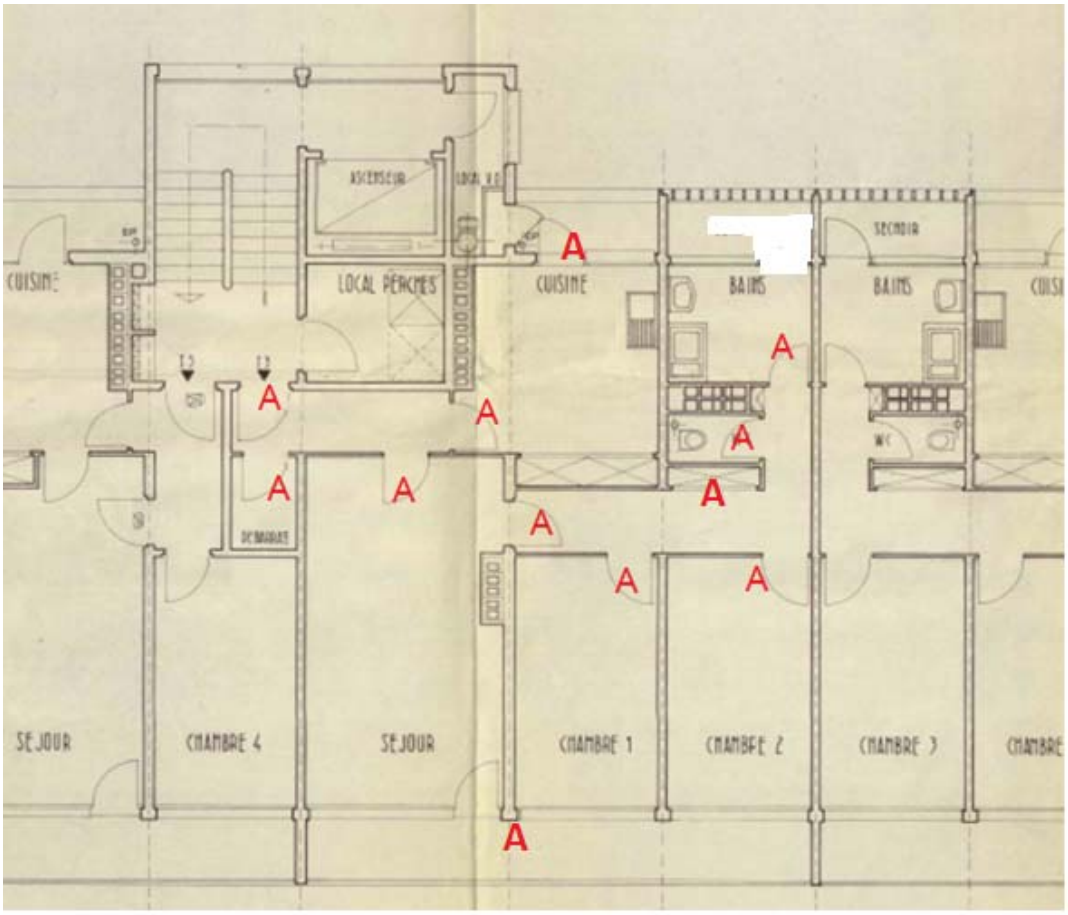
SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

7. Annexes

7.1. Croquis



L'intérieur d'une pièce est repéré par les côtés (côté A, B, C, …). La visite se fait dans le sens des aiguilles d'une montre, de gauche à droite, de bas en haut. Les ouvertures du côté sont repérées par leur numéro en commençant à gauche par l'élément 1 (porte 1, fenêtre 1, …)



7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X

Néant

7.3. *Notice d'information*

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,....) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
  - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
  - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
  - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
  - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)

Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)





7.4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, JORDAN GASPARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7.5. *Certificat de compétences*

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2363

Monsieur Jordan GASPARD

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable Du 25/01/2018 au 24/01/2023**	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Amiante avec mention	**Certificat valable Du 16/11/2020 au 15/11/2027**	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 29 septembre 2020

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

LCC QUALIXPERT
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 39 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

7.6. *Attestation d'assurance*

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

B.E. Energ'aire

ENERGAIRE
BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES ET FLUIDES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

BA 128- 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX
57685 AUGNY

Compagnie d'assurance : CIE ACTE I.A.R.D.
N° de police : 2712373 valable jusqu'au 31/12/2020

Tél. : 07 61 52 32 54
Fax :
Email : energaire@energaire.fr
Site web :
Siret : 52383974400076
Code NAF : 7112B
N° TVA : FR31523839744
N° RCS : 523 839 744

Diagnostic Plomb Avant Travaux

Rapport Diagnostic Plomb Avant Travaux PLAT-2 RUE HENRY DE RANCONVAL-LOGEMENT 17-METZ (1)
Etabli en un exemplaire original le 07/10/2021

Rappel du cadre règlementaire et normatif du diagnostic plomb avant travaux

Hors champ du Code de la Santé Publique.
Code du Travail, article L4121-2 : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR.
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au diagnostic de risque d'intoxication par le plomb des peintures.
Norme NF X 46 031 d'Avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Bien objet de la mission :

Lieu d'intervention	2 RUE HENRY DE RANCONVAL – LOGEMENT 17- 57000 METZ
Commanditaire	SAREMM
Propriétaire	SAREMM - 48 PLACE MAZELLE - 57045 METZ
Date de commande	05/08/2021
Date de visite	07/09/2021
Appareil(s) à fluorescence X	Modèle : Fondis FenX 800 N° Série : 2-0466 Nature : 109 Cd Date de chargement : 21/08/2019 Activité initiale : 850 MBq
Nature des travaux	Rénovation / Réhabilitation

Conclusions :

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Plinthe, Entrée
- Fenêtre, Séjour
- Volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Fenêtre, Cuisine
- Faïence, Cuisine
- Goulotte, Cuisine
- Garde-corps, Balcon 1
- Chute EU, WC
- Fenêtre, SDB
- Faïence, SDB
- Volet, SDB
- Fenêtre, Chambre 1

- Volet, Chambre 1
- Goulotte, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 2
- Volet, Chambre 2
- Goulotte, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 3
- Volet, Chambre 3
- Goulotte, Chambre 3

JORDAN GASPARD



Diagnostic Plomb Avant Travaux

Sommaire

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux 4
2. Renseignements concernant la mission 4
   2.1. Auteur du diagnostic 4
   2.2. Organisme chargé de la mission 4
   2.3. Appareil à fluorescence X 4
   2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements) 5
   2.5. Bien objet de la mission 5
   2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire 5
3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux 6
   3.1. Identification du bien objet de la mission : 6
   3.2. Identification des locaux : 6
   3.3. Identification des zones : 6
   3.4. Identification des matériaux et revêtements : 6
   3.5. Identification des unités de diagnostic : 6
   3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements : 7
4. Résultats des mesures 8
5. Description générale du bien 11
   5.1. Description générale 11
   5.2. Tableau récapitulatif des pièces 11
6. Conclusion 12
   6.1. Conclusion du diagnostic 12
   6.2. Commentaires 12
7. Annexes 13
   7.1. Croquis 13
   7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X 14
   7.3. Notice d'information 15
   7.4. Attestation sur l'honneur 18
   7.5. Certificat de compétences 19
   7.6. Attestation d'assurance 20

Diagnostic Plomb Avant Travaux

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Auteur du diagnostic

Nom :	JORDAN GASPARD
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétence :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 Castres. Le N° du certificat est C2364 délivré le 25/01/2018 et expirant le 24/01/2023.

2.2. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	BA 128 – 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	52383974400076
Compagnie d'assurance :	Compagnie : CIA ACTE I.A.R.D. N° police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

2.3. Appareil à fluorescence X

Appareil à fluorescence X :	Modèle :	Fondis FenX 800
	N° Série :	2-0466
Source radioactive :	Nature :	109 Cd
	Date de chargement :	21/08/2019
	Activité initiale :	850 MBq

L'opérateur du constat dispose d'une attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source.(cf. annexe) Pendant cette durée, l'appareil garantit que 95% des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : valeur cible – 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²
En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

Mesures de test

Ref. Etalon	Mesure	Prise
NP500-934	1,0 mg/cm²	En début de constat
NP500-934	1,0 mg/cm²	En fin de constat

2.4. *Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements)*

Laboratoire :	ITGA Saint-Etienne
Adresse :	Technopole – Le Polygone 46 rue de la Télématique 42950 Saint-Etienne Cedex 9
Méthode d'analyse :	

2.5. *Bien objet de la mission*

Type de bâtiment :	Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT17 (1)
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 17 - 57000 METZ
Références cadastrales :	Section : NC - Parcelle : NC
Croquis :	Cf. annexes

Locaux	
Visités	Entrée, Séjour, Cuisine, Balcons 1 et 2, Débarras, Chambres 1-2 et 3, Dégagement, Placards 1 et 2, WC, SDB, GT.
Non visités	
Annexes non à usage courant	

2.6. *Périmètre des travaux donné par le commanditaire*

RENOVATIONS

3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux

La méthodologie utilisée est basée sur l'annexe 1 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb et sur la norme NF X 46-030 *« Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ».*

3.1. Identification du bien objet de la mission :

L'auteur du constat identifie, localise et décrit succinctement le bien, objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.
L'auteur du constat consigne les renseignements suivants, qu'il se fait préciser, ou à défaut, le motif pour lequel il n'en a pas connaissance :

- Dans le cas d'un repérage réalisé en parties privative, si celles-ci sont occupées ;
- Dans le cas où les parties privatives sont occupées, s'il y a des enfants mineurs dont des enfants de moins de six ans ;

3.2. Identification des locaux :

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

3.3. Identification des zones :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C.…) selon la convention décrite ci-dessous :

La zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

3.4. Identification des matériaux et revêtements :

Les matériaux en plomb font l'objet du repérage par le diagnostiqueur par fluorescence X et/ou par constat visuel.

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.
Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb et sont à mesurer comme tous les autres revêtements contrairement à ce qui est indiqué pour la réalisation d'un CREP.

3.5. Identification des unités de diagnostic :

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser, telle que définie à l'article 2 de l'arrêté suscité. Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre…) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.
L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).
En application de l'article 2 de l'arrêté suscité, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- Les différents murs d'une même pièce ;
- Des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- Les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- Des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- Une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.
Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- L'ensemble des plinthes d'un même local ;
- Une porte et son huisserie dans un même local ;
- Une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- Chaque palier ;
- Chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- L'ensemble des marches ;
- L'ensemble des contremarches ;
- L'ensemble des balustres ;
- Le limon ;
- La crémaillère ;
- La main courante ;
- Le plafond.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements :

Dans chaque local, toutes les unités de diagnostic font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Les unités de diagnostic manifestement récentes ou dépourvues de revêtement (exemples : porte, fenêtre, plinthe, ...), font également l'objet de mesure.

Sur chaque unité de diagnostic, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Les mesures sont réalisées sur une partie saine de l'unité de diagnostic.

Lorsque l'auteur du constat réalise, en application de l'article 4, un prélèvement pour analyse chimique, il réalise ce prélèvement sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaire à cette exigence.
L'ensemble des mesures est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée dans le tableau.

Diagnostic Plomb Avant Travaux

4. *Résultats des mesures*

N° mesure	Local / Structure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Justification de l'absence de mesure/ Observation
	Entrée		Sol	Carrelage	-		0 - 0	
	Entrée		Porte	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Plinthe	Carrelage	-		0,33 – 0,31	
	Séjour		Sol	Carrelage	-		0 - 0	
	Séjour		Plinthe	Carrelage	-		0 - 0	
	Séjour		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Porte 1	Bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Porte 2	Bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Encadrement 1	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Encadrement 2	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Plafond	Béton	-		0 - 0	
	Séjour		Fenêtre	PVC	-		7,69	
	Séjour		Volet	PVC	-		1,80	
	Séjour		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Caisson	Bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Goulotte	PVC	-		0,93 – 0,77	
	Cuisine		Sol	Plâtre	-		0 - 0	
	Cuisine		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Cloison	Plâtre	-		0 - 0	
	Cuisine		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Fenêtre	PVC	-		7,00	
	Cuisine		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Faïence	Carrelage	-		0,15 – 0,13	
	Cuisine		Goulotte	PVC	-		3,32	
	Cuisine		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Encadrement	Métal	-		0 - 0	
	Balcon 1		Sol	Béton	-		0 - 0	
	Balcon 1		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Garde-corps	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Tablette	ALU	-		0 - 0	
	Balcon 2		Sol	Béton	-		0 - 0	
	Balcon 2		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Garde-corps	Métal	Peinture		0,25 – 0,19	
	Balcon 2		Tablette	ALU	-		0 - 0	
	Dégagement		Sol	Carrelage	-		0 - 0	
	Dégagement		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Plinthe	Carrelage	-		0 - 0	

	Dégagement		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Placard 1		Sol	Carrelage	-		0 - 0	
	Placard 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Plinthe	Carrelage	-		0 - 0	
	Placard 1		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Placard 2		Sol	Plâtre	-		0 - 0	
	Placard 2		Plinthe	Bois	-		0 - 0	
	Placard 2		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Placard 2		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Placard 2		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Placard 2		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Sol	Carrelage	-		0 - 0	
	WC		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	WC		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Chute EU	PVC	-		4,36	
	WC		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	WC		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	WC		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	GT		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	GT		Parois	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Sol	Plâtre	-		0 - 0	
	SDB		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Fenêtre	PVC	-		11,96	
	SDB		Faïence	Carrelage	-		0,75 – 0,74	
	SDB		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Coffrage	Bois	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Tablette	Bois	Vernis		0 - 0	
	SDB		Mur	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Volet	PVC	-		1,80	
	Débarras		Sol	Bois	Plâtre		0 - 0	
	Débarras		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Débarras		Mur	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Débarras		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Parquet	Bois	-		0 - 0	
	Chambre 1		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Radiateur	Métal	-		0 - 0	
	Chambre 1		Fenêtre	PVC	-		8,68	
	Chambre 1		Volet	PVC	-		1,71	
	Chambre 1		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Goulotte	PVC	-		1,41	
	Chambre 1		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	

	Chambre 1		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Parquet	Bois	-		0 - 0	
	Chambre 2		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Radiateur	Métal	-		0 - 0	
	Chambre 2		Fenêtre	PVC	-		8,68	
	Chambre 2		Volet	PVC	-		1,71	
	Chambre 2		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Goulotte	PVC	-		1,41	
	Chambre 2		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		Parquet	Bois	-		0 - 0	
	Chambre 3		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		Radiateur	Métal	-		0 - 0	
	Chambre 3		Fenêtre	PVC	-		8,68	
	Chambre 3		Volet	PVC	-		1,71	
	Chambre 3		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Goulotte	PVC	-		1,41	
	Chambre 3		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	

5. Description générale du bien

5.1. Description générale

Logement type T

5.2. Tableau récapitulatif des pièces

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Entrée		Néant
Séjour		Néant
Cuisine		Néant
Débarras		Néant
Dégagement		Néant
WC		Néant
SDB		Néant
GT		Néant
Balcon 1		Néant
Balcon 2		Néant
Placard 1		Néant
Placard 2		Néant
Chambre 1		Néant
Chambre 2		Néant
Chambre 3		Néant

6. Conclusion

6.1. Conclusion du diagnostic

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Plinthe, Entrée
- Fenêtre, Séjour
- Volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Fenêtre, Cuisine
- Faïence, Cuisine
- Goulotte, Cuisine
- Garde-corps, Balcon 1
- Chute EU, WC
- Fenêtre, SDB
- Faïence, SDB
- Volet, SDB
- Fenêtre, Chambre 1
- Volet, Chambre 1
- Goulotte, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 2
- Volet, Chambre 2
- Goulotte, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 3
- Volet, Chambre 3
- Goulotte, Chambre 3

6.2. Commentaires

Néant

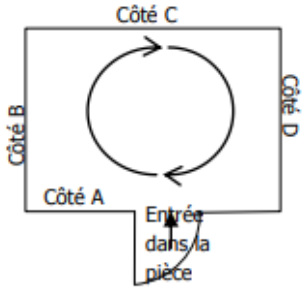
Fait à AUGNY, **le 07/10/2021**
Par : JORDAN GASPARD



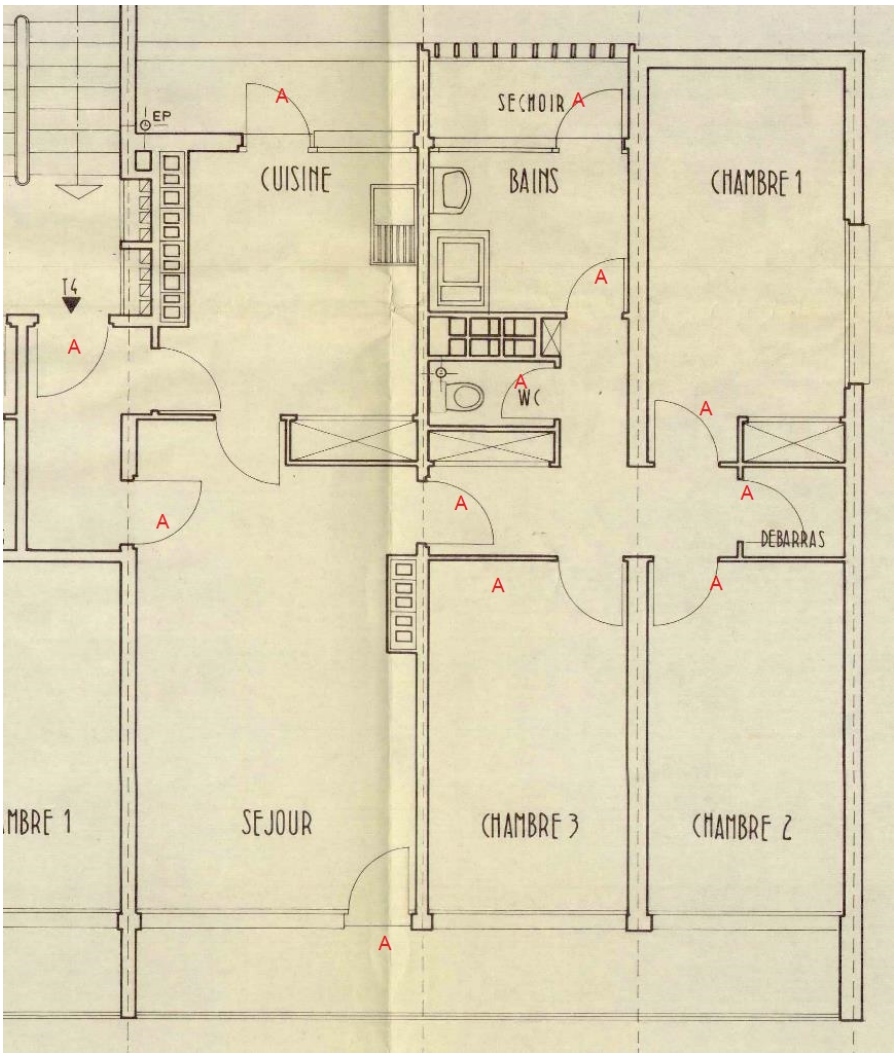
SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

7. Annexes

7.1. Croquis



L'intérieur d'une pièce est repéré par les côtés (côté A, B, C, …). La visite se fait dans le sens des aiguilles d'une montre, de gauche à droite, de bas en haut. Les ouvertures du côté sont repérées par leur numéro en commençant à gauche par l'élément 1 (porte 1, fenêtre 1, …)



7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X

Néant

7.3. *Notice d'information*

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
  - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
  - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
  - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
  - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)



Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)



7.4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, JORDAN GASPARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7.5. *Certificat de compétences*

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2363

Monsieur Jordan GASPARD

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable Du 25/01/2018 au 24/01/2023**	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Amiante avec mention	**Certificat valable Du 16/11/2020 au 15/11/2027**	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 29 septembre 2020

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

LCC 77 rue Lothaire - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

7.6. *Attestation d'assurance*

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com

B.E. Energ'aire

ENERGAIRE
BUREAU D'ÉTUDES THERMIQUES ET FLUIDES DIAGNOSTICS IMMOBILIERS

BA 128- 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX
57685 AUGNY

Compagnie d'assurance : CIE ACTE I.A.R.D.
N° de police : 2712373 valable jusqu'au 31/12/2020

Tél. : 07 61 52 32 54
Fax :
Email : energaire@energaire.fr
Site web :
Siret : 52383974400076
Code NAF : 7112B
N° TVA : FR31523839744
N° RCS : 523 839 744

Diagnostic Plomb Avant Travaux

Rapport Diagnostic Plomb Avant Travaux CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT 44 (1)
Etabli en un exemplaire original le 07/10/2021

Rappel du cadre règlementaire et normatif du diagnostic plomb avant travaux

Hors champ du Code de la Santé Publique.
Code du Travail, article L4121-2 : Principes généraux de prévention, Prévention du risque chimique et CMR.
Prévention du risque d'exposition aux agents cancérogènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction R4412-59 et suivants.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au constat de risque d'exposition au plomb.
Arrêté du 19 Août 2011 relatif au diagnostic de risque d'intoxication par le plomb des peintures.
Norme NF X 46 031 d'Avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb.

Bien objet de la mission :

Lieu d'intervention	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 44 - 57000 METZ
Commanditaire	SAREMM
Propriétaire	SAREMM - 48 PLACE MAZELLE - 57045 METZ
Date de commande	05/08/2021
Date de visite	09/09/2021
Appareil(s) à fluorescence X	Modèle : Fondis FenX 800 N° Série : 2-0466 Nature : 109 Cd Date de chargement : 21/08/2019 Activité initiale : 850 MBq
Nature des travaux	Rénovation / Réhabilitation

Conclusions :

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Sol, Entrée
- Plinthe, Entrée
- Tableau électrique, Entrée
- Sol, Séjour
- Plinthe, Séjour
- Encadre, Séjour
- Fenêtre, Séjour
- Fenêtre volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Sol, Dégagement
- Plinthe, Dégagement
- Sol, Placard 1
- Plinthe, Placard 1

- Porte, Chambre 1
- Encadre, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Fenêtre volet, Chambre 1
- Porte, Chambre 2
- Encadre, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Fenêtre volet, Chambre 2
- Porte, Chambre 3
- Encadre, Chambre 3
- Fenêtre, Chambre 3
- Fenêtre volet, Chambre 3
- Porte, Chambre 4
- Encadre, Chambre 4
- Fenêtre, Chambre 4
- Fenêtre volet, Chambre 4
- Plinthe, cuisine
- Fenêtre, cuisine
- Conduit, Balcon 1
- Garde-corps, Balcon 2
- Pissette, Balcon 2
- Plinthe, Débarras
- Encadre, Débarras
- Fenêtre, SDB
- Fenêtre volet, SDB
- Coffret volet, SDB
- Conduit, SDB
- Encadre, WC

JORDAN GASPARD



Diagnostic Plomb Avant Travaux

Sommaire

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux 4
2. Renseignements concernant la mission 4
   2.1. Auteur du diagnostic 4
   2.2. Organisme chargé de la mission 4
   2.3. Appareil à fluorescence X 4
   2.4. Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements) 5
   2.5. Bien objet de la mission 5
   2.6. Périmètre des travaux donné par le commanditaire 5
3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux 6
   3.1. Identification du bien objet de la mission : 6
   3.2. Identification des locaux : 6
   3.3. Identification des zones : 6
   3.4. Identification des matériaux et revêtements : 6
   3.5. Identification des unités de diagnostic : 6
   3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements : 7
4. Résultats des mesures 8
5. Description générale du bien 11
   5.1. Description générale 11
   5.2. Tableau récapitulatif des pièces 11
6. Conclusion 12
   6.1. Conclusion du diagnostic 12
   6.2. Commentaires 13
7. Annexes 14
   7.1. Croquis 14
   7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X 15
   7.3. Notice d'information 16
   7.4. Attestation sur l'honneur 19
   7.5. Certificat de compétences 20
   7.6. Attestation d'assurance 21

Diagnostic Plomb Avant Travaux

1. Objet du diagnostic plomb avant travaux

L'objet de ce rapport est d'identifier les revêtements et matériaux contenant du plomb susceptible d'être altérés au cours des travaux de rénovation/réhabilitation ou de démolition, définis préalablement à la mission.

L'altération de ces matériaux peut présenter un risque d'exposition au plomb des intervenants et doit être évalué le plus en amont possible du début des travaux.

Ce diagnostic n'est ni un Constat de Risque d'Exposition au Plomb (CREP), ni un Diagnostic du Risque d'Intoxication au Plomb (DRIP), qui relèvent des obligations prévues par le Code de la Santé Publique.

2. Renseignements concernant la mission

2.1. Auteur du diagnostic

Nom :	JORDAN GASPARD
Email :	energaire@energaire.fr
Certification de compétence :	Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences ont été certifiées par QUALIXPERT 17, Rue Borrel 81100 Castres. Le N° du certificat est C2364 délivré le 25/01/2018 et expirant le 24/01/2023.

2.2. Organisme chargé de la mission

Raison Sociale :	B.E. Energ'aire
Adresse :	BA 128 – 3 Rue du Lieutenant-Colonel DAGNAUX 57685 AUGNY
Numéro SIRET :	52383974400076
Compagnie d'assurance :	Compagnie : CIA ACTE I.A.R.D. N° police : 2723539 RD Valide jusqu'au : 31/12/2021

2.3. Appareil à fluorescence X

Appareil à fluorescence X :	Modèle :	Fondis FenX 800
	N° Série :	2-0466
Source radioactive :	Nature :	109 Cd
	Date de chargement :	21/08/2019
	Activité initiale :	850 MBq

L'opérateur du constat dispose d'une attestation du fabricant de l'appareil indiquant la durée de vie maximale de la source.(cf. annexe) Pendant cette durée, l'appareil garantit que 95% des résultats de mesures réalisées sur un échantillon standardisé de concentration voisine de 1 mg/cm², sont comprises dans un intervalle : valeur cible – 0,1 mg/cm² ; valeur cible + 0,1 mg/cm²
En début et fin de chaque constat et à chaque nouvelle mise sous tension de l'appareil, la justesse de l'appareil est vérifiée par la mesure d'une concentration en plomb sur un étalon à une valeur proche du seuil (1 mg/cm²).

Mesures de test

Ref. Etalon	Mesure	Prise
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En début de constat
NIST SRM2573	1,0 mg/cm²	En fin de constat

2.4. *Laboratoire d'analyse (si prélèvement de revêtements)*

Laboratoire :	ITGA Saint-Etienne
Adresse :	Technopole – Le Polygone 46 rue de la Télématique 42950 Saint-Etienne Cedex 9
Méthode d'analyse :	

2.5. *Bien objet de la mission*

Type de bâtiment :	Parties privatives d'immeuble collectif d'habitation
Numéro (indice) :	CDE SPE CASERNE RANCONVAL METZ LGT 44 (1)
Adresse complète :	2 RUE HENRY DE RANCONVAL - LOGEMENT 44 - 57000 METZ
Références cadastrales :	Section : NC - Parcelle : NC
Croquis :	Cf. annexes

Locaux	
Visités	Entrée, Dégagement, Balcons 1 et 2, Placards 1 et 2, Débarras, SDB, WC, Cuisine, Séjour, chambres 1-2-3 et 4, GT.
Non visités	
Annexes non à usage courant	

2.6. *Périmètre des travaux donné par le commanditaire*

TRAVAUX DE RENOVATION DU LOGEMENT

3. Protocole de réalisation d'un diagnostic plomb avant travaux

La méthodologie utilisée est basée sur l'annexe 1 de l'arrêté du 19 août 2011 relatif au Constat de Risque d'Exposition au Plomb et sur la norme NF X 46-030 *« Diagnostic plomb – Protocole de réalisation du Constat de Risque d'Exposition au Plomb ».*

3.1. Identification du bien objet de la mission :

L'auteur du constat identifie, localise et décrit succinctement le bien, objet de la mission, ainsi que l'ensemble immobilier auquel il appartient. En cas d'ambiguïté, il réalise un croquis afin de situer le bien dans cet ensemble.
L'auteur du constat consigne les renseignements suivants, qu'il se fait préciser, ou à défaut, le motif pour lequel il n'en a pas connaissance :

- Dans le cas d'un repérage réalisé en parties privative, si celles-ci sont occupées ;
- Dans le cas où les parties privatives sont occupées, s'il y a des enfants mineurs dont des enfants de moins de six ans ;

3.2. Identification des locaux :

Par local, on entend toute pièce (salle de séjour, toilettes, etc.) et par extension : couloir, hall d'entrée, palier, partie de cage d'escalier située entre deux paliers, appentis, placard, etc. Le local est désigné selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Le nom d'usage peut s'avérer insuffisant.

L'auteur du constat effectue une visite exhaustive des locaux du bien objet de la mission. Il dresse la liste détaillée des locaux visités. Si des locaux n'ont pas été visité, il en dresse aussi la liste et précise les raisons pour lesquelles ils n'ont pas été visités. Les locaux sont désignés selon une appellation non équivoque et non susceptible d'évoluer dans le temps. Il réalise un croquis de l'ensemble des locaux du bien objet de la mission, visités ou non, et reporte sur le croquis la désignation de chaque local.

3.3. Identification des zones :

Afin de faciliter la localisation des mesures, l'auteur du constat divise chaque local en plusieurs zones qu'il identifie sur le croquis, auxquelles il attribue arbitrairement une lettre (A, B, C.…) selon la convention décrite ci-dessous :

La zone d'accès au local est nommée « A » et est reportée sur le croquis. Les autres zones sont nommées « B », « C », « D », … dans le sens des aiguilles d'une montre.

Ces zones correspondent généralement aux différentes faces du local.

3.4. Identification des matériaux et revêtements :

Les matériaux en plomb font l'objet du repérage par le diagnostiqueur par fluorescence X et/ou par constat visuel.

Par revêtement, on entend un matériau mince recouvrant les éléments de construction. Les revêtements susceptibles de contenir du plomb sont principalement les peintures (du fait de l'utilisation ancienne de la céruse et celle de produits anticorrosion à base de minium de plomb), les vernis, les revêtements muraux composés d'une feuille de plomb contrecollée sur du papier à peindre, le plomb laminé servant à l'étanchéité de balcons.
Bien que pouvant être relativement épais, les enduits sont aussi à considérer comme des revêtements susceptibles de contenir du plomb.
D'autres revêtements ne sont pas susceptibles de contenir du plomb : toile de verre, moquette, tissus, crépi, papier peint, ainsi que les peintures et enduits manifestement récents, mais ils peuvent masquer un autre revêtement contenant du plomb et sont donc à analyser.
Les revêtements de type carrelage contiennent souvent du plomb et sont à mesurer comme tous les autres revêtements contrairement à ce qui est indiqué pour la réalisation d'un CREP.

3.5. Identification des unités de diagnostic :

Dans chaque local, toutes les surfaces susceptibles d'avoir un revêtement contenant du plomb sont analysées ou incluses dans une unité de diagnostic à analyser, telle que définie à l'article 2 de l'arrêté suscité. Cela comprend aussi les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb (papier peint, toile de verre, moquette murale, etc.), car un matériau contenant du plomb peut exister en dessous.

Une Unité de Diagnostic (UD) est un ou plusieurs éléments de construction ayant même substrat et même historique en matière de construction et de revêtement.

Pour chaque zone, l'auteur du constat dresse la liste des unités de diagnostic, **recouvertes ou non d'un revêtement, y compris celles manifestement récentes**. Il identifie chaque unité de diagnostic par un nom non ambigu. Lorsqu'il y a plusieurs unités de diagnostic de même type (porte, fenêtre…) dans une même zone, chacune d'elles est clairement identifiée et repérée sur le croquis.
L'auteur du constat identifie le substrat de l'unité de diagnostic par examen visuel et en fonction des caractéristiques physiques du matériau, et le revêtement apparent de l'unité de diagnostic. Par substrat, on entend un matériau sur lequel un revêtement est appliqué (plâtre, bois, brique, métal, etc.).
En application de l'article 2 de l'arrêté suscité, constituent des unités de diagnostic distinctes :

- Les différents murs d'une même pièce ;
- Des éléments de construction de substrats différents (tels qu'un pan de bois et le reste de la paroi murale à laquelle il appartient) ;
- Les côtés extérieur et intérieur d'une porte ou d'une fenêtre ;
- Des éléments situés dans des locaux différents, même contigus (tels que les 2 faces d'une porte car elles ont pu être peintes par des peintures différentes) ;
- Une allège ou une embrasure et la paroi murale à laquelle elle appartient.

Si des habitudes locales de construction ou de mise en peinture sont connues, l'auteur du constat en tient compte pour une définition plus précise des unités de diagnostic.
Peut (peuvent) constituer une seule et même unité de diagnostic :

- L'ensemble des plinthes d'un même local ;
- Une porte et son huisserie dans un même local ;
- Une fenêtre et son huisserie dans un même local.

Une cage d'escalier est découpée en plusieurs locaux. Sont considérés comme locaux distincts :

- Chaque palier ;
- Chaque partie de cage d'escalier située entre deux paliers.

En vue d'assurer la cohérence de ce découpage, le hall d'entrée pourra être assimilé au palier du rez-de-chaussée. Dans un même « local » (partie de cage d'escalier), sont aussi considérés comme unités de diagnostic distinctes :

- L'ensemble des marches ;
- L'ensemble des contremarches ;
- L'ensemble des balustres ;
- Le limon ;
- La crémaillère ;
- La main courante ;
- Le plafond.

3.6. Détermination de la concentration en plomb des revêtements :

Dans chaque local, toutes les unités de diagnostic font l'objet d'une ou plusieurs mesures avec un appareil à fluorescence X, y compris les surfaces recouvertes d'un matériau mince non susceptible de contenir du plomb.
Les unités de diagnostic manifestement récentes ou dépourvues de revêtement (exemples : porte, fenêtre, plinthe, ...), font également l'objet de mesure.

Sur chaque unité de diagnostic, les mesures sont réalisées aux endroits où la probabilité de rencontrer du plomb est la plus forte. Les mesures sont réalisées sur une partie saine de l'unité de diagnostic.

Lorsque l'auteur du constat réalise, en application de l'article 4, un prélèvement pour analyse chimique, il réalise ce prélèvement sur une surface suffisante pour que le laboratoire dispose d'un échantillon permettant l'analyse dans de bonnes conditions (prélèvement minimal de 0,5 g). L'ensemble des couches de peintures est prélevé en veillant à inclure la couche la plus profonde. L'auteur du constat évite le prélèvement du substrat ou tous corps étrangers qui risquent d'avoir pour effet de diluer la concentration en plomb de l'échantillon. Le prélèvement est réalisé avec les précautions nécessaires pour éviter la dissémination de poussières. Il est analysé en laboratoire pour la recherche du plomb acido-soluble. La mise en œuvre de la norme NF X 46 031 d'avril 2008 relative à l'analyse chimique des peintures pour la recherche de la fraction acido-soluble du plomb est réputée satisfaire à cette exigence.
L'ensemble des mesures est récapitulé dans un tableau. En l'absence de mesures, la raison pour laquelle la mesure n'a pas été effectuée est indiquée dans le tableau.

4. *Résultats des mesures*

N° mesure	Local / Structure	Zone	Unité de diagnostic	Substrat	Revêtement apparent	Localisation mesure	Concentration (mg/cm²)	Justification de l'absence de mesure/ Observation
	Entrée		Sol	Carrelage			0,32 – 0,11	
	Entrée		Plinthe	Carrelage			0,32 – 0,11	
	Entrée		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Cloison	Bois	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Entrée		Porte + encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Entrée		Tableau électrique	PVC			9,34	
	Séjour		Sol	Carrelage			0,32 – 0,11	
	Séjour		Plinthe	Carrelage			0,32 – 0,11	
	Séjour		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Séjour		Encadrement	Métal	Peinture		0,19 – 0,17	
	Séjour		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Fenêtre	PVC			9,12	
	Séjour		Fenêtre - volet	PVC			1,83	
	Séjour		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Séjour		Goulotte	PVC	PVC		3,33	
	Dégagement		Sol	Carrelage			0,34 – 0,11	
	Dégagement		Plinthe	Carrelage			0,34 – 0,11	
	Dégagement		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Dégagement		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Dégagement		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Dégagement		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Dégagement		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Sol	Carrelage			0,35 – 0,12	
	Placard 1		Plinthe	Carrelage			0,35 – 0,12	
	Placard 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Encadrement	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 1		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Sol	Bois			0 - 0	
	Placard 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Placard 2		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Parquet	Bois			0 - 0	
	Chambre 1		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 1		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Fenêtre	PVC			8,43	
	Chambre 1		Fenêtre - volet	PVC			1,67	
	Chambre 1		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 1		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	

	Chambre 1		Porte	Bois	Peinture		0,12 – 0,10	
	Chambre 1		Encadrement	Métal	Peinture		0,18 – 0,17	
	Chambre 2		Parquet	Bois			0 - 0	
	Chambre 2		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Fenêtre	PVC			8,43	
	Chambre 2		Fenêtre - volet	PVC			1,67	
	Chambre 2		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 2		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 2		Porte	Bois	Peinture		0,12 – 0,10	
	Chambre 2		Encadrement	Métal	Peinture		0,18 – 0,17	
	Chambre 3		Parquet	Bois			0 - 0	
	Chambre 3		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Fenêtre	PVC			8,43	
	Chambre 3		Fenêtre - volet	PVC			1,67	
	Chambre 3		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 3		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 3		Porte	Bois	Peinture		0,12 – 0,10	
	Chambre 3		Encadrement	Métal	Peinture		0,18 – 0,17	
	Chambre 4		Parquet	Bois			0 - 0	
	Chambre 4		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 4		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Chambre 4		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		Fenêtre	PVC			8,43	
	Chambre 4		Fenêtre - volet	PVC			1,67	
	Chambre 4		Coffret volet	Bois	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		Tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Chambre 4		Porte	Bois	Peinture		0,12 – 0,10	
	Chambre 4		Encadrement	Métal	Peinture		0,18 – 0,17	
	Cuisine		Sol	Plastique			0 - 0	
	Cuisine		Plinthe	Bois	Peinture		0,17 – 0,14	
	Cuisine		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	Cuisine		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Fenêtre	PVC			10,25	
	Cuisine		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	Cuisine		Goulotte	PVC			0 - 0	
	Cuisine		Faïence	Carrelage			0 - 0	
	Cuisine		Cloison	Bois	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 1		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Garde-corps	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 1		Tablette	Aluminium			0 - 0	
	Balcon 1		Conduit	Fonte	Peinture		0,65 – 0,59	

	Balcon 2		Sol	Béton			0 - 0	
	Balcon 2		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Plafond	Béton	Peinture		0 - 0	
	Balcon 2		Garde-corps	Métal	Peinture		3,02	
	Balcon 2		Pissette	PVC	Peinture		0,56 – 0,43	
	Balcon 2		Tablette	Aluminium			0 - 0	
	Débarras		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Encadrement	Métal	Peinture		0,18 – 0,14	
	Débarras		Sol	Plastique			0 - 0	
	Débarras		Plinthe	Bois	Peinture		0,19 – 0,16	
	Débarras		Mur	Béton	Peinture		0 - 0	
	Débarras		Cloison	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	SDB		Sol	Plastique			0 - 0	
	SDB		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Plafond	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	SDB		Encadrement	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	SDB		Radiateur	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Fenêtre	PVC			10,99	
	SDB		Fenêtre - volet	PVC			1,93	
	SDB		Faïence	Carrelage			0 - 0	
	SDB		Coffret volet	PVC			9,81	
	SDB		Tablette	Bois			0 - 0	
	SDB		tuyaux	Métal	Peinture		0 - 0	
	SDB		Conduit	PVC	Peinture		1,66	
	WC		Sol	Plastique			0 - 0	
	WC		Plinthe	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Mur	Béton	Papier peint		0 - 0	
	WC		Plafond	Plâtre	Peinture		0 - 0	
	WC		Encadrement	Métal	Peinture		0,12 – 0,10	
	WC		Porte	Bois	Peinture		0 - 0	
	WC		Cloison	Plâtre	Papier peint		0 - 0	
	WC		Conduit	PVC			0 - 0	
	GT		Parois	Bois	Peinture		0 - 0	
	GT		Mur	Plâtre	Papier peint		0 - 0	

5. Description générale du bien

5.1. Description générale

Logement type T5 au 9e étage

5.2. Tableau récapitulatif des pièces

Nom	Descriptif	Schémas / photos
Entrée		Néant
Séjour		Néant
Dégagement		Néant
Placard 1		Néant
Placard 2		Néant
Balcon 1		Néant
Balcon 2		Néant
Cuisine		Néant
SDB		Néant
WC		Néant
CH 1		Néant
CH 2		Néant
CH 3		Néant
CH 4		Néant
Débarras		Néant
GT		Néant

6. Conclusion

6.1. Conclusion du diagnostic

⇨ Il a été repéré des matériaux et/ou des revêtements contenant du plomb.

- Sol, Entrée
- Plinthe, Entrée
- Tableau électrique, Entrée
- Sol, Séjour
- Plinthe, Séjour
- Encadre, Séjour
- Fenêtre, Séjour
- Fenêtre volet, Séjour
- Goulotte, Séjour
- Sol, Dégagement
- Plinthe, Dégagement
- Sol, Placard 1
- Plinthe, Placard 1
- Porte, Chambre 1
- Encadre, Chambre 1
- Fenêtre, Chambre 1
- Fenêtre volet, Chambre 1
- Porte, Chambre 2
- Encadre, Chambre 2
- Fenêtre, Chambre 2
- Fenêtre volet, Chambre 2
- Porte, Chambre 3
- Encadre, Chambre 3
- Fenêtre, Chambre 3
- Fenêtre volet, Chambre 3
- Porte, Chambre 4
- Encadre, Chambre 4
- Fenêtre, Chambre 4
- Fenêtre volet, Chambre 4
- Plinthe, cuisine
- Fenêtre, cuisine
- Conduit, Balcon 1
- Garde-corps, Balcon 2
- Pissette, Balcon 2
- Plinthe, Débarras
- Encadre, Débarras
- Fenêtre, SDB
- Fenêtre volet, SDB
- Coffret volet, SDB
- Conduit, SDB
- Encadre, WC

6.2. *Commentaires*

Néant

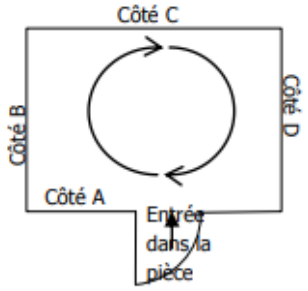
Fait à AUGNY**, le 07/10/2021**
Par : JORDAN GASPARD



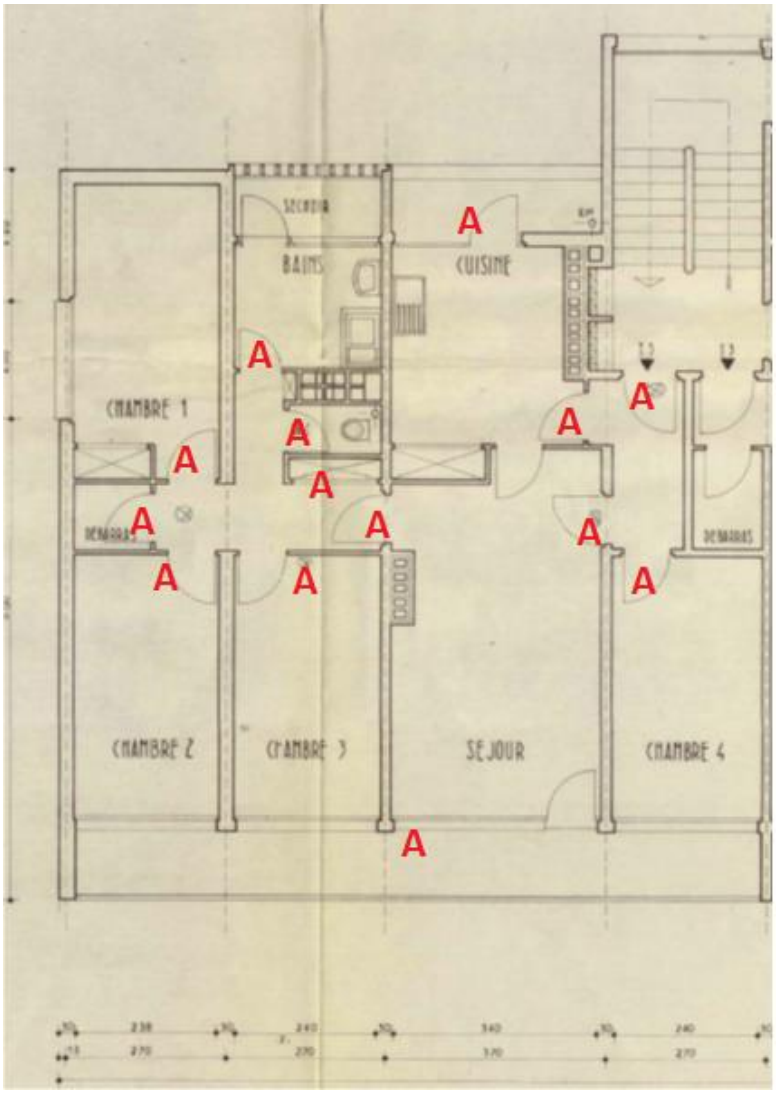
SARL BE ENERG'AIRE
3 Rue LC Dagnaux
57685 AUGNY
Tél : 07 61 52 32 54
Mail : energaire@energaire.fr
RCS METZ - SIREN : 523 839 744

7. Annexes

7.1. Croquis



L'intérieur d'une pièce est repéré par les côtés (côté A, B, C, …). La visite se fait dans le sens des aiguilles d'une montre, de gauche à droite, de bas en haut. Les ouvertures du côté sont repérées par leur numéro en commençant à gauche par l'élément 1 (porte 1, fenêtre 1, …)



7.2. Attestation du fabricant de l'appareil à fluorescence X

Néant

7.3. *Notice d'information*

Les effets du plomb sur la santé

L'ingestion ou l'inhalation de plomb est toxique. Elle provoque des effets réversibles (anémie, troubles digestifs, baisse de la fertilité) ou irréversibles (atteinte du système nerveux, baisse du quotient intellectuel, avortement etc.). Une fois dans l'organisme, le plomb est stocké, notamment dans les os, d'où il peut être libéré dans le sang, des années ou même des dizaines d'années plus tard. L'intoxication chronique par le plomb, appelée saturnisme, est particulièrement grave chez le jeune enfant (perturbation du développement du cerveau). Les femmes en âge de procréer doivent également se protéger car, pendant la grossesse, le plomb peut traverser le placenta et contaminer le fœtus.

Comment se contamine –t-on ?

Les opérateurs se contaminent en respirant ou en avalant les particules de plomb contenues dans les fumées ou poussières :

Sur les chantiers

- en travaillant sans protection,
- en fumant ou s'alimentant avec les mains sales,
- en se rongeant les ongles,
- en mâchant de la gomme ou autres.

Hors lieux de travail

Les particules déposées sur les cheveux, la barbe, la peau, les vêtements peuvent être importées dans les véhicules et au domicile des intervenants qui peuvent continuer à se contaminer et contaminer leurs proches.

Que faire en cas de risque potentiel sur un chantier ?

Identifier la présence de plomb (obligation d'évaluer les risques)

- Exploiter le diagnostic plomb avant travaux pour construire le projet de rénovation/réhabilitation et démolition
- Remettre le diagnostic plomb avant travaux aux entreprises intervenantes

Choisir un mode opératoire le moins polluant

En concertation avec les différents acteurs et les entreprises :

- Choisir la technique d'intervention la moins polluante (Exemples : éviter le sablage/grenaillage, préférer le recouvrement au retrait des peintures par décapage mécanique ou chimique, utiliser des outils manuels peu émissifs)

Définir les mesures de prévention et d'hygiène adaptées (obligation de sécurité)

- Prévenir le médecin du travail pour la mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée
- Prévoir les installations d'hygiène en adéquation avec la configuration du chantier
- Choisir, fournir et entretenir les équipements de protection collective et individuelle adaptés y compris les vêtements de travail et combinaisons jetables,
- Prévoir les installations d'hygiène (vestiaires – douches – sanitaires – restauration),
- Prévoir un nettoyage régulier du véhicule (point d'eau, jerrican, sol, volant, sièges, étagère, outils,….) en informant l'intervenant de la présence de plomb,
- Prévoir les mesures d'évacuation et d'élimination des déchets,
- Informer et former l'encadrement et les salariés sur les risques, moyens de protection et mesures d'hygiène, notamment :
  - interdire de boire, fumer, mâcher de la gomme ou manger sur le chantier,
  - rendre obligatoire le lavage des mains et du visage à chaque pause et la douche en fin de journée,
  - interdire la prise de repas en vêtements de travail, sauf si ceux-ci ont été protégés par une combinaison jetable,
  - ne pas ramener de vêtements de travail souillés à son domicile, d'où l'intérêt de porter une combinaison jetable.

Contacter votre médecin du travail et les organismes de prévention pour :

- des conseils dans le choix des protections,
- une aide à l'information et à la formation,
- une mise en œuvre d'une surveillance médicale adaptée (service de santé au travail).

CARSAT du Centre
www.carsat-centre.fr
Tél 02 38 81 50 00
prev@carsat-centre.fr

OPPBTP Centre
www.preventionbtp.fr
Tél 02 38 83 60 21
orleans@oppbtp.fr

RSI région Centre
www.rsi.fr/centre
Tél 08 20 20 96 26

Les coordonnées des services de santé au travail sont disponibles sur le site de la DIRECCTE Centre :
www.centre.direccte.gouv.fr/les-services-de-sante-au-travail-en-region-centre

Si vous envisagez de réaliser des travaux sur des revêtements contenant du plomb et/ou des matériaux en plomb, sachez que le plomb est dangereux pour la santé.

Des documents vous informent :

- le diagnostic plomb avant travaux vous permet de localiser précisément ces revêtements et matériaux : lisez-le attentivement ! (seul ou en complément du Constat du Risque d'Exposition au Plomb)
- la présente notice d'information résume ce que vous devez savoir pour éviter l'exposition au plomb des travailleurs amenés à réaliser ces travaux.
- Les guides de prévention :

Guides OPPBTP « Peintures au plomb - Aide au choix d'une solution technique de traitement pour les professionnels du bâtiment » (téléchargeable sur www.preventionbtp.fr)



Guide INRS « Interventions sur les peintures contenant du plomb », ED 909 (téléchargeable sur www.inrs.fr)



7.4. Attestation sur l'honneur

Je soussigné, JORDAN GASPARD, atteste sur l'honneur être en situation régulière au regard de l'article L 271-6 du Code de la Construction et de l'Habitation.

J'atteste également disposer des moyens en matériel et en personnel nécessaires à l'établissement des constats et diagnostics composant le dossier.

Conformément à l'exigence de l'article R 271-3 du même code, j'atteste n'avoir aucun lien de nature à porter atteinte à mon impartialité et à mon indépendance, ni avec le propriétaire ou son mandataire qui fait appel à moi, ni avec une entreprise pouvant réaliser des travaux sur les ouvrages, installations ou équipements pour lesquels il m'est demandé d'établir le présent diagnostic.

En complément à cette attestation sur l'honneur, je joins mes états de compétences validés par la certification, ainsi que mon attestation d'assurance.



7.5. *Certificat de compétences*

La certification QUALIXPERT des diagnostiqueurs

Certificat N° C2363

Monsieur Jordan GASPARD

cofrac CERTIFICATION DE PERSONNES ACCREDITATION N° 4-0094 PORTEE DISPONIBLE SUR WWW.COFRAC.FR

Certifié dans le cadre du processus de certification PR04 et / ou PR16 consultable sur www.qualixpert.com conformément à l'ordonnance 2005-655 titre III du 8 juin 2005 et au décret 2006-1114 du 05 septembre 2006.

dans le(s) domaine(s) suivant(s) :

Constat de risque d'exposition au plomb	**Certificat valable Du 25/01/2018 au 24/01/2023**	Arrêté du 21 novembre 2006 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques opérateurs des constats de risque d'exposition au plomb, des diagnostics du risque d'intoxication par le plomb des peintures ou des contrôles après travaux en présence de plomb, et les critères d'accréditation des organismes de
Amiante avec mention	**Certificat valable Du 16/11/2020 au 15/11/2027**	Arrêté modifié du 02 juillet 2018 définissant les critères de certification des opérateurs de diagnostic technique et des organismes de formation et d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures d'électricité	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 8 juillet 2008 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure d'électricité et les critères d'accréditation des organismes de certification.
Etat des installations intérieures de gaz	**Certificat valable Du 10/11/2016 au 09/11/2021**	Arrêté du 06 avril 2007 modifié définissant les critères de certification des compétences des personnes physiques réalisant l'état de l'installation intérieure de gaz et les critères d'accréditation des organismes de certification.

Date d'établissement le mardi 29 septembre 2020

Marjorie ALBERT
Directrice Administrative

Une certification peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment.
Pour une utilisation appropriée de ce certificat, la portée des certifications et leurs validités doivent être vérifiées sur le site internet de LCC QUALIXPERT www.qualixpert.com.

LCC 77 rue Lothaire - 81100 CASTRES
Tél. 05 63 73 06 13 - Fax 05 63 73 32 87 - www.qualixpert.com
sarl au capital de 8000 euros - APE 7120B - RCS Castres SIRET 493 037 832 00018

F09 Certification de compétence version M 250119 version N 010120

7.6. *Attestation d'assurance*

ACTE iard

S.A. à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 11 433 676 € – 332 948 546 RCS Strasbourg
Société régie par le Code des assurances
Siège social : Espace Européen de l'Entreprise - 14 AVENUE DE L'EUROPE – 67300 SCHILTIGHEIM
Adresse postale : CS 70016 - 67014 STRASBOURG CEDEX
Tél. 03 88 37 69 00 – Fax 03 88 37 69 99 – www.camacte.com

Notre référence à rappeler dans toute correspondance :
N° assuré : 1149909
N° contrat : 2 723539
N° SIREN : 523839744

Pour tout renseignement, contacter :
ENVERGURE CONSEIL
2 QUAI KLEBER
BP 60337
67008 STRASBOURG CEDEX
Tél. : 03 88 24 39 39
Fax : 03 88 24 39 00
Courriel : diot-est.strasbourg@diot.com

BE ENERG'AIRE
3 RUE DU LT COLONEL DAGNAUX
BA 128
57685 AUGNY

ATTESTATION D'ASSURANCE

Contrat d'assurance GLOBAL INGENIERIE

Période de validité : du 01/01/2021 au 31/12/2021

ACTE iard ci-après désigné l'assureur atteste que l'assuré désigné ci-dessus est titulaire d'un contrat d'assurance professionnelle GLOBAL INGENIERIE numéro 2 723539.

1 – PERIMETRE DES MISSIONS PROFESSIONNELLES GARANTIES

Seules les missions suivantes sont garanties par le présent contrat :
CARZ : Relevés de mesures Loi CARREZ
DIAG : Diagnostic Amiante
DIDE : Diagnostic déchets de démolition selon Décret n°2011-610 du 31/05/11
DITI : Diagnostics Techniques Immobiliers Décret n° 2006-1114 du 5/09/2006

2 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE EXPLOITATION

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux conséquences pécuniaires de la responsabilité incombant à l'assuré à l'occasion de l'exploitation de son cabinet ou de sa société pour l'exercice de son activité ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

3 – GARANTIE D'ASSURANCE DE RESPONSABILITE CIVILE PROFESSIONNELLE

Cette garantie a vocation à couvrir les dommages causés aux tiers relevant de la responsabilité civile professionnelle de l'assuré en dehors des dispositions relevant des articles 1792 et suivants du code civil relatifs à la garantie décennale.

La garantie objet du présent paragraphe s'applique:
- aux missions professionnelles listées au paragraphe 1 ci-avant ;
- aux réclamations formulées pendant la période de validité de la présente attestation.

La présente attestation ne peut engager l'assureur au-delà des clauses et conditions du contrat précité auquel elle se réfère.

Fait à Schiltigheim,
Le 31/03/2021

PCOATD0005769389 01/04/2021 09:29

POUR LA SOCIÉTÉ
ACTE iard
Siège social :
Espace Européen de l'Entreprise
14 AVENUE DE L'EUROPE
67300 SCHILTIGHEIM
STRASBOURG CEDEX
www.camacte.com